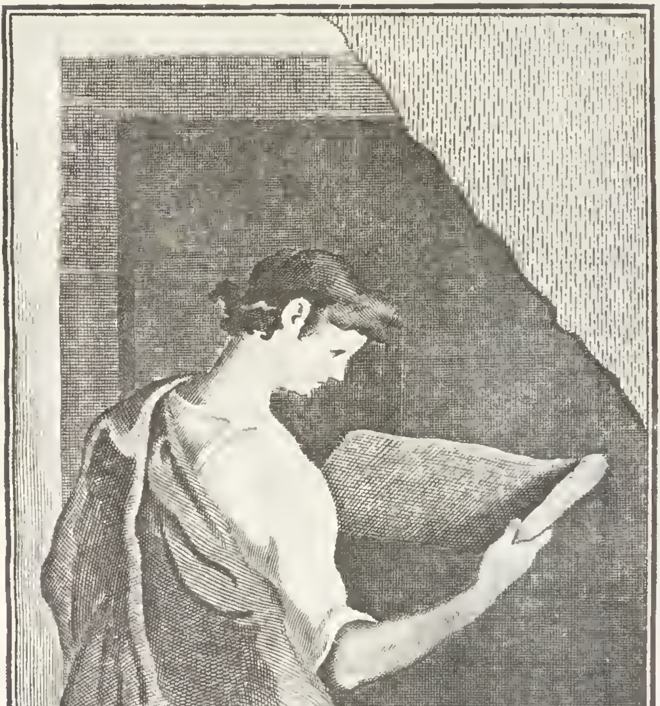

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhis1728unse

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1728.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes,

Collegii Janvier 1728. Billom;

Soc. Jes.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

Catal. inscript.

& se vendent à Lyon,

Chez les FRERES BRUYSET, Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXVIII.

Avec Approbation & Privilége.

CES MEMOIRES SONT COMMENCEZ au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc ; & brochez, 16. s.

Année	1701.	9	vol.
———	1702.	12.	V.
———	1703.	12.	V.
———	1704	13.	V.
———	1705.	12.	V.
———	1706.	12.	V.
———	1707.	12.	V.
———	1708.	12.	V.
———	1709.	12.	V.
———	1710.	12.	V.
———	1711.	12.	V.
———	1712.	12.	V.
———	1713.	12.	V.
———	1714.	12.	V.
———	1715.	12.	V.
———	1716.	12.	V.
———	1717.	12.	V.
———	1718.	12.	V.
———	1719.	12.	V.
———	1720.	5.	V.
———	1721.	12.	V.
———	1722.	12.	V.
———	1723.	12.	V.
———	1724.	12.	V.
———	1725.	12.	V.
———	1726.	13.	V.
———	1727.	12.	V.
———	1728.	1.	V.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1728.

ARTICLE I.

REFUTATION DU LIVRE des Régles pour l'intelligence des Saintes Ecritures; où l'on montre la fausseté des Principes & des Régles de l'Auteur; où l'on défend le sens litteral des Histoires & des Prophéties de l'Ancien Testament, contre les atteintes perpétuelles qu'il y donne; & où l'on établit des Principes fixes contre l'abus & les excès des Allégories. A Paris, de l'Imprimerie de Pierre Vincent, ruë & vis-à vis Saint Severin, à l'Ange 1727. avec Approbation & Privilége du Roi. In 12. page 490. sans la Préface qui en a XV.

LETTRE D'UN PRIEUR à un de ses Amis, au sujet de la nouvelle Réfutation du Livre des Régles pour l'intelligence des Ecritures. A Paris, chez Gabriel Valleyre, ruë de la Vieille-Bouclerie, au bas de la ruë de la Harpe, à l'Annonciation. 1727. avec Approbation & Privilége du Roi. In 12. pagg. 140.

NOus avons cru devoir joindre ensemble ces deux Livres, parce que comme ils sont contradictoires l'un à l'autre, on n'auroit pû en faire d'Extraits à part, sans répeter dans l'Extrait de l'un une partie de ce qu'on auroit dit dans l'Extrait de l'autre. Nous ferons cependant du premier le principal objet de notre Extrait, où nous employerons d'ailleurs les raisons & les preuves que le second nous fournit pour la défense de son opinion.

Le Livre qu'on attaque ici, & qui fait le sujet de la contestation, avoit paru avec Approbation & Privilége dès l'année 1716. & nous en rendimes compte dans nos Mémoires au mois de Juillet 1717. S'il se débita

paiſiblement pendant ſept années entieres, ſans trouver de contradicteurs, ce ne fut certainement pas ſon obſcurité qui le déroba à la cenſure. L'Auteur qui entreprend aujourd'hui de le réfuter, convient ſi bien de l'éclat & de la réputation que ce Livre eut dès ſa naiſſance, qu'il regarde cet éclat comme une proſpérité pernicieuſe, & qui a été d'un préjudice notable pour l'Egliſe : préjudice qu'il fait conſiſter dans la *multidude d'Ouvrages myſtiques, compoſez, depuis ce tems-là ſur toutes les parties de l'Ecriture*, & auſquels il ſe plaint avec douleur, que le ſuccès de ce premier Livre ait donné occaſion. Mais enfin, après une bonace de ſept années, la tempête s'eſt élevée : un Rabin lui a déclaré une forte guerre, & s'eſt vanté d'avoir renverſé *de fond en comble cet édifice myſtique :* c'eſt-à-dire, ſelon le langage des Prophêtes, qui employoient quelquefois le paſſé pour le futur, qu'il renverſeroit l'édifice. Mais ce Rabin n'a pas été heureux dans ſa Prophétie : ſon Livre eſt tombé, & l'édifice ſubſiſte, & l'Auteur de la *réfutation* préſente, qui reconnoit de bonne foi, que ce

Rabin a fait plus de bien que de mal à ses Adversaires, s'est cru obligé de faire de nouveaux efforts pour renverser le Bâtiment.

La Réfutation de Rabi *Ismaël*, qui parut en 1723. étoit intitulée *Mouaacha*; ou *Ceinture de douleur*; & nous en donnâmes l'Extrait au mois de Novembre de la même année. L'Auteur de la Réfutation donne à penser que cette Ceinture Rabinique par sa dure destinée a dû être plus douloureuse pour le Rabin son Auteur, que pour l'Auteur des Régles qu'elle attaquoit. Mais il ne laisse pas de trouver ce Livre des Régles très-dangereux: ce qui en fait le grand danger, selon lui, c'est que cet Ouvrage a donné naissance à une nouvelle Secte qu'il caractérise par le nom de *Figuristes*; dénomination cependant qu'il n'employe, comme il le déclare dans un *Avertissement* particulier, *ni par mépris, ni par affectation, mais seulement pour éviter une circonlocution ennuyeuse*; parce qu'*on n'a pas trouvé d'expressions ni plus propre, ni plus simple, pour désigner ceux qui réduisent toute l'étude de l'Ecriture à y chercher des figures.*

C'eſt à l'ombre du Livre *des Régles* & de la réputation qu'il a euë, que s'eſt formée cette prétenduë Secte. Et qu'on ne penſe pas qu'elle ſoit imaginaire : l'Auteur de la nouvelle *Réfutation* la connoît parfaitement. Il a vû les *Figuriſtes*, il a raiſonné & diſputé avec eux, il a démêlé leurs principes, & en a ſenti le foible. Son Approbateur rend lui-même témoignage à la réalité de cette Secte; qu'il qualifie d'*Allégoriſtes outrez, qui défigurent entiérement les Saintes Ecritures, & qui tendent à introduire des erreurs très-pernicieuſes.*

Si l'on veut quelque choſe de plus précis & de plus détaillé ſur l'eſprit de cette Secte, ſur le but qu'elle ſe propoſe, ſur ſa maniere de raiſonner, & ſur les autoritez dont elle s'appuye, on le trouvera aux pages XI. & XII. de la Préface. « N'eſt-il pas évident, » vous diſent-ils, (ce ſont les Figuriſtes qu'on fait parler) « que tel endroit de l'Ancien Teſtament eſt une « figure ? De quelle utilité ſeroit pour « nous cette Hiſtoire, ſi l'on s'en te- « noit à la Lettre, & qu'on n'y don- « nât pas un ſens allégorique ? Et «

„ quel fruit retirerions-nous de la lec-
„ ture de l'Ancien Teſtament, ſi nous
„ n'y voyions Jeſus-Chriſt? Peut-on le
„ lire avec piété, ſans l'y découvrir?
„ Peut-on parer les difficultez qui naiſ-
„ ſent du ſens litteral, ſans recourir au
„ Myſtere „? Voilà quel eſt l'eſprit, quel eſt le but & la fin que ſe propoſe cette dangereuſe Secte; c'eſt de chercher & de découvrir Jeſus-Chriſt dans l'Ancien Teſtament, & d'en déveloper les figures, pour l'y faire entrevoir aux Fidéles. Voilà certainement un deſſein, qui doit être d'un grand préjudice pour l'Egliſe de Jeſus-Chriſt : elle n'avoit point encore trouvé de Novateurs de ce caractere.

Mais ce qu'il y a de plus fâcheux en ceci, c'eſt que les Figuriſtes prétendent avoir les SS. Peres de leur côté, & qu'*ils ſe croyent invulnérables avec le bouclier de leur autorité.* " Nous expli-
„ quons l'Ecriture, diſent-ils, avec aſ-
„ ſurance, comme tout ce qu'il y a eu
„ de grands hommes dans l'Egliſe de-
„ puis dix-ſept ſiécles. Voilà, „ continuë l'Auteur de la *Réfutation*, " de
„ quelle maniere ils s'expriment; voi-
„ là ce qui les arrête; & ſi l'on y prend

garde, c'est sur ce plan que l'Auteur «
des *Régles* a composé son Livre ».

Cela est bien captieux, il faut l'avoüer; & l'on ne doit pas être surpris, si en procédant de la sorte, les *Figuristes* ont trouvé moyen de faire un grand nombre de Proselytes, comme s'en plaint leur Adversaire. Il convient qu'ils ont pour eux de grands *préjugez*, *tels*, dit-il, *que l'autorité des Peres & le goût de la piété.* Il en ajoûte même un troisiéme, que nous supprimons, parce que les *Figuristes* n'en conviennent pas; c'est l'*inutilité de la Lettre.* Mais pour les deux premiers, ils en conviennent hautement, & même ont la hardiesse de s'en faire honneur.

Il y a plus; c'est qu'à la faveur de ces préjugez imposans, le mal a gagné, & est desormais, dit le Réfutateur, d'*autant plus difficile à guerir, qu'il y a un Corps tout formé de personnes attachées à ce Systême*; c'est-à-dire, de gens, qui, à l'exemple des SS. Peres, & séduits par le goût de la piété, sont assez aveugles pour se faire un devoir de reconnoître Jesus-Christ leur Dieu sous les figures de l'Ancien Testament.

Voilà de dangereux Novateurs ! Et ce qu'il y a de plus déplorable en ceci, c'eſt qu'à l'abri de l'autorité des Peres, ſur les traces deſquels ils font profeſſion de marcher, l'Egliſe vraiſemblablement ſe trouvera réduite à les tolérer. Peut-être même que profitant d'une illuſion heureuſe, qui ne peut tourner qu'à ſon profit, elle ne ſera pas fâchée que la Secte foiſonne un peu.

Mais ſi elle s'accroît & ſe multiplie, ce ne ſera pas du moins la faute de l'Auteur de la nouvelle *Réfutation*, qui, étonné de la tranquillité où on a laiſſé les *Figuriſtes* pendant dix ans, car il compte le *Mouaacha* pour moins que rien, ſe voit enfin obligé, faute d'autre, à prendre les armes pour s'oppoſer à un ſi grand abus.

Et afin de ſaper la Secte par les fondemens, & de la ruïner d'une maniere qui ne lui laiſſe aucune reſſource, il attaque les *Figuriſtes* par ce qui fait la baſe de leur Syſtême, & qu'il regarde comme une *erreur capitale*. Cette erreur capitale conſiſte, ſelon lui, en ce qu'ils ſuppoſent & prétendent, que *Jeſus-Chriſt eſt ou prédit ou figuré dans*

tout l'Ancien Teſtament, & qu'il eſt l'unique objet des Ecritures.

Que ce ſoit là le principe fondamental du Syſtême des *Figuriſtes*, c'eſt ce qui eſt hors de doute, puiſque non ſeulement ils en conviennent eux-mêmes, mais que deplus ils en font gloire, & que c'eſt en cela principalement qu'ils font conſiſter la vérité & la ſolidité de leur Syſtême. Ce qui cauſe un grand embarras dans la plûpart des conteſtations, c'eſt que rarement les Parties s'accordent ſur ce qui fait l'état de la Queſtion, que chacun entend & expoſe à ſa maniere. De ſorte que le moyen de défenſe le plus ordinaire de ceux qu'on attaque, eſt de ſe plaindre qu'on leur impoſe, en leur faiſant dire ce qu'ils ne diſent pas, ou quelquefois même le contraire de ce qu'ils diſent. Cette difficulté ne ſe rencontre point ici : les deux Parties conviennent également ſur la Queſtion de Fait, & ne conteſtent que ſur celle de Droit.

Il s'agit donc uniquement dans la conteſtation préſente; de ſçavoir, ſi de dire, que *Jeſus-Chriſt eſt ou prédit ou figuré dans tout l'Ancien Teſtament, &*

qu'il eſt l'unique objet des Ecritures ; c'eſt, ou non, *une erreur capitale.* L'Auteur de la *Réſutation* le prétend ; les *Figuriſtes* le nient. On demande, qui a raiſon des deux ?

Les *Figuriſtes*, qui, comme le leur reproche leur Antagoniſte, ſe font toûjours un *bouclier de l'autorité des Peres*, ne manquent pas de s'en prévaloir ſur ce point. Ils proteſtent & juſtifient par des témoignages formels, qu'ils ne diſent rien de plus que ce que les SS. Peres ont dit ; & ils ſe plaignent avec quelque apparence de juſtice, que leurs Adverſaires oſent qualifier d'*erreur capitale*, un principe que tous les Peres ont reconnu pour une vérité capitale & eſſentielle par rapport à l'intelligence des Ecritures. S. Auguſtin, diſent-ils, déclare que lorſqu'il lit les Ecritures, il y rencontre par tout Jeſus-Chriſt qui s'y préſente à lui, tantôt plus, tantôt moins, à découvert, & qui le conſole. *Chriſtus mihi ubique illorum Librorum, ubique illarum ſcripturarum peragranti & anhelanti, in ſudore illo damnationis humanæ, ſivè ex aperto, ſivè ex occulto occurrit & reficit* (1). Ils demandent ſur

(1) Aug. contra fauſt. Lib. XII. Cap. 17.

cela, s'ils s'expriment en termes plus forts que S. Auguſtin? Car, obſervent-ils, ce n'eſt pas préciſément dans quelques endroits de l'Ecriture, que le Saint Docteur dit que Jeſus-Chriſt ſe préſente à lui; c'eſt dans toute l'Ecriture: *ubique illorum Librorum, ubique illarum ſcripturarum.* Ils appuyent ſur cet *ubique*, & ils ont raiſon: car cet *ubique* ſignifie *par tout*, dans l'Ancien Teſtament comme dans le Nouveau. Or *par tout* dans l'Ancien Teſtament, comme le dit S. Auguſtin, eſt préciſément la même choſe, que *dans tout l'Ancien Teſtament*, ainſi que s'expriment les *Figuriſtes*; de ſorte que s'ils donnent dans une *erreur capitale*, comme on les en accuſe, en prétendant que Jeſus-Chriſt eſt *ou prédit ou figuré dans tout l'Ancien Teſtament*, ils n'y donnent qu'après S. Auguſtin, de l'autorité duquel ils ſe couvrent comme d'un plaſtron, qu'il faut percer avant que de venir à eux.

Et comment en effet S. Auguſtin n'auroit-il pas trouvé Jeſus-Chriſt par tout dans les Ecritures, lui qui reconnoît que » tout y retentit de Jeſus- « Chriſt, & que le but unanime de «

„ tous les Ecrivains Sacrez, eſt de „ nous le répréſenter, ſoit dans ſa Perſonne, ſoit dans ſon Corps myſtique, qui eſt l'Egliſe. L'Hiſtoire de „ ce Peuple, „ dit-il en parlant du Peuple d'Iſraël: " Hiſtoire qu'on appelle l'Ancien Teſtament, comme „ promettant un Royaume Terreſtre, „ n'eſt autre choſe (*quæ tota nihil aliud eſt*) que l'image du nouveau Peuple „ & du Nouveau Teſtament, qui nous „ promet le Royaume des Cieux. Et „ l'on ne doit point croire, dit-il encore au premier Ouvrage cité plus „ haut, que dans toute la ſuite des „ Livres Prophétiques il y ait rien, qui „ ne ſoit une image des choſes futures „.

On ne croit pas qu'aucun *Figuriſte* ſe ſoit exprimé en termes plus forts & plus marquez ſur cette matiere, que l'a fait Saint Auguſtin; de façon que ſi c'eſt être *Figuriſte* que de vouloir trouver Jeſus-Chriſt ſous les figures de l'Ancien Teſtament, S. Auguſtin eſt plus *Figuriſte* qu'aucun des Auteurs qu'on caractériſe par ce nom.

Ce n'eſt pas au reſte un ſentiment qui lui ſoit particulier. Tous les SS.

Peres qui ont eu occasion de s'expliquer sur ce qui regardoit l'intelligence des Saintes Ecritures, ont parlé de même. C'est un langage qui leur est commun à tous, & S. Gregoire en fait foi lui-même, lorsqu'il dit que ~~c'est~~ une chose claire & évidente pour tous ceux qui ont la science de la vèrité (*cunctis vera scientibus liquet*). (1) que l'Ecriture Sainte dans tout ce qu'elle nous expose, s'attache à nous annoncer le Redempteur du monde; & qu'elle a été attentive en particulier à nous le représenter dans l'Histoire qu'elle nous fait de ses Elûs, pour nous le figurer dans ses membres.

Les Auteurs Ecclésiastiques parlent sur cela le même langage que les Peres, & ne sont pas moins Figuristes qu'eux, comme on peut le vérifier dans les *Prolegomena Bibliaca* de Serrarius, dans les *Dissertations de la Bible* imprimées chez Desprez, & dans *Maldonat in Luc.* On n'en alléguera ici que deux, qu'on ne peut pas soupçonner de s'être donnez le mot pour dire la même chose. L'un est Joseph *Acosta* Jesuite Espagnol, dans son Livre *de verâ scrip-*

(1) Moral. L. VI. Cap. 1.

turam interpretandi ratione, seu de Christo in scripturis revelato. On y trouve dès le premier Chapitre, qu'à prendre la Sainte Ecriture depuis le commencement jusqu'à la fin, Jesus-Christ en est l'unique but, & comme l'ame qui anime ce grand & beau Corps. *A primo sermonis initio usquè ad summum, unus scopus est, & veluti magni & pulchri Corporis ipsa mens.* L'autre plus moderne est M. *Du Pin*, qui dit expressément que " l'Ancien Testament » est la figure du Nouveau, & que » tout ce qui arrivoit aux Hebreux » étoit des figures de ce qui devoit » arriver à Jesus-Christ & aux Chré» tiens ». A ces deux, joignons-en encore une troisiéme. C'est le célébre M. *Nicole*, qui est si favorable aux *Figuristes*, qu'il va jusqu'à avancer, » qu'il ne voit pas qu'on puisse dire » d'aucune chose de ce qui est arrivé » dans l'Ancien Testament ». Cela ne leur arrivoit pas en figure, *hæc non in figuris contingebant illis.*

On ne comprend pas comment l'Adversaire des *Figuristes*, dans le dessein qu'il a de rendre leur Secte & suspecte & même odieuse, leur reproche com-

me une *erreur Capitale*, le principe le plus universellement reçû dans l'Eglise depuis sa fondation, & le plus propre à autoriser, & à accréditer cette même Secte qu'il veut détruire : de sorte qu'à juger de ses intentions pour les *Figuristes*, par la maniere dont il les attaque, on seroit tenté de croire qu'il est dans leurs interêts, & que ce n'est que pour les mieux servir, qu'il fait mine d'être contre eux.

Du moins est-il constant, que quand ils se tromperoient dans la maxime qu'on leur reproche, & qu'ils ne font que répeter d'après les S S. Peres; cette erreur, qui ne pourroit venir que d'un excès & de zéle pour la gloire de notre Religion, & d'amour pour la Personne sacrée de Jesus-Christ notre Rédempteur, seroit non seulement excusable, mais même loüable dans son motif. Tant mieux pour les Chrétiens & pour le Christianisme, qu'il y ait des personnes assez zélées pour s'efforcer de trouver Jesus-Christ sous les figures-mêmes de l'Ancien Testament, & pour chercher d'autant plus à autoriser le nouveau, par le rapport sensible & nécessaire que le premier a au

ou ſecond, comme à l'objet réel & primitif, dont celui-là n'étoit, pour ainſi dire, que l'ombre, l'image & la figure. Il n'y a que des Rabins & des Juifs, qui puiſſent avoir intêret de combattre une opinion ſi favorable au Chriſtianiſme, & qui ne peut être ſuſpecte à des Chrétiens, qu'en cas que les Figuriſtes réduiſant tout à la figure, vouluſſent donner atteinte au ſens Litteral.

Auſſi eſt-ce un des reproches que leur fait le Nouveau Réfutateur. Il prétend que l'Auteur des Regles *n'en veut qu'au ſens litteral, qu'il lui déclare une guerre irréconciliable, que la fin qu'il ſe propoſe eſt d'établir ſur ſes ruïnes tous les ſens ſublimes de ſon invention ...... en un mot*, que *c'eſt le Reſtaurateur du ſyſtême d'Origène ſur l'explication des Ecritures.*

Voilà une accuſation grave, ſolide, & qui convient à un Auteur, qui ſe porte pour Adverſaire des *Figuriſtes*. C'étoit, ce ſemble, par-là qu'il devoit commencer; au lieu de leur faire un crime d'une maxime, qui fait honneur à leur Religion & à leur zéle. Ils veulent que Jeſus-Chriſt ſoit ou prédit

ou figuré dans tout l'Ancien Teſtament. S. Auguſtin, & grand nombre de Peres dont les témoignages ſont rapportez dans la 2de. Partie de la *Lettre à un Prieur*, le veulent comme eux; & cette prétention ne ſçauroit avoir rien que de loüable. Laiſſons-les donc en paix ſur cet article. Oüi, mais ils attaquent le ſens littéral, & n'ont pour but que de l'anéantir? En ce cas, ils ont tort, l'on a raiſon de les attaquer, & d'aller au-devant d'un abus, qui ſeroit très-dangereux, s'il étoit réel, & que les *Figuriſtes* en vouluſſent effectivement à la Lettre: mais le reproche eſt-il bien fondé?

Comment peut-on accuſer de vouloir anéantir le ſens littéral, des Théologiens qui regardent ce ſens comme le premier fondement du ſens Myſtique, & qui exigent qu'avant toutes choſes on s'attache à s'en aſſurer? C'eſt ainſi que s'en explique de la maniere du monde la plus claire & la plus formelle, l'Auteur-même des *Regles*, page 13, Il doit toûjours, dit-il en parlant du Téologien qui étudie l'Écriture, « » il doit toûjours *commencer par établir* » *le ſens littéral*, en donner une ex-

» plication ſuivie, éclaircir les diffi-
» cultez qui l'embarraſſent, & *ne paſ-
» ſer à un autre* plus ſpirituel & plus
» relevé, *qu'après lui avoir preparé dans
» le premier, le fondement qui doit le
» ſoutenir.*

Eſt-ce donc vouloir détruire le ſens littéral, & *établir ſur ſes ruïnes* un ſens étranger & arbitraire, que d'en faire la baſe du ſens Myſtique & ſpirituel? Ce n'eſt qu'après que le premier eſt bien établi, qu'on permet de paſſer au ſecond, qui eſt cenſé fondé ſur le premier. S'exprimer ainſi, ce n'eſt pas ſeulement reſpecter le ſens littéral & le mettre à couvert: c'eſt de plus en montrer & en faire ſentir toute l'importance & tout le poids. Bien loin que ce ſoit vouloir anéantir la Lettre, c'eſt lui donner une nouvelle fécondité, par le ſens Myſtique & Prophétique qu'on veut qu'elle renferme, & qui ſoit envelopé ſous le ſens immédiat & purement littéral, dont on le rend ſi bien dépendant, que la premiere condition qu'on exige avant que de paſſer au ſens Myſtique, eſt qu'on ait bien établi l'intelligence du ſens littéral.

Janvier 1728.

Quand on ſe conduit ſur de tels principes dans l'interprétation des Livres Sacrez, on eſt bien éloigné de donner dans les excès reprochez à *Origène*, comme on en taxe fauſſement & mal-à-propos les Figuriſtes. Car de quoi blame-t-on *Origène* ? C'eſt, répond Mr de *Tillemont*, de ce que dans tous ſes Écrits il a expliqué toute l'Écriture „ par Allégorie, *ſans s'attacher à la Lettre*,„ (1) Or les *Figuriſtes* s'y attachent ſi bien, qu'ils en font le fondement de toutes leurs explications : Que ſi les Anti-Figuriſtes prétendent que d'ajoûter au ſens littéral un ſens plus ſpirituel & plus ſublime, c'eſt être Origéniſte ; le même Mr De Tillemont leur apprendra qu'*Origène* même, bien loin d'être répréhenſible, auroit été très-loüable, s'il ſe fût renfermé dans de pareilles bornes ; car voici comment raiſonne cet Ecrivain: „ ſi Origène, dit-il, " a prétendu que les faits rapportez par l'Écriture „ n'ont pas été, il eſt aſſurément très-blâmable (2): Mais ſi „ , continuë-t'il, „ en ſuppoſant les faits pour véri- „ tables, il a tâché d'y trouver des *ſens*

(1) Tome III. Origène Art. VIII. (2) Ibid.

„ *plus spirituels & plus relevez*, en les „ apportant à *Jesus-Christ & à l'Egli-* „ *se*, il n'a fait que ce que S. *Paul* a ap- „ pris par ses *paroles* & ses *exemples*; & „ que S. *Augustin*, S. *Gregoire* le Grand, „ & presque tous les autres Peres ont „ *tâché de faire après lui* „ . Voilà, ce semble, une Apologie bien complette des *Figuristes*, par rapport à l'Origénisme, dont on ne peut les accuser, sans qu'on envelope dans la même accusation presque tous les Peres de l'Eglise.

Surquoi fondé, l'Auteur de la *Réfutation, page* 29, a-t'il pû accuser l'Auteur des *Regles* d'en vouloir au sens litteral, comme au seul Adversaire *qu'il ait en tête*, & qu'il se propose de détruire? Voici tout le fondement de son accusation, telle qu'il l'allégue lui-même, en citant les propres termes de l'Auteur des *Regles*. *On ne les entend pas*, dit ce dernier en parlant des Écritures, *si l'on ne découvre Jesus-Christ par tout*, & *si l'on se contente d'une explication qui ne conduise pas jusqu'à lui*. Est-ce donc détruire la Lettre, que de ne se pas contenter de la Lettre? En ce cas, il faudra dire

 que

que les Apôtres ont détruit la Lettre par tout, où ils ont envisagé *Jesus-Christ* comme figuré dans l'Ancien Testament. Il faudra dire la même chose de tous les Peres, qui, outre les figures désignées par les Apôtres, en ont produit de nouvelles. Que l'Auteur de la Réfutation cite quelque endroit, où les *Figuristes* disent qu'il ne faut faire nulle attention à la Lettre, pour lors il sera en droit de les accuser de vouloir anéantir le sens litteral: Mais d'accuser de vouloir détruire la Lettre, des gens qui font hautement profession de s'y attacher avant toutes choses, & de commencer par s'assurer de son véritable sens, avant que de passer au sens spirituel & prophétique, c'est imposer aux *Figuristes*, & ils sont en droit de crier à la calomnie.

Il y a dans l'interprétation des Écritures deux grands écuëils à éviter: l'un de donner tout au sens mystique sans attention au sens litteral, l'autre de se borner absolument au sens litteral, à l'exclusion du mystique. Quand on accuse les *Figuristes* de donner dans le premier de ces deux excès, ils s'en dé-

fendent fortement, & font voir qu'on leur impoſe. Mais s'ils accuſoient à leur tour, les Anti-Figuriſtes de tomber eux-mêmes dans le ſecond excès, & d'avoir pour but de detruire, autant qu'ils peuvent, tout ſens myſtique, en le reſtreignant préciſément aux endroits, où les Apôtres l'ont appliqué; ſeroit-ce une calomnie, & les Anti-Figuriſtes pourroient-ils ſe plaindre qu'on leur imposât? Non, ſans doute; puiſque c'eſt à la faveur de ce principe-même, que l'Auteur de la *Réfutation* fait le procès aux *Figuriſtes*.

Nous étudions d'abord la Lettre, diſent ceux-ci. Mais après en avoir bien pénétré le véritable ſens, nous ſera-t-il défendu d'aller au-delà, & de nous élever à un ſens plus ſpirituel & plus ſublime? Oüi, répond l'Auteur Anti-Figuriſte. Quoi! reprennent les premiers; il ne nous ſera pas permis de chercher, à l'exemple des Apôtres & des Peres, Jeſus-Chriſt notre Sauveur & notre Dieu, ſous des figures que nous croyons qui le repréſentent? Non, répond l'Anti-Figuriſte; tenez-vous-en *aux applications qu'*

ont faites les Apôtres, elles ſont en aſſez grand nombre. « Il eſt *dangereux* d'al-
» ler plus loin qu'eux, & de ſe croire
» permis de chercher des ſens myſti-
» ques dans des endroits où la révé-
» lation ne nous apprend point qu'il
» y en ait de renfermez..... Il eſt
» même *déraiſonnable* de ſe croire per-
» mis de l'aller chercher (Jeſus-Chriſt)
» dans des endroits, qui ne lui ſont
» pas appliquez dans le Nouveau Teſ-
» tament «.

C'eſt-à-dire que, ſelon l'Auteur de la *Réfutation*, il y a de la témérité & & de l'aveuglement à appliquer à Jeſus-Chriſt aucun endroit de l'Ancien Teſtament, hors ceux dont les Apôtres ont faite eux-mêmes l'application. On ne ſçait pas dans quelle Théologie cet Auteur a puiſé une ſi étrange Doctrine. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle a été totalement inconnuë aux Peres de l'Egliſe, & qu'on n'en avoit point encore entendu parler juſqu'ici.

Ignore-t-il que les Peres ſont pleins d'explications allégoriques, que les Apôtres n'ont jamais employées? Et s'il le ſçait, comme on le préſume,

puiſqu'il faudroit n'avoir jamais ouvert leurs Ouvrages pour l'ignorer; comment oſe-t-il attacher le reproche de témérité & d'aveuglement, pour ne rien dire de pis, à une liberté que les Peres ont cru pouvoir ſe permettre en interpretant les Écritures. Si c'eſt s'expoſer témérairement au danger, que d'aller en ce genre-là plus loin que les Écrits des Apôtres, & de chercher des ſens myſtiques dans des endroits où la révélation ne les a point autoriſez expreſſément, s'il eſt deraiſonnable de ſe croire permis d'aller chercher Jeſus-Chriſt dans des endroits que les Apôtres ne lui ont point appliquez dans les monuments qu'ils nous ont laiſſez; on ne peut pas excuſer les Peres d'avoir manqué & de ſageſſe & de jugement dans les nouvelles applications qu'ils ſe ſont permis de faire: de ſorte qu'il ne tiendra pas à l'Auteur de la *Réfutation*, qu'à la faveur de ſon principe il ne faſſe paſſer les Peres pour des Avanturiers & des Viſionnaires.

S. Auguſtin étoit dans des principes bien différens, lui qui bien loin de regarder les applications faites par les Apôtres comme des bornes, au-de-

là desquelles il ne fut pas permis d'étendre le sens mystique de l'Écriture, les a toûjours envisagées comme une route, que les Apôtres nous avoient ouverte en ce genre, & dans laquelle il étoit non seulement permis, mais même très-utile de les suivre. Ainsi s'en explique-t-il, lorsqu'au sujet d'une application faite par l'Apôtre S. Paul, il dit qu'il nous a ouvert le chemin pour le reste. *Exponens unum, in cætera introduxit intellectum* (1). Les Apôtres qui avoient l'intelligence de toutes les cérémonies de la Loi, dit-il en un autre endroit, ne nous en ont expliqué qu'une partie; afin que ceux qui viendroient après eux eussent *un modéle*, sur lequel ils pussent expliquer tout le reste: *Quemadmodùm Apostoli omnia intelligentes pauca exposuerunt, ut ad easdem regulas cætera posteris intelligenda relinquerent*; c'est-à-dire que, selon S. Augustin, non seulement il est permis de faire à J. C. d'autres applications, que celles qu'ont fait les Apôtres; mais que l'intention-même des Apôtres, dans celles qu'ils ont faites, a été de nous traçer une route, & de

(1) Contra faust. Lib. XII. cap. 29.

nous donner un modéle pour celles qu'on devoit faire après eux.

On pourroit s'en tenir sur ce point-là à une autorité aussi decisive que celle de S. Augustin : mais puisque l'Auteur Anti-Figuriste regarde la méthode des Peres en ce genre, comme une vieille mode qui n'est plus de saison; il faut lui faire voir par des témoignages modernes, que d'habiles gens, dans ces derniers tems mêmes, ont pensé en ceci de la même maniere que S. Augustin.

On se bornera sur cela à M. *Nicole*, dont le témoignage doit être d'autant moins suspect au Réfutateur, qu'il l'a cité lui-même contre les *Figuristes*, dans un passage où cet Auteur ne dit rien, dont les *Figuristes* ne conviennent eux-mêmes, sur les abus qui peuvent se glisser dans les allégories. Mais qu'il soit dans les mêmes sentimens que S. *Augustin*, sur ce que nous venons de rapporter de ce Pere, en voici la preuve. » Après avoir dit que l'An-» cien Testament est un tableau expo-» sé aux yeux des hommes, afin qu'ils » y voyent les véritez du Nouveau, il » ajoûte un peu plus bas, que pour les

» aider dans l'intelligence de ce ta-
» bleau, l'eſprit de Dieu leur en a
» expliqué certaines parties ; & par
» l'explication de ces parties, il en a
» donné *une clef* & un *modéle*, pour
» entendre tout le reſte. La Clef, "
pourſuit Mr *Nicole*, " conſiſte en ce
» que certaines figures expliquées ſer-
» vent à en expliquer d'autres. Le
» *modéle* conſiſte en ce qu'on voit dans
» ces figures expliquées un exemple
» des rapports, que Dieu a mis entre
» les figures & les originaux. "

Le Réfutateur ſe mocque de cette prétenduë *clef*, qui nous a été donnée pour l'intelligence des figures de l'Ancien Teſtament. Il demande qu'on lui montre *cette clef*, *que perſonne*, dit-il, *n'a jamais vûë*, *non plus que l'Acte qui en a été fait aux Figuriſtes. La voilà bien ſpécifiée par Mr Nicole*, *qui non ſeulement la montre*, mais qui la caracteriſe d'une maniere bien expreſſe, en marquant en quoi elle differe du modéle, quoiqu'il trouve l'un & l'autre dans l'application des figures employées par les Apôtres.

Mr *Nicole* & le Réfutateur ſont bien oppoſez dans leurs principes. Il

eſt *déraiſonnable*, ſelon celui-ci, de vouloir ſe permettre d'autres allégories que celles qu'ont employé les Apôtres : & il eſt ridicule, „ ſelon M. *Nicole*, " de prétendre qu'il n'y a dans „ tout l'ordre des ſacrifices marquez „ dans la Loi, que ce qui eſt *expliqué* par S. *Paul*, qui ſoit *allégorique* ". (1) On laiſſe au Lecteur à juger qui a raiſon en cela, ou de M. *Nicole*, ou de l'Anti-Figuriſte.

Il eſt vrai qu'on ne pourra s'empêcher de donner gain de cauſe à ce dernier, pour peu qu'on veüille lui paſſer un principe, qui eſt encore plus extraordinaire que tous ceux que nous avons diſcuté ci-devant. Ce principe eſt que " chaque figure particulie„ re dépend d'une volonté libre en „ Dieu, qui a pû attacher à telle cho„ ſe un ſens de figure, ſans que cela ti„ re à conſéquence pour telle autre. "

C'eſt-à-dire que, ſelon cet Auteur, le rapport des figures à Notre Seigneur n'eſt fondé ſur aucune raiſon de ſimilitude ; qu'il eſt purement arbitraire que tel évenement, ou telle propriété

(1) Penſées diverſes Num. XC allégories Tome VI.

de l'Ancien Teſtament étoit indifferente d'elle-même à ſignifier ou ne pas ſignifier ce à quoi on l'a appliquée, & qu'elle n'eſt devenuë propre à figurer tel myſtere de la Vie ou de la Paſſion de Jeſus-Chriſt, que depuis que Dieu par un Acte de ſa volonté libre l'a déterminée & fixée à figurer ce myſtere, ſelon la révélation particuliere qu'il lui a plû d'en faire aux Apôtres qui en ont fait uſage. Si ce Principe eſt admis, il eſt évident qu'à moins d'une révélation particuliere de Dieu, on ne peut, ſans une témérité très-condamnable, appliquer à Notre Seigneur aucune des figures de l'Ancien Teſtament, que les Apôtres ne lui ont pas appliquées & comme il eſt manifeſte que les SS. Peres en ont produit pluſieurs, dont les Apôtres n'avoient point fait mention, il s'enſuit que s'ils n'ont eu pour chacune de ces figures une révélation particuliere de Dieu, ils ſont coupables d'une témérité inexcuſable. Or comme non ſeulement ils ne nous ont point appris qu'ils ayent été dirigez en cela par une révélation particuliere de Dieu, mais que même ils ont déclaré qu'ils ſe croyoient ſuffi-

ſamment autoriſez en ce point, par l'exemple ſeul des Apôtres, dont l'intention a été, dans les applications qu'ils ont faites, de nous donner un modéle pour en faire de nouvelles, comme le dit poſitivement S. *Auguſtin* dans un paſſage rapporté ci-deſſus ; il s'enſuit évidemment, ſelon le principe du Réfutateur, que toutes les applications nouvelles qu'ont faites les SS. Peres, ſont autant de traits de témérité de leur part. Voilà la conſéquence naturelle qui ſuit du principe de cet Auteur.

Il croit cependant ce principe ſi eſſentiel à la cauſe préſente, qu'il ne fait point difficulté d'avoüer, *que ſi on paſſe aux Figuriſtes le principe contraire, ils ont gain de cauſe.* Ils ont donc gagné leur procés ſans contredit ; puiſque S. *Auguſtin* établit formellement le principe contraire ; puiſque lui & tous les Peres le ſuppoſent viſiblement dans la conduite qu'ils ont tenuë à cet égard ; & qu'à moins que d'admettre ce principe, il faudra regarder les SS. Peres comme des avanturiers : ce qui ne convient pas. S'il n'y avoit que les Figuriſtes d'intéreſſez en ceci, les Anti-Figuriſtes pourroient librement

penser d'eux tout ce qu'il leur plairoit; & rien n'empêcheroit les Figuristes d'en faire de même de leur côté, à l'égard de leurs Adversaires. Mais ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les Peres y sont encore plus interessez que les Figuristes. Car si le principe du Réfutateur a lieu, voilà les Peres convaincus de s'être arrogez témerairement, en matiere d'interprétation des Livres Sacrez, un pouvoir qu'ils n'avoient pas; or comme il y a infiniment moins d'inconvenient à taxer de témérité un principe mal fondé, faux & inconnu jusqu'ici, tel que celui du Réfutateur, qu'à en taxer les SS. Peres & les Docteurs de l'Eglise, il y a apparence que tous les gens sages & éclairez en seront réduits à prendre ce parti dans la querelle presente, & à donner gain de cause aux *Figuristes*, pour n'être point dans la triste nécessité de faire le procès aux SS. Peres.

En effet il faudroit le leur faire encore sur un autre Article, si on veut le faire aux *Figuristes*; c'est sur le reproche qu'on fait à ceux-ci de manquer au respect qu'ils doivent aux Écritures, & voici en quoi.

L'Auteur des *Regles* voulant faire sentir la nécessité qu'il y a quelquefois de s'élever d'abord au sens spirituel & Prophétique, remarque qu'à s'en tenir *à la surface, il y a des choses inutiles & même dangereuses* dans l'Écriture; pensée qui paroît une sorte de blasphême au Réfutateur.

Que dira-t-il donc de S. *Jerôme*, qui, en parlant de l'Histoire d'Abisag, ne craint point d'avancer, que, si l'on s'en tenoit à la Lettre qui tuë, cette Histoire *ressembleroit aux Fables ridicules* qu'on met sur les Théatres. *Nonne tibi videtur, si occidentem sequaris Litteram vel figmentum esse de Mimo, vel Atellanarum ludicra?* (1) Que dira-t-il de S. *Augustin* qui s'exprime en termes pour le moins aussi forts, lorsqu'au sujet de certains endroits de l'Écriture sur lesquels il dit que les Juifs sont obligez de recourir aux Chrétiens pour en apprendre la véritable signification, il ajoûte que si les Juifs ne conviennent pas que ces endroits marquent & désignent quelque chose, ils en sont réduits, malgré l'Autorité toute Divine des Livres Sa-

(1) Epist. de Nepot.

crez, à les laiſſer tomber au rang des plus miſérables fables : *Quæ niſi aliquid ſignificare concedant, tàm Divinæ Autoritatis Libros ab ineptarum fabularum ignominiâ non defendunt.* (1)

Le Réfutateur ne ſçait-il pas, que bien loin que ces ſortes d'Argumens, qui dans l'Ecole s'appellent *ab abſurdo*, donnent aucune atteinte au reſpect qui eſt dû aux Écritures, ils ne ſont fondez au contraire que ſur le reſpect indiſpenſable qu'on doit à l'Autorité des Livres Sacrez. Car quelle eſt la propoſition fondamentale de ces ſortes de raiſonnemens ? La voici : Il eſt abſurde & extravagant de dire que l'Écriture contienne des choſes, qui reſſemblent aux fables ridicules qu'on met ſur les Théatres : or à s'en tenir en certains endroits, à la *Lettre qui tuë*, il s'y trouveroit, ſelon S. *Auguſtin* & S. *Jerôme*, des choſes qui auroient de l'air de ces fables : Donc il eſt abſurde & extravagant de s'en tenir alors à la Lettre qui tuë, & de ne pas s'élever au ſens ſpirituel, myſtérieux & figuré. Voilà comment ont raiſonné les Peres.

(1) Lib. XII. contra fauſt. Cap. 39.

L'Auteur de la Réfutation a eu grande raiſon de dire que les Figuriſtes avoient le préjugé des Peres pour eux : car il ſe trouve effectivement qu'il ne dit rien contre eux, qui ne porte en même tems ſur les Peres. Mais quand il ſe ſert en cela du terme de préjugé, prétendroit il reduire au ſimple préjugé l'autorité-même des Peres ? On n'oſe le penſer ; mais on eſt fâché qu'il s'explique ſur cela d'une maniere, qui pourroit preſque le faire ſoupçonner.

Nous n'en dirons pas d'avantage ſur ſon Livre, pour ne point trop étendre un extrait, qui eſt déjà aſſez long, & où il n'eſt pas poſſible de tout dire. Du moins en avons nous dit aſſez, pour mettre le Lecteur au fait ſur la querelle des Figuriſtes & des Anti-Figuriſtes, dont nous avons touché les principaux points.

Pour la *Lettre du Prieur*, qui répond à l'Auteur de la *Réfutation* elle renferme deux parties. La premiere contient une Réponſe aux principaux argumens employez par l'Auteur de la *Réfutation*, & nous en avons fait uſage dans cet Extrait. La ſeconde eſt un *Recüeil de Paſſages tirez des SS. Peres &*

des Auteurs Eccléſiaſtiques pour l'intelligence des SS. Écritures. Ce Recueil eſt très-utile, & fait mieux l'Apologie des *Figuriſtes* ſur tout ce qu'on leur reproche, que tous les raiſonnemens qu'on pourroit employer en leur faveur. Pour nous, ſans vouloir garantir en tout le Livre des Régles ainſi qu'il paroît par notre Article de 1723. au mois de Nov. pag. & ſuiv. nous nous ſommes contenté d'expoſer que de la maniere, dont on a attaqué dans la nouvelle *Réfutation* les *Figuriſtes*, leur opinion n'en reçoit nulle atteinte; puiſque dans tout ce qu'on leur objecte, il n'y a rien qui ne ſoit, partie deſavoüé formellement & nettement par eux, partie autoriſé par les Peres & les plus grands Docteurs de l'Egliſe.

ARTICLE II.

*L'ESPRIT DE SAINT FRANÇOIS de Sales, Evêque & Prince de Genéve, recuëlli de divers Ecrits de M. Jean Pierre Camus, Evêque de Bellay. Ouvrage qui contient les plus beaux endroits de ces Ecrits, & qui renferme des instructions propres à toutes sortes de personnes. Par M. ***. Docteur de Sorbonne. A Paris chez Jacques Etienne, ruë Saint Jacques, à la Vertu 1727. avec Approbation & Privilége du Roi, un vol. in 8°. pagg. 618. sans la Préface, qui en contient 74.*

JEAN-Pierre *Camus* Evêque de Bellay, ayant été nommé à cet Evêché en 1608. lorsqu'il n'avoit pas encore 26. ans accomplis, c'est-à-dire, un an avant qu'il eût l'âge prescrit par les Canons pour l'Episcopat, obtint dispense du Pape à cet égard, & fut sacré en 1609. dans l'Eglise de Paris, par S. *François de Sales* Evêque de Genêve. Depuis le moment de sa consécration, il conserva non

ſeulement un reſpect infini pour ſon Conſécrateur ; mais il entretint de plus avec lui, à la faveur du voiſinage de leurs Evêchez, une liaiſon très-étroite, qui dura juſqu'à la mort du Saint, & qui lui donna lieu d'obſerver de plus près, & de connoître plus intimement les grandes qualitez & les vertus éminentes du Saint Evêque de Genêve.

Les obſervations qu'il avoit faites ſur ſa conduite, ſes maximes, & ſur les moindres choſes qu'il lui voyoit pratiquer, ou qu'il lui entendoit dire, l'avoient ſi fort pénetré, qu'il ne doutât point qu'elles ne fiſſent le même effet ſur les autres. C'eſt ce qui l'engagea à en donner au Public un Recuëil ſous le tître de l'*Eſprit du B. François de Sales Evêque de Genêve.* Ce qu'il exécuta en ſix volumes.

Ce Prélat écrivoit avec une facilité étonnante, & dont il a laiſſé une bonne preuve dans plus de cent trente volumes, qui nous reſtent de ſa façon. Une ſi grande facilité ne promet pas une grande correction dans le ſtile: auſſi étoit-il fort diffus dans le ſien, qu'il chargeoit d'ailleurs de

tant de Métaphores & de comparaisons entassées les unes sur les autres, que ses Ouvrages, qui avoient été assez bien reçûs dans leur tems, sont tout-à-fait tombez depuis, & à tel point, que non seulement on ne les lit guéres, mais que même la plûpart ne sont pas connus.

C'est ce qui étoit arrivé en particulier aux six volumes, qui contiennent l'Esprit du B. François de Salles, & dont beaucoup de gens n'ont eu connoissance, que par le précis qu'on vient d'en donner dans le Livre qui fait la matiere du present Extrait.

Un Docteur de Sorbonne chargé de la conduite Pastorale d'un nombreux troupeau, s'étoit attaché à la lecture des six volumes de M. de Bellay; sans autre dessein d'abord que de s'instruire lui-même, & de se mettre plus en état d'instruire les autres, par les grandes leçons que lui fournissoient & les exemples & les paroles de S. François de Salles. Mais la consolation qu'il goûtoit en les méditant, l'a engagé depuis à procurer aux Fidéles un avantage, qui lui a paru trop précieux pour n'être posse-

dé que par lui ſeul. Et parce que les traits qui partoient de S. François de Salles ſe trouvoient comme noyez dans le ſtile vague & diffus de l'Evêque de Bellay, il s'eſt étudié à les débaraſſer de tout ce qui étoit étranger & inutile au ſujet ; & par-là il a trouvé moyen de réduire en un ſeul volume ce qui en occupe ſix chez l'Evêque de Bellay.

Ce nouveau volume, que l'Auteur donne comme un précis des ſix du Prélat, eſt dédié aux Dames Religieuſes de la Viſitation de Sainte Marie ; à qui tout ce qui touche leur Saint Fondateur, ſemble appartenir de plein droit. L'Epitre Dédicatoire eſt ſuivie d'un abrégé de la Vie de S. François *de Salles* de près de 40. pages, & enſuite d'un autre abrégé moins étendu de la Vie de Jean-Pierre *Camus*, Evêque de Bellay ; après quoi l'Auteur entre en matiere ſur ce qui fait le ſujet de ſon Ouvrage.

Il a cru devoir ſuivre dans ſon Edition le plan que s'étoit formé l'Evêque de Bellay & diſtribuer ſon Livre en autant de parties, que l'avoit fait ce Prélat. Mais comme dans l'exé-

cussion même de ce projet, il s'est fait une méthode particuliere pour le détail de chaque partie, il a eu l'attention de mettre à la marge l'ordre qu'avoit suivi M. de Bellay; afin qu'on pût, si on le vouloit, confronter ensemble chaque morceau de son Ouvrage, avec les endroits d'où il les a tirez dans celui du même Prélat. L'Ouvrage est divisé en dix-huit parties, & chaque partie en certain nombre de Chapitres inégalement multipliez; les unes en ayant plus, les autres moins. Mais toutes ensemble font plus de 300. Chapitres, qui roulent sur presque autant de sujets différens. Les Chapitres sont pour la plûpart assez courts; de sorte que les plus longs ne s'étendent guéres au-delà de deux pages: voici la maniere dont les choses y sont traitées.

C'est toûjours Jean-Pierre *Camus* Evêque de Bellay, qui y parle. Ce Prélat, après avoir exposé historiquement, non avec le flux de paroles qui lui est ordinaire, mais avec la sage précision à laquelle l'a réduit son Abbréviateur, l'occasion & la rencontre qui avoit donné lieu à S.

François de *Sales* de dire telle ou telle chose, rapporte ses paroles de la même maniere qu'il les avoit recueïllies de la bouche du Saint Evêque. Nous en allons mettre ici quelques traits ; c'est la seule maniere dont on puisse extraire ces sortes d'Ouvrages composez de parties, qui ne se trouvent liées ensemble, que par un dessein fort général.

» Ayez grande joye, » disoit Saint François de Sales à M. l'Evêque de Bellay, « quand en montant en Chai-» re vous appercevrez peu de gens......
» J'ai toûjours vû de plus grands ef-» fets pour le service de Dieu, dans
» les Prédications que j'ai faites dans
» de petites assemblées, qu'en de
» grandes ».

» Lorsque j'étois Prevôt, » continuë-t'il, « je fus envoyé par mon Pré-» décesseur Evêque, avec d'autres
» Ecclésiastiques pour prêcher. Un
» Dimanche qu'il fit mauvais tems,
» il ne se trouva que sept personnes
» dans l'Eglise ; ce qui fit que quel-» qu'un me dit, que ce n'étoit pas la
» peine de prêcher. Je répondis que
» ni le grand Auditoire ne m'encou-

rageoit, ni n'étois découragé du pe- "
tit; que pourvû que quelqu'un fût "
édifié, c'étoit assez, Je montai donc "
en Chaire, & je me souviens que "
mon Sermon étoit sur la Priere des "
Saints: Je traitois ce sujet fort sim- "
plement, je ne disois rien de pathé- "
tique ni de véhément. Cependant "
un de l'Auditoire commença à "
pleurer fort amerement, & se trou- "
ver mal; je l'invitai à ne se con- "
traindre pas, & lui dis que nous "
étions prêts de cesser de parler, & "
de le servir s'il en avoit besoin. Il "
répondit qu'il se trouvoit bien de "
corps, & que je continuasse à par- "
ler, parceque je le pansois où il "
falloit».

» Le Sermon qui fut fort court, "
étant achevé, il se vint jetter à mes "
pieds, criant tout haut: Monsieur "
le Prévôt, Monsieur le Prevôt, vous "
m'avez donné la vie, vous avez sau- "
vé mon ame aujourd'hui. Et de sui- "
te il me raconta qu'ayant conferé "
avec quelques Ministres sur la Prie- "
re des Saints, qui la lui avoient repré- "
sentée comme une horrible idolâ- "
trie, il avoit pris jour au Jeudi sui- "

» vant pour abjurer la Religion Ca-
» tholique ; mais qu'il avoit été ſi bien
» inſtruit par la Prédication qu'il ve-
» noit d'entendre , & relevé de tous
» ſes doutes , qu'il déteſtoit de bon
» cœur la promeſſe qu'il leur avoit
» faite , & proteſtoit une nouvelle
» obéïſſance à l'Egliſe Romaine. Je
ne ſçaurois vous dire , » ajoûta-t'il ,
» l'impreſſion que ce grand exemple
» arrivé parmi ſi peu de perſonnes ,
» fit dans tout le Païs , & combien il
» nous rendit de cœurs dociles & ſuſ-
» ceptibles de la parole de vie » .

Il étoit court dans ſes Sermons , & exhortoit M. de Bellay à la même briéveté , en lui diſant que la longueur étoit le défaut le plus ordinaire des Prédicateurs de ſon tems. » Croyez-
» moi , » continuë-t'il , " c'eſt par ex-
» périence , & longue expérience ,
» que je vous dis ceci. Plus vous di-
» rez , & moins on retiendra ; moins
» vous direz , & plus on profitera. A
» force de charger la mémoire des
» Auditeurs , on la démolit , comme
» on éteint les lampes , quand on y
» met trop d'huile. Quand un diſ-
» cours eſt trop long , la fin fait ou-

blier le milieu, & le milieu le « commencement. Il ajoûtoit: les « médiocres Prédicateurs sont rece- « vables quand ils sont courts; & les « excellens sont à charge quand ils « sont trop longs ».

Un Ecclésiastique de son Diocèse avoit été mis en prison pour quelque scandale. Le Saint Evêque fut prié par ses Officiers d'en laisser faire la correction selon les Loix: il lia donc les mains à sa douceur, & les laissa faire. Outre les pénitences qu'on fit subir à l'Ecclésiastique coupable, il fut interdit pour six mois de ses fonctions. Tant s'en faut que tout cela le corrigeât, qu'au contraire devenant plus mauvais, on fut contraint de le priver de son Bénéfice, & de le bannir du Diocèse.

Quelques années aprés, un autre Ecclésiastique, fut emprisonné pour des fautes qui n'étoient pas moindres. Comme il reclamoit à toute heure le Saint Evêque, au pied duquel il étoit prêt de remettre son Bénéfice, le Saint ordonna qu'il lui fût amené. Ses Officiers s'y opposent. Hé bien! leur dit-il, si vous lui défendez de paroître de-

vant moi, vous ne me défendrez pas de paroître dvant lui : il ne sortira de prison que de votre consentement.

Il le va voir dans sa prison, & n'eut pas plûtôt vû ce pauvre homme se prosterner à ses pieds, qu'il l'embrassa lui-même le visage couvert de larmes; & se tournant vers ses Officiers, leur dit : est-il possible que vous ne voyez pas que Dieu a déja pardonné à cet homme ? Si Dieu le justifie, qui le condamnera ? Allez mon frere, dit-il au coupable, allez en paix, & ne pechez plus : je connois que vous êtes véritablement repentant.

Les Officiers lui dirent qu'il en seroit comme du premier que l'on avoit été contraint de déposer, quoiqu'il eut donné bien d'autres marques de pénitence. « Peut-être, » repartit le Saint, « se fût-il vraiment » converti, si vous l'eussiez traité » avec douceur. Prenez garde que » son ame ne vous soit un jour rede- » mandée. Pour moi, s'il vous plaît » de me recevoir caution pour celui- » ci, j'y consens. Le coupable of- » frant de se démettre de son Bénéfice,

j'en ſerois bien marri, dit le Saint; "
d'autant que j'eſpere que comme "
le clocher tombant a écraſé l'Egliſe "
par ſon ſcandale, il l'ornera deſor- "
mais, étant remis ſur pied ».

La prédiction du Saint ſe vérifia. L'Eccléſiaſtique eſt mis hors de priſon; & après un mois de ſuſpenſion *à Divinis*, rentre dans l'exercice de ſa Charge, & s'y conduiſit de maniere qu'il répara pleinement par ſes bons exemples le ſcandale précedent. Comme on parloit un jour en préſence du Saint, de la perverſion de l'un & de la converſion de l'autre; il dit cette mémorable parole : *Il vaut mieux faire des pénitens par la douceur, que des hypocrites par la ſévérité.*

M. de Bellay étant jeune Evêque, comme il y avoit des Troupes dans ſon Diocèſe, des Capitaines vinrent lui demander la permiſſion pour leurs Soldats, de manger des œufs & du fromage pendant le Carême, où l'on étoit alors. Il ſe trouva embarraſſé ſur ce qu'il devoit répondre, dans un Païs ſur tout où le Carême étoit étroitement obſervé. "Je dépêchai," dit-il, "ſur cela un exprès au Bienheu- "

» reux ; & voici quelle fut sa résolu-
» tion, Je révere, m'écrivit il, la
» foi & la piété de ces bons Cente-
» niers, qui vous ont présenté cette
» Requête, laquelle est très-digne
» d'être enterinée, vû qu'elle édifie,
» non la Synagogue, mais l'Eglise:
» au reste, que je ne la devois pas
» seulement accorder, mais l'éten-
» dre; & au lieu d'œufs, leur permet-
» tre de manger des Bœufs; & au lieu
» de fromage, les vaches mêmes, du
» lait desquelles on les faisoit. Vrai-
» ment, ajoûtoit-il, vous avez bon-
» ne grace de me consulter sur ce que
» des Soldats mangeront en Carême,
» comme si la Loi de la guerre & cel-
» le de la nécessité, n'étoient pas les
» deux plus violentes de toutes les
» Loix, & au dessus de toute excep-
» tion. Dieu veüille qu'ils ne fassent
» rien de pis que de manger des œufs
» ou des bœufs, des fromages ou des
» vaches : s'ils ne faisoient pas de plus
» grands desordres, il n'y auroit pas
» tant de plaintes contre eux.

Le Saint n'avoit que douze cens écus de revenu, & se trouvoit riche avec cela. " N'est-ce pas encor beau-

coup, » diſoit-il, " que douze cens "
écus ? Les Apôtres, qui étoient bien "
plus excellens Evêques que nous ne "
ſommes, n'en avoient pas tant. Mon "
revenu ſuffit à mes néceſſitez, ce "
qui ſeroit de plus, ſeroit trop. Ceux "
qui ont plus, n'ont ce plus que pour "
avoir un plus grand train. Ce n'eſt "
donc pas pour eux, mais pour des "
valets, qui mangent ſouvent ſans "
rien faire, le bien du Crucifix ».

Je m'accuſois un jour à lui, dit M. de Bellay, du peu d'attention que j'avois au temporel de mon Evêché, duquel je me remettois entiérement à la fidélité de mes Œconomes. " Et "
moi », me répondit-il, " je vous "
aſſure que je ne fis jamais rendre "
compte à celui qui manie mon re- "
venu ; & j'ai bien raiſon de m'en "
fier mieux à lui qu'à moi ; car outre "
que ſa fidélité m'eſt aſſez connuë, "
il entend bien mieux l'œconomie "
que moi, qui gâterois tout mon mé- "
nage, ſi je m'en mêlois ». A la fin, ajoûte plus bas M. de Bellay, " il "
me dit une notable ſentence, dont "
il m'eſt toûjours ſouvenu depuis. "
Les bons Evêques, dit-il, gouver- "

» nent leur temporel par des Œcono-
» mes, leur ſpirituel par eux-mêmes:
» les mauvais au contraire, condui-
» ſent par leurs propres mains leur
» temporel, ſe font rendre un comp-
» te exact par leurs Fermiers & Gens
» d'Affaires; mais du ſpirituel, ils
» s'en rapportent à leurs Grands Vi-
» caires, Officiaux, & Achidiacres,
» ſans s'enquetir beaucoup d'eux,
» comment ils s'acquittent de leurs
» Charges ». Peut-être s'en eſt-il trouvé d'une troiſiéme eſpece, c'eſt-à-dire, qui ne ſe mêloient ni du ſpirituel, ni du temporel, & qui ſe remettoient également de l'un & de l'autre ſur autrui.

Henri IV. qui ſçavoit ſon peu de revenu, lui ayant fait offrir une penſion; le Saint, qui, outre qu'il ſe jugeoit aſſez riche avec le peu qu'il poſſédoit, ne vouloit pas donner d'ombrage au Duc de Savoye, dans les Etats duquel il réſidoit, & dont il étoit Sujet, trouva moyen de refuſer la penſion, non ſeulement ſans offenſer le grand Prince qui la lui faiſoit offrir, mais encore en faiſant autant admirer ſa politeſſe que ſon déſinté-

reſſement. Il dit à celui qui la lui offroit de la part du Roi, « qu'il ne la refuſoit pas venant d'une main « Royale ſi digne d'être reverée ; « mais qu'il ſupplioit Sa Majeſté d'a- « gréer qu'il la laiſsât en dépôt entre « les mains du Tréſorier, juſqu'à ce « qu'il en eût beſoin pour le ſer- « vice de la Religion Catholique ou « des pauvres ; Dieu juſqu'alors lui « ayant fourni aſſez largement les « choſes néceſſaires à la vie. Le Grand « Henri, pourſuit M. de Bellay, ad- « mira ſon adreſſe & ſon jugement, « en diſant : voilà le refus le plus « agréable & le mieux aſſaiſonné qui « m'ait jamais été fait ».

Le Saint préferoit de beaucoup les mortifications intérieures aux extérieures, & aux auſteritez corporelles, qu'il vouloit qu'on ne pratiquât qu'avec modération, & ſur tout en les cachant. Et comme on le conſultoit un jour, dit M. de Bellay, ſur la nudité des pieds, qu'on vouloit introduire en une Maiſon Religieuſe : *hé*, dit il, *que ne laiſſe-t'on là les pieds chauſſez ? Il faut réformer la tête, & non les pieds.*

Janvier 1728.

Ce peu ſuffit pour donner idée du Livre dont il s'agit dans cet Extrait, & dont on peut dire avec vérité, que c'eſt un des Livres de ce genre le plus propre à contenter ſon Lecteur, en même tems qu'il l'inſtruit, & qu'il l'édifie. On y trouve par tout un Saint plein de l'eſprit de Dieu, & en même tems plein d'un bon ſens naturel, d'un jugement droit & d'un diſcernement exquis, & qui, par le tour dont il propoſe les choſes, & par les raiſons ſenſibles, dont il les appuye, perſuade en même tems qu'il enſeigne, & ſçait faire goûter les maximes les plus contraires aux inclinations de la nature.

ARTICLE III.

DÉTERMINATION DE LA Longitude d'Ingolſtad.

Le R. P. Nicaiſe *Grammatici*, qui étoit Profeſſeur de Mathématique à Ingolſtad, vient d'être envoyé à Madrid, pour y être Profeſſeur Royal des Mathématiques dans le College Imperial. Il m'écrit du 11. Avril. 1727. & me communique pluſieurs de ſes Obſervations, qui ſerviront à déterminer la longitude d'Ingolſtad, & pluſieurs Obſervations du R. P. Kegler Jeſuite, par leſquelles on pourra determiner la longitude de Pekin. Ces déterminations peuvent être utiles pour la Géographie, c'eſt dans cette vûë qu'on en fait part au Public.

Le 21. Juillet 1726. matin Immerſion du ſecond Satellite de ♃ à Ingolſtad.

Le 21. Juillet 1726. matin Immerſion du ſecond Satellite de ♃ à Ingolſtad.	3^h 16′ 40″
à Toulon (Lunette de 18. pieds pour toutes les Obſervations).	2 54 24
Différence des Méridiens, dont Ingolſtad eſt plus	

Oriental que Toulon.	0 22 16
La Lunette du P. Grammatici n'étant que de 6. pieds on doit ajoûter.	10
Le 2^{e}. Août 1726. soir, Immersion du premier Satellite de ♃ à Ingolstad,	11^{h} 41′ 20″
à Toulon.	11 19 14
Différence des Méridiens Ingolstad Oriental de	0 22 6
La Lunette étant de 12. pieds, on doit ajoûter	10
Le 15. Août. Immersion du second Satellite de ♃. matin à Ingolstad,	12^{h} 25′ 0″
à Toulon	12 2 32
Différence des Méridiens; Ingolstad Oriental	0 22 28″
Le 25. Août soir, Immersion du premier Satellite de ♃. à Ingolstad.	11^{h} 56′ 16″
à Toulon,	11 33 39
Différence des Méridiens; Ingolstad Oriental,	0 22 37

On pourroit ôter 10″, parce que sa Lunette étoit de

23. pieds 26. Septembre 1726. soir; Immersion du premier Satellite de ♃. à

Ingolstad,	8^h 39′ 20″
à Toulon.	8 17 12
Différence des Méridiens; Ingolstad Oriental,	0 21 8

La Lunette étoit de 14. pieds; il y auroit 6″ à ajoûter. Mais comme cette Observation s'écarte d'une des quatre précedentes, prenant un milieu entre ces 4. différences des Méridiens, on aura pour Moyenne différence des

Méridien,	0^h 22′ 20″
à laquelle je pense qu'il faut se tenir, eu égard aux diverses Lunettes employées à Ingolstad. Ce tems vaut en dégrez.	5^d 35′ 0″
Différence des Méridiens; de Toulon & du Pic de Teneriffe additive,	22^h 29′ 30″
Différence des Méridiens; du Pic de Teneriffe à Ingolstad,	28 4 30

Par une Observation faite à Ingolstad & à Bibourg, *Janvier* 1728.

La différence des Méridiens entre ces deux Villes est de	0ʰ 1′ 50″
De sorte que Bibourg est plus Oriental que Toulon de	0 20 30″
ou en dégrez.	5ᵈ 7′ 30″

Il m'a fait part des Observations de l'Eclipse de Mars par la Lune, qui arriva le soir du 18ᵉ. Janvier, & de l'Eclipse du Soleil qui arriva le 25. Septembre 1726. Par la figure on pourroit trouver la différence des Méridiens entre Toulon & Ingolstad, dont il établit la latitude de 48ᵈ. 46′. Mais comme elle n'est pas si précise que celle qu'on vient de trouver par les Eclipses des Satellites de Jupiter, nous ne la rapporterons pas ici.

Détermination.

De la différence en Longitude entre Pekin & Toulon.

Parmi beaucoup d'Observations des Satellites de Jupiter faites en Chine par le Reverend Pere Kegler dont le Pere Grammatici m'a fait part; j'en ai trouvé quatre assez voisines que

j'ai obſervées à Toulon; de la comparaiſon deſquelles nous pourrons tirer une différence des Méridiens, aſſez exacte: car on voit bien que cette différence des Méridiens, étant fort grande; il eſt rare de trouver des Obſervations des Eclipſes des Satellites faites dans la même nuit ce qui ſeroit plus précis. Mais auſſi l'erreur qu'il pourroit y avoir, deviendra peu ſenſible dans une auſſi grande diſtance, que celle de Toulon à Pekin.

Le 18. Septembre 1725. au ſoir le P. Kegler obſerva à Pekin l'Emerſion

du 1^r. Satellite de ♃. à	$6^h\ 51'\ 30''$
Si à ce tems on ajoûte trois Révolutions du premier Satellite de ♃. d'un jour $18^h\ 28'\ 4''$ on aura le tems auquel arriva une autre Emerſion de ce premier Satellite à Pekin le 23. Septembre à	$14^h\ 15'\ 42''$
J'obſervai à Toulon cette Emerſion le ſoir à	6 56 42
Donc différence des Méridiens, dont Pekin eſt plus Oriental,	7 19 0

Le 18. Octobre 1725. soir Emersion du 1. Satellite de ♃. à Pekin.	9 8 0
Si on ôte de ce tems une Révolution d'un jour 18^h 28′ 4″ on aura l'Emersion qui arriva à Pekin le 16. Octobre à	14^h 39′ 56″
Elle arriva à Toulon le soir à	7 15 17
Différence des Méridiens, dont Pekin est plus Oriental,	7 24 39
Le 3^e. Novembre 1725. Emersion du premier Satellite de ♃. observée à Pekin, soir à	7 27 40
Si on ajoûte à ce tems trois Révolutions d'un jour 18^h 28′ 4″ on aura l'Emersion, qui arriva le 8. Novembre à	14^h 51′ 52″
Elle arriva à Toulon le 8^e. au soir à.	7 31 33
Différence des Méridiens, do nt Pekin est plus Oriental,	7 20 19

Le 15. Novembre 1725. j'obſervai à Toulon l'Emerſion du premier Satellite de ♃. à	9 26 52
Si à ce tems on ajoûte deux Révolutions d'un jour $18^h\,28'\,4''$ on aura l'Emerſion, qui arriva à Toulon le 18. Novembre à	$22^h\,23'\,0''$
à Pekin elle arriva le 19. Novembre au ſoir à	5 42 30
Différence des Méridiens, dont Pekin eſt plus Oriental,	7 19 30
La différence entre ces quatre calculs eſt.	0 5 30
dont la moité excedente eſt	0 2 50
L'ajoûtant à la moindre différence des Méridiens;	7 19 0
on a une différence des Méridiens moyenne.	$7^h\,21'\,50''$
Mais ſi on fait réflexion que le ſecond calcul excede beaucoup ſur les trois autres, on pourroit peut-être la fixer à	$7^h\,21'\,20''$

Janvier 1728.

Ce qui ſeroit confirmé par les calculs des Phaſes de l'Eclipſe de Lune, qui fut obſervée à Pekin & à Toulon le 21. Octobre 1725. ſi celle de Toulon étoit aſſez ſûre: car le tems fut peu favorable à Toulon pour cette Obſervation. Des nuages chaſſez par un vent de Nord-Eſt très-frais, ne me permirent d'obſerver que les Phaſes ſuivantes, tandis que le Ciel étoit fort ſerein à Pekin, & en bien d'autres endroits. Mais le Nord-Eſt nous améne toûjours ici bien des nuages, & ſouvent de la pluye.

A Pekin commencement de l'Emerſion de la Lune le 21. Octobre à	$15^h\ 27'\ 30''$
à Toulon à travers des nuages un peu plus déliez à	8 8 50
Différence des Méridiens, douteuſe.	7 18 40
Le Bord Oriental de Mare Criſium touche l'ombre à Pekin à	16 18 0
à Toulon par une ouverture de nuages moins douteuſe à	8 55 15
Différence des Méridiens,	

Pekin plus Oriental que Toulon,	7 22 45
Fin de l'Eclipse à Pekin à	16h 26′ 0″
Fin de l'Eclipse à Toulon assez exactement observée.	9 5 30
Différences des Méridiens, Pekin plus Orientale que Toulon,	7h 20′ 30″
Prenant un milieu, on a une moyenne différence des Méridiens, de	7 20 42
à une minute 8″. près de celle qui résulte des Observations du premier Satellite du ♃.	7 21 50
qui valent en degrez	110d 27′ 30″
Mais de Toulon au Pic de Teneriffe on a trouvé ci-devant.	22d 29′ 30″
Donc Pekin est plus Oriental que le Pic de Teneriffe de	132 56 0
Toulon est plus Oriental que Paris de	3 42 0
ajoûtant la différence des Méridiens, de Pekin à Toulon	110d 27′ 30″

On a la différence des Mé-

ridiens de Paris & de Pekin
de. 114^h 9′ 30″

A ſept minutes près de celle qui ſe trouve dans la connoiſſance des tems, ou 28. ſecondes de tems. Or une différence de ſept minutes ſur une ſi grande diſtance doit être regardée comme très-petite. La diſpoſition de l'œil de l'Obſervateur, la ſérénité du Ciel plus ou moins grande, la préciſion du calcul du tems, tout cela peut aiſément introduire la différence de 20′. à 30″. entre des Obſervateurs. Cette erreur qui ſeroit conſidérable pour des lieux voiſins, devient peu ſenſible, comme l'on voit, pour des lieux auſſi éloignez que Pekin, Paris, & Toulon; de ſorte que leur longitude ſe trouve exactement déterminée à ce qu'on s'étoit propoſé.

Si on veut avoir la différence en longitude entre Pekin & l'Iſle de Fer, où paſſe le premier Méridien des Cartes Françoiſes on ajoûtera. 1^d 5′ 0″
à la différence des Méridiens du Pic de Teneriffe & Pekin. 132 56 0

on aura pour cette différence. 134 1 10

Homann Géographe Allemand, qui établit ſon premier Méridien au Pic de Teneriffe, ſe trompe de 8^{d}. 4′. dans la poſition de Pekin, dont il le fait trop Oriental, il le met par 141^{d}. 0′. d'où on peut conclurre que les poſitions des autres lieux de ſes Cartes ne ſont pas plus exactes : belle enluminure, beau papier, gravûre paſſable, beaucoup de nationalité ; cela ne ſuffit pas pour faire des Cartes exactes.

De Fer dans ſa Mappemonde a été bien plus exact ; il ne fait Pekin trop Oriental que d'un dégré, le mettant par 135^{d}.

Homann met Ingolſtad par 31^{d}. de longitude : on a vû ci-devant qu'elle n'eſt que de 28^{d}. 4′. 30″. c'eſt-à-dire qu'il s'eſt trompé de 3^{d}. dont il le fait trop Oriental.

On ne prétend pas relever les fautes des Géographes & Hydographes : Il faudroit de gros volumes. Ceci ſuffit pour faire connoître l'excellent uſage que font les Aſtronomes, des Obſervations correſpondantes des Satellites de Jupiter, pour la correction des Cartes Marines & Géometriques. A Toulon ce 15. Juin 1727. Laval Jeſuite Hydrographe du Port.

ARTICLE IV.

NOUVELLES DE'COUVERTES concernant la santé & les maladies les plus fréquentes, leurs causes, leurs remedes, &c. Par M. de Saulx Docteur en Médecine &c. A Paris chez la Veuve Delaulne, &c. 1727. in 12. P. 328.

LA premiere Partie de cet Ouvrage traite des choses naturelles & de l'homme. Dans le premier Chapitre l'Auteur prétend que l'eau a été la matiere primitive de toutes choses, & que la lumiere en a été la forme. Les Chapitres suivans roulent sur l'esprit universel, sur lequel l'Auteur dit des belles choses; c'est dommage que tout cela soit vague & dénué de cet esprit Géométrique, qui donne aux pensées d'un Auteur, un air de démonstration ou de preuve; ou qui au moins en donne des idées justes & précises. Vous diriez tantôt que c'est l'air, tantôt le nitre de l'air, quelquefois la matiere subtile, d'autre fois un je ne sçais quel feu, ou

ſouffre lumineux, qui eſt l'eſprit univerſel. Ne faudroit-il pas au moins, avant toutes choſes, établir une bonne fois l'état précis de la Queſtion? Et la Phyſique eſt-elle condamnée à rouler toûjours ſur des notions vagues & arbitraires?

La ſeconde Partie traite des fiévres & des maladies aiguës & contagieuſes. L'Auteur en indique les cauſes, décrit les Symptômes, & preſcrit les remedes avec briéveté & clarté.

La troiſiéme Partie roule ſur les maladies Chroniques. La quatriéme ſur les Remedes. L'Auteur ſe déclare ici pour la ſaignée dans le tems de l'aſtre aſcendant, & qui précede le paroxiſme: mais il eſt ſurprenant que dans un ſiécle auſſi éclairé que celui-ci, des Médecins, & des Médecins Philoſophes & éclairez eux-mêmes, comme M. *de Saulx*, fondent la curation des maladies ſur des principes auſſi frivoles que ceux de l'Aſtrologie. Les Médecins voyent bien peu clair dans la conſtitution d'un malade, ou dans les cauſes de ſa maladie, lorſqu'ils ſont obligez de s'en prendre aux aſtres & à leurs influences,

dont assûrément ils ne peuvent pas se vanter de connoître la nature & les effets, ni par aucune expérience, ni par aucun raisonnement un peu vraisemblable. Quand même nous aurions appris par quelque révélation particuliere, que les astres & leurs divers aspects influent sur notre tempérament, pourrions-nous jamais parvenir à connoître la nature de ces astres, de ces aspects, de ces influences? Les Astronomes qui sont toûjours à spéculer le Ciel, ne connoissent & ne sçauroient connoître tout cela; comment les Médecins le connoîtroient-ils? A peine connoissent-ils le poul d'un malade, après l'avoir tâté long-tems : pour ce qui se passe dans l'intérieur de ce malade, la cause précise de sa maladie, l'état de ses humeurs, le vice qui les altére, le siége du mal, l'espéce du levain, la nature & l'effet des remedes mêmes, qu'ils prescrivent, à peine en ont-ils quelque idée légere & fort confuse. Dequoi s'avisent-ils donc d'aller au milieu des vapeurs & des exhalaisons terrestres, où nous sommes plongez, démêler les écoule-

mens tout-à-fait imperceptibles de Saturne, de Jupiter, ou de Mars. Jamais on n'en fera accroire ſur ce point aux perſonnes, qui ſont aſſez intelligentes, pour connoître, combien nous ſommes bornez à cet égard. L'Auteur donne enſuite diverſes préparations de ſels, de ſoufres, d'extraits; mais toutes ces panacées Chimiques ſont ſuſpectes à ceux qui aiment les remedes ſimples, que la nature nous prépare elle-même, au-delà de tous nos vrais beſoins: c'eſt dommage que les Médecins conſument à altérer les métaux, un tems qu'ils employeroient bien mieux à connoître les végétaux, & ce qu'il y a de plus ſimple parmi les plantes.

Article V.

NOVISSIMÆ EPHEMERIDES motuum Cæleſtium è Caſſinianis Tabulis ad Meridianum Bononiæ Supputatæ. *C'eſt-à-dire : Nouvelles Ephémerides dreſſées ſur le Méridien de Boulogne, & ſur les Tables de Caſſini. Par M. Manfredi Aſtronome de l'Académie de Boulogne, & ſes Aſſociez. 2. voll. in 4°. le premier volume contenant les Ephémerides, depuis l'an* 1726. *juſqu'à l'an* 1737. *Le ſecond volume depuis* 1737. *juſqu'à* 1750. *à Boulogne* 1725.

L'Accuëil favorable que le Public fit en 1715. aux Ephémerides de M. *Manfredi*, & le zéle que l'illuſtre Auteur a pour la perfection de l'Aſtronomie, l'ont engagé à continuer & à perfectionner ſon travail, malgré les répugnances qu'on ſe ſent naturellement pour un Ouvrage de la nature de celui-ci, où tout eſt calculs & ſupputations, & où les moindres articles exigent l'attention & la

précision la plus scrupuleuse. Monsieur *Manfredi* a été assez heureux pour trouver des amis, qui ont secondé son zéle, & qui, en partageant avec lui le travail de la correction, l'ont mis en état de faire présent au Public des fruits de ses Observations & de ses connoissances. Ceux qui sçavent combien ce travail est pénible & dégoûtant, admireront le courage de l'Auteur; & ceux qui feront usage de son Livre, y admireront sa justesse & sa précision. Il a pris dans les Tables déja faites, tout ce qui pouvoit servir à son dessein; les longitudes du Soleil & de la Lune, les déclinaisons, les latitudes de la Lune, & son passage par le Méridien, les Ascensions droites du Soleil pour chaque jour. Il a marqué avec une exactitude particuliere les mouvemens & le lieu des Planettes: mais il a sur tout appliqué tous ses soins à fixer les Eclipses du Soleil & de la Lune, & on ne les trouvera nulle part plus exactement calculées. Après tout quelque soin qu'il ait pris pour rendre exactes ces nouvelles Ephémerides, il ne se flate point que son Ou-
 vrage

vrage ſoit abſolument exempt de toute erreur de calcul. Les Tables mêmes de M. Caſſini ne le ſont pas, comme on l'a remarqué par les Obſervations faites depuis dix ans, & comme on pourra encore l'appercevoir dans cet Ouvrage même, où l'Auteur eſt obligé de les redreſſer. Mais du reſte on peut s'aſſurer que ces Ephémerides ſont auſſi parfaites, qu'elles puiſſent l'être dans le tems préſent; & que la Poſtérité ſeule pourra les perfectionner, par l'avantage qu'elle aura d'une plus grande ſuite d'Obſervations; avantage, que le tems ſeul peut donner.

ARTICLE VI.

HISTOIRE DES GUERRES ET des Négociations, qui précéderent le Traité de Westphalie sous le Régne de Loüis XIII. & le Ministere du Cardinal de Richelieu & du Cardinal Mazarin, composée sur les Mémoires du Comte d'Avaux Ambassadeur du Roi Très-Chrétien dans les Cours du Nord, en Allemagne, & en Hollande, & Plénipotentiaire au Traité de Munster. Par le P. Bougeant de la Compagnie de Jesus. A Paris chez Jean Mariette, ruë S. Jacques aux Colonnes d'Hercules, 1727. volume in 4°. pagg. 581. y compris la Table. Item deux volumes in 12.

LE tître de ce Livre en exprime parfaitement le partage & le plan, puisque les Guerres amenent les Négociations; d'où l'on voit éclorre la Paix plûtôt ou plus tard, suivant que la politique en avance ou en recule le succès.

Le but du P. *Bougeant*, en écrivant cette Histoire, a été de préparer les

Lecteurs à l'intelligence du Traité de Munster, & des grands ressorts de politique, qui en firent le dénoüement. Il commence dès sa Préface à donner en racourci une idée de ce fameux *Traité*, parce que c'est le point unique où se rapporte tout son Ouvrage. „ L'Hérésie, „ dit-il, „ avoit allumé „ le flambeau de la Guerre; mais bientôt l'intérêt politique prévalut sur „ celui de la Religion, & l'on vit les „ Protestans s'unir aux Catholiques, „ & les Catholiques combattre sous „ les enseignes des Protestans. La Suéde vouloit se faire un Établissement „ en Allemagne : l'Espagne redemandoit des Provinces que la révolution des Païs-Bas avoit soustraites „ à sa domination : la France vouloit „ mettre des bornes à l'énorme Puissance de la Maison d'Autrîche, & „ augmenter la sienne : les Princes & „ les États d'Allemagne défendoient „ la Liberté Germanique. Que d'obstacles ne falloit-il pas surmonter, „ pour concilier tant d'intérêts differens ? Le Médiateur lui-même emporté par le torrent fut obligé de „ prendre les armes. Chaque Parti

„ avoit des vûës générales opposées à „ celles des Ennemis ; & dans chaque „ Parti chacun avoit ses vûës particu„ lieres, souvent contraires à celles de „ ses propres Alliez. Les Princes inté„ ressez étoient trop puissans pour re„ cevoir la Loi de leurs Ennemis, & „ trop foibles pour la donner. Les „ Vainqueurs ne vouloient rien ceder „ de leurs Conquêtes : les Vaincus ne „ vouloient rien relâcher de leurs „ droits. Les plus ambitieux vouloient „ gagner au Traité : les plus modérez „ ne vouloient rien perdre : tous se „ flattoient, ou de s'assûrer par la Né„ gociation le fruit de leurs victoires, „ ou de réparer par leur habileté les „ bréches que la Guerre avoit faites à „ leurs États. Ces difficultez qui sont „ communes à tous les Traitez, pa„ roissoient insurmontables dans ce„ lui-ci par leur multiplicité. Il y avoit „ peu de Princes qui n'y eussent quel„ que intérêt à ménager. Il falloit, „ pour ainsi dire, changer la face de „ toute l'Europe, étendre ou resserrer „ les limites des Empires, & faire pas„ ser de grandes Provinces sous une „ Domination étrangere. “

Janvier 1728.

Plus ces obſtacles étoient grands, plus on voit que le Traité de Munſter fut le fruit d'un travail infini, & d'une prudence conſommée. C'eſt donc pour mettre les Lecteurs au fait de cet important Ouvrage, que le P. *Bougeant* reprend les choſes dès leur ſource. Il remonte juſqu'à l'origine d'une Guerre, qui par Contagion devint preſque univerſelle. Il en expoſe les motifs, les progrès, & les viciſſitudes, comme pour ſervir d'Hiſtoire préliminaire à celle du Traité de Weſtphalie. C'eſt à proprement parler l'expoſition du ſujet, ainſi que dans les Piéces de Théatre, ſans quoi l'on ne pourroit entendre ni l'intrigue, ni le dénouëment.

C'étoit-là un vaſte champ pour l'Hiſtorien. Mais il falloit uſer de diſcernement. L'Auteur n'a pas cru devoir laiſſer perdre de vûë l'objet principal: il lui auroit beaucoup moins coûté de s'étendre, & de profiter des nombreux Epiſodes que lui fourniſſoit ſon ample matiere. Il a mieux aimé ſe reſſerrer, & ne développer les plus grands évenemens, qu'autant qu'il leur a trouvé de rapport à ſon

but. Il a donc ſuivi la maxime d'Horace qui ne regarde pas moins l'Hiſtorien que le Poëte : *Semper ad eventum feſtinat.*

Il a partagé ſon Ouvrage en huit Livres. Les trois premiers ne ſont preſque compoſez que de faits déja connus. Mais ces faits ſont choiſis, abrégez, & mis dans un nouveau jour. Ce ſont les Guerres & les affaires générales de l'Europe. Dans les cinq autres on voit des détails de Négociations, qui n'avoient point encore paru, & dont l'enchaînement diſpoſe peu à peu au célébre *Traité*. Ces détails ſont tirez des Mémoires du Comte d'Avaux, avant qu'on en eût imprimé une partie en Hollande. Feu M. le Premier Préſident *de Meſme*, les ayant recüeillis avec ſoin, propoſa au P. *Bougeant* de les mettre en œuvre; & c'eſt le principal fonds, ſur lequel l'Auteur a travaillé ce volume, & la ſuite qu'il annonce au Public.

Nous nous arrêterons peu au premier Livre. Il fait voir toute l'Allemagne en proye aux fureurs du Lutheraniſme. Il décrit les progrès de ces troubles funeſtes qui ſe communi-

quent insensiblement aux États voisins, sous Charles-Quint, Ferdinand I. Maximilien II. l'Empereur Mathias, & Ferdinand II. On y voit entre autres évenemens la révolte des Protestans de Bohême; Epoque fatale d'une Guerre de trente années, qu'une Négociation de dix ans put à peine terminer.

Le Livre second présente un autre spectacle. „ La Guerre, „ dit l'Auteur, „ ne finit dans la Bohême, que pour „ passer en d'autres États, avec tous „ les desordres qui l'accompagnent; „ & sur ce nouveau Théatre, on vit de „ nouveaux Acteurs se signaler, les „ uns par leurs Victoires, les autres „ dans leurs défaites. " Cette Scéne est, comme on voit, le malheur de Frideric Electeur Palatin, & toutes ses suites. La discorde passa d'Allemagne en Italie; ce qui donne lieu d'exposer la Guerre de Mantouë.

Le troisiéme Livre ramene le Lecteur dans l'Allemagne, où le fameux *Edit de la Restitution des Biens Ecclesiastiques* porté par Ferdinand II. causa de nouveaux mouvemens, que ce Prince auroit étouffez, " si la for-

„ tune laſſe de ſervir ſes vaſtes deſ-
„ ſeins, ou plûtôt ſi la Providence,
„ par un jugement ſecret dont il faut
„ adorer la profondeur, n'avoit alors
„ ſuſcité le plus redoutable Ennemi,
„ que l'Empire eût jamais eu, dans la
„ perſonne de Guſtave Adolphe Roi
„ de Suéde.

Ce rapide Conquérant, qui penſa rendre l'Allemagne toute Suédoiſe, & qui porta les plus funeſtes coups à la Puiſſance de la Maiſon d'Autrîche, occupe par ſes Exploits tout le reſte de ce Livre. On y explique les diſpoſitions des Provinces-Unies, celle de l'Angleterre, & ſur tout celles de la France à l'égard de Guſtave. On y remarque une faute conſidérable du Comte de Tilly, ou plûtôt de la Cour de Vienne : ce fut d'attaquer l'Electeur de Saxe, & de l'obliger par-là malgré lui-même, à ſe jetter entre les bras du Roi de Suéde : faute qui procura aux Suédois un Allié, dont la puiſſance & l'autorité donna un grand relief à leur Parti.

On y découvre la politique du Cardinal de Richelieu, dont le but étoit d'humilier la Maiſon d'Autrîche. Les

profondes vûës de ce Miniſtre n'y paroiſſent encore que dans une eſpece de lointain. Mais bien-tôt on les verra ſe débroüiller, s'étendre, & former un des plus hardis projets, que l'eſprit humain pût concevoir dans les conjonctures, où l'Europe ſe trouvoit alors. On voit enfin s'évanoüir la Confédération des Princes Proteſtans par la Paix de Prague, & les Affaires de la Suéde preſque deſeſperées. Ce fut alors que la France, qui n'avoit point encore paru à découvert dans ces broüilleries, crut pouvoir lever le maſque, & attaquer de front la Maiſon d'Autriche, ſans s'expoſer à paſſer pour ennemie de la Religion. Voilà ce qui ſauva l'Union Proteſtante & la Suéde, lorſque l'une & l'autre étoit ſur le point d'expirer en Allemagne; & c'eſt ce qu'on développe dans le Livre ſuivant.

La France juſqu'alors avoit gardé des meſures, en donnant ſous main aux Suédois aſſez de Secours pour abaiſſer la Maiſon d'Autriche, & trop peú pour la mettre en état d'exterminer la Religion Catholique. Mais les choſes étant changées, la Cour chan-

gea de conduite, & le Cardinal de Richelieu ne balança pas à faire éclorre ses immenses projets. » Aprés avoir » étendu les Frontieres du Royaume » dans les Païs-Bas, autant qu'il se» roit possible, il vouloit acquérir à la » France l'Alsace & Philisbourg, pour » enfermer la Lorraine, pour opposer » de ce côté-là une barriere à l'Empi» re, & pour avoir une entrée libre » en Allemagne. Pignerol, dont les » François étoient alors en possession, » leur ouvroit un passage en Italie. Il » ne manquoit plus, pour assurer tou» tes les extrémitez de la France, que » de chasser les Espagnols au-delà des » Pyrenées; Barriere que la Nature » semble avoir elle-même placée en» tre les deux Royaumes : & c'est » ce qu'il entreprit de faire dans la » suite par la Conquête du Roussil» lon. Telles étoient les vûës de ce » Grand homme ; & s'il n'eut pas » le bonheur ou le tems de les exé» cuter, il eut du moins la gloire d'a» voir le premier tracé le plan de la » Monarchie Françoise, telle qu'elle » subsiste aujourd'hui, après avoir » reçû tant d'accroissement par les

„ Conquêtes de Loüis le Grand. "

Pour ſuivre le fil de ces grands deſſeins, le P. *Bougeant* détaille les opérations de la France aves les États Proteſtans d'Allemagne, pour avoir l'Alſace, & avec les Provinces-Unies pour faire une diverſion en Flandre. Il fait une peinture de l'État où étoient alors l'Eſpagne & la France. A cette vûë on ne put ſe défendre d'être étonné de la hardieſſe du Cardinal de Richelieu, qui connoiſſoit parfaitement l'inégalité des deux Puiſſances qu'il alloit commettre. " Mais ce vaſte & „ ſublime génie voyoit des reſſorts, „ des moyens, & des reſſources inconnuës à tous les autres. Ce Miniſtre, „ le premier qui ait connu & ſçû déployer les grandes forces du Royaume, commença dès-lors à faire ces „ grands Armemens, qui ont depuis „ rendu la France redoutable elle ſeule à toute l'Europe. On vit dans ce „ Royaume ce qu'on n'y avoit encore jamais vû, pluſieurs Armées à la „ fois porter la Guerre en Flandre, en „ Lorraine, en Allemagne, en Italie, „ en Eſpagne, ſur l'Océan, & ſur la „ Mediterranée. "

Après ces préparatifs de Guerre, le Ministre employa le Comte d'Avaux à détourner de la Suéde les armes de la Pologne. Comme c'est-là qu'on voit paroître pour la premiere fois un homme, qui doit être un des principaux Acteurs; le P. *Bougeant* prend cette occasion de peindre ce célebre Négociateur. Il le loüe sans le flater, & il ajoûte que le récit de ses Négociations le fera mieux connoître, que toutes les couleurs dont on pourroit orner son portrait. On en est convaincu par cette premiere affaire que le Comte mania au sujet de l'Allemagne. L'Auteur fait ensuite agir les François dans les Païs-Bas, dans la Valteline, & dans le Milanois. Quoique les premiers succès ne répondissent pas tout-à-fait aux grandes espérances du Cardinal; comme la Guerre le rendoit nécessaire à son Maître, le Pape Urbain VIII. avoit beau prêcher la Paix, le Ministre n'en vouloit point; & l'issuë montra que tout ce qu'il fit pour la reculer par intérêt ou par haîne, produisit enfin le bien de l'État, pour lequel ses vertus & ses vices agissoient toûjours de concert.

Janvier 1728.

La Maiſon d'Autriche étoit encore moins portée à la Paix : mais les deux Parties affectoient de cacher, avec ſoin, cette odieuſe diſpoſition, dont ils s'accuſoient mutuellement aux yeux de toute l'Europe, qui ne ſçavoit à qui s'en prendre. Voilà le nœud ſecret d'une des plus grandes intrigues, qu'ayent jamais formé des Têtes politiques. Il ſeroit long d'expliquer avec l'Auteur la complication d'intérêts, qui cauſoit cet éloignement réciproque pour la Paix, & les reſſorts qu'on fit joüer de part & d'autre, pour paroître la ſouhaiter, lors même qu'on s'efforçoit de la reculer avec toute l'adreſſe poſſible. L'Auteur ſuit, ſans perdre ſon fil, cet étonnant Labyrinthe, dont nous n'en pouvons qu'à peine indiquer quelque détours dans un Extrait. Car il n'en eſt pas des Négociations comme des Guerres : celles-ci fourniſſent des faits ſimples, qui peuvent être enviſagez d'un coup d'œil, & peints d'un ſeul Trait. Mais celles-là offrent à la fois tant de menus détails, tant d'opérations multipliées, tant de faces différentes du même objet, & des objets ſi fins & ſi déliez, qu'on ne ſçauroit en retrancher la

moindre partie, ſans ſe mettre en danger de tout confondre, & de ne rien éclaircir. C'eſt une vraye anatomie en fait d'Hiſtoire. Nous ne ferons donc que laiſſer entrevoir quelques unes des principales roües de cette Machine politique, qui cauſa des mouvemens ſi étranges dans l'Europe.

En conſéquence des empreſſemens du Pape, on fit ou l'on parut faire quelques pas vers la Paix: on ſe trouva même, on ne ſçait comment, avancé un peu plus qu'on n'auroit voulu. Mais enfin le Congrès indiqué à Cologne n'eut point de lieu. La Maiſon d'Autriche n'avoit pour but que de diviſer les Alliez. Elle ſe replioit en cent manieres pour en venir à bout; & la France n'étoit pas moins ſouple à éluder les artifices des Impériaux, ni moins attentive à lier de plus en plus ſes inérêts avec ceux de la Suéde & des Confédérez. Ces ſortes de Luttes ſecrettes font la deſtinée des Etats. Mais ce qui eſt humiliant pour les choſes humaines, c'eſt que dans la ſuite tous ces grands efforts ne ſervent que d'amuſemens à la Poſtérité.

Durant les lenteurs affectées des

deux Partis, la Guerre recommençoit avec différens ſuccès; &, pour le dire avec l'Auteur, " on négocioit » comme ſi l'on n'avoit point voulu de » guerre; & cependant la guerre continuoit, comme ſi l'on n'avoit point » voulu de paix ». Trois ans ſe paſſerent dans ces alternatives; & comme la politique de la France étoit de s'unir inſéparablement avec la Suéde, pour faire de concert la guerre ou la paix, ſelon les conjonctures, le Comte d'*Avaux* termina cette grande affaire à Hambourg. C'eſt-là qu'on voit ce Négociateur aux priſes avec *Salvius* Ambaſſadeur de Suéde, comme deux joüeurs uniquement occupez à ſe diſputer les moindres avantages. Le Traité fut enfin conclu pour trois ans. L'Auteur le rapporte tout au long, auſſi-bien que les autres qui ſe trouvent ſur ſa route. Tel eſt à peu-près le plan des quatre premiers Livres.

Au cinquiéme, les faits de guerre deviennent une matiere moins abondante; tandis qu'au contraire les Négociations ſe multiplient, ſur tout à meſure qu'on avance vers le terme, à ſçavoir *le Traité* de Munſter. Diffé-

rens Acteurs se présentent. Charles Premier, Roi d'Angleterre, honteux de n'avoir point encore paru sur le Théatre de la guerre ou de l'intrigue, tandis que chaque État vouloit y joüer un rôle, se résolut enfin, malgré les terribles affaires qu'on lui préparoit dans son Royaume, à prendre le parti de la Négotiation en faveur de l'Electeur Palatin : mais ses tentatives ou feintes ou réelles, n'aboutirent à rien. Il n'eut que l'avantage de tenir le dé durant quelque tems, c'est-à-dire, d'amuser tous les Partis, & d'en être amusé. Un second Acteur, ce fut le Prince Ragotski : il avoit dessein de s'unir aux deux Couronnes de France & de Suéde. La chose ne réussit pas d'abord, mais elle se renoüa dans la suite; & ce Prince eut part au Traité Général. Le Landgrave de Hesse traita aussi avec la France, tandis que d'autres prenoient le parti de la Neutralité, & se détachoient de l'Empereur : Episode très-chagrinant pour la Maison d'Autriche : aussi employa-t-elle tout ce que la Politique peut suggérer de souplesse & d'artifice, pour rompre l'union des deux Couronnes;

mais ce fut inutilement. On commença sérieusement à Hambourg les Conférences pour le Traité préliminaire. Cette seule opération est la matiere principale du reste de l'Ouvrage. Ce fut en effet une source de difficultez si féconde, que la Négociation sembloit devoir échoüer à chaque instant. A peine avoit-on fait un pas, qu'on voyoit renaître une foule d'obstacles plus insurmontables, que ceux qu'on avoit déja tâché de vaincre. Les contestations roulerent principalement sur le jour du Congrès, puis sur les Sauf-conduits; Article épineux, dont on eut beaucoup de peine à se débarasser; enfin sur le lieu-même des Conférences; autre source de querelles qui ne finissoient point.

Un Article des plus considérables, ce fut de déterminer si l'on se contenteroit d'une trêve, comme le Pape le proposoit, ou si l'on iroit jusqu'à conclurre la paix. Grotius vint à Paris de la part des Suédois, pour proposer ses conditions. Mais on ne s'occupa qu'à le chagriner, & la décision fut renvoyée à Hambourg, où l'on travailloit beaucoup pour avancer peu. Car telle étoit la politique des deux Partis.

Plus les Négociations étoient vives, plus la guerre le devenoit aussi ; & ce n'est pas un spectacle indifférent aujourd'hui qu'on a la clef de ce Dédale ; que la vûë de tant de mouvemens, qui tous influoient les uns dans les autres, pour changer ou pour fixer les dispositions des esprits. En effet, les bons & les mauvais succès donnoient diverses faces à la Négociation ; & chaque Négociateur, en vrai Caméléon, coloroit différemment ses demandes & ses refus.

La grande affaire du Cardinal de Richelieu étoit de renouveller & de cimenter l'Alliance avec la Suéde ; affaire qu'il avoit beaucoup plus à cœur que la paix, par les vûës dont nous avons déja parlé, & dont l'effet fut si utile à la France. « On n'oublia rien, » dit l'Auteur, pour la faire réussir ; » & on y verra le Comte d'*Avaux* » employer tour à tour l'adresse, la » patience, la hauteur même, & tout » ce que la prudence humaine peut » imaginer de plus subtil, pour con» duire une affaire si délicate ».

Cette intrigue, qui est détaillée dans le VI. Livre, ne pouvant être abré-

gée en peu de mots; nous sommes contraints de nous borner à dire que le Comte d'*Avaux* qui avoit affaire à *Salvius*, c'est-à-dire, à un autre lui-même, sçut si-bien se plier & se replier, que, sans presque rien accorder aux Suédois de ce qu'ils demandoient, il vint à bout d'obtenir ce que la France souhaitoit passionnément. Le Traité fut donc conclu le 30. Juin 1641. & resserra tellement l'union entre les deux Couronnes, que rien ne paroissoit capable de la dissoudre.

Il ne restoit plus qu'à achever le Traité Préliminaire de la Paix. Les divers mouvemens de l'Europe, & sur tout la perte de la Catalogne & du Portugal que firent les Espagnols cette même année, avancerent fort ce Traité en faveur des Ennemis de la Maison d'Autriche. C'est dans le septiéme Livre qu'on expose au long cette grande affaire. On la termina enfin, après mille embarras sur mille choses qu'on appelleroit bagatelles, en toute autre matiere que celle où il s'agit d'interêt d'Etat. Ce Traité sembloit avancer la paix à la satisfaction des Suédois, qui seuls la souhaitoient de bonne foi.

d'*Avaux* eut même lieu de ne s'en pas repentir, quoique le torrent de la Négociation l'eût emporté un peu plus loin qu'il n'auroit voulu, en précipitant les premieres démarches vers la Paix. Mais il étoit eſſentiel de perſuader à l'Europe que la France ne s'y oppoſoit pas; & la concluſion du Traité Préliminaire produiſit ce bon effet. A l'égard de l'Empereur, il montra bien qu'il n'avoit pas agi ſincerement, puiſqu'il diſgracia ſon Ambaſſadeur *Lutzau*, & qu'il eut tant de peine à donner une ratification en bonne forme.

La mort du Cardinal de Richelieu ſembloit devoir changer tout le Syſtême de la Négociation: mais le Cardinal Mazarin qui lui ſucceda, ayant ſuivi le plan qu'il trouva tout dreſſé, prit les mêmes allures, & eut le bonheur de réuſſir. La mort de Loüis XIII. ne cauſa pas plus de changement dans les affaires. Ainſi tout alla à l'ordinaire. Munſter & Oſnabrug furent les Villes aſſignées pour le Congrès. Pluſieurs Plenipotentiaires s'y rendirent des premiers: mais le Comte d'*Avaux* & M. *Servien* que la Cour de France nomma pour les ſiens, eurent ordre

d'aller auparavant à la Haye, & de s'assurer des Provinces-Unies. C'étoit un coup d Etat. Il est incroyable combien il fût difficile de gagner cette République, & combien il en coûta aux Plénipotentiaires François, pour la lier aux intérêts de la France de la maniere qu'on le souhaitoit.

La broüillerie des Suedois avec le Roi de Dannemarck, Médiateur de la Paix Générale, fut encore un contretems, qui causa bien de l'inquiétude à la France: mais enfin on eut lieu de se rassurer de ce côté-là. A l'égard de la Hollande, comme elle rapportoit tout à ses interêts, voulant conserver ses Conquêtes, sans vouloir souffrir que la France gardât les siennes; tout ce qu'on put faire, ce fut de ne pas l'avoir pour ennemie, & de terminer avec elle un Traité particulier après beaucoup de chicanes. Le Comte d'*Avaux* finit les Conférences de la Haye par un Discours très-éloquent, où il déploya hardiment le zéle, qui l'animoit toûjours en faveur des Catholiques. Mais cette démarche fut mal reçûë dans une République naissante, & infiniment délicate sur l'Article. Le

P. *Bougeant* fait obſerver par tout le zéle de M. d'*Avaux*; choſe ſi loüable dans un Négociateur, & qui lui réuſſit preſque toûjours: puis, aprés quelques événemens, il le fait enfin arriver à Munſter, au mois de Mars de l'an 1644. auſſi-bien que le Nonce, qu'on attendoit avec impatience. L'arrivée du Prélat penſa cauſer quelque démêlé entre les Eſpagnols & les François au ſujet du Pas. Mais Monſieur d'*Avaux* l'emporta par ſa fermeté. On régla tout le reſte du Cérémonial pour les Conférences, & tout ſe trouva préparé pour l'ouverture de cette grande Négociation : matiere importante, que l'Auteur doit donner dans peu au Public à la ſuite de cet Ouvrage. Nous n'ajoûterons rien au ſuffrage que le Public a déja donné à la plûme du Pere *Bougeant*, & à ſon talent d'écrire l'Hiſtoire d'une maniere fine & judicieuſe.

ARTICLE VII.

THEAGENES ET CHARIclée Histoire Ethiopique, traduite du Grec d'Heliodore, 2. Tomes in 12. le premier 327. pagg. le second 287. A Amsterdam chez Herman Wytwerf; c'est-à-dire, à Paris chez Briasson, ruë S. Jacques à la Science. 1727.

LEs Amours de Theagènes & de Chariclée sont un de ces Ouvrages qu'on doit regarder, pour ainsi parler, comme les Peres d'une nombreuse Postérité, & qui, par ce tître seul, sont respectables. En effet, si ce n'est pas le premier Roman, au moins est-ce le plus parfait de l'Antiquité, & celui qu'ont pris pour modéle, tous ceux qui se sont mêlez d'écrire en ce genre. C'est l'Homere des Romans, dit M. Huet. La premiere Edition parut à Bâle en 1534. Elle est devenuë fort rare. On en a fait depuis diverses Traductions; à sçavoir, deux Latines peu estimées, plusieurs dans presque toutes les Langues Vul-

gaires, & quatre en François; ſi pourtant on peut appeller Traduction quelques morceaux verſifiez par Octavien de Saint Gelais. Cet Octavien étoit pere du Poëte de ce nom & Evêque d'Angoulême; comme s'il eût été dit que ce Roman devoit abſolument occuper le loiſir & la plume de deux Prélats. Si on compte pour Traduction les morceaux qu'on vient de dire, la Traduction moderne ſera la cinquiéme que nous ayons. Des Françoiſes qui la précedent, la plus eſtimable eſt ſans contredit celle d'Amyot. C'eſt l'heureuſe deſtinée de ce Traducteur. Il eſt dangereux de travailler après lui; & même aujourd'hui, comme il paroît par plus d'un exemple, le nouveau Traducteur l'a ſenti. " Ce n'eſt pas, » dit-il, " ſans » quelque eſpece de pudeur, que j'o- » ſe lutter contre ce Grand homme. » Mais dans la réſolution où je ſuis » de publier une Traduction des meil- » leurs Romanciers Grecs, j'ai cru » devoir commencer par celui au- » quel les Sçavans ont toûjours don- » né la préférence ».

Il ajoûte que bien qu'il ne ſe ſoit

pas attaché à copier ſcrupuleuſement tous les mots du Texte, ſa Traduction eſt aſſez fidéle pour être appellée Litterale; qu'il a ſuivi l'œconomie des faits qui lui a paru admirable; & que s'il s'en eſt un peu écarté en quelques endroits, c'eſt uniquement parce qu'ils lui ont ſemblé trop peu conformes à nos mœurs & à notre façon de penſer. « Par exemple, » continuë-il, « je me ſuis » contenté de faire donner des ſignes » équivoques à ce mot, qu'Heliodore fait parler, & j'ai ſupprimé le » ſoufflet que Theagènes donne à » Chariclée devant la Ville de Memphis. J'ai retranché quelques ſonges, quelques Oracles un peu fréquens. J'ai abrégé quelques deſcriptions trop détaillées, & qui devenoient puériles; quelques Epiſodes, qui ne ſont encore que trop » longs & trop peu intéreſſans ».

Sans ſe donner la peine de la confrontation, on peut s'en rapporter au Traducteur ſur tous ces changemens; puiſqu'il aſſure non ſeulement qu'il les a faits, mais qu'il a dû les faire. Il n'y a qu'une petite difficulté, qui

ne doit pas arrêter le Lecteur. C'eſt que ce malheureux ſoufflet ſupprimé par la Préface, s'eſt gliſſé tout au long dans la page 54. du Tome ſecond, apparemment par une mépriſe de l'Imprimeur, qui n'a pas fait attention que le ſoufflet étoit ſupprimé. Car pour le mort, quoiqu'une Magicienne l'oblige par des évocations *à ſe lever debout & à lui répondre*; il eſt pourtant vrai qu'on ne fait mention que d'un ſigne de tête, & qu'on ne dit point qu'il ait parlé.

A l'égard de l'Original Grec, on convient aſſez, malgré quelques Opposans, qu'il eſt d'Heliodore Evêque de Tricca en Theſſalie, ſous l'Empire d'Arcadius & d'Honorius. Il y a lieu de croire que ce fût un amuſement de ſa jeuneſſe, & non pas un fruit Epiſcopal, comme l'a voulu M. Ménage, par le goût bizarre qu'il avoit de juſtifier ſur un pareil exemple, les plumes Eccléſiaſtiques un peu galantes. Sur ce pied-là, M. Ménage auroit été bien fâché qu'on eût démenti l'Hiſtoriette de Nicéphore, comme le fait le Traducteur avec M. de Valois, & les PP. Petau & Vavaſſeur. « On «

» prétend qu'un Synode craignant
» que les Amours de Theagènes &
» de Chariclée ne corrompissent les
» jeunes personnes, & n'allumassent
» dans leurs cœurs une flamme dan-
» gereuse & difficile à éteindre ; or-
» donna à Heliodore de jetter lui-mê-
» me son Ouvrage au feu, ou de re-
» noncer à l'Episcopat : cruelles ex-
» trémitez pour un homme *qui aime*
» *sa profession ; mais qui connoit le*
» *prix d'un bon Livre !* Heureusement
» pour Heliodore, il ne s'est jamais
» trouvé dans cet embarras ; & c'est
» une fable de Nicéphore, laquelle
» ne merite aucune créance ».

Pour dire un mot de ce Roman célébre, les Connoisseurs ont observé que sa disposition est celle d'un vrai Poëme ; & qu'il n'y a pas moins d'art dans l'invention, l'ordre, le tour & l'arrangement, que s'il étoit sorti des mains d'un grand Poëte. Le début est, sans difficulté, ce qu'il y a de plus frappant. La scéne s'ouvre brusquement, & présente un spectacle tout-à-fait singulier. On voit une Mer avec un reste d'agitation, après une horrible tempête. Le jour repa-

roît, & la ſerenité revient. Mais ſur le rivage quels objets! Un Vaiſſeaux abandonne, la terre couverte de morts & de mourans; des coupes, des poignards, des couronnes de fleurs, des fléches; & tous les débris d'un feſtin enſanglanté par un vrai combat de Lapithes. C'eſt parmi ces horreurs qu'on place Theagènes & Chariclée; ſources fécondes d'aventures à développer.

Il n'eſt pas douteux que l'Auteur du Telemaque, qui ſçavoit imiter les beautez anciennes d'une façon toute neuve, n'ait pris de-là l'idée de ſon début. Cette Mer agitée, ce naufrage, ces mats flotans, ce vieillard & ce jeune homme, qui nagent pour gagner l'Iſle de Calipſo, la ſituation de cette Déeſſe entre l'eſpoir & la crainte; tout en un mot fait ſentir qu'Heliodore a donné lieu à cette idée quoique différente. Nous aurions beaucoup moins de Romans mauvais de toutes les manieres, ſi on pouvoit contraindre les Auteurs, à en faire d'auſſi bons que Theagènes & Telemaque, ou à ne ſe point mêler de ce métier pernicieux. La nou-

velle Traduction eſt dediée à M. de Fontenelle.

ARTICLE VIII.

SELECTÆ È PROFANIS HISToriæ: *c'eſt-à-dire: Hiſtoires choiſies tirées des Auteurs Profanes, auſquelles on a mêlé diverſes maximes de Morale tirées des mêmes Auteurs: Ouvrage diviſé en deux Parties, qui compoſent un petit in* 12. *La premiere contient* 264 *pages: la ſeconde* 231. *ſans la Préface qui en renferme* 24. *A Paris, chez Jacques Etienne, ruë S. Jacques à la Vertu* 1727. *avec Approbation & Privilége du Roi.*

L'Auteur de cet Ouvrage en avoit déja donné ci devant un autre dans le même goût. Le nouveau ne differe de l'ancien, qu'en ce que les exemples qu'on y propoſe, ſont tirez des Hiſtoriens Profanes: au lieu que ceux du premier, n'étoient pris que de l'Ancien Teſtament. L'accueïl que le Public a fait au premier, eſt ce qui a engagé l'Auteur à lui préſenter en-

core le second, qui fait le sujet du présent Extrait.

Cet Auteur, très-loüable dans le motif qui lui fait employer ses veilles à l'instruction de la Jeunesse, a consideré qu'il y avoit dans les Historiens Profanes, une infinité de traits tout à-fait propres à inspirer aux enfans l'amour & l'estime de la vertu ; qu'on ne pouvoit trop tôt les leur mettre devant les yeux ; & que pour ne pas reculer une instruction si utile, jusqu'au tems qu'ils pourroient être en état d'entendre facilement par eux mêmes les Auteurs Latins, il étoit à propos de faire un Recuëil & un choix particulier de tous ces traits differens, & de le leur présenter d'une maniere qui fût à leur portée.

C'est pour cela, que quoique les exemples qu'on employe dans ce Recuëil soient les mêmes pour le fonds, que dans les Historiens d'où il les a tirez, il s'y trouve cependant quelque difference dans la maniere de les exposer.

On ne sera pas surpris que l'Auteur se soit prescrit sur cela une méthode

particuliere, quand on fera attention au but principal qu'il ſe propoſe, & qui eſt de rendre ſon travail utile pour les enfans ſur tout, & pour ceux qui commencent à apprendre la Langue Latine,

Ceux qui ſont plus avancez dans l'étude de cette Langue, ſe trouvent en état de parvenir par eux-mêmes à l'intelligence des Auteurs Latins, ſans s'étonner des difficultez qui peuvent s'y rencontrer. Mais il n'en eſt pas de même des Commençans, à qui il eſt à propos d'applanir le chemin, où on les fait marcher. On rencontre quelquefois dans les meilleurs Auteurs Latins des penſées ou obſcures ou trop ſubtiles : il s'y trouve des expreſſions trop relevées, trop recherchées, & fort au-deſſus de la capacité ordinaire des enfans; le tour même de la phraſe Latine a une ſorte de dérangement, qui fait à la vérité une beauté dans cette Langue, mais une beauté plus propre à dérouter les enfans dans leur lecture, qu'à leur inſpirer un goût, dont ils ne ſont point encore capables. Pour obvier à ces inconvéniens, l'Auteur du Recueïl

a cru devoir ſupprimer & retrancher, dans les exemples qu'il a choiſis, ce qui s'y trouvoit de penſées, dont l'obſcurité & l'élevation ne pouvoit ſervir qu'à embarraſſer les enfans. C'eſt dans le même eſprit, qu'aux expreſſions, qui pouvoient avoir quelque choſe de trop fin & de trop relevé, il en a ſubſtitué de plus communes & de plus intelligibles; & qu'il a réduit le tour de la phraſe à une conſtruction, moins élégante à la vérité, qu'elle n'eſt dans les Originaux Latins, mais plus naturelle & plus proportionnée à la foibleſſe des Commençans, & par conſéquent plus commode & plus utile pour eux. Tel eſt le deſſein qu'il s'eſt propoſé pour la forme de l'Ouvrage. Voici ce qui en fait la matiere.

Comme l'Auteur a cru néceſſaire de mêler les préceptes avec les exemples, ſelon que l'a fait Ciceron, il lui a paru qu'il ne pouvoit mieux faire, que de ſuivre dans l'ordre des Matieres, le plan que s'eſt fait Ciceron lui-même dans ſon premier Livre des *Offices* ou des *Devoirs*, & de rappeller à certains Chefs des maximes &

des faits si diversifiez, qu'il eût été difficile de les retenir sans le secours de cette méthode. Et comme Ciceron rapporte tout ce qu'il doit traiter, à la Prudence, la Justice, la Force, & la Tempérence; l'Auteur du Recuëil s'est arrêté à cette division, en distribuant en quatre Livres, ce qu'il avoit à dire sur ces quatre vertus. Il a de plus mis à la tête de tout l'Ouvrage, un premier Livre fort court, concernant Dieu, la Religion & la Nature de l'homme; de sorte que tout l'Ouvrage est partagé en cinq Livres, & chaque Livre en divers Chapitres, qui ne sont pas tous de même étenduë; l'Auteur s'étant réglé à cet égard sur l'importance & la fécondité de chaque matiere qu'il traitoit. Il ne s'est point non plus gêné par une exactitude scrupuleuse & très inutile à répandre dans tous les Chapitres, un certain nombre d'exemples, ou une certaine mesure de Morale. Il y en a tel qui ne contient que de la Morale, & tel où il ne se trouve que des exemples, quoique plus ordinairement l'un & l'autre soient mêlez ensemble. Mais une

chose qui merite attention par rapport à ces Chapitres, c'est que ce qui en fait le titre, est le plus souvent une maxime aisée à retenir, & qu'il seroit à propos qu'on retînt; parce qu'elle renferme en peu de mots l'instruction principale, qui fait le sujet du Chapitre.

Les Maîtres trouveront dans cet Ouvrage, des matieres de toutes sortes, pour exercer leurs Ecoliers à la traduction : matieres d'autant plus propres pour eux, qu'on les a mises à leur portée; & qu'en même tems qu'elles servent à les perfectionner dans l'intelligence de la Langue Latine, elles peuvent encore contribuer à les former aux bonnes mœurs; de sorte que de quelque côté qu'on regarde cet Ouvrage, il faut convenir qu'il étoit difficile d'en faire un en ce genre qui fût plus utile pour l'instruction de la Jeunesse.

ARTICLE IX.

OBSERVATIONS SUR LES Eaux Minerales de Lannion, par L. P. Aubert D. L. C. D. J.

QUelques infirmitez & aſſez de loiſir m'ayant donné autrefois occaſion de lire preſque tous les Ouvrages qui ont été faits ſur les Eaux Minerales de France, & ſur leurs propriétez, je fis, avec ſurpriſe, cette réflexion, qu'à en juger par le ſilence des Auteurs, la Bretagne étoit la ſeule Province, qui ne fourniſſoit point aux Malades cette eſpéce de remede. La Providence m'ayant depuis tranſporté en Bretagne, & mis dans la néceſſité d'aller encore puiſer ma ſanté dans des Eaux Minerales, quelques perſonnes m'aſſurerent qu'il n'étoit point beſoin pour cela de ſortir de la Province, ni même de la traverſer.

Je ſçus en effet qu'il y avoit à Lannion une ſource d'Eaux Minerales, qui, quoiqu'inconnuë, même dans le Païs, n'en avoit pas moins de propriétez. M. Robeau premier Méde-

cin de la Marine à Brest & très habile homme me le confirma, & me détermina a y aller. Je fis le voyage en 1724, & pris les Eaux de Lannion avec tant de succès, qu'il est difficile de le concevoir : puisqu'y étant allé languissant, je m'en revins après 24. jours, avec des forces & une santé que je ne connoissois plus depuis plusieurs années.

Comme il est bon de rendre publiques les sources des biens, & qu'on ne sçauroit trop épargner aux malades les peines & les dépenses d'un grand voyage, j'ai crû que ce seroit leur rendre service que d'exposer ici en peu de mots & les expériences que j'ai faites, & les pensées que j'ai, 1°. sur la nature des Eaux de Lannion, 2°. sur les effets qu'elles produisent dans le corps humain : 3°. sur la maniere de les prendre utilement.

Lannion est une petite Ville à 3. lieuës de Treguier dans la partie la plus Septentrionale de la Basse-Bretagne : l'aspect de loin en est fort riant : elle a un petit Port où la Mer peut apporter deux fois le jour des Barques assez considérables, elle est située à

mi-côte, & l'air en eſt extrêmement ſain. Il y a beaucoup de Nobleſſe qui demeure dans le Païs.

C'eſt au milieu d'une Cour pavée, mais mal propre : tout proche un Quay large & beau, qu'une veine d'eau très-abondante a formé la Fontaine dont je veux parler. Elle paroît ancienne. Quatre groſſes pierres de taille lui donnent une forme quarrée d'environ 2. pieds en chaque ſens, & l'eau en a autant de hauteur. Le ſurplus de l'eau s'écoule par un canal ſouterrain, la négligence ou l'ignorance des voiſins, la laiſſe expoſée à tout ce qui peut ſalir une belle Fontaine, & la Ville n'a rien fait encore pour l'orner ni pour la garantir. Le ſeul M. de Mollandon Commiſſaire de la Marine, lui a fait faire un petit contour de muraille par conſidération pour quelques amis qui ont été boire de ces eaux.

Elles ſont d'une extrême tranſparence ; cependant le matin la ſurface de l'eau eſt couverte d'un crêpe ou d'une pellicule ferrugineuſe : mais au-deſſous, l'eau conſerve toûjours une parfaite limpidité. La fraîcheur

de la nuit empêchant les parties du fer de s'évaporer, elles restent à la surface de l'eau sans mouvement, & y forment cette pellicule. Quelques Malades affectent de la boire comme renfermant beaucoup de vertus, mais ils ne font pas attention que les parties du mineral dès-lors qu'elles ne sont plus parfaitement mêlées à l'eau ne sont qu'une substance morte & rampante sans activité & sans vertu. Cette eau tandis qu'on la boit ne laisse appercevoir aucune saveur, mais elle a un petit déboire ferrugineux & austere sans être desagréable. J'en ai fait évaporer plusieurs fois à feu lent, elle laisse au fond du vase très-peu de résidence, qui n'est que de la terre d'un roux obscur, mélée d'un sel assez peu différent du sel commun. Il faut que les parties du fer y soient extrêmement delicates & parfaitement liées avec les parties de l'eau, puisque celles-ci les enlevent presque toutes avec elles dans l'évaporation. Je dis presque toutes; car j'ai remarqué que parmi la terre & le sel qui restent après l'évaporation, quelques parties que j'ai soupçonnées être des parties de fer, s'attachoient à une lame de cou-

teau aimantée. Au reste, il n'y a rien dans les eaux de Lannion qui approche du vitriol, n'ayant jamais pû faire rougir le tournesol, comme font le vitriol & l'alun.

Les expériences avec la feüille de chêne & la noix de galle ont été faites avec succès. La feüille de chêne un peu macerée entre les doigts, a fait prendre une fort belle couleur de violet à un verre d'eau en peu de tems, & la valeur d'un demi gros de noix de galle a suffi pour donner un violet si foncé à 4. verres d'eau de suite, que l'eau en perdoit entierement sa transparence & ressembloit à de l'encre.

Il paroît par ces épreuves qu'on a faites plusieurs fois & avec assez de soin sur les eaux de Lannion, 1°. Qu'elles n'entraînent avec elles que très-peu de cette terre rousse qui se trouve dans les Minieres de fer qu'elles traversent, & qui n'a aucune proprieté : 2°. qu'elles n'ont qu'une très-petite quantité de sel qui approche assez pour le goût & pour quelques autres qualitez du sel marin : soit qu'elles l'ayent apporté de la Mer, soit qu'elles l'ayent dissous en traversant

les terres, ce qui eſt plus vraiſemblable : ce ſel n'eſt pas non plus capable d'opérer de grandes merveilles dans le corps humain. 3° Enfin, elles ſont impregnées de fer, & c'eſt ce metal auquel il faut attribuer tous les effets que les eaux ſont capables de produire. Les parties de ce métal doivent être beaucoup plus petites que celles de l'eau pour y nager comme elles font, pour en ſuivre tous les mouvemens & s'élever même avec elles dans l'air pendant l'évaporation, puiſqu'il n'en demeure point ou preſque point dans la réſidence, comme je l'ai remarqué.

Mais comment ces parties de fer agiſſent-elles dans le corps humain ? c'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de démontrer ; car qui eſt-ce qui peut entrer dans les myſteres de la nature, quand elle veut cacher ſes opérations par l'inacceſſible petiteſſe des agens qu'elle employe ? Voici cependant comme je conçois la choſe.

Il eſt, je penſe, aſſez certain dans la Phyſique par bien des expériences qu'on peut lire dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, que ce ne

ſont point les pluyes qui donnent l'origine aux Fontaines & aux Rivieres, quoiqu'elles contribuent en plus d'une maniere à les groſſir. Il reſte donc que ce ſoient des reſervoirs ſouterrains que la Mer remplit. Ces eaux échauffées par ce feu central dont l'exiſtence eſt ſi certaine, s'élevent ſans ceſſe en vapeurs vers la ſurface de la terre, dont la fraîcheur les condenſe comme le chapiteau d'un alembic, & les raſſemble ſous la forme de gouttes d'eau. Delà, coulant ſur des lits de terre glaiſe, ſur des couches de pierre, ou par des fentes de rocher, elles viennent aboutir à quelque endroit, & là elles forment les Fontaines que nous voyons. Ainſi, c'eſt la Mer qui fournit par des communications ſecrettes, de l'eau à ces reſervoirs ſouterrains. De ſorte qu'ils ne s'épuiſent jamais par les évaporations continuelles que la chaleur centrale produit ſur les eaux. J'ai dit que l'exiſtence de cette chaleur centrale étoit certaine, puiſque dès-lors qu'on pénétre au-delà de 400. pieds dans la terre, comme aux Mines d'or de la Hongrie, la chaleur va toûjours en croiſ-

ſant, & à 6. où 7. cents pieds elle devient inſupportable.

Si quelques ſources tariſſent dans les grandes ſechereſſes, ce n'eſt point qu'elles tirent leur origine des pluyes, mais ceſt qu'alors la ſurface de la Terre ſéche, échauffée & fenduë par les chaleurs, empêche les vapeurs de ſe condenſer & de ſe reſoudre en eau, en leur permettant de s'élever librement dans l'air, a peu près comme ſi le chapiteau d'un Alambic étoit fort échauffé & plein de crevaſſes, il ne raſſembleroit point en goutes les vapeurs des eaux qu'on diſtille.

Or tandis que les ſources, déja en petits ruiſſeaux coulent à peu de diſtance de la ſurface de la Terre ſur des plans inclinez, elles rencontrent dans leur chemin les différens mineraux qui s'y trouvent, & en prennent une eſpéce de teinture. Ainſi les eaux les plus pures ſont celles qui ont coulé ſur des lits de rocher ou ſur des terres glaiſes propres à contenir l'eau ſans ſe mêler avec elle. Il y a dans différens Païs, des fontaines dont les eaux ſont chargées de ſalpêtres, de ſels, de vit iols, de ſouffres, de diverſes parties métalli-

ques, d'aluns, de bitumes, &c. parce que toutes ces chosez se sont trouvées sur la route que tiennent ces sources sous la Terre, avant que de paroître à sa surface.

Supposons donc qu'il se rencontre une mine de fer qu'une source traverse, cette eau étant obligée de couler par mille petits labyrinthes autour des pierres de fer, les lave & en detache une poussiere de fer, d'une delicatesse telle qu'on ne peut l'exprimer. Ces petites parties de fer, quoique pesantes, suivent le courant de cette eau à cause de leur peu de poids à proportion de leur surface. Car on sçait en Géométrie que plus les corps sont petits, plus ils ont de surface en proportion, c'est pour cela qu'une motte de terre tombe très-vite, & que reduite en poussiére, elle vole dans l'air sous la forme d'Atomes. Les parties du fer se mêlent donc ainsi à l'eau d'une source, leur extrême petitesse & peut-être leur poli n'en altere point sensiblement la transparence. Cependant à la longue, les vases où cette eau séjourne & les canaux par où elle passe, contractent une couleur de roüille & une petite crou-

te que les parties du fer forment en tombant au fond & en perdant leur mouvement. C'eſt pour cela qu'il eſt plus à propos de boire ces eaux à la fontaine même, & que gardées ou tranſportées au loin, elles perdent leur activité.

Il pourroit fort bien ſe faire que les eaux de ces réſervoirs ſouterrains dont j'ay parlé, n'étant encore que des vapeurs qui s'élevent au travers des terres, s'uniſſent dès-lors avec les parties des mineraux qu'elles rencontrent dans leur ſublimation; & dans ce cas, leur union ſeroit encore plus intime & les parties de ces mineraux plus delicates.

Ces eaux donc chargées de parties de fer, ne ſont pas plûtôt tombées dans l'eſtomach, que la chaleur leur donne une nouvelle impreſſion de mouvement. Comme l'eſtomach eſt alors vuide d'alimens groſſiers, car on les boit à jeun, elle lavent, nettoyent, ſavonnent les membranes de ce viſure, elles inciſent & attenuënt les glaires & les mucilages ſuperflus qui s'y rencontrent, & rendent bien-tôt aux fibres de cette partie, le reſſort & la liberté ſi neceſſaire pour une bonne digeſtion.

Aussi donnent elles de l'appetit. Ainsi c'est dans l'estomach que ces eaux minerales portent d'abord le remede, & souvent c'en est assez pour guerir bien des maladies, c'est-à-dire presque toutes celles qui attaquent l'estomach comme les foiblesses. Les indigestions, les vomissemens, le hocquet, & quelquefois les vertiges & les vapeurs qui ont, comme quelques Médecins l'ont rémarqué, leur siege ou plûtôt leur origine dans l'orifice superieur de l'estomach.

Mais si on veut suivre les eaux dans les autres voyes du corps humain, il est naturel de penser que mêlées au sang, elles en parcourent avec lui tous ses vaisseaux. Elles montent par exemple au cerveau par la branche ascendente de l'aorte, & c'est la leur principale route ; parce qu'ayant avec elles des parties de fer qui ont beaucoup de mouvemens, elles doivent suivre le plus qu'il est possible, la ligne droite. Elles entrent dans les ramifications infinies, dans lesquelles se divise & se subdivise l'artere carotide ; & comme c'est dans ces vaisseaux que se forment les obstructions les plus dangereuses, les

eaux à l'aide des parties de fer les debarrassent, levent les obstacles qui rétardoient les liqueurs & les empêchoient de circuler, rendent au sang & à la limphe les passages libres, & degagent par là le Systême des nerfs de la Domination d'une pituite paresseuse.

En effet, ce que le sang tout seul n'est pas capable de faire, il l'éxecute avec le secours des parties de fer pesantes & agitées. C'est ainsi qu'une riviere qui charrie des poutres, des batteaux ou des glaçons, renversera des ponts & rompra des digues, ce qu'elle n'auroit pû faire toute seule. C'est par la même raison apparemment que l'on deffend de s'abandonner au sommeil pendant le jour, lorsqu'on prend les eaux, parce que les nerfs & les tuniques des vaisseaux se relâchent pendant le sommeil, il seroit à craindre que les petites parties de fer ne pouvant pas couler aisement dans les petites arteres affaissées ni se tirer du labyrinthe des glandes, n'augmentassent elles mêmes l'embarras sur tout dans le cerveau, & ne devinssent un surcroît d'obstacle à la circulation. Ainsi il est à propos, tan-

dis qu'on les prend de faire un peu d'exercice qui augmente le mouvement du ſang & tienne tout en action. Au reſte, il eſt ſi vray que ces parties de fer par leur peſanteur & leur mouvement, heurtent extraordinairement les fibres du cerveau, qu'elles cauſent dans les perſonnes qui ſont délicates, & attentives à ce qui ſe paſſe dans elles, une legere yvreſſe où une eſpéce de petit étonnement, ſur tout dans les commencemens.

On peut penſer que les eaux minérales font dans les autres parties du corps où elles ſont portées par la circulation, les mêmes effets que dans le cerveau, ceſt-à-dire, que leur principale ou peut-être leur ſeule vertu eſt de lever les obſtructions, & de rendre la circulation au ſang, aux humeurs & à la limphe. C'eſt pour cela qu'elles ne ſont propres que pour les maladies qui doivent leur naiſſance aux embarras des humeurs, telles que ſont la plûpart des maladies chroniques. Leur petiteſſe les rend capables d'entrer par tout, parce que leur diamétre eſt plus petit que les plus petits vaiſſeaux, & leur maſſe leur fait aiſément enfoncer

des obſtacles & lever des embarras qu'ont formez des humeurs croupiſſantes ou épaiſſies. Au reſte, il ne faut pas s'imaginer que cela ſe faſſe du premier coup. Les eaux minerales n'agiſſent que peu-à-peu, & c'eſt en cela qu'elles ſont un excellent remede. Ce qui produit dans le corps humain rapidement ſon effet, ne peut-être que dangereux, parce qu'il agit autant ſur les parties ſolides, que ſur les liqueurs, & ébranle neceſſairement toute la machine. C'eſt pour cela qu'on prend les eaux aſſez long-tems, trois ſemaines un mois & même davantage, parce qu'elles agiſſent inſenſiblement, par degrez, & en ménageant la delicateſſe des vaiſſeaux qu'elles débouchent. C'eſt ainſi que devoit agir un remede que la nature elle même à preparé aux hommes : l'Art ne va pas ordinairement avec tant de lenteur, parce que les hommes ſont impatiens : auſſi ſont-ils ſouvent les victimes de leur impatience.

Il s'enſuit encore de ce que nous venons de dire, que les eaux minerales ſont inutiles, lorſque les humeurs peccantes ſont extravaſées. Les eaux ne

portent le remede que dans les vaisſeaux deſtinez à la circulation des humeurs: ſi elles venoient à s'extravaſer elles-mêmes, elles augmenteroient le mal. Ainſi les hydropiſies, les abſcès, les oedêmes, &c. ne peuvent être gueris directement par les eaux minerales.

Mais que deviennent ces parties de fer, dans quel endroit du corps ſe raſſemblent-elles enfin ? En vérité, je ne crois pas que perſonne le puiſſe dire, ni l'expliquer d'une maniere certaine. Peut-être s'échapent-elles par la tranſpiration, ou bien elles ſuivent le cours des urines; peut-être reſtent-elles engagées dans les chairs & en fortifient-elles les fibres, comme des cailloux jettez dans des terres humides les affermiſſent. Peut-être reſtent-elles engagées dans les glandes & en dilatent les pores, comme les ſables que l'on mêle dans les terres trop peſantes, non pas pour les engraiſſer comme le Peuple le croît, mais pour en ſéparer les parties trop ſerrées & les rendre par-là fertiles. Quoiqu'il en ſoit, je crois que la pratique de ſe purger après avoir pris les eaux eſt frivole, ſi elle n'a pour but que d'ôter les

parties minerales qui ne sont certainement plus dans les premieres voyes, ni soumises à l'action des purgatifs.

Les Eaux de Lannion se prennent avec les mêmes attentions, avec le même regime, & pour les mêmes infirmitez que les Eaux de Forges ausquelles elles sont parfaitement semblables à en juger par l'analyse. Je crois même que celles de Lannion surpassent celles de Forges en vertu, les parties du fer étant dans celles-là plus fines & plus intimement mêlées avec les parties de l'eau, & par conséquent plus propres à pénétrer dans tous les tuyaux du corps humain : autant que je l'ai pû connoître.

On se prépare à les prendre par une purgation qui évacuë une partie des humeurs & met l'autre en mouvement. Il me paroît nécessaire d'en user ainsi pour faciliter aux eaux l'effet qu'on en attend. On les prend à jeun, ou sur le bord de la Fontaine, ou dans sa Chambre : dans l'un & l'autre cas, il faut se promener & agir. Quelques personnes les prennent dans le lit, alors la chaleur tient

lieu d'action & de promenade. Celle de ces trois manieres où les eaux passent le mieux est ordinairement la meilleure. Il faut s'essayer, pour ainsi dire, & choisir après l'essai. Il ne faut pas s'étonner lorsque les eaux ne passent pas d'abord avec promptitude; les obstacles qu'elles rencontrent en sont la cause : mais il ne faut pas que cela dure, parce que ce seroit une marque que les obstructions seroient invincibles aux eaux; ainsi les eaux elles-mêmes ne feroient que les augmenter.

On commence par boire 4. ou 5. verres d'un demi septier environ à un quart d'heure l'un de l'autre. Ensuite on augmente d'un ou de deux verres par jour jusqu'à en boire environ deux pots au-delà desquels on ne va guéres : on se tient quelques jours à cette quantité, & puis on va en diminuant par les mêmes degrez qu'on avoit montez. Il n'est pas nécessaire d'être fort scrupuleux sur cet article; & les fautes qu'on pourroit y faire, ne sont point dangereuses.

On a raison de défendre aux malades pendant qu'ils prennent les eaux,

l'uſage du lait de quelque maniere qu'on le prépare & les fruits cruds. L'un ſe cailleroit peut-être dans l'eſtomac, y cauſeroit des dérangemens & expoſeroit à de mauvais retours; & les fruits pourroient contribuer à former des glaires & à épaiſſir le ſang. Ainſi il faut ſagement s'interdire l'un & l'autre. La coûtume n'eſt pas non plus de manger maigre, non pas que le poiſſon ſoit de plus difficile digeſtion que la viande; je crois même qu'on peut démontrer le contraire, mais parce que le poiſſon ne forme point un ſang ſi balſamique & ſi doux, & principalement parce que les ſaûces qui l'accompagnent, ſont compoſées d'ingrediens plus capables de nuire à la ſanté, que d'y, contribuer, dans les perſonnes mêmes qui ſe portent le mieux.

Je ne crois pas, quoique ce ſoit une coûtume aſſez établie, qu'il ſoit néceſſaire de ſe purger après avoir pris les eaux, à moins qu'on n'ait d'ailleurs quelque raiſon particuliere de le faire.

On évite le froid & le Soleil pendant qu'on prend les eaux. Le Soleil

de l'Eté donnant ſur la tête, y pourroit cauſer par l'activité de ſes rayons; trop de mouvement aux petites parties du mineral qui y circulent. Le froid en reſſerrant le corps & les vaiſſeaux qu'il contient, pourroit arrêter l'action de ces mêmes parties qui y roulent; delà vient que quand on prend les eaux à ſa Chambre, dans un tems un peu plus froid qu'à l'ordinaire, on fait fort bien de faire dégourdir l'eau minerale au Bain Marie. Au reſte, la chaleur ne peut nuire à ceux qui prennent les eaux, & les mois les plus chauds ſont auſſi les plus propres pour ce remede, parce qu'alors tous les vaiſſeaux ſont plus dilatez & plus ſouples.

Le tems le moins propre à les prendre utilement, eſt le tems pluvieux: ſoit que la pluye ſe mêlant à l'eau de la Fontaine, en altere la vertu, ſoit que le tems pluvieux agiſſant ſur le corps humain, y produiſe des diſpoſitions contraires à l'heureux effet des eaux. Cependant je ne voudrois pas alors qu'un malade ne les prît point du tout, mais que l'on eût ſoin de prendre de l'eau du fond de la Fon-

taine ; ce qui ſe peut faire aiſément : car il eſt ſûr que l'eau de pluye ſurnage, étant plus legere ; & que le malade les prît alors dans ſon lit, dont la chaleur douce & égale, peut s'oppoſer aux mauvais effets du tems pluvieux.

Au reſte, ce n'eſt point aller à un remede douteux que d'aller à ces eaux : ſi on a quelqu'une des maladies qui y ſont appropriées, elles ont produit de très-ſalutaires effets ſur pluſieurs perſonnes de ma connoiſſance. M. du Guay-Troüin, Chef d'Eſcadre, ſi connu en France & plus encore chez nos voiſins, par ſes combats de Mer, les a priſes bien des fois avec fruit. M. de Radouay Capitaine de Vaiſſeau, qui vient de donner au Public de ſi utiles & ſi ſçavantes remarques ſur la Navigation, un grand nombre d'Officiers de la Marine, & pluſieurs autres perſonnes de diſtinction, y ont été & y vont encore tous les ans & en éprouvent de très-ſalutaires effets. Je les ai priſes trois années de ſuite & j'en ai tiré plus d'avantages que je n'oſois en eſperer pour des maladies chroniques & de

langueur, qu'elles ont enlevé radicalement.

Voilà quelques réflexions que la charité m'a obligé de faire ſur les Eaux de Lannion : elles pourront être utiles à quelques-uns de ceux qui les liront ; s'ils ſont en Bretagne, & leur épargner les frais d'un long voyage, qui, outre cela, détruit ſouvent le peu d'utilité qu'on a tiré des eaux, par les incommoditez d'une longue route. On verra encore par-là, que la nature n'a point refuſé à la Bretagne ces Fontaines ſalutaires où l'on va puiſer la ſanté, mais que cette Province n'avoit point ou connu, ou fait aſſez valoir juſqu'à préſent ſes avantages : c'eſt peut-être un ancien défaut. Il y a encore des Eaux minerales à Dinan & dans quelques autres endroits, mais je n'en parlerai point, parce que je n'en ai pas aſſez de connoiſſance.

ARTICLE X.

MEMOIRES FAITS POUR ET contre, concernant l'Abbaye de S. Corneille de Compiegne. Suite de l'Article XLVI. au mois de Mai 1727. *page* 870, *& de l'Article L. au mois de Juin* 1727. *page* 989.

LEs Peres Benedictins produisent deux sortes de piéces en faveur des Privileges de l'Abbaye de Saint Corneille de Compiegne. 1°. des Bulles des Papes, 2°. des Chartres de nos Rois, comme rendant témoignage à ces Bulles. Nous nous sommes bornez jusqu'ici à ce qui touche les Bulles, qui font le principal objet de la contestation; & nous nous y bornerons encore dans le présent Extrait; la précision qu'exigent nos *Memoires* ne permettant pas qu'on s'étende sur tout.

Monsieur l'Evêque de *Soissons* attaque ces Bulles par deux endroits. 1°. par leur teneur; c'est-à-dire, qu'il prétend que quand même on les supposeroit veritables & legitimes, elles ne

prouveroient rien en faveur des Privileges de l'Abbaye de S. *Corneille*, parce qu'elles ne disent pas ce que les Benedictins leur font dire. Nous avons discuté ce point dans la premiere Partie du premier Chef de la Contestation. 2°. Il les attaque par les caracteres de fausseté qu'il découvre dans ces Bulles : c'est-à-dire, qu'il prétend que quand elles diroient tout ce que les Benedictins veulent qu'elles disent, elles ne prouveroient rien, parce qu'elles sont visiblement fausses. C'est à la discussion de ce second Point, que nous allons employer la seconde Partie du premier Chef.

SECONDE PARTIE,

Où l'on examine les caracteres de fausseté que M. l'Evêque de Soissons prétend découvrir dans les tîtres de l'Abbaye de S. Corneille.

M. l'Evêque de *Soissons*, avant que d'attaquer directement aucun tître en particulier, entreprend d'abord de les décrediter indirectement tous en gros par un préjugé général, qui est qu'il y

en a une infinité de fabriquez, pour appuyer de faux Privileges. Et comme ce Préjugé général eſt un argument qu'on employe aſſez volontiers en pareille matiere, nous commencerons cette ſeconde Partie par en faire l'examen, en rapportant ce que dit Monſieur l'Evêque de Soiſſons pour le faire valoir, & ce que répondent les Benedictins pour l'infirmer.

Examen du Préjugé général ſur la fabrication d'une infinité de faux Titres.

Il y a trois queſtions à faire par rapport à ce préjugé. 1°. Eſt-il réel? 2°. Eſt-il fondé? 3°. De quel poids doit-il être, & qu'eſt-il permis d'en conclurre?

Le Prélat avoit avancé dans ſon premier *Memoire*, page 16. *que dans les Siécles où les exemptions commencerent à s'établir ou à faire bruit, les Moines falſificateurs furent en grand nombre; & que de tous côtez on commença à ſe plaindre d'eux, & à ſe précautionner contre eux.* Il avoit prouvé le fait par le témoignage de *Pierre de Blois*, qui écrivant au Pape *Alexandre* au nom

de l'Archevêque de Cantorbéry, disoit avec indignation sur ce desordre: que la malice artificieuse des faussaires avoit porté si loin ses entreprises, au préjudice de l'autorité des Evêques, *falsariorum præstigiosa malitia, ita in Episcoporum contumeliam se armavit*; que parmi les titres, sur lesquels se fondoient presque tous les Monasteres qui se prétendoient exempts, il y en avoit plus de faux que de véritables: *Ut falsitas ferè in omnium Monasteriorum exemptione prævaleat.* D'où Monsieur l'Evêque de Soissons avoit conclu ainsi: Voila dès le douziéme Siécle des Faussaires, & des Faussaires en fait de *titres d'exemption*, & en si grand nombre, que *presque tous les Monasteres* qui se prétendoient exempts, fondoient leurs Privileges sur de faux titres.

A cette preuve, le Prélat en avoit joint une seconde tirée des Décretales d'*Alexandre III.* & d'*Innocent III.* tous deux Papes dans le douziéme Siécle; faisant observer de plus, qu'*Innocent III.* entre dans le détail des Adresses, dont on se servoit pour fabriquer des Bulles, & de celles qu'on devoit em-

ployer pour en reconnoître la fausseté. Le Prélat fait encore mention de quarante-un faux Sceaux de toute espece, trouvez dans le Monastere de S. *Vallery* en 1518. & qui furent déposez au Greffe des Requêtes du Palais ; fait, qui, s'il est vrai, va à prouver qu'on n'étoit pas plus scrupuleux dans le sixiéme Siécle sur la fabrication des faux tîtres, qu'on l'avoit été dans le douziéme ; & qui semble autoriser l'exclamation dont use M. l'Evêque de Soissons, lorsqu'il dit : *Que de Tîtres sortis de cette ample manufacture !*

Les Benedictins se récrient sur tout cela comme sur la plus *violente & la plus outrée des déclamations, & demandent, où sont les preuves de ces faussetez si criantes, que l'on impute gratuitement à l'Ordre de S. Benoît ?*

Monsieur l'Evêque de Soissons témoigne d'abord son étonnement par rapport à la confiance, avec laquelle les Benedictins s'inscrivent en faux sur un fait qu'ils ne sçauroient ignorer, sur un fait dont conviennent tout ce que nous avons eu de plus Sçavans Critiques en ce genre, & qu'il specifie nommément ; sur un fait enfin qui

n'eſt ignoré de perſonne ; mais après cette Réponſe vague, il leur en fait une *ad Hominem*, & qui paroît ſans réplique, en leur produiſant le feu P. *Mabillon* leur Confrere, pour garant de ce qu'il a avancé.

Ce Sçavant Benedictin reconnoît ſi bien qu'il y a dans l'eſprit du Public un préjugé général contre les Tîtres & les Chartriers des Maiſons de ſon Ordre, qu'il le qualifie une prévention invétérée reçûë tacitement de tout le monde, & qui a, dit-il, paſſé preſque en conviction : *invidiam inveteratam ut jam ipſa opinione hominum tacitâ, propè convicta atque damnata videatur.*

Il eſt donc vrai & conſtant, de l'aveu du Pere *Mabillon*, que depuis long-tems on eſt plus que prévenu contre les anciens Tîtres gardez dans les Chartriers de l'Ordre, & que le préjugé ſur cela eſt très-réel ; mais eſt-il bien fondé ?

M. l'Evêque de Soiſſons le prétend, & le juſtifie encore par l'autorité du P. *Mabillon*. Il eſt vrai que ce Pere, qui, comme le remarque le Prélat, fait tous ces efforts pour juſtifier ſes Confreres, a cru y parvenir, en leur

donnant un grand nombre de Complices de tous Etats : car il prétend que dans les anciens tems, il n'y a presque eu aucune Communauté, très-peu d'Eglises ou de Familles, qui ayent été exemptes de cette tache de falsifications ; & que *tous, Clercs, Moines, Notaires, Scribes, Copistes, Seculiers, même les femmes s'en mêloient.* Il falloit que le métier fût bon, puisque tant de gens y donnoient ; mais il suffit pour Monsieur l'Evêque de Soissons que les Moines s'en soient mêlez, & que le Pere *Mabillon*, quelque peine qu'il prenne à diminuer autant qu'il peut, l'idée qu'on peut se former de la multitude de ces faux Titres, reconnoisse qu'il y en a eu, & ne puisse s'empêcher de faire entendre qu'il y en a eu beaucoup.

Il fait plus, poursuit M. l'Evêque de Soissons : car en rendant compte du déperissement des Originaux, il en marque une des causes dans *la fabrication des faux Titres.* Il va encore plus loin, & rapporte de bonne foi une autre cause, & une autre maniere de fabrication qu'il suppose avoir été fort en usage ; c'est qu'on faisoit, dit-il, les

Copies des Originaux, figurées & si ressemblantes aux Originaux mêmes, qu'il étoit *difficile de n'y être pas trompé :* ce qui est, remarque M. l'Evêque de Soissons, en avoüer beaucoup, & peut-être trop pour ses Confreres. Enfin, *par un dernier excès de franchise, le P. Mabillon convient que pour suppléer aux Originaux perdus par les Guerres ou par les Incendies, on en fabriquoit d'autres.* Il reconnoît avec la même candeur, que c'est dans les Chartriers des Moines, que ces faux Tîtres se trouvent communément ; parce que, dit-il, les Moines ont été plus *Soigneux* de leurs Tîtres, que les autres ; & que comme il leur en est resté un plus grand nombre de bons, aussi en ont-ils eu plus de mauvais. Donc, de l'aveu-même du P. *Mabillon*, le préjugé commun à cet égard est non seulement réel, mais encore très-bien fondé.

Mais les Moines ont-ils eu part à la honteuse fabrication de ces faux Tîtres ? Il faut bien, répond Monsieur l'Evêque de Soissons, qu'ils les ayent, ou fabriquez eux-mêmes, ou fait fabriquer par d'autres à leur profit : car, poursuit-il, qui est-ce qui s'aviseroit

de fabriquer de faux Privileges pour des Moines? C'est en faveur de l'Ordre de S. Benoît, & plus communément pour leurs Privileges & leurs Possessions, que ces Fabrications ont été faites, Qui est-ce donc qui en sera coupable, dit Monsieur l'Evêque de Soissons, si ce n'est pas eux? Réflexion qu'il fait suivre d'une liste assez considérable de faux Titres, qui ont été reconnus & avérez comme tels.

Reste à discuter le témoignage de *Pierre de Blois*, & les 41. faux Sceaux de S. *Vallery*, mentionnez dans le premier Memoire de Monsieur l'Evêque de Soissons.

A l'égard du premier, les Benedictins le traitent de *vaine Déclamation qui n'est digne que de mépris*, & ne font point de façon de taxer *d'aigreur & d'injustice* : un saint homme qui a été une lumiere de l'Eglise dans le douziéme Siécle : traits qui paroissent un peu forts à Monsieur l'Evêque de Soissons. Les Benedictins joignent à ce reproche une réponse qui paroît plus solide, si la chose est vraye. C'est que l'Archevêque de Cantorbéry, au nom de qui *Pierre de Blois* écrivoit au Pape, étoit

partie dans l'affaire *contre les Religieux de ſon Dioceſe qui ſe prétendoient exempts.* A quoi Monſieur l'Evêque de Soiſſons replique que *la bevûë des Benedictins ne pouvoit être plus complette*; puiſque le Monaſtere de *Malmeſbury*, dont étoient ces Moines Benedictins, ſe trouvoit ſitué dans le Diocèſe de Sariſberi, & que l'Archevêque de Cantorbéry étoit leur Juge dans cette affaire, & non pas leur Partie.

Pour ce qui eſt des 41. faux Sceaux de S. *Vallery*, les Benedictins traitent la choſe de *Chimere*, qualifient de *miſerable libelle* l'Ouvrage où la Sentence eſt rapportée, & défient au ſurplus qu'on trouve *aucun veſtige de cette Sentence au Greffe des Requêtes du Palais*. Ils peuvent donner ſur cela le défi en toute ſûreté, puiſqu'il y a 109. ans, que les Regiſtres de ce Greffe furent brûlez dans l'incendie arrivé au Palais en 1618. fait que les Benedictins ne peuvent pas ignorer, & qu'il n'étoit pas, remarque Monſieur l'Evêque de Soiſſons, de la bonne foi de diſſimuler. Le Prélat ajoûte à cela, que l'Ouvrage où la Sentence eſt rapportée, étant un Ouvrage revêtu de l'autorité

publique, imprimé avec Privilege, & qui porte le nom de ſon Auteur, ne doit point être traité de Libelle, & que les Benedictins ne le qualifient tel, que parce qu'on y a dévoilé des Myſteres qui intereſſent les Congrégations, où l'on s'enrichit par l'union des Benefices; que d'ailleurs l'Auteur qui rapporte la Sentence, n'a point parlé ſans fondement, puiſque le Seigneur de *Moncavrel* produiſit en 1642. cette même Sentence dans le Procès qu'il eut alors contre les Benedictins de S. *Vallery*, & qu'il en appuya l'Inſcription de faux qu'il forma en Juſtice contre les vieux parchemins produits par les Religieux de cette Abbaye.

Mais que le préjugé général ſur la fabrication des faux Tîtres, ſoit réel & bien fondé, *quelle conſéquence* en peut-on tirer *contre les Titres de Saint Corneille*, diſent les Benedictins; s'enſuit-il de-là que *tous les Tîtres ſoient faux?* C'eſt une demande & un reproche que M. l'Evêque de Soiſſons avoit prévenu dès ſon premier *Memoire*, en diſant, page 17. que ces *préjugez généraux peuvent bien rendre ſuſpects les*

Titres produits par les Benedictins de S. Corneille, mais qu'ils ne suffisent pas pour les détruire. Pour cela, ajoûte-t'il, il est nécessaire de les examiner, & c'est dans cet Examen que nous allons entrer, sans nous arrêter à quelques reproches véritablement peu solides de ses Adversaires, ausquels le Prélat satisfait en peu de mots. Les Benedictins, par exemple semblent vouloir exiger, que pour prouver la fausseté des Tîtres, on fixe la date de leur fabrication : *Si les Tîtres sont faux*, disent-ils, *en quel tems cette fausseté a-t'elle été commise?* Si pour évincer de faux un Tître, il falloit déterminer le tems précis de sa fabrication, il n'y en auroit guéres de si décrié & de si notoirement faux, qui ne se maintînt par l'impossibilité où l'on seroit de spécifier cette Epoque. Elle est fort inutile, dit M. l'Evêque de Soissons; & il n'est pas plus nécessaire de la marquer, que de découvrir le nom des Fabricateurs. Il n'est question que de sçavoir si les preuves qu'on employe pour prouver que certains Tîtres sont faux, doivent être admises par les Juges & par le Public. Il est tems d'en venir à cette discussion.

Examen des Tîtres de l'Abbaye de S. Corneille, considérez en détail.

Pour parvenir à prouver la fausseté des Bulles sur lesquelles les Benedictins fondent l'exemption de S. Corneille, M. l'Evêque de Soissons établit trois moyens de faux.

Le premier moyen est tiré de la différence & de la conformité de certaines signatures; ce que nous expliquerons ci-après.

Le second, de la différence de l'Orthographe des mêmes Cardinaux dans leurs signatures en differentes Bulles.

Le troisiéme, de la fausseté des dattes de plusieurs de ces Bulles.

La Bulle de *Calixte II.* la plus ancienne de celles que produisent les Benedictins, & donnée en 1118. en faveur des Chanoines de Saint *Corneille*, est, de l'aveu de Monsieur l'Evêque de Soissons, hors d'atteinte du côté de la datte, & même des deux autres moyens de faux qu'on vient de spécifier.

Les Benedictins ont pris avantage de ce Jugement de Monsieur l'Evêque

de *Soiſſons*, & en ont conclu d'une maniere triomphante, comme il le fait entendre, que cette Bulle étoit *au-deſſus de tout ſoupçon, & telle que la Critique la plus outrée n'y a pû mordre.*

M. l'Evêque de Soiſſons nie la conſéquence; & en même tems qu'il convient que la datte en eſt juſte, il prétend avoir allegué des choſes aſſez fortes ſur cette Bulle, ou pour la rendre ſuſpecte, ou pour la faire qualifier de furtive & de ſubreptice. Nous n'en toucherons ici qu'une, qui paroît d'un grand poids. *Entre les exemptions abuſives dont ſe plaint Saint Bernard*, dit M. *Talon*, *cité par Monſieur l'Evêque de Soiſſons, il ne parle point de celles des Chapitres; parce que*, pourſuit M. *Talon, elles étoient inconnuës de ſon tems.* S. *Bernard* mourut en 1153. & la Bulle de *Calixte II.* ſuppoſe un Chapitre des Chanoines exempts en 1118. fait, dont, ni Saint *Bernard*, ni aucun des Hiſtoriens du même tems n'ont eu connoiſſance. Cette Bulle n'exiſtoit donc pas, ou, ſi elle exiſtoit, on n'oſoit la montrer; & en ce cas elle étoit ſubreptice.

D'ailleurs, peu importe à M. l'Evê-

que de Soissons que la Bulle de *Calixte II.* soit légitime ou non ; parce que les Privileges qu'elles contient, ne furent donnez qu'à des Chanoines ; & que dès que les autres Bulles, par lesquelles les Papes posterieurs ont accordé aux Benedictins introduits à Saint Corneille, les Privileges donnez aux Chanoines, se trouvent fausses, les Benedictins ne sçauroient tirer aucun avantage de la Bulle de *Calixte II.*

Ainsi le Prélat, sans se départir de ce qu'il a allégué sur cette Bulle, soit pour montrer qu'elle ne dit point tout ce que les Benedictins lui font dire, soit pour la rendre suspecte de fausseté, prétend que quand on la supposeroit irréprochable, les Benedictins ne sçauroient s'en prévaloir ; & voici à quoi se réduit sur cela son raisonnement.

Vous ne sçauriez, dit-il, aux Benedictins, vous autoriser de la Bulle de Calixte II, donnée uniquement en faveur des Chanoines de S. Corneille, plus de 30. ans, avant que vous eussiez pris leurs places, si vous ne produisez de bonnes Bulles, qui vous ayent fait le transport des Privileges accordez uniquement aux Chanoines

par la Bulle de Calixte II. Or les Bulles que vous produiſez en faveur de ce tranſport, ſe trouvent notées par des caracteres de fauſſeté : c'eſt ce que nous allons diſcuter ſuivant les trois moyens de faux alleguez par M. de Soiſſons.

Premier & deuxiéme Moyens de faux.

Le premier eſt fondé ſur la conformité & ſur la différence des ſignatures en diverſes Bulles : ſur la conformité, en ce qu'on trouve la même ſignature de la même perſonne en deux Bulles, dont l'une a des caracteres viſibles de fauſſeté. Nicolas Evêque d'Albane ſigne dans la Bulle d'Eugene III. Le même Nicolas devenu Pape, ſous le nom d'Adrien IV. donne une Bulle qui eſt prouvée fauſſe par ſa datte. Si la Bulle eſt fauſſe, la ſignature eſt donc fauſſe : or la ſignature de Nicolas dans ſa Bulle, eſt parfaitement conforme à celle du même Nicolas dans la Bulle d'Eugene III. Donc ſi cette ſignature eſt fauſſe dans la premiere, elle l'eſt auſſi dans la ſeconde, c'eſt-à-dire, dans celle d'Eugene. Donc la Bulle d'Eugene eſt démontrée fauſſe par la fauſſeté d'une des ſignatures.

Les Benedictins ne diſconviennent pas de la conformité des ſignatures; il eſt même de leur intérêt d'en convenir, puiſqu'ils tiennent la Bulle d'Adrien IV. pour bonne. M. l'Evêque de Soiſſons la prétend fauſſe par la datte; c'eſt ce qui s'examinera dans le troiſiéme Moyen de faux.

Le Prélat fonde encore ſon premier Moyen ſur ce que les mêmes perſonnages ſignent d'une maniere différente dans différentes Bulles; par exemple, l'écriture du Cardinal *Hubaud*, ſignant dans la Bulle d'Eugene III. eſt totalement differente de l'écriture du même dans la Bulle de Luce III. Ce ſont deux mains & deux écritures différentes, que la ſignature du Cardinal *Aribert* dans la Bulle d'Eugene III. & la ſignature du même dans la Bulle d'Adrien IV. Le Cardinal *Jacinthe* ſigne dans la Bulle d'Eugene III. & enſuite devenu Pape, ſous le nom de Celeſtin III, il ſigne d'une maniere toute différente dans ſa propre Bulle : & quelle différence, ajoûte M. l'Evêque de Soiſſons? Le Pape âgé de 80. ans, ſigne d'une main ferme & hardie; & la ſignature du même dans la Bulle d'Eu-

d'Eugene III, lorsqu'il n'avoit que quarante ans, est écrite d'une main foible & tremblante.

A ce premier Moyen de faux fondé sur la différence des signatures, M. l'Evêque de Soissons en joint un second, fondé sur la différence de l'Orthographe.

Cette différence d'Orthographe se remarque dans la maniere, dont quatre Cardinaux ont signé dans des Bulles différentes : c'est *Aribert* & *Aribert*. *Ardiction* & *Ardicion*, *Jacintus* & *Jacyntus*, *Odo* & *Oddo* : différence d'Orthographe, qui emporte une différence de prononciation dans trois de ces noms, le premier, & les deux derniers.

Les Benedictins répondent à tout cela. 1°. pour ce qui regarde la différence des écritures, que quand elles seroient aussi réelles qu'on les suppose, la différence des plumes, de l'encre & de l'âge, peut causer quelque sorte de différence. A quoi M. l'Evêque de Soissons replique qu'il ne s'agit pas ici seulement de quelque sorte de différence, mais d'une différence entiere & totale, & telle que la différence, ni

de l'âge, ni des plumes, ni de l'encre ne la peut causer.

2°. Par rapport à la différence d'Orthographe. Dans les noms les Benedictins citent *Ciacconius*, qui a varié sur les noms de quelques Cardinaux des anciens tems, disant que tel Cardinal s'appelloit *Otho*, ou *Odo*, tel autre *Odo*, ou *Oddo*. Ils alleguent encore l'*Italia Sacra*, en preuve des mêmes variations. Il n'est pas étonnant, réplique M. l'Evêque de Soissons, que la négligence des Copistes ait pû causer ces variations; mais il s'agit de sçavoir si l'on peut supposer que des Prélats, des Cardinaux, dont la signature étoit si importante pour la validation des Actes, se soient permis de varier l'Orthographe de leur nom dans des Actes solemnels, & de signer tantôt d'une maniere & tantôt d'une autre.

3°. Les Benedictins disent que *cette varieté* d'Orthographe *est de pure imagination*; qu'*à la supposer constante, l'âge, les infirmitez, la différence des plumes, mille autres circonstances, pourroient donner lieu à ces petites différences, qui ne sont pas*, ajoûtent-ils, *dignes d'occuper un vrai Critique*.

Ces raiſons paroiſſent fort étranges à M. l'Evêque de Soiſſons, & il prie qu'on lui explique ce que c'eſt qu'une *varieté* d'Orthographe, qui eſt de *pure imagination.* Veut-on faire entendre par-là que c'eſt lui qui imagine fauſſement une varieté d'Orthographe, qui n'eſt pas dans les ſignatures ? Il faut donc nier le fait nettement & formellement, comme le Prélat en ſomme ſes Adverſaires : & comme le Public auſſi-bien que les Juges, ſemblent l'exiger dans des faits pareils : il n'eſt point queſtion en céla d'imagination, il ne faut que des yeux pour voir ſi un nom eſt écrit avec un R, ou avec deux, avec deux D, ou avec un ſeulement.

Le Prélat ne ſe trouve pas moins embarraſſé à comprendre comment la différence de l'âge, de la ſanté ou des plumes, en quelque circonſtance que ce ſoit, peut être cauſe qu'on ajoûte ou qu'on retranche une Lettre à ſon nom ; & il demande encore un éclairciſſement là-deſſus. On conçoit bien comment l'âge, les infirmitez, ou la mauvaiſe qualité, ſoit de la plume, ſoit de l'encre, peut faire que les Lettres d'un nom ſoient plus mal formées;

mais que rien de tout cela puiſſe cauſer un changement dans l'Orthographe d'un nom, c'eſt ce qu'on ne conçoit pas; & c'eſt préſumer beaucoup, on ne dit pas ſeulement de la docilité, mais même de la ſtupidité du Public, que de préſumer qu'on le lui fera croire.

Mais ces petites différences, inſiſtent les Benedictins, ne meritent pas l'attention d'un vrai Critique. Ce ſont des *obſervations frivoles, puériles*, des *raiſonnemens d'un abſurdité groſſiére.* C'eſt *inſulter à la raiſon que de prétendre par de telles obſervations, décider de la vérité des Monumens les plus reſpectables.*

La queſtion eſt de ſçavoir ſi ces Monumens ſont *reſpectables*. Car s'ils ſont faux, ils ne meritent que le mépris du Public, & ſon indignation contre ceux qui les ont fabriquez. Si la ſignature eſt fauſſe, dit Monſieur l'Evêque de Soiſſons, le Monument eſt faux. Or la ſignature eſt jugée fauſſe, pourſuit-il, quand elle n'eſt pas de la main de celui dont elle préſente le nom; & il eſt évident qu'elle n'en eſt pas, dès qu'elle n'eſt pas écrite avec les mêmes Let-

tres qu'il a coûtume d'employer, pour former ſon nom. Comme il n'y a rien de plus eſſentiel à la ſolemnité & à l'authenticité d'un Acte que la ſignature; rien auſſi n'eſt plus digne de l'attention d'un *vrai Critique*, que ce qui peut ſervir à faire diſcerner ſi cette ſignature eſt vraye ou fauſſe. Les Obſervations à cet égard ſont ce qu'il y a de plus important en fait d'Actes; & toutes *frivoles* & puériles qu'on les prétend, elles ont ſouvent ſervi dans les Tribunaux de Juſtice à convaincre de faux; & à faire pendre les fauſſaires. Mais ſi ces deux premiers moyens ne roulent que ſur des *Obſervations puériles & frivoles*, au jugement des BB. ils ne pourront pas du moins dire la même choſe du troiſiéme, qui eſt fondé ſur des recherches plus importantes, & qui mérite bien un Article à part. Les deux premiers n'attaquent que la Bulle d'Eugéne III. Le troiſiéme en attaque quatre autres des principales, qui ſont celles d'Adrien IV. d'Alexandre III. de Clement III. & d'Innocent III. Voici la datte de la création de ces quatre Papes.

Adrien IV... en 1154. jusqu'en 1159.
Alexandre III. en 1159. jusqu'en 1181.
Clement III. en 1188. jusqu'en 1198.
Innocent III. en 1198. jusqu'en 1216.

III. Moyen de faux.

De toutes les preuves de fausseté, sur tout en fait de Bulles, dit Monsieur l'Evêque de Soissons, celle qui établit la fausseté des dattes est la plus concluante : le bon sens la dicte ainsi, & le droit la décide.

Les deux dattes, dont dépend la vérité ou la fausseté des Bulles, sont l'année de Jesus-Christ, & celle de l'Indiction. Or pour juger si l'année de Jesus-Christ & l'Indiction se trouvent dans les Bulles, telles qu'elles y doivent être, il faut fixer la maniére, dont on comptoit à Rome dans le tems des Bulles en question, & les années de Jesus-Christ & celles de l'Indiction.

De la maniére de compter les années de Jesus-Christ dans le XI. XII. & XIII. Siécle.

Monsieur l'Evêque de Soissons avoit

établi dans ſon premier Memoire, que l'année dans le ſtile des Bulles Romaines commençoit à Noël, ou quelquefois au 1. de Janvier.

Les Benédictins qualifient d'*erreurs*, & d'*égaremens*, dans l'étude des Tîtres, ce qu'avoit dit ſur cela Monſieur l'Evêque de Soiſſons, qu'ils traitent comme le plus ignorant de tous les hommes, à qui les Livres, les plus communs, & les points les plus triviaux de l'Hiſtoire, ſont inconnus, & dont les preuves dégenerent malheureuſement en *ignorances continuelles.*

A ces reproches, qui ſont à la vérité peu meſurez, Monſieur l'Evêque de Soiſſons reconnoît *la main groſſiere d'un Moine en colere*, qui s'appeſantit de toute ſa force ſur ſon Ecrivain prétendu: car il eſt bon de remarquer, que les Benedictins pour ſe mettre plus en liberté de dire des injures au Prélat, veulent bien ſuppoſer, ſans aucun fondement, qu'un Etranger lui a prêté ſa plume dans un Mémoire que le Prélat donne comme ſon propre Ouvrage. Mais quoi qu'il y ait plus d'indécence d'oublier le reſpect qu'on doit au ca-

ractére d'Evêque, que de manquer d'égards pour un particulier; les reproches injurieux & les termes outrageans & hautains siéent toûjours mal dans quiconque, à l'égard de qui que ce soit. Il est permis de prouver à son Adversaire qu'il s'est mépris, qu'il s'est trompé, & qu'il n'étoit pas bien instruit sur ce qu'il a avancé; mais il n'est pas permis de lui dire en face, qu'il est un ignorant. C'est au Lecteur à tirer ces conséquences sur ce qu'il lit, & à qualifier l'erreur & la méprise. Ce seroit manquer de respect à une personne à qui on en doit, que de dire en sa présence des injures à un tiers: c'est en manquer à l'égard du Public, que de s'émanciper à des injures dans un Imprimé qu'on lui met sous les yeux. Les honnêtes gens se tiennent les premiers offensez de ces sortes de grossiéretez. Ils les pardonnent encore moins à ceux dont l'état semble exiger plus de modération; & ils sont toûjours surpris de voir que la Charité & la bienséance Religieuse ne supplée pas au moins dans les Cloîtres, à ce qui y manque du côté de la politesse.

Mais laissons les injures, & venons

au point de fait. Les Benedictins distinguent deux ſortes de dattes Romaines, l'une pour les Bulles, l'autre pour les Brefs. *Dans les Bulles*, diſent-ils, *l'année commence au 25. Mars. Dans les ſimples Brefs elle commence au 1. Janvier.* A quoi ils ajoûtent que *c'eſt un uſage qui ſubſiſte depuis très-long-tems, & qui y eſt actuellement en vigueur.*

Que répond à cela M. l'Evêque de Soiſſons ? Il convient de ces deux differentes dattes pour l'uſage préſent, & il avoüe encore que cet uſage ſubſiſte depuis très-long-tems à Rome ; mais il ajoûte qu'il n'eſt pas queſtion de ce qui ſe pratique aujourd'hui à Rome, ni de ce qui s'y pratique depuis long-tems, mais de ce qui s'y pratiquoit dans le onziéme, le douziéme, & le treiziéme Siécle. Sur quoi on ne peut s'empêcher de dire qu'il eſt étonnant, que des gens qui ont traité d'ignorant, au ſujet de ces dattes, M. l'Evêque de Soiſſons, ſous le nom de ſon prétendu Ecrivain, ne diſent rien qui puiſſe ſeulement effleurer ſon opinion, & ne touchent pas même à ce qui fait l'état de la queſtion.

Il s'agit de l'usage du XI^e. XII^e. & XIII^e. Siécle, & les Benedictins ne citent que l'usage présent. Ils disent bien que cet usage présent dure depuis *très-long-tems* ; mais c'est ne rien dire que de s'énoncer d'une maniére si vague. Prétend-on que ce *très-long-tems* remonte jusqu'au XI^e. XII^e. & XIII^e. Siécle ? En ce cas il falloit le dire & spécifier ces Siécles, au lieu de mettre *très-long-tems.* Mais dés qu'on n'ose assurer que cette maniére de datter fût en usage dès les Siécles en question, & que pour cela on se tient au large à la faveur d'un terme indéfini de *très-long-tems*, qu'on se réserve d'interpréter comme on voudra, on ne dit rien qui interesse en aucune façon l'opinion de M. l'Evêque de Soissons. Il falloit pour l'attaquer & ruïner son principe, dit ce Prélat lui-même, prouver qu'au onziéme, douziéme & treiziéme Siécle, on comptoit à Rome la datte de l'année dans les Bulles, comme on le fait aujourd'hui : mais c'est, ajoûte-t'il, ce que les Benedictins n'ont osé faire. Ils ont affecté d'employer le terme indéfini de *très-long-tems* pour imposer au Lecteur, qui ne pouvoit man-

quer d'en être la dupe. On voit que Monſieur de Soiſſons parle d'un uſage du onziéme, doüziéme, & treiziéme Siécle ; & l'on ne doute pas que les Benedictins, en oppoſant au ſentiment du Prélat, un uſage contraire & très-ancien, ne comprennent ſous ce terme, les Siécles mêmes qu'a ſpécifiez M. l'Evêque de Soiſſons ; & que par conſéquent l'année ne commençât à Rome au 25. Mars durant les trois Siécles ci-deſſus mentionnez ; & voilà le Public induit en erreur ; mais M. l'Evêque de Soiſſons y met ordre, en relevant la ſupercherie dont il s'agit, & en rappellant les Benedictins à l'Epoque préciſe qu'il a marquée, & qu'ils n'ont oſé ſpécifier en faiſant ſemblant de l'attaquer.

Il convient donc de ce que diſent les Benedictins ſur l'uſage préſent : il convient qu'il *dure depuis très-long-tems*, mais ſans le faire pourtant remonter au-delà de trois cens ans ; & il prouve de nouveau & par le P. *Mabillon*, & par d'autres Auteurs, que dans les Reſcrits de Rome autrefois, c'eſt-à-dire, avant le quatorziéme Siécle, l'année commençoit à Noël ou au premier de Janvier.

Ce Sçavant Benedictin dit expressément qu'à Rome depuis six cens ans, on datte de l'Incarnation & non de la Nativité les Rescrits les plus importans, à l'exception d'un petit nombre depuis trois cens ans; mais que l'*année de l'Incarnation* se compte des Kalendes de *Janvier*, & non de l'Annonciation, si ce n'est plus rarement; *rariùs*, & qu'alors l'année de l'Incarnation est confonduë avec celle de la Nativité.

Hocsennius Auteur du quatorziéme Siécle dit positivement que c'étoit à Noël, que se changeoit la datte de l'année dans le stile de la Cour Romaine. Voici ses termes: *L'an* 1272. *à compter avant la Nativité, ou* 1273. *à compter après la Nativité, selon le stile de la Cour Romaine, qui change de datte à la Nativité.*

Ce Prélat fait ensuite remarquer les variations qu'il y a eu à la Cour de Rome, sur ce qui regarde les dattes; qu'avant le Pontificat de *Leon* IX. en 1049. on ne marquoit l'année de Jesus-Christ ni dans les Bulles ni dans les Brefs; que depuis ce Pape les Bulles ont toûjours été dattées de l'année de Jesus-Christ commençant à Noël

avec celle de l'Indiction & du Pontificat ; qu'environ le tems que les Papes commencérent à siéger à Avignon, on cessa d'employer dans les Bulles & l'année de Jesus-Christ & l'Indiction ; & que ce ne fut qu'au Concile de Constance, ou peu après, qu'on remit en usage l'ancienne maniére de datter par l'année de Jesus-Christ & de l'Indiction, mais différemment de l'ancien usage pour l'année de Jesus-Christ qu'on commençoit autrefois à la Nativité. Cela vint, dit-il, de ce qu'après une longue interruption de l'usage de cette datte, les Papes qui voulurent le rétablir, se trouvant libres pour le choix du jour où on placeroit, pour les Bulles, le commencement de l'année, le fixerent au 25. Mars jour de l'Annonciation. C'est ainsi qu'on datte les Bulles à Rome depuis le Concile de Constance : mais dans les Siécles précedens, l'année de Jesus-Christ commençoit à Noël, comme M. l'Evêque de Soissons le prouve par diverses Bulles du onziéme, douziéme & treiziéme siécle.

Quant à l'autorité de *Du Cange*, que les Benedictins accusent le Prélat

de n'avoir pas lû, & qu'ils lui opposent; il avoüe que ce sçavant homme trompé par une datte fautive, a cru comme le P. *Mabillon*, qu'on dattoit quelquefois à Rome, selon le calcul du 25. Mars: mais le Prélat ajoûte que si Du *Cange* s'est trompé dans le fait particulier; il s'accorde avec lui dans le principe général de l'Epoque de Noël, pour le commencement de l'année; & qu'il dit expressément que ce ne fut que dans les derniers tems, *tandem*, que ce commencement fut fixé au 25. Mars.

Pour ce qui est de l'exception, par laquelle le P. *Mabillon* prétend, que même dans les Siécles, où on dattoit de l'année commencée à la Nativité, on n'a pas laissé, quoïque plus rarement, *rariùs*, de datter de l'année commencée au 25. Mars. M. l'Evêque de Soissons prétend que c'est un Systême qui n'a été inventé par le P. *Mabillon*, que pour sauver plusieurs Bulles, dont la datte ne pouvoit s'accorder avec le calcul des années, tel qu'il étoit en usage à Rome dans ces tems-là, de l'aveu même du P. *Mabillon*; & voici son opinion sur ces Bulles. Ou elles

ne ſe trouvent que dans des Recuëils imprimez, & alors il eſt aiſé de conjecturer que leur datte a été alterée dans des Cartulaires ou dans d'autres copies, ou dans l'impreſſion; c'eſt dequoi, dit-il, on a mille exemples, & il en produit quelques-uns lui-même. Mais ſi c'eſt dans des Bulles originales que ſe trouvent ces dattes priſes du 25. Mars, il prétend que dès lors c'eſt une preuve de leur fauſſeté. En effet, comment peut-on ſuppoſer que dans la même Chancellerie, & ſouvent ſous le même Pontificat, on admît une variation arbitraire ſur la datte des Bulles. Ce que dit le P. Mabillon, pour établir cette variation prétenduë, n'eſt appuyé d'aucune preuve, & ſe réduit à de ſimples conjectures; & conjectures, qui n'ont d'autre fondement que le beſoin qu'il a eu d'imaginer un Syſtême, à la faveur duquel il pût ſauver un très-grand nombre de piéces des Chartriers de l'Ordre, qui péchent par la datte, & dont cette irrégularité, dans un point trés-eſſentiel, démontre manifeſtement la fauſſeté: car voici comme on peut ſuppoſer qu'a raiſonné le P. Mabillon.

S'il n'y a pas eu une variation arbitraire pour la datte dans la Chancellerie Romaine en tel & tel Siécle, un très-grand nombre de piéces que nous conſervons précieuſement dans nos Cartulaires, ſont manifeſtement fauſſes : or nous perdrions trop à les reconnoître pour fauſſes ; il eſt donc de notre intérêt d'imaginer un Syſtême qui les mette à couvert. Voilà ce qui a produit le Syſtême de la variation arbitraire ſur les dattes dans la Chancellerie Romaine.

Mais M. l'Evêque de Soiſſons qui ne reconnoit pas ce Syſtême, tire de l'irrégularité des dattes une preuve de fauſſeté, & conclut de-là que les Bulles d'*Adrien* IV. & de *Clement* III. péchant par cet endroit, elles ſont fauſſes. La Bulle de *Clement* III, eſt encore défectueuſe du côté de l'Indiction, auſſi-bien que celles d'*Alexandre* III. & d'*Innocent* III. C'eſt un ſecond point qui nous reſte à diſcuter.

De la maniere de compter l'Indiction durant plusieurs siécles avant le Concile de Constance.

L'Indiction, dit M. l'Evêque de Soissons dans son premier Mémoire, étoit un Cicle de quinze ans, dont chaque année commençoit au premier, où selon d'autres, au 24 Septembre.

Si ce point de Doctrine est vrai, les Bulles de *Clément* III. d'*Alexandre* III. & d'*Innocent* III. sont fausses, parce qu'elles ne peuvent s'accorder avec cette époque.

Les Benedictins semblent convenir de la conséquence, mais ils nient le principe, & prétendent qu'outre cette Indiction, soit du 1. soit du 24. de Septembre, il y en avoit une autre qui commençoit au premier Janvier, & que c'est la seule en usage de la Cour de Rome. Ils citent pour ce sentiment le P. *Petau*, M. *Du Cange*, le P. *Le Cointe*, & insultent au prétendu Ecrivain de M. l'Evêque de Soissons, sur ce qu'il ignore une chose qu'on trouve même dans les Diction-

naires, & nommément dans celui de *Furetiere*.

M. l'Evêque de Soissons convient de cette Indiction du premier Janvier, qui est en usage aujourd'hui: mais il dit qu'il n'est pas question de l'usage moderne depuis un certain tems, mais de l'usage du douziéme siécle, dans lequel les Bulles qu'il attaque ont été données.

Que l'Indicton du premier Janvier qu'on appelle l'Indiction Pontificale, soit moderne par rapport à celle de Septembre, qu'on appelle l'Indiction Impériale ou Grecque, M. l'Evêque de Soissons le prouve par *Ciacconius*, qui dit: *Il y a une Indiction Impériale qui commence au 24. Septembre, & une Indiction Papale qui commence au jour de Noël. Cette différence des deux Indictions a été observée pour la premiere fois dans les Actes du Concile de Constance, où l'on voulut que les années de l'Indiction concourussent avec les années de Jesus-Christ.* L'autorité de cet Auteur, qui vivoit dans le siécle qui a suivi ce Concile, en est d'autant plus considérable, outre que personne jusqu'ici ne l'a démenti.

Voilà donc l'Epoque de la nouvelle Indiction Pontificale bien fixée : elle ne remonte pas plus haut que le Concile de Conſtance.

Or il s'agit ici d'une Indiction antérieure de 300. ans au Concile de Conſtance tenu au 15^{e}. ſiécle. Il eſt queſtion de trois Bulles données au 12^{e}. & 13^{e}. & l'on demande quelle Indiction on ſuivoit alors.

Le P. Mabillon convient que l'Indiction Grecque a été ſuivie à Rome conſtamment au moins juſqu'à *Grégoire* VII. qui mourut vers la fin du onziéme ſiécle. M. l'Evêque de Soiſſons cite diverſes Bulles poſtérieures juſques vers la fin du 12^{e}. ſiécle, où la même Indiction Grecque eſt employée ; d'où il conclut que puiſque l'Indiction Papale n'a commencé qu'au Concile de Conſtance, & puiſqu'au 12^{e}. ſiécle on dattoit à la Cour de Rome, ſuivant l'Indiction Grecque, ou du mois de Septembre : ces trois Bulles qu'il attaque, & qui ne peuvent compatir avec cette Indiction, ſont fauſſes.

A l'égard des autoritez du P. *Petau*, de M. *Du Cange*, & du P. *Le*

Cointe qu'on lui oppoſe, voici ce qu'il répond. Le premier, dit-il, ne parle que de l'uſage préſent, & non de celui du 12^e. ſiécle.

Pour M. *Du Cange*, il ne conçoit pas comment les Benedictins le citent ſans l'avoir lû; ou s'ils l'ont lû, comment ils oſent le citer. Il eſt vrai, dit le Prélat, que ce Sçavant fait mention de l'Indiction Romaine ou Pontificale; mais dans la même page, il marque qu'il eſt incertain en quel tems elle a commencé. Il ajoûte de plus, qu'il paroît par les Lettres de *Jean* VIII. de *Grégoire* VII. & par d'anciens Actes rapportez par *Baronius* à l'an 1154. c'eſt-à-dire, au 12^e. ſiécle, que les Reſcrits des Papes ſe dattoient ſelon l'Indiction Grecque, commençant au 1. de Septembre; en quoi il eſt démontré que *Du Cange*, bien loin d'être contraire à l'opinion de M. l'Evêque de Soiſſons, la juſtifie & la confirme. Ce Prélat ne parle point en particulier du P. *Le Cointe*: mais ſi celui-ci n'a fait que faire mention de l'Indiction Pontificale, comme il paroît par le Mémoire des Benedictins, il ne dit rien

qui ſoit contre M. l'Evêque de Soiſſons; puiſque ce Prélat reconnoît cette Indiction & en marque l'Epoque, qui ne fait rien à la queſtion préſente, où il ne s'agit point d'une Indiction inſtituée depuis le Concile de Conſtance, mais de l'Indiction qui étoit en uſage dans les 11ᵉ. & 12ᵉ. ſiécles. Or il a prouvé, & par M. *Du Cange* & par le P. *Mabillon* même qu'on lui oppoſoit, que dans ces deux ſiécles on ſuivoit à Rome l'Indiction Grecque.

Il eſt vrai que le P. *Mabillon* ajoûte que cet uſage n'étoit pas ſi invariable, qu'on ne s'en écartât aſſez ſouvent, *paſſim*. Mais M. l'Evêque de Soiſſons prétend qu'il en eſt de même de cette variation, comme de celle de la datte de l'année de J. C. & que le P. *Mabillon* n'a imaginé ce ſyſtême ſur l'Indiction, qu'en faveur de pluſieurs Bulles, qui ſont dans les Chartriers de l'Ordre, & qu'il faudroit en ôter comme fauſſes & apocryphes. Si l'on n'admettoit de la variation dans la maniere de compter l'Indiction; parce que la datte de l'Indiction de ces Bulles ne quadre point

avec l'uſage de l'Indiction Grecque.

Si ce ſyſtême avoit lieu, dit M. l'Evêque de Soiſſons, il faudroit admettre autant de ſortes d'Indictions qu'il y a de varietez dans les Bulles. La Bulle de *Clément* III. demanderoit en particulier une quatriéme ſorte d'Indiction, qui fut d'un an plus tardive que l'Indiction Pontificale même. Pour lui, il paroît perſuadé, que cette variation d'Indiction ne vient que de l'ignorance de ceux qui ont fabriqué les Bulles antérieures au Concile de Conſtance, où ſe trouve l'Indiction Pontificale du 1. Janvier; & qui ayant fabriqué ces Bulles depuis l'établiſſement de l'Indiction Pontificale, l'ont ſuivie dans les Piéces qu'ils forgeoient, en la croyant plus ancienne qu'elle n'étoit.

Mais quoiqu'il en ſoit de la conjecture, rien n'eſt plus contraire au ſyſtême de variation du P. *Mabillon*, que la déciſion d'*Innocent* III. en cette matiere: déciſion rapportée dans le Chapitre *Inter dilectos*. Ce Pape qui fut élû à la fin du 12^e^. ſiécle en 1198. répondant à l'Archevêque de Milan ſur un Titre que ce Prélat lui

avoit envoyé, & qu'il prétendoit être faux, dit que malheureusement le parchemin se trouve usé dans l'endroit, où l'on auroit pû trouver la preuve de la faussseté, c'est-à-dire, la datte de l'Indiction. Surquoi la glose prenant droit, & prescrivant la maniere d'examiner les dattes des Priviléges, par l'Indiction dont elle prescrit le calcul, pose cette Régle: *si non est ibi talis Indictio, instrumentum est falsum.* Or, dit M. l'Evêque de Soissons, si dans ces tems-là il n'y eût eu aucune Indiction fixe & invariable, le principe du Pape *Innocent* III. seroit faux aussi-bien que la Régle faite en conséquence; puisqu'une Bulle pourroit être bonne, quoique l'Indiction ne s'y trouvât pas selon le calcul prescrit. *Innocent* III. n'a pû donner cette Régle, que sur la connoissance certaine qu'il avoit, que l'Indiction ne varioit jamais dans la datte de la Chancellerie Romaine: donc cette Régle exclut toute variation à cet égard, & détruit par conséquent le systême du P. *Mabillon.*

De tout cela, il suit 1°. qu'avant *Grégoire* VII. l'Indiction Grecque

étoit la ſeule connuë & uſitée à Rome: 2°. qu'elle a été continuée encore dans le 12ᵉ. & 13ᵉ. ſiécle: 3°. que la Lettre d'*Innocent* III. ruïne le ſyſtême des variations prétenduës. Or les Bulles de *Clément* III. d'*Alexandre* III. & d'*Innocent* III. ne peuvent quadrer avec l'Indiction Grecque: donc ces Bulles doivent être préſumées fauſſes.

Le Prélat termine ce morçeau de ſon ſecond Mémoire par un moyen général de fauſſeté contre toutes les Bulles que produiſent les Benedictins depuis 1150. juſqu'à 1213. Nous ne le rapportons pas ici, parce que nous l'avons déja touché au mois de Juin dernier page 1022. de nos Mémoires, & que nous aurons peut-être occaſion d'en parler encore dans la ſuite, quand nous rendrons compte du II. Chef de la Conteſtation.

ARTICLE XI.

Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Fevrier 1728.

Premier Satellite.

LE 2. Fev. Emersion à . . . . 5h 17′ soir

Le 4 à	11	47	matin
Le 6 à	6	16	matin
Le 8 à	0	45	matin
Le 9 à	7	14	soir
Le 11 à	1	43	soir
Le 13 à	8	12	matin
Le 15 à	2	41	matin
Le 16 à	9	10	soir
Le 18 à	3	39	soir
Le 20 à	10	8	matin
Le 22 à	4	37	matin
Le 23 à	11	6	soir
Le 25 à	5	35	soir
Le 27 à	0	4	soir
Le 29 à	6	33	matin

Second Satellite.

Le 2 Fev. Emerſ. à	7^{h}	$23'$	ſoir
Le 6 à	8	41	matin
Le 9 à	10	0	ſoir
Le 13 à	11	18	matin
Le 17 à	0	37	matin
Le 20 à	1	55	ſoir
Le 24 à	3	14	matin
Le 27 à	4	30	ſoir

Troiſiéme Satellite.

Le 8 Fev.	Emerſion à	8	19	matin
	Immerſion à	5	58	matin
Le 15	Emerſion à	0	20	ſoir
	Immerſion à	9	58	matin
Le 22	Emerſion à	4	23	ſoir
	Immerſion à	2	1	ſoir
Le 29	Emerſion à	8	26	ſoir
	Immerſion à	6	3	ſoir

On ne verra rien du quatriéme.

ARTICLE XII.

NOUVELLES LITTERAIRES

D'ITALIE.

DE ROME. M. *Charles* MAIELLA Secretaire des Brefs aux Princes, & le P. *Pierre* BENEDETTI Maronite D. L. C. D. J. ont ensemble & de concert, non seulement traduit en Latin d'après un ancien Manuscrit Syriaque, mais encore enrichi de sçavantes *Dissertations*, 1°. L'HISTOIRE de la persécution des Chrétiens, par *Sapores* Roi de Perse, & par ses Successeurs; où se trouvent les Actes de plusieurs Martyrs: 2°. d'autres Actes de Martyrs, qui n'ont point encore été publiez: 3°. des *Actes* de S. SIMEON l'ancien Stylite, très-étendus, écrits par un Contemporain, & qui n'avoient jamais été traduits ni mis au jour. Ces Ouvrages rempliront un volume *in fol.* dont le mérite est suffisamment garanti par celui des Editeurs Interpretes. *Nous* ne doutons point que ces Actes de S. *Simeon* Stylite, différens

de ce que nous ont laiſſé *Theodoret* & *Antoine* Diſciple du Saint, ne ſoient ceux d'un certain *Coſmas*, lequel ayant vécu avec S. *Simeon* en une étroite liaiſon, fit, après la mort de ce Saint, le recit de ce qu'il avoit vû de lui, & entendu de témoins dignes de foi. Pour l'*Hiſtoire* de la perſécution des Chrétiens, ſous *Sapores* Roi de Perſe, c'eſt apparemment celle que contiennent les Actes qu'à donnez S. *Marutas* Evêque de *Tagrit*, ou *Martyropolis* en Meſopotamie, Prélat illuſtre par ſa doctrine & par ſes miracles. M. *Aſſemani*, qui a tiré l'un & l'autre Manuſcrit du Monaſtere de Sainte Marie de Sceté, nous a donné des Abrégez de l'une & l'autre *Hiſtoire*, dans ſon premier Tome de la Bibliothéque Orientale, d'une maniere qui intéreſſe trop la curioſité d'un ſaint zéle, pour ne pas faire deſirer les Hiſtoires complettes.

SUIVANT l'obſervation que le P. *Burgondio* à faite à Rome de l'Eclipſe du Soleil, le 14. Septembre 1727. elle précéda de quelques minutes le tems marqué par le calcul de Monſieur *Manfredi*. Il ne fut pas poſſible à cauſe de quelques contretems,

de remarquer les doigts. Mais enfin,

à $19^h\ 26'\ 33''$ la Lune a commencé de couvrir la plus grande tache du Soleil.

à $19^h\ 26'\ 41''$ Cette tache a été couverte entiérement.

à $20^h\ 46'\ \ 5''$ La fin de l'Eclipse dans la plus grande obscuration, le bord Septentrional de la Lune est presque arrivé jusqu'au centre du Disque Solaire.

M*** a vû d'ici depuis peu, ce qu'il avoit déja vû de France; une fente visible dans la Lune entre Platon & Aristote. Il conjecture que dans un tremblement de Lune, deux Montagnes qui étoient unies, se sont détachées, & auront ainsi laissé entre elles un espace, qui autrefois étoit une tache noire, & est aujourd'hui resplendissant d'une lumiere très-blanche.

De Venise. Un de nos Libraires prépare une Edition en 5. volumes des Œuvres du P. Sirmond, qu'il veut bien par modestie ne pas mettre d'avance au-dessus de celle du *Louvre*; mais qu'il ne peut par équité se dispenser de lui comparer, prétendant que dans la comparaison elle se sou-

tiendra avec honneur : c'est GIAVARINA.

DE PADOUË. On imprime chez *Comini* les *Poësies* Latines de FLAMINIUS, & quelques-unes de ses *Lettres* en prose, qui roulent sur la Méthode d'enseigner la Grammaire Latine aux Enfans.

DE VERONE. A l'occasion d'un nouvel Ouvrage de M. le Marquis *Scipion* MAFFEI, qu'Albert *Tumermanni* imprime, il est bon de retracer la suite de ceux dont l'illustre Auteur a déja enrichi les Lettres.

Le premier *Della Scienza Chiamata Cavalleresca* a été plusieurs fois imprimé : la premiere édition faite à Rome est très-rare. La septiéme est de Palerme. La conduite qu'on tenoit anciennement dans ce qu'on appelle affaires d'honneur, y est rapportée avec beaucoup d'érudition & de clarté : c'est une matiere que les gens de Lettres n'avoient point encore traité. Le Noble Auteur découvre la racine & l'origine des usages qui se sont établis en ces derniers tems. Il fait connoître que la Science des Mœurs est aujourd'hui presque entierement perduë, & que le

commun des hommes n'en a plus l'intelligence. Le ſtile ſe diſtingue par cette pureté & ces graces, auſquelles on reconnoît la plume de M. MAFFEI.

II. La MEROPE eſt une Tragédie, où ſe fait ſentir toute la force de la Poëſie : Elle parut avec un ſi grand ſuccès, que ſouvent les Acteurs furent interrompus par les applaudiſſemens, & que tous les Théatres de Muſique furent fermez pendant cet Hiver-là : Elle a été imprimée depuis, dans preſque toutes les Villes d'Italie, & en Allemagne, auſſi-bien qu'en Angleterre; traduite deux fois en Anglois, & enſuite en d'autres Langues. Elle a prouvé par tout, que l'on peut plaire ſur le Théatre, ſans y traiter d'Amour. M. l'Abbé *Conti* en parle dans la Dédicace qu'il lui adreſſe d'un de ſes Livres.

III. *Rime e Proſe*. Opuſcules; partie en vers, partie en proſe; recüeillis & publiez à Veniſe par le D. COLLETI. Ces *Poëſies* en toute ſorte de ſtiles ont été admirées; & entre les *Diſſertations*, celle où le Docte Marquis expoſe ſa nouvelle découverte ſur la formation des Foudres, a eu beaucoup de réputation parmi les Sçavans : on en a fait

un Livre en Allemagne, *de Natalibus Fulminum.* La *Dissertation* sur les Fragmens Grecs de Saint *Irenée*, que M. PSAFF a donnez au Public, n'a pas eu moins d'éclat.

IV. *Traduttori Italiani.* Les Traducteurs Italiens : on tire de ce Livre une connoissance exacte de tous ceux qui ont traduit en Italien les Auteurs Grecs ou Latins.

V. *Dell' antica condezion di Verona.* De l'ancien Etat de Verone: Ouvrage fait en 20. jours, où M. MAFFEI réfute un ami qui avoit avancé que *Brescia* avoit été Métropole de *Verone* : ce point sera traité plus amplement dans la *Verone Illustrata*, que le Sçavant Auteur prépare. Il y montrera que jamais *Verone* ne fut parmi les *Cenomani*, & qu'elle étoit déja une grande Ville, lorsque *Brescia* n'étoit encore qu'un Village ; mais l'Opuscule si subit ne laisse pas d'avoir son importance : on y observe que les Romains, dans leurs Provinces, n'érigeoient point de Capitales fixes ; ce qui sera mis dans un plus grand jour au Traité du Gouvernement des Romains dans leurs Provinces.

Dans ce petit Ouvrage précipité, Notre Excellent Critique donne avis de la découverte qu'il a faite de la ſuppoſition, ou de fauſſe attribution à Catulle, de ce Diſtique imprimé ſous ſon nom : *Flavus quam molli percurrit flumine Mela Brixia Veronæ mater amata mea.* D'autant que *Mello* ne porte ce nom que depuis trois Siécles, elle n'étoit connuë auparavant que ſous celui de *Cartia* : en quoi M. MAFFEI eut le plaiſir de pouvoir battre ſon Adverſaire par les armes mêmes de celui-ci, qui ſe trouva Editeur de deux Manuſcrits de Catulle, où ce Diſtique n'étoit point.

VI. De *fabulâ ordinis equeſtris Conſtantiniani.* De la fable de l'Ordre des Chevaliers de Conſtantin : cet Ouvrage fut imprimé à Paris, où il avoit été envoyé aux Benedictins de S. Maur, à l'inſçû de l'Auteur, par M. Fontanini. Comme M. MAFFEI s'y propoſe de tourner en ridicule cette imagination, dont il déclare l'Inventeur & l'Epoque ; on y trouve toute la pureté & les agrémens de la Langue Italienne.

VII. *Caſſiodorii Complexiones.* Le

Manuscrit dont se sert M. MAFFEI, est entierement de Lettres Majuscules, & paroît Contemporain de l'Auteur, dont le nom s'y trouve trois fois ainsi écrit CASSIODORII. Plusieurs noms Romains furent d'abord les sur-noms d'un seul homme, comme *Cassiodorus*; qui devenus ensuite les sur-noms de plusieurs familles partagées, reçûrent la terminaison en *ius*. Cassiodore témoigne que son nom étoit celui de plusieurs branches.

VIII. L'Ouvrage qu'on annonce aujourd'hui, est une *Histoire Diplomatique*; Arte Critica Diplomatica, o sia saggio di Essa, Rappresentato co' due primi Libri, che Vengono a comprendere un' Istoria de' Documenti d'ogni genere, e dello studio intorno ad Essi. On y découvre l'origine de la Diplomatique : le Pere *Mabillon* ne l'avoit pas même recherché. On surprend ce Pere en plusieurs équivoques palpables ; & l'on fait toucher au doigt, qu'en ce genre diplomatique, le caractere ou l'écriture est sujette à bien des erreurs ; & que l'on a soupçonné le P. GERMON plus injustement qu'il n'a soupçonné la Diplomatique.

On y vérifie certains caracteres anciens ; & que le P. *Papebrok* est le premier qui ait produit les véritables, & qui les ait bien fait connoître : on y trouve aussi une suite précieuse de Monumens conservez en papier Egyptien ; puis un *Rythme* Historique, que le Pere Mabillon a donné le premier, sans voir que ce sont des vers : des corrections qu'on y fait, répandent un grand jour sur la Critique : une Edition particuliere de la fameuse *Lettre à Cesaire*, enrichie de deux Fragmens Grecs, recouvrez par notre Editeur, tient lieux d'*Appendix* ; mais un des points infiniment curieux de cet Ouvrage est, lorsqu'à l'occasion des Tables d'*Eugubio*, dont l'Auteur a parlé au premier Livre, & dans lesquelles il trouve de très-anciens Monumens en Langue Etrusque & Pelasgue, qu'il croit être l'ancienne Langue Latine; Il traite dans un Livre particulier de l'origine des *Etrusques* & des *Latins* ; Entreprise qui a fait le desespoir de tant d'Auteurs. En effet, *Dempster*, dans un Ouvrage imprimé à Florence, n'a osé s'y présenter : & à la fin de ce même Ouvrage, le grand *Buonaro-*

ti en a pû dire à peine deux mots. Le Livre est dédié au Roi de Sardaigne. La Dédicace est suivie d'une représentation de l'Arc de Suze avec tous ses Bas-Reliefs, & son Inscription, qui paroît en entier pour la premiere fois, avec de grandes richesses pour l'Histoire & la Géographie ancienne. C'est principalement par une estime singuliere pour l'Ouvrage que l'on annonce, que l'Académie de Verone à décerné à M. MAFFEI, un buste de Marbre, avec une honorable Inscription. Ce Trophée sera érigé dans la Place Publique avant son retour des Négociations impoitantes, dont il a été chargé. Présentement M. MAFFEI prépare des Anecdotes Grecques, & il n'en suspend l'Edition, que jusqu'à l'arrivée de celle qu'il attend de M. MAFFEI son frere, qui le lui envoye de Baviere, où il commande les Troupes en chef.

D'ALLEMAGNE.

DE WISMAR. *Virorum Clarissimorum ad Guntherum* SCHELHAMMERUM *Epistolæ Selectiores*. In 8°. pagg. 387. Chez Samuël Gottlieb Lochman. *Janvier* 1728.

L'Editeur de ces *Lettres*, qui roulent principalement ſur la Philoſophie, la Medecine, & la Littérature, y a joint la vie de M. SCHELHAMMER, & un Catalogue de ſes Ouvrages, tant imprimez que manuſcrits : c'eſt Monſieur *Chrétien Etienne* SCHEFFEL Medecin.

DE HAMBOURG. *Petri-Friderici* ARPI *Juriſconſulti feriæ æſtivales.* Ce tître vague eſt déterminé par la ſuite, *ſivè ſcriptorum ſuorum Hiſtoria. Liber ſingularis*, in 12. pagg. 406. Dans les deux premieres de ces Feries, qui ſont au nombre de quatre, M. ARP mêle au dénombrement de ces Ouvrages celui des Livres de ſon Cabinet; perſuadé qu'un Sçavant fait autant connoître ſon goût par ſa Bibliothéque, que ſa capacité par ſes Oeuvres. Ces Livres traitent de la Divination, de la Magie, des Taliſmans, des Amuletes, des Philtres, des Charmes, des Sciences occultes, de l'Aſtrologie judiciaire, & de diverſes matieres de Phyſiologie. Dans la troiſiéme Férie, il s'étend ſur l'Hiſtoire & les Hiſtoriens, leurs bonnes & leurs mauvaiſes qualitez. Dans la quatriéme, il donne une Hiſtoire abregée & détaillée du

Droit *Cimbrique*, ou des Loix qui sont en usage dans les Villes Anseatiques, & les autres Païs voisins de la Mer Baltique.

D'ANGLETERRE ET D'ECOSSE.

De Londres. *A Compleat History of the kings of Scotland*, &c. Ouvrage proposé par souscriptions. C'est une Histoire des Rois d'Ecosse & d'Angleterre, depuis l'an 619. jusqu'en 1726. divisée en huit Livres, dont les cinq premiers sont l'Histoire d'*Hector* Boëthius, traduite; & les trois autres, la continuation: On promet d'y joindre les portraits des Rois d'après les originaux, ou les Monumens Contemporains; une Carte exacte & correcte de l'Ecosse; une Liste des Pairs & des Baronnets, la datte de leur Création; un Catalogue Historique des familles distinguées de ce Royaume, & plusieurs autres Piéces.

Descriptions ou Plans de deux Célebres Jardins Romains, ou lieux de plaisance, de Pline le Jeune; avec des Remarques sur les Jardins & les Bains des Anciens: *The Plans of two famous*

Romans Villas: Par M. *Robert* CASTEL Architecte.

Description d'Alger. A compleat History of Algiers, &c. M. MORGAN qui en est l'Auteur, a résidé en Barbarie plus de vingt ans. Il raconte ce qu'il a vû; ce que les Naturels du Païs lui ont appris; ce qu'il a recueïlli des Histoires Anciennes & Modernes.

On invite à souscrire chez P. *Du Noyer* à la tête d'Erasme, pour les Oeuvres du Docteur Abbadie, Auteur du Traité *de la verité de la Religion*.

DE GENÊVE.

La *Bibliothéque Italique* : Nouveau Journal Litteraire, se publiera ici en François à chaque trimestre. Le premier volume va paroître, & donnera l'idée de l'Ouvrage.

DE LA PROVINCE DE FIFE. Dans les Controverses sur la Créance d'une Nation, & sur les usages de Religion qui lui sont particulieres, les Naturels du Païs ont sans doute un grand avantage sur les Étrangers, soit pour attaquer, soit pour défendre. A chaque instant l'Étranger a besoin ou d'un guide ou d'un Interprête : il dépend

& de leur ſçavoir & de leur probité: au lieu que l'Habitant puiſe lui-même dans les ſources: les Tîtres lui parlent ſa Langue Maternelle: les Uſages ont été le ſpectacle ordinaire de ſa pieté; & la Tradition lui eſt devenuë familiere par les Converſations mêmes. Tel eſt, & tel ſe ſent par rapport à ſon Adverſaire, le Docte Athlette qui ſe préſente de nouveau, pour combattre le Docteur Forain de l'Univerſité d'Oxford, ſur la validité des Ordinations Anglicanes. Dans ſon Manuſcrit qui ne pouvoit être communiqué avec ſûreté qu'à très-peu de perſonnes en cette Province, & qu'il ne mettra au jour, qu'au cas que les Combattans de France ſe trouvent épuiſez, avant que la diſpute le ſoit; il redreſſe ſans ceſſe l'Écrivain François ſur des Interprétations, des Citations, des Allégations manifeſtement fauſſes; toutes fautes eſſentielles, mais que l'ignorance de la Langue Angloiſe, du Rit Anglois, de nos Loix, & de notre Hiſtoire, rendoient inévitable à un Solitaire né ſous un autre Ciel, & élevé d'abord en d'autres principes. Outre cette Critique, qui fait tomber tou-

tes les preuves que le Genovefain employe pour appuyer les Ordinations Anglicanes ; Notre Compatriotte fait à fonds la Controverſe ſur les Dogmes qui appartiennent à la Matiere. Il n'a pas oublié de réfuter, ſur celui du Sacrifice de l'Euchariſtie, toute la Doctrine du Défenſeur de nos Anglicans, par le Concile de Trente, par les paſſages des Peres Grecs & des Latins, & par les raiſonnemens Théologiques. Il montre que c'eſt un Sophiſme puéril de dire que le Sacrifice de l'Euchariſtie n'exige point la préſence réelle, parce que cette réalité n'eſt renfermée, ni dans l'idée de Sacrifice, ni dans celle de repréſentatif; puiſqu'elle n'en eſt pas moins eſſentielle au Sacrifice pris ſelon ſon Inſtitution par Jeſus-Chriſt. Il le convainc de ne point admettre un vrai Sacrifice de l'Autel, puiſqu'en pluſieurs endroits il réduit ce Sacrifice à l'oblation du Sacrifice de la Croix, & qu'ailleurs il dit que l'oblation du Sacrifice n'eſt point un Sacrifice. Il lui fait toucher au doigt que, ſelon lui, l'Euchariſtie n'eſt pas plus un Sacrifice que le Baptême; puiſque, ſelon lui, la mort de Jeſus-Chriſt eſt pareille-

ment repreſentée, & ſon merite appliqué dans l'une & l'autre action. Et comme le P. le C. ſe dit de même Doctrine que les Anglicans, ſur le Sacrifice; l'Antagoniſte lui met devant les yeux le précis de cette Doctrine, qu'il adopte, c'eſt un paſſage de Wittaker: » Je reconnois, » dit cet Archevêque » de Cantorbéry, " que Jeſus-Chriſt » eſt Sacramentalement dans l'Eucha- » riſtie, comme je reconnois qu'il eſt » Sacramentalement dans le Baptê- » me .... Pour l'Oblation, je n'en re- » connois qu'une ſeule, qui a été fai- » te ſur la Croix: car Jeſus-Chriſt » n'étant mort qu'une fois, il n'a été » offert qu'une fois: & ſi l'on prétend » qu'il ſoit encore offert maintenant, » on doit auſſi ſoûtenir que mainte- » nant même il meurt encore. Ce n'eſt » point le Sacrifice que Jeſus-Chriſt a » conſommé une fois ſur la Croix, » qu'on offre aujourd'hui, dit ailleurs » cet Oracle de l'Egliſe Anglicane. » On ne fait ſimplement qu'en cele- » brer la Memoire & le Myſtere ». Notre Auteur ne craint point, ni pour cette citation, ni pour les autres qui ſont en très-grand nombre, le repro-

che qu'il fait à ſon Adverſaire de n'être pas de bonne foi dans les ſiennes. Un des exemples qu'il en rapporte, eſt que M. le C. citant un Texte de Saint *Chryſoſtôme*, paſſe par-deſſus ces paroles déciſives contre lui : " On offre par tout Jeſus-Chriſt vivant & entier; mais comme on n'offre en differens lieux qu'un ſeul Corps de Jeſus-Chriſt, & non pas pluſieurs Corps; on n'offre auſſi qu'un ſeul Sacrifice ". Au reſte l'Auteur de cet Écrit eſt abondant & ſerré, ſolide & vif, Théologien & Critique.

DE HOLLANDE *& des Païs-Bas.*

De la Haye. M. Boerhave vient de donner une Edition de toutes les Œuvres tant Latines que Françoiſes, de M. Drelincourt ſur la Médecine. C'eſt la premiere fois qu'elles avoient été raſſemblées en un Recueïl, *in* 4°. pagg. 808. chez *Goſſe* & *Neaulme*.

D'Amsterdam. *Petri* Wesseling *Obſervationum variarum Libri duo.* Chez les *Weſteins* & *Smith*. Divers endroits de différens Auteurs Grecs ou

Latins, jusqu'à présent ou corrompus dans l'Impression, ou mal entendus par les Interprêtes, sont ici restituez & expliquez.

De la MORALE des PERES. Chez Herman *Wywerf*. Traité de Controverse de M. Barbeyrac.

DE FRANCE.

DE PARIS. Le R.P. *Joseph* ROUX Prieur du Convent de S. Jacques de l'Ordre des Freres Prêcheurs, l'un des cinq Dominiquains, dont l'Approbation paroît à la tête du Livret *de la solide dévotion du Rosaire*, a adressé à l'Auteur qui ne se fait point connoître publiquement, cet Ecrit-ci le 22. Septembre 1727. qui mériteroit d'être joint aux Exemplaires qui se débitent; & qui apprend quelques secrets d'Imprimerie. « Monsieur, le bruit que » votre Livre du *Rosaire* fait, même » dans Rome, m'a obligé de le relire. » J'ai été surpris d'y revoir plusieurs » propositions, qui m'avoient fait *re-* » *fuser mon* Approbation. J'ai été en- » core plus surpris de voir à la tête de » ce Livre, un Avertissement assez

» intéressant, *qui n'étoit* point dans
» l'Exemplaire qu'on nous fournit
» avant l'Approbation, & qu'il ne se
» trouve point dans celui dont on m'a
» fait présent ensuite. L'avertissement
» porte que cet Ouvrage a été lû &
» approuvé dans un Chapitre Provin-
» cial de Dominiquains. C'est un fait
» dont je ne veux pas paroître garant
» en aucune maniere, parce que j'en
» sçai *le faux*. Ainsi je révoque mon
» Approbation, &c. » Les PP. *Gautier*, *Alissan*, *Meignan*, *Deslondes*, qui avoient signé l'Approbation, ne paroissent point à la suite de leur Prieur en cette révocation.

Breviaire noté selon un Nouveau Systême de Chant. Il est approuvé ce Systême par Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, & par de très-habiles Musiciens de Paris.

L'ART d'orner l'esprit, en l'amusant par des traits utiles & agréables. 2. voll. *in* 12. Suite des Ouvrages de M. GAIOT de PITTAVAL. Chez Briasson.

On imprime chez *Rollin* la Traduction d'un Livre intitulé en Anglois, *The Gentlman instructed* : Le *Janvier* 1728.

Gentil-homme inſtruit. L'Angleterre a fait honneur à ce Livre, & ce Livre a fait honneur à l'Angleterre, à qui il eſt beau de donner des leçons ſur ſa belle éducation. Cet Ouvrage, dont il y a eu en très-peu de tems huit Editions, eſt composé en forme de Dialogues. Comme les Inſtructions qu'il contient ſont également utiles aux perſonnes de l'un & de l'autre ſexe; le Traducteur, pour donner au tître toute l'étenduë qu'a le Livre, l'a intitulé : les *Devoirs des Perſonnes de Qualité.* Il eſt diviſé en trois Parties : elles tendent à prévenir la jeune Nobleſſe ſur ce qu'elle doit éviter, & ce qu'elle doit obſerver pour vivre avec honneur dans le monde, en faiſant honneur à la vertu. L'Auteur fait par tout ſentir, que la gloire à laquelle aſpirent les ames vraiment nobles, bien loin d'être incompatible avec la pratique de l'Evangile, en reçoit un ſurcroit de ſplendeur. Dans la premiere Partie, l'Ecrivain, ſous le nom d'Euſébe, conduit, comme par la main, un jeune Seigneur; &, dans les divers entretiens qu'il a avec lui, ou avec d'autres en ſa preſence, il lui apprend à ſe

comporter d'une maniere auſſi ſage que Chrétienne, dans le commerce de la vie civile, à l'Armée, à la Cour. Il lui enſeigne ce qu'il doit à Dieu & aux hommes; ce qu'il ſe doit à lui-même, ayant égard à ſa Naiſſance; & par un enchaînement d'Incidens ménagez à propos, il fait naître les occaſions de donner aux Dames, les leçons les plus ſalutaires. Dans la ſeconde partie, il prémunit le jeune Gentil-homme qu'il entreprend de former, contre les principes des prétendus Eſprits forts, qui pourroient donner atteinte à la Religion. Il y combat ſur tout les Déïſtes, les Libertins de créance, & les Athées; & il le fait d'une maniere nette, vive & enjoüée. Dans la troiſiéme, il l'inſtruit de la maniére dont il doit adminiſtrer ſon bien & gouverner ſa Maiſon. Il y régle ſes occupations, ſes divertiſſemens, la conduite qu'il doit tenir avec les autres Seigneurs ſes voiſins: il lui enſeigne dans quel eſprit il doit enviſager la mort de ſes proches; enſuite il traite la Queſtion, s'il eſt avantageux à un jeune homme de qualité de voyager; & il lui donne des régles pour profiter de

ſes voyages. A tout cela, il ajoûte différens entretiens ſur l'Immortalité de l'Ame ; & il finit par une Lettre ſur la mort funeſte d'un de ces Eſprits forts, qui ſont le ſcandale de la Religion & la honte de l'Humanité. On a jugé que cet Auteur a trouvé le point de perfection, que demande Horace dans les Ouvrages d'eſprit, qui eſt de joindre l'agréable à l'utile. Il répand pour l'ordinaire ſur les Matiéres les plus ſérieuſes, un air de gayeté qui en fait aimer la lecture : ſous ſa plume, la vertu mêle à la ſplendeur qui lui eſt propre & qu'on reſpecte, un agrément qui la fait goûter : le vice prend un ſurcroît de ridicule qui réjoüit en le faiſant abhorrer : la raiſon enfin ſe preſente dans un jour gracieux, qui la rend inſinuante ; & fait qu'elle perſuade : le ſtile eſt énergique & plein de feu ; ſouvent aſſaiſonné de railleries, quelquefois groteſque : les caracteres & les peintures y brillent de toutes parts, l'Auteur produiſant ſur la Scéne, des perſonnages de toutes les eſpeces, pour rendre les défauts ſenſibles. Enfin le ſel de la Satyre n'y eſt pas épargné, mais de cette Satyre qui ne flétrit peſonne,
 &

& instruit tout le monde. Quoique l'Auteur qui sçait sa langue en perfection, écrive très-bien, il faut avoüer qu'assez souvent les expressions sont trop hardies, ses Métamorphoses trop poussées, & en certaine matiere, sa diction trop peu ménagée, pour servir de modéle au Traducteur François. On assure que celui-ci a réduit au naturel, ce qui en François auroit paru outre nature, qu'il a adouci & développé ce qui se présentoit à l'esprit d'une maniére dure & obscure ; & que faisant réfléxion qu'il écrivoit pour des François, il a gardé leur génie dans sa Traduction.

DE TOULOUSE. Calendrier Perpétuel, plus exact que tous ceux qui ont paru jusqu'à présent. Par le P. *Emmanuël* DE VIVIERS Prédicateur Capucin. A Toulouse, Seconde Edition.

Ce Calendrier est composé de quatre Tables. La premiere est celle des jours de l'année Solaire distribuez selon l'ordre des mois, & accompagnez des Lettres Dominicales, comme dans le Calendrier Grégorien, & des Epactes en quelques endroits différentes des Grégoriennes. Cette Table occupe en

quarré près de la moitié d'une grande feüille. A droit & à gauche, & au bas de la Table, on en voit l'explication, avec celle des trois autres Tables, & une nouvelle méthode pour trouver l'âge de la Lune.

La ſeconde, la troiſiéme, & la quatriéme Table, ſont en forme de rouës. La ſeconde Table eſt la rouë, ou, pour mieux dire, le Cycle des nouvelles Epactes, c'eſt-à-dire, des Epactes Grégoriennes corrigées à la façon de l'Auteur, & augmentées le plus ſouvent de deux unitez. Par exemple, l'Epacte 9. eſt ſubſtituée à l'Epacte Grégorienne de cette année, qui n'eſt que 7. & la nouvelle Epacte 9. aſſigne dans la premiere Table le 22. de Mars pour le premier jour de la Lune Paſcale, qui dans le Calendrier Grégorien, n'eſt marqué qu'au 24. du même mois.

Nous avons peine à croire que le premier jour civil de la Lune Paſcale ait été cette année 1727. le 22. de Mars. Il eſt vrai que la conjonction des Luminaires ou de la Lune avec le Soleil, eſt arrivé le 22. mais environ ſept heures & demie du ſoir à Paris, & encore plus tard à Rome, dont le Mé-

ridien doit ſervir de régle au Calendrier Lunaire de toute l'Egliſe. Le premier jour civil, & tout entier, de la Lune Paſcale, n'a donc pas dû être indiqué dans le nouveau Calendrier dès le 22. de Mars, qui étoit preſque tout entier le dernier de la Lune précédente. A n'avoir égard qu'à la conjonction ou à l'heure préciſe de cette nouvelle Lune Paſcale, c'étoit le 23. de Mars, qui en eût dû être le premier jour, puiſqu'on ne peut marquer que les jours entiers dans le Calendrier. Mais l'uſage de l'Egliſe Romaine étant de n'indiquer le premier jour du mois Paſcal Lunaire, qu'après le jour de la conjonction; ou, ce qui revient au même, de ne commencer ſes années Lunaires que par le ſecond jour après celui de la conjonction; il ne paroît pas qu'il y ait rien à corriger à l'Epitre Grégorienne de cette année, ni à la Néomenie Paſcale, qui ne ſçauroit être mieux placée, dans la vûë & ſuivant l'intention de l'Egliſe, qu'au 24. de Mars. Le Calendrier Grégorien eſt un rocher bien ſcabreux, & qu'on ne peut heurter, ſans courir grand riſque de faire naufrage. D'ailleurs cette ſe-

conde Table n'eſt pas perpétuelle, & elle ſuppoſe la connoiſſance des Epactes Grégoriennes. Ce ſont deux Calendriers qu'il faut avoir tout à la fois dans la tête.

La troiſiéme Table eſt une rouë des Lettres Dominicales, avec des Ethiquettes qu'il faut changer de tems en tems; *parce que*, dit l'Auteur, *le Dimanche ſe trouve le Lundi.* Enfin, la quatriéme Table eſt une grande rouë des Fêtes Mobiles. Ceux qui aimeront à trouver par machine, ce qu'on a communément à la main, pourront profiter de l'induſtrie & du travail du R. P. *Emmanuël* DU VIVIERS.

FIN.

TABLE

Des Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Janvier 1728.

ART. I. R*Efutation du Livre des Régles pour l'intelligence des Saintes Ecritures*, &c. Page 5

ART. II. *L'eſprit de S. François de Sales, Evêque & Prince de Genêve, recueïlli par M. l'Evêque de Bellay*, &c. p. 40

ART. III. *Détermination de la Longitude d'Ingolſtad.* p. 56.

ART. IV. *Nouvelles Découvertes concernant la ſanté*, &c. p. 67

ART. V. Noviſſimæ Ephemerides; *c'eſt-à-dire, Nouvelles Ephémérides*, &c. p. 71

ART. VI. *Hiſtoire des Guerres & des Négociations*, &c. p. 74

ART. VII. *Théagènes & Chariclée Hiſtoire Etiopique*, &c. p. 95

ART. VIII. Selectæ è profanis Hiſtoriæ; *c'eſt-à-dire, Hiſtoires choiſies tirées des Auteurs Profanes*, &c. page 101

ART. IX. *Obſervations ſur les Eaux Mi-*

nérales de Lannion, &c. p. 107
ART. X. *Mémoires faits pour & contre, concernant l'Abbaye de S. Corneille de Compiegne, &c.* p. 128
ART. XI. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Février 1728.* p. 169
ART. XII. *Nouvelles Litteraires.*
D'Italie, de Rome. 171
De Venise. 173
De Padoue. 174
De Verone. ibid.
D'Allemagne, de Wismar. 180
De Hambourg. 181
D'Angleterre & d'Ecosse, 182
De Londres. ibid.
De Genêve. 183
De la Province de Fife. ibid.
De Hollande & des Pais-Bas. 187
De la Haye. ibid.
D'Amsterdam, ibid.
De France, de Paris. 188
De Toulouse. 193

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Novembre 1727.

PAge 1950. ligne 12. à loisir il y a, *lisez* à loisir, il y a. Page 1952 lig. 20. la Souſtration, *liſ.* la Souſtraction. Page 1964 lig. 16. dans le ſouçon, *liſ.* dans le ſoupçon. Page 1965. lig. 21. grace, *liſ.* graſſe. Page 1972. lig. 16. de le ménager, *liſ.* de la ménager. Page 1981. lig. 1. Stad-Meiſtres, *liſ.* Steittmeiſtres. Page 2001. lig. 25. procès mais, *liſ.* procès, mais. Page . . . . . lig. 28. voiſines. aL, *liſ.* voiſines. La. Page 2008. lig. 3. D. Jacques, *liſ.* Dom Jacques. Page 2049. lig. 23 *Bouri* femmelle, *liſ* Bouri femelle. Page 2051. lig. 26. nom d'Alegebre,. *liſ,* nom d'Algébre. Page 2061. lig. 12 ſon bornées, *liſ.* ſont bornées. Page 2067 lig. 28. les Peres ſçavans, *liſ.* les Peres, ſçavans. Page 2073. lig 24. le troiſiéme 24. *liſ.* le troiſiéme 12. Page 2077. lig. 16, par les poids, *liſ.* par le poids. Page 2096. lig. 19. l'une avec l'autre, *liſ.* l'un avec l'autre Page 2101. lig. 17. une déciſſion, *liſ.* une déciſion. Page 2103. lig. 29. tou tle brut, *liſ* tout le brut. Page 2104 lig. 5 que; quoique, *liſ.* que quoique. Ligne 29. dans les Cabane, *liſ.* dans les Cabanes. Page 2110. lig. 9 *Romanorum, Pontificum*, liſ. *Romanorum Pontificum.* Page 2111. lig. 21 Cardinal Tolomæi, *liſ.* Cardinal Toloméï. Page 2118. lig. 23. ſont anonymes, *liſ.* ſont annoymes. Page 2119. lig. 6. on recuëile ſa vie, *liſ.* on recuëille ſa vie. Page 2128. lig. 10. Généalogie de N. S. *liſ.* Généalogie de Notre Seigneur. Page 2129. ligne 6. de ce cette Académie, *liſ.* de cette Académie.

Errata pour le mois de Décembre 1727.

PAge 2158. ligne 28. & d'Agnes, *lisez*, & d'Agnès. Page 2266. lig. 7. Duc d'Aquitai-Abbé, *lis.* Duc d'Aquitaine, Abbé. Lig. 8. & inne, differemment, *lis.* & indifferemment. Page 2267. lig. 28. dont *Robert*, lis. Donc *Robert*. Page 2181. lig. 6. de S. Saudre *lis.* de Saudre. Page 2184. lig. 25. mort l'an 882. *lis.* mort l'an 881. Page 2185. lig. 11. Martin de Tour, *lis.* Martin de Tours. Page 2189. lig. 25. issu aux sixieme, *lis.* issu au sixiéme. Page 2191. lig. 26. point d'enfants Bernard I. *lis.* point d'enfans. Bernard I. Page 2194. lig. 10. à son troisié-fils, *lis.* à son troisiéme fils. Page 2202 lig. 13 de *Pappius*, lis. de *Pappus*. Page 2203. lig. 3. quelques tems, *lis.* quelque tems. Page 2208. lig. 24. plus que les Arabes, *lis.* plus loin que les Arabes. Page 2217. lig. 22. sa d cision, *lis.* sa décision. Page 2241. lig. 16. l'élection complette, *lis.* l'Edition complette Pape 2250 lig. 5. la même observé, *lis.* la même observée. Lig. 15. Méridiens une heure vingt-neuf minutes cinquante deux secondes, *lis* Méridiens une heure cinquante neuf minutes cinquante deux secondes. Page 2251. lig 3. donc Toulon, *lis* dont Toulon. Page 2252 lig. 15. ont peut, *lis.* on peut. Page 2255 lig. 5. Satellite de Z *lis.* Satellite de ♃. Page 2262. lig. 14. humectée, *lis.* humecte. Page 2277. lig. 21. Petro Poli, *lis.* Petropoli. Page 2290. lig. 23 maniere du tems, *lis.* maniere, du tems, page 2297. lig. 26. Donc ce raisonnement, *lis.* Donc &c. Ce raisonnement. Page 2299. lig. 30 prévalussent par, *lis.* prévalussent pas Page 2300 lig. 23. & rappellée, *lis.* est rappellée. Page 2301. lig. 24. pour declarez, *lis.* pour déclarer.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Fevrier 1728.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes,

Fevrier 1728.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Lyon,

Chez les FRERES BRUYSET, Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXVIII.

Avec Approbation & Privilége.

CES MEMOIRES SONT COMMENCEZ au mois de Janvier 1701. & ſe vendent 15 ſ. le mois en blanc ; & brochez, 16. ſ.

Année	1701.	9.	vol.
——	1702.	12.	V.
——	1703.	12.	V.
——	1704.	13.	V.
——	1705.	12.	V.
——	1706.	12.	V.
——	1707.	12.	V.
——	1708.	12.	V.
——	1709.	12.	V.
——	1710.	12.	V.
——	1711.	12.	V.
——	1712.	12.	V.
——	1713.	12.	V.
——	1714.	12.	V.
——	1715.	12.	V.
——	1716.	12.	V.
——	1717.	12.	V.
——	1718.	12.	V.
——	1719.	12.	V.
——	1720.	5.	V.
——	1721.	12.	V.
——	1722.	12.	V.
——	1723.	12.	V.
——	1724.	12.	V.
——	1725.	12.	V.
——	1726.	13.	V.
——	1727.	12.	V.
——	1728.	2.	V.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Fevrier 1728.

ARTICLE XII.

ACTA SANCTORUM JULII ex Latinis & Græcis aliarumque Gentium monumentis, &c. collecta, digesta, commentariisque & observationibus illustrata a Jo. Bapt. Sollerio, Jo. Pinio, Guillielmo Cupero, Petro Boschio è Soc. Jesu. Presbyteris Theologis : *c'est-à-dire, Actes des SS. du mois de Juil. Tome IV. A Anvers, chez Jacques du Moulin* 1725. *in folio pp.* 780. *sans les Tables.*

CE nouveau Tome des *Actes des Saints* est le vingt-neuviéme que *Bollandus* & ses Continuateurs ont donné au Public. Dans les cinq jours qu'il renfer-

me qui sont, le 15. le 16. le 17. le 18. & le 19. Juillet, ils mettent en état d'avoir des connoissances, ou certaines, ou plausibles, & de fonder un jugement raisonnable sur cent soixante & quatorze Saints, tous designez par leurs propres noms, sans parler des différens Ordres de Martyrs Anonymes. Nous avons déja rendu compte du Traité préliminaire, imprimé séparément, c'est une critique sçavamment & agréablement maniée, touchant les Evêques Orthodoxes & Jacobites, Grecs & Latins, qui ont porté le tître de Patriarches d'Antioche. Pour le Corps du Livre, nous allons en parcourir quelques endroits, nous ne dirons pas plus intéressans; car dans un Ouvrage de cette nature, il s'en faut bien, que les goûts se réünissent sur ce qui doit intéresser davantage; mais que nous croyons du moins meriter tous une attention particuliere.

La dispersion des Apôtres, indiquée à la tête de toutes les autres Fêtes, est une solemnité peu célebre en France. Elle n'y est pas inconnuë néanmoins. Plusieurs de nos Martyrologes & de nos anciens Breviaires en

font mention. Mais ce n'eſt pas à l'antiquité du culte, que les ſçavans Editeurs s'arrêtent le plus. Ils examinent le fait même ; la maniere dont ſe fit cette diſperſion, le tems où elle arriva, & les divers Païs, où les Apôtres diſperſez allerent porter l'Evangile.

Baronius ne pouvoit goûter l'opinion qui remet la choſe à la déciſion du Sort : mais cette voye étant celle-là même qui avoit été employée pour l'élection de Saint Mathias ; Saint Jerôme, & quelques autres ne l'ont pas jugée indigne de déterminer entre les Apôtres le partage du Saint miniſtere. Le mot de *Sort* qu'on pourroit prendre pour un pur effet du hazard, eſt apparemment ce qui revoltoit Baronius. Ce n'eſt pas l'idée qu'il en faut avoir. Le Sort étoit chez les Juifs un acte de Religion ; un moyen autoriſé de conſulter Dieu ; une eſpéce d'oracle deſtiné à la manifeſtation directe de ſes volontez.

Un Paſſage de Clément d'Alexandrie, qui met douze années entre la mort de Jeſus-Chriſt & la diſperſion des Apôtres, eſt ce qu'on trouve de plus commode pour en fixer le tems.

M. de Tillemont déclare n'avoir rien vû de ſemblable au ſixiéme Livre des *Stromates*, d'où le Paſſage eſt tiré. On lui répond qu'on l'a vû dans trois Editions; & l'on cite expreſſément celle de Leyde de 1616. p. 450. On allégue encore le témoignage d'un Apollone, grand adverſaire des Montaniſtes, comme une preuve très-forte pour les douze années d'intervalle.

Il y a deux queſtions à faire, touchant les Païs où les Apôtres ſe ſont repandus : où ont-ils été ? Juſqu'où ont-ils été? L'embarras naît de l'ordre qu'ils avoient reçu d'aller dans tout l'Univers; car pour les Regions ſoumiſes à l'Empire Romain & à la domination des Parthes; cela eſt plus aiſé à concevoir. Il eſt cependant très-probable, qu'ils n'ont pas même pénétré dans toute l'étenduë de ces deux grands Etats; en Afrique, par exemple, où la Foi n'a été annoncée qu'au II. ſiécle. Le détail qui nous vient là-deſſus des anciens Auteurs, ne conduit pas loin; & l'on tient malheureuſement pour falſifiez les Textes de Saint Hyppolite & de Saint Iſidore de Seville, qui ont le plus dequoi flatter la

curiosité. Ce n'est donc pas aux Apôtres seuls ; c'est généralement à tous ceux qui devoient être les héritiers de leur zéle & de leurs travaux, que Jesus-Christ adressoit le commandement de prêcher par tout. La Syrie, l'Arabie, la Basse-Asie, l'Ethiopie, la Gréce, l'Illyrie, l'Italie, quelques Provinces du Païs des Parthes & de celui des Scythes, sont presque les seuls endroits que nous sçachions un peu sûrement avoir été sanctifiez par leur présence. Le tître d'Apôtre des Indes que l'on donne communément à S. Thomas, n'a rien de plus spécifique, que le nom même d'Indes qui est fort vague. On explique du moins ici, comment les monumens qui font foi que la Religion Chrétienne a été prêchée dès les premiers tems dans les Contrées les plus Orientales de l'Asie, & à la Chine, pourroient se tourner en preuve contre ceux qui ont prétendu que S. Thomas s'étoit avancé jusques-là.

L'ignorance où l'on est sur ce qui concerne chacun des soixante & douze Disciples du Sauveur, a obligé de les réünir tous en un seul jour. M. du

Saussay en parle sans hésiter, comme ayant la *plupart* passé en France, où ils ont, selon lui, solidement fondé un grand nombre d'Églises. C'est un petit trait de prévention nationale, que les Critiques Flamands n'avoient garde de lui passer. Ils remarquent que ceux qui se sont hazardez à en fournir la liste, l'ont presque toute remplie de ce qu'ils ont trouvé de noms dans les Epitres de S. Paul, jusqu'au nom de César : & que quelques-uns y ont même fourré l'Ethiopien, Eunuque de la Reine Candace.

L'article de S. Jacques Evêque de Nisibe en Mesopotamie, offre plusieurs éclaircissemens curieux sur l'Histoire de son tems. On ne pardonne point à Baronius, ni à Messieurs le Valois & Cousin, qui ont l'un & l'autre traduit Theodoret, d'avoir adopté la méprise qu'on impute à cet Ecrivain dans son *Philothée*. Il y compte S. Jacques de Nisibe parmi les plus grandes lumieres qui éclaterent au Concile de Nicée ; & ce qu'il en dit n'est point contesté. Mais il ajoûte ; qu'importuné par les Evêques qui sollicitoient le rétablissement d'Arius, sur tout au-

près d'Alexandre Evêque d'Alexandrie ; S. Jacques pour l'empêcher les exhorte eux & tous les Peres du Concile, à consulter Dieu, en passant avec lui sept jours entiers dans le jeûne & dans la priere ; qu'ils défererent, à son avis, & qu'au bout de ce terme arriva la déplorable mort de l'Héréſiarque. Il est cependant certain qu'Arius ne mourut point alors à Nicée ; mais dix ans après à Constantinople ; qu'il ne s'agissoit plus de le reconcilier avec Alexandre Evêque d'Alexandrie, à qui S. Athanase avoit succédé ; mais de forcer un autre Alexandre Evêque de Constantinople à le recevoir dans sa communion ; & qu'on ne lit nulle part que S. Jacques de Nisibe éloigné alors de cette Ville de plus de trois cent lieuës, soit intervenu le moins du monde dans ce qui s'y passa. L'erreur de Théodoret devoit d'autant plus nous surprendre, que lui-même au I. Livre de son Histoire Ecclésiastique, raconte la mort d'Arius avec ses véritables circonstances, conformément au recit que S. Athanase en a fait dans la Lettre à Apion. C'est ce que le P. Garnier, qui avoit déja don-

né ſur cela ſes réflexions, appelle une rétractation tacite; mais ce qui prouve plûtôt que Thedoret n'eſt point tombé dans une contradiction ſi groſſiere; & qu'il porte injuſtement les frais d'une inſertion faite à ſon *Philothée* par quelque main mal habile.

Il n'a pas paru moins étonnant de trouver la Souſcription du Saint dans les Actes du Conciliabule d'Antioche, où les Ariens dominoient. Baronius, Binius, M. Schelſtrat, & M. de Tillemont ont chacun leur ſyſtême pour démêler la difficulté. Nos Auteurs en découvrent le foible, & reviennent pourtant au ſentiment de M. Schelſtrat, qui met une grande différence entre le commencement & la fin de cette aſſemblée. Au commencement tout procédoit dans l'ordre: il y avoit quatre vingt dix Evêques, & les Orthodoxes par leur ſupériorité, & par la diſſimulation des Ariens, y donnoient la Loi, mais les Ariens s'ennuyerent de ſe contraindre; & armez qu'ils étoient de l'autorité Impériale, ils ôterent toute créance par leurs vexations, à la teneur même des Decrets, portez & inſcrits à leur gré dans les dernieres Seſſions.

Quelque attention que Gennade ait euë à détailler jusqu'aux tîtres des vingt six Livres ou Opuscules, qu'il attribuë à S. Jacques de Nisibe, il n'a pû encore persuader que fort peu de gens, qu'ils soient véritablement de lui. Le témoignage de Saint Athanase subsisteroit, quand Saint Jacques n'auroit écrit qu'une Lettre ou deux, au sujet des Ariens; ce qui étoit presque indispensable à un Evêque. Pour ses miracles, toute l'Antiquité les a hautement reconnus, & entre les autres, la délivrance de Nisibe assiégée par Sapor. Mais les Ecrivains ne conviennent pas auquel des trois siéges que cette Ville essuya sous le Régne de Constance, selon Festus Rufus, il faut rapporter cet admirable évenement. C'est la matiere d'une nouvelle Dissertation, où le P. Petau & M. de Tillemont suggerent des conjectures fort heureuses. S. Jerôme s'accorde plus de liberté; il ne borne ni à une seule année, ni à un seul miracle cette force d'en haut donnée au Saint Evêque pour la défense de son Peuple, contre toute la puissance des Perses.

Saint Pléchelme fut un de ces hom-

mes Apoſtoliques, que du fond de la Grande Bretagne & particuliérement de l'Irlande, vinrent tirer les Païs-Bas des tenebres de la Gentilité. Mais la converſion des Belges lui coûta peut-être moins, que la direction d'une ſeule ame qui s'étoit remiſe à ſa conduite. C'étoit Pepin d'Heriſtal Duc d'Auſtraſie, & Maire du Palais de Thierry, ou plûtôt uſurpateur de ſon autorité, maître abſolu de ſa perſonne, de ſes enfans, & de ſon Etat. Un Pénitent de ce caractere, coupable d'ailleurs de quelques autres fautes, que celles où il tomba par ſon ambition, demandoit de grands talens dans le Directeur. Il ne paroît pas que S. Pléchelme l'ait fort inquiété, ou que Pepin ait déferé beaucoup à ſes avis ſur le point de la Reſtitution. Dans le train que les affaires du Royaume avoient pris, on ſe faiſoit apparemment alors des principes de conſcience, dont nous ne ſçaurions bien juger. Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'au rapport d'un ancien Auteur de la Vie du Saint, tous les ans au commencement du Carême, Pepin ſe rendoit auprès de lui nuds pieds & ſans ſuite; qu'il

en apprenoit à teniren Prince Chrétien les rênes du Gouvernement, & que plein de Foi, baigné de larmes, il en recevoit humblement la penitence que meritoient ses pechez. Quoique Saint Pléchelme eut été Sacré Evêque par le Pape, pour son propre Païs, on ne connoit point, qu'il y ait eû d'Evêché fixe. Les Duchez de Gueldres, de Clêves & de Juliers ont été le principal théâtre de son Apostolat.

Les autres Saints, dont la vie est décrite, & les actions discutées avec plus d'étenduë, au même jour que les précédens, ce sont Saint Humbert, Noble de Franconie; Saint Athanase, Archevêque de Naples, Saint Assuere, Abbé & Martyr dans la Basse-Saxe; & & le B. Bernard Marquis de Bade. Celui-ci, sans quitter le monde, y releva la grandeur de sa Maison & de ses Emplois par des vertus si averées, qu'un Ecrivain Protestant a eû la sincerité de les proposer pour modelle. Ce n'est pas à la verité une compagnie bien sortable pour lui, que Luther, Melanchton, & quelques autres illustres de la Réforme, avec qui il le met sur la même ligne : ce parallèle néanmoins,

tout injuſte qu'il eſt, peut être rectifié & avoir ſon avantage. Pluſieurs prétendent, que, quand il mourut, la Princeſſe Magdeleine fille du Roi de France Charles VII. lui étoit deſtinée en mariage. Il n'avoit guéres plus de vingt ans ; mais dans une ſi grande jeuneſſe il poſſedoit la confiance de l'Empereur Fréderic IV. & avoit le ſecret des affaires. La mort le ſurprit à Montcalier en Piémont, dans un voyage qu'il faiſoit à Rome pour y traiter avec le Pape d'une ligue contre les Turcs. On dit de lui qu'en ſoutenant magnifiquement ſon rang dans les occaſions d'éclat, il étoit ſur le reſte ſi reglé & ſi éloigné des dépenſes frivoles, qu'il n'employoit à ſon entretien que le tiers de ſes biens. Des deux autres tiers, l'un étoit conſacré à de pures aumônes, & le troiſiéme à differentes ſortes de bonnes œuvres pour l'utilité de l'Egliſe.

Le ſeiziéme jour de Juillet n'offre point de nom plus reſpectable que celui de Saint Euſtathe Evêque de Bérée, puis d'Antioche au IV. Siécle. On croit lui devoir attribuer ce que dit Euſebe, que le premier des Evêques

qui étoient à la droite de l'Assemblée dans le Concile de Nicée, prit la parole avant tous les autres, pour remercier & complimenter l'Empereur. Il y en a cependant qui ont fait honneur de cette distinction à Eusébe lui-même, ou à l'Evêque d'Alexandrie. Il n'en falloit pas tant pour piquer la sagacité des Critiques d'en deçà les Monts; qui, en conséquence, n'ont pas manqué de contester la Présidence du Concile aux Legats du Pape Saint Sylvestre, & de la faire passer à Saint Eustathe : prétention démentie par les principes, que l'on sçait avoir été particuliers aux Anciens sur les loix du Cérémonial; & que Baronius & le Pere Pagi ont suffisamment réfutée.

Le zéle de Saint Eustathe pour la consubstantialité du Verbe lui coûta cher. Une calomnie adroitement conduite par les Ariens le fit chasser de son Siége comme un homme de mœurs débordées, coupable d'adultére, & le premier moteur d'une révolte excitée à Antioche. La femme qui l'avoit accusé se retracta; mais les Eusebiens auteurs du complot s'en mirent peu en peine.

C'etoit la perte d'un Prélat déclaré contre eux, & non pas ſon innocence ni la verité qu'ils cherchoient. L'eſprit de parti groſſiſſoit terriblement les objets aux yeux de Philoſtorge, quand il a parlé d'un Concile de deux cent cinquante Evêques, leſquels avoient confirmé à Nicomedie le premier jugement porté à Antioche par Euſébe, Theognis Patrophile & les autres de leur faction. Il y a bien de la vraiſemblance, que ce fut à Trajanopolis en Thrace, plûtôt qu'à Philippopolis dans la même Province, ou à Philippe en Macedoine, que Saint Euſtathe fut exilé & finit ſes jours.

Mais ce qu'on apporte pour principale preuve, qu'il ne ſurvécut pas à Conſtantin, ne nous paroît pas ſans replique, puiſque la cauſe de ſon éxil, au moins en partie, n'étoit pas la même que celle des autres Evêques. On ne peut donc rien conclurre de ce qu'après la mort de ce Prince il ne fut pas rappellé, comme eux, à ſon Diocèſe. Ils étoient éxilez ſous prétexte de fautes perſonnelles, ou de troubles purement Eccléſiaſtiques; au lieu que la raiſon d'Etat eut plus de part au trai-

tement indigne qu'on lui avoit fait; ayant été accusé & condamné de plus comme auteur de sédition.

Les Actes de Saint Gondolphe, Evêque de Mastricht, publiez il y a quelques années par le Pere Papebroch, causerent une dispute assez vive entre un Seigneur des plus distinguez du Royaume, & un Ecrivain, qui traitoit alors des Antiquitez de la Maison de France. La question étoit de déterminer, par quel endroit & à quel degré de proximité le Saint appartenoit à la Famille des Merovingiens, ou à celle des anciens Ducs de Lorraine. On dressa de part & d'autre diverses Tables Généalogiques, qu'il seroit un peu long de produire avec leurs preuves, & qui, sans cela, manqueroient de ce que la Dissertation a d'essentiel.

A la Vie de Saint Gondolphe les Legendaires joignent ordinairement celle de Saint Monulphe son Prédecesseur, toutes les deux mêlées de faits, qui pour les admettre, exigent quelque chose de plus qu'une pieuse crédulité.

Mais comme le dernier Siécle a été extrêmement fecond en doutes & en

problêmes, on s'avisa de douter, s'il y avoit même jamais eu d'Evêque particulier attaché nommément à la ville de Mastricht, & different des Evêques de Tongres. Les Sçavans se partagérent; Henschenius prit l'affirmative, & c'est encore aujourd'hui le sentiment de ses judicieux Confreres.

Ils déclarent n'avoir rien épargné pour donner quelque chose d'éxact sur deux Saints révérez en France. Saint Justinien, simple Confesseur à Limoges, & Saint Ténénant, ou Tinidore, Evêque de Leon en Basse-Bretagne. Rien de plus sterile que les monumens qu'ils ont consultez à l'égard du premier. La devotion des Bretons leur a au moins procuré en faveur du second, trois Leçons Historiques qui lui sont propres, & que l'on trouve insérées dans le Breviaire de Leon. Mais cette découverte, à leur avis, vaut encore moins que la secheresse du Breviaire de Limoges. On y lit que Saint Ténénant a eu pour Maître un Saint Carador, qui lui est posterieur de plus de quatre cens ans; que par le moyen du bain & par les secrets de la Medecine, il recouvra la beauté du corps, qu'il

avoit perduë miraculeuſement par la crainte d'offenſer Dieu ; que pour arrêter les brigandages des Normands, il leur oppoſa des Armées Celeſtes ; pendant que les habitans du Païs conſternez & diſperſez, laiſſoient honteuſement piller le tréſor de l'Egliſe ; qu'il fut ſacré Evêque par l'Archevêque de Dole, érigée en Métropolitaine dès le VI. Siécle ; toutes particularitez, comme on voit, où la Critique à beau jeu. Nos Auteurs veulent bien, diſent-ils, le pardonner au Compilateur de la Legende, homme ſimple & ſans défiance, qui aura recuëilli bonnement ce qu'on croyoit dans la Province avec la même facilité.

L'Ordre de Saint Benoît compte tant de Saints, qu'il peut aiſément ſe paſſer d'en augmenter la liſte, par des préſomptions & des prétentions, dont les autres corps ne conviennent pas. On reſtituë ici au Clergé Séculier un Saint Siſenand, Martyr de Cordoüe, que les Martyrologes retouchez & corrigez par les Benedictins ont juſqu'ici compris parmi les Saints Benedictins.

L'Ordre de Saint Dominique joüit plus tranquillement de la poſſeſſion

où il eſt de rendre avec toute la Bohême un culte ſpécial à Saint Ceſlas de Breſlau, un des Protecteurs du Royaume, parent & compagnon de Saint Hyacinthe, & contemporain du B. Patriarche. Les Actes s'en étoient heureuſement conſervez juſqu'aux ravages des Lutheriens dans la Sileſie. A peine alors en échappa-t'il quelques fragmens, qui ont été ſauvez par Bzovius d'un déperiſſement total ; mais qu'il eut beaucoup mieux fait de rapporter nûment que de les défigurer & les expoſer à paſſer pour ſuſpects par les exaggerations de ſa Rhétorique. C'eſt cependant l'unique fonds ſur lequel le P. Réchac Maluanda, & les autres Panégyriſtes de S. Ceſlas, ont pû travailler. Auſſi les ſuit-on de fort près dans la reviſion que l'on fait ici de ce qu'ils en ont dit ; & pour le peu qu'ils s'écartent des ſources originales, il régne par tout une grande attention à les y ramener.

L'Hiſtoire des douze Martyrs Scillitains, honorez le dix-ſeptiéme Juillet eſt un des beaux monumens de l'Egliſe d'Afrique. Outre les Actes imprimez par Baronius & le P. Rui-

nart, les Jeſuites d'Anvers en ont re-cuëilli huit Exemplaires Manuſcrits, dont ils rendent compte. Mais aux Actes que Baronius a publiez, ils ſe contentent de joindre ceux qui leur ont été communiquez de la Cathédrale de Tolède, confrontez avec le Manuſcrit de M. Colbert, que le P. Ruinart à ſuivi.

Dans le goût où ſont aujourd'hui les perſonnes du ſexe, de vouloir prendre part aux affaires de Religion, la Vie de Sainte Marcelline, ſœur de S. Ambroiſe, a quelques traits, qu'il ſeroit bon pour ceux qui les dirigent de ne pas ignorer. Les diſpoſitions des Evêques & les mouvemens de la Cour Impériale l'inquiétoient véritablement juſqu'à lui faire reſſentir dans ſes rêves les impreſſions violentes de ſon zéle ; mais ſon zéle ne prenoit point le change ; & toutes les clameurs & les ſpécieux dehors de l'Héréſie, ſi puiſſante à Milan, ne lui firent jamais oublier les engagemens attachez à ſa qualité de fille & de Vierge de l'Egliſe Romaine.

Il y a bien eû à démêler & à rectifier ſur les Actes de S. Alexis, plus connu, ſelon quelques-uns, par la dévo-

tion populaire, que par des monumens authentiques. On a même osé douter, si l'on en avoit autre chose que le nom, & s'il n'étoit pas le même que le S. Jean Calybite de Constantinople, revétu seulement pour l'en distinguer de quelques singularitez imaginaires; c'étoit un des chefs d'accusation, intentée il y a quelques années contre le P. Papebroch, qui sçût se disculper. Ses Successeurs, après un examen des difficultez plus rigide & plus profond qu'il ne l'avoit fait, puisqu'il ne les proposoit qu'en passant, établissent sur des fondemens raisonnables la réalité d'un Saint Alexis, sa naissance à Rome, le genre de pénitence qu'il y pratiqua, sa mort dans la même Ville, le détail de ses funerailles, la propagation de son culte & quelques autres points qui le caractérisent. Ils avoüent que la principale autorité dont ils se prévalent est un peu moderne. C'est le Canon ou le Cantique de Joseph, Garde des Vases Sacrez de l'Eglise de Constantinople, qui fleurissoit entre les années 848. & 883. quatre siécles plus tard, que le tems ou l'on place S. Alexis. Mais ils
 jugent

jugent cette autorité ſolide, & aſſez forte, en attendant mieux, pour repouſſer tous les coups que l'on porte à la tradition commune. Il eſt remarquable qu'en cherchant à prouver qu'il y a eû réellement un S. Alexis, peut s'en faut qu'on n'en découvre deux; celui de Rome, & un autre ſurnommé d'Edeſſe. C'eſt une erreur qui vient de quelques différences qu'on trouve entre les Vies du Saint, la Grecque & la Latine d'une part; & de l'autre, la même Vie écrite en Syriaque, & une traduction du Syriaque en Arabe.

S. Ennode Evêque de Pavie, eſt encore recommendable par d'autres qualitez, que celles qui lui attirent la vénération des Fidéles. Né avec des diſpoſitions heureuſes pour les Lettres humaines, il voulut enfin y renoncer par dévotion. La charité le rendit long-tems Poëte & Orateur malgré lui. Il s'en vengeoit en déclamant contre la néceſſité où on le mettoit de vacquer à des occupations qu'il déteſtoit. Tous ceux qui avoient beſoin de ſa plume, n'en obtenoient pas moins mille jolies choſes; diſcours, lettres,

complimens, Eprigrammes, Epitaphes. Il gémissoit de sa complaisance, & il en étoit tyrannisé. Ce qu'il fit pour la défense du Pape Symmaque & du Concile qui l'avoit absous, ne doit pas être mis au rang des Piéces où il regrettoit d'employer son tems. Cette Apologie est fort estimée, aussi bien que le Panégyrique du Roi Théodoric. La délicatesse de son génie s'étendoit jusqu'à l'art de manier les esprits & au talent des Négociations. Il échoüa néanmoins, mais dans une sorte d'affaire, qui a toûjours été l'écuëil des Négociateurs les plus entendus. C'étoit la réduction des Eutychiens qui pouvoient tout auprès de l'Empereur Anastase; & que le Pape Hormisdas n'avoit pas desesperé de gagner par les voyes de conciliation & de douceur. S. Ennode & ses Collégues n'en remporterent que le merite de bien des insultes, bien des perfidies, bien des dangers, qu'ils eurent à essuyer; la seule réponse que firent les Eutychiens aux avances du S. Pere, & la seule qu'il convenoit d'en attendre. Ils virent du moins le Ciel se déclarer pour eux, quelques tems après leur retour.

Leurs charitables ménagemens avoient été inutiles pour la pacification de l'Orient ; un coup de foudre en vint à bout, par la déplorable mort d'Anastase, qui remit bien-tôt le calme dans l'Eglise. On place l'Episcopat de Saint Ennode vers l'année 510, sa légation en 515, & 517, & sa mort en 521.

Saint Ennode pensoit si catholiquement sur la liberté, qu'un Théologien de nos jours l'a traité pour cela de Sémipélagien. Ses expressions contre ceux qui la combattent étoient énergiques, ayant appris que quelqu'un osoit répandre, que *l'homme n'étoit libre, que pour le mal :* " Ô proposition toute Schismatique ! " s'écria-t'il, " vrai monstre annoncé dans l'Apocalypse, & qui porte comme la bête les blasphêmes sur le front " !

Nous ne sçaurions entamer si legerement la Vie de S. Leon Pape IV. du nom, que nous ne nous exposions à exceder dans le reste de cet Extrait. Il avoit une grandeur d'ame qui s'étendoit à tout, & un fond inépuisable de ressources pour en suivre les mouvemens. Le Pere du Sollier pensoit à calculer en détail, jusqu'où pouvoient

monter les dépenſes immenſes qu'on lui attribuë, en un tems, où il ne paroiſſoit pas que les Sarraſins euſſent laiſſé autre choſe dans la Ville de Rome, que la déſolation & la diſette. Mais la crainte d'avancer des choſes qui paſſeroient pour incroyables, l'a retenu. Rien ne coûtoit à ce Pontife, toûjours prêt à ſoulager les malheureux & à enrichir les Egliſes; quoique la ſeule conſtruction des Edifices qu'il a mis ſur pied, eut été capable d'abſorber les revenus de pluſieurs grands Princes. Les meſures qu'il prit avec l'Empereur Lothaire, & avec différentes Villes & Communautez d'Italie, avant que d'entreprendre ce qu'on appelle de ſon nom, *Cité Leonine*, montrent que la ſageſſe & la circonſpection avoient autant de part à ſes deſſeins, que la libéralité & le courage.

On honore le même jour un Saint Fredegant Abbé de Tumme, un S. Zoërard & un S. Benoît Martyrs en Hongrie; un B. Benigne Abbé de Valombreuſe, dont les Actes ſont la matiere d'un examen fort ample. Le travail a encore été moins épargné le jour

ſuivant ſur les Actes de Sainte Symphoroſe, mere de ſept enfans tous martyriſez avec elle à Tivoli. Ceux de S. Materne, Evêque de Milan & de S. Rufile Evêque de Forli, ſont auſſi touchez & reviſez avec étenduë.

On laiſſe à juger ce qu'il y auroit à dire de S. Philaſtre Evêque de Breſſe, ſi le tems ne nous en eut envié la connoiſſance : puiſque S. Gaudence, ſon Succeſſeur & ſon Panégyriſte, après quatorze diſcours conſacrez à ſa loüange, ſe plaignoit de n'avoir traité qu'une partie d'un ſujet ſi abondant. Ces diſcours même de Saint Gaudence ne ſont pas venus juſqu'à nous excepté un ſeul : encore Meſſieurs du Pin & Baillet ne nous laiſſent-ils pas dans une poſſeſſion paiſible de ce précieux reſte. Mais on leur oppoſe deux Manuſcrits conſervez à Breſſe ; & le témoignage exprès de Ramper, qui gouvernoit cette Egliſe, vers le milieu du IX. ſiécle. S. Philaſtre a compoſé un Livre des *Héréſies*. On l'y accuſe d'un défaut de préciſion : défaut très-difficile à éviter, en ſuivant pas à pas des eſprits ſubtils, conſtamment retranchez dans les derniers limites du langage

Catholique, qu'ils ne cherchent qu'à confondre avec un langage erroné.

Des deux S. Arnoul, l'un maryrisé entre Paris & Chartres sous le Régne de Clovis, l'autre Evêque de Metz sous Dagobert, le second est communément plus connu. Il remplit même une place considérable dans notre Histoire; soit pour les grands Emplois qui l'ont distingué; soit à cause du rang qu'il tient parmi les ancêtres des Rois Carlovingiens. Pere d'Ansigise, de qui sont descendus successivement Pepin d'Héristal, Charles Martel, & Pepin le Bref, s'il n'est pas la tige de cette Maison, & le dernier auquel on remonte, on ne va pas du moins beaucoup plus haut avec quelque certitude. Après Arnoalde son pere, & Ausbert son ayeul, le reste est abandonné aux conjectures des Antiquaires. C'est une question assez singuliere à décider, que le doute qu'on forme sur les termes d'un Annaliste, les plus clairs du monde en apparence. L'Annaliste dit nettement, que S. Arnoul a eu le Gouvernement de six Provinces, avec un pouvoir absolu. On demande, s'il entend par-là six

vrayes Provinces, ſelon toute l'étenduë de leur diſtrict; ou ſeulement ſix Maiſons Royales, ſituées dans ſix Provinces differentes. Le doute, tout badin qu'il paroiſſe, vient de M. le Valois, du P. Mabillon & du P. Pagi.

Saint Arnoul avoit cherché dans la Cléricature à ſe préſerver des dangers de la Cour. Après quinze ans d'Epiſcopat, il crut devoir chercher dans la ſolitude un nouveau refuge contre les diſtractions de la vie Clericale ; & il mourut Moine. Ces époques ne ſont pas aiſées à fixer. On place ici ſa premiere retraite en 610. Sa ſeconde retraite en 625. & ſa mort en 640. Il pouvoit être né vers 582. La route que l'on prend pour parvenir là-deſſus à quelque choſe d'aſſuré , eſt pleine de recherches & d'érudition.

A la ſuite de Saint Alnoul de Metz, paroît un Saint Arnold, Muſicien de Charlemagne; preuve ſenſible, que ce n'eſt pas ſeulement la voye courte du Martyre, qui donne des Saints à cette profeſſion. Lorſqu'il ſejournoit à Ginnerwire dans le Duché de Juliers, il vit que les Habitans manquoient de bois, voici ce que la charité lui ſug-

gera pour leur en procurer. Il alla un jour trouver l'Empereur, qui étoit à table, & lui demanda autant de terrain dans une Forêt voiſine, qu'il en pourroit parcourir pendant le reſte du repas. Charlemagne qui l'aimoit, le lui accorda. Tout étoit déja prêt pour l'execution; les ſentiers nettoyez, les hauteurs applanies, les relais diſpoſez d'eſpace en eſpace, de ſorte qu'en très-peu de tems le ſaint Homme eut fait le tour de la Forêt entiere, & acquis par ſon adreſſe, dequoi ſoulager les pauvres du Païs, auſquels il ceda auſſitôt tous ſes droits.

Les Actes de Saint Frederic Evêque d'Utrecht avoient beſoin des correctifs, que les Editeurs y ont apportez dans leurs Notes. La vertu de cet Evêque ne l'avoit pas aſſez précautionné contre les ſurpriſes, durant les troubles qui ſuivirent le Mariage de Loüis le Débonnaire & de la Princeſſe Judith. L'Auteur des Actes plein des préjugez qui avoient infecté toute la France, n'en eſt pas demeuré aux invectives ſéditieuſes, dont il entremêle les éloges qu'il donne au Saint Prélat. Il avance que ce Mariage n'étoit

qu'un inceſte, qui obligea Frederic d'éclatter en reproche ; que Loüis fut outré de ſa liberté ; qu'il remit le ſoin de l'en punir à l'Imperatrice, laquelle ne reſpirant Elle-même que la plus cruelle vengeance, le fit inhumainement maſſacrer, au ſortir de l'Autel, dans la Sacriſtie de ſa propre Egliſe. Baronius dans ſes remarques ſur le Martyrologe Romain avoit adopté ce récit, juſqu'à comparer le Saint Evêque à Saint Jean-Baptiſte, & l'Imperatrice à Herodiade ; mais il en penſa autrement dans ſes Annales. Les Sçavans critiques d'après qui nous parlons, voudroient bien ne pas dépoüiller abſolument de toute autorité une piéce, qui eſt la baze de ce qu'ils ont à rapporter de Saint Frederic. Ils conviennent pourtant que ſur cet article on l'a heureuſement réfuté. L'Argument qu'ils trouvent le plus preſſant pour la décharge des Princes accuſez ; c'eſt que, ni Ebbon, ni Agobard, ni Jeſſé, ni l'Abbé Wala, qui ont accumulé contre eux griefs ſur griefs, n'ont jamais touché le point de l'Inceſte, tout favorable qu'il eût été aux prétentions de Lothaire, & de ſes Adhérans,

qui visoient principalement à la separation des deux Epoux. La seule réponse qu'ils imaginent qu'on puisse faire à cet Argument, ce seroit de dire avec Guillaume de Malmesbury, que le Pape par des vûës sages avoit réhabilité ce qu'il y avoit de défectueux dans le Mariage : raison plus que suffisante, à leur avis, pour étouffer les clameurs, & faire évanoüir les accusations. Leur avis ne sera pas celui de bien d'autres. Pour fermer la bouche à des ennemis aussi aigris que l'étoient ceux de l'Imperatrice, il falloit autre chose que l'intervention Pontificale. C'est ne faire attention, ni à la disposition des esprits en général dans la chaleur d'une révolte, ni au caractere François en particulier, que de compter sur une déférence aussi simple, aussi entiere, aussi unanime que celle-là.

La vie de Saint Bruno Evêque de Segni dans la Campagne de Rome, puis Religieux du Mont-Cassin, occasionne quelques éclaircissemens sur des contestations nées en Italie ; & ausquelles apparemment tout le monde ailleurs ne prend pas également part.

Celle du B. Robert de Salence, Diſciple de Saint Pierre Celeſtin, nous retrace ces grands modéles de la perfection aſcetique, qui ne tenoient en rien, ni à la terre, ni à leur corps. Celle du B. Simon de Lipnica, Obſervantin Polonois eſt du même goût : tout y tend à l'édification. Il mourut au ſervice des Peſtiferez en l'année 1482. & ſa mémoire juſqu'à notre tems a été en benediction, par une continuité de miracles, qui compoſent un recueïl conſiderable.

Saint Epaphras que S. Paul appelle le Compagnon de ſes Chaînes, eſt le premier des Saints qui ſe rencontrent au dix-neuviéme Juillet. Il eſt ſuivi d'un Saint Martin, compté pour le dixiéme Evêque de Trêves, par les Ecrivains de cette Province ; mais que ceux de Tongres réclament, comme un des onze, que les Trévénois leur ont injuſtement enlevez, pour remplir les vuides de leurs Catalogues. On trouve cependant quelques traits de difference entre le Saint Martin de Trêves, & celui de Tongres, qui rendent à cet égard les Critiques plus timides à prononcer ſur l'uſurpation.

Saint Réthire, Evêque d'Autun, parut avec distinction au commencement du IV. Siécle. Employé pendant la vie à défendre l'unité de l'Eglise contre les Donatistes, il fut après sa mort, un des plus illustres témoins de la tradition contre les Pelagiens ; mais il ne falloit guéres chercher d'autre merite dans ses écrits, que la pureté des sentimens, & une expression éloquente. Saint Jerôme étoit étonné des méprises où il avoit donné dans ses Commentaires ; & se plaignoit, qu'il n'eût pas au moins lû Origène, & consulté quelques personnes intelligentes dans les Langues Sçavantes, pour parler plus pertinemment. Saint Gregoire de Tours le loüe par des endroits qui le dédommagent abondamment du défaut de critique, & de l'ignorance de l'Hebreu.

Nous ne nous arrêterons, ni à la vie de Sainte Macrine, Sœur de Saint Basile le Grand, ni à celle de S. Arsenne de Scéthé, si connuës l'une & l'autre par l'éclat qu'elles ont eû dans tout l'Orient, & par la qualité des Auteurs qui ont pris soin de nous en instruire. Saint Theodore le Studieux fournit

ici ce qu'on a fait de plus ſuivi & de plus regulier ſur Saint Arſenne. Le Manuſcrit vient de la Bibliotheque de Monſieur Seguier ; & c'eſt la premiere fois qu'on l'imprime. La traduction eſt du P. Piney.

Les Martyrologes & les autres Chartres Ecclésiaſtiques qui ont quelque antiquité, gardent un ſilence fort profond ſur le culte rendu au Pape S. Symmaque. Cela oblige de faire ſentir tout le poids des preuves qui l'autoriſent, & qui ſont ſolides & fondées, quoique d'une datte plus recente. Quel humiliant ſpectacle pour l'Egliſe, que de voir Symmaque, ſon vrai Pontife, venir de Rome à Ravenne avec l'Anti-Pape Laurence ; pour ſoûtenir la legitimité de ſon élection, en préſence de Théodoric, Roi Arien. La déciſion du Prince fut auſſi équitable qu'on la pouvoit eſperer à un pareil Tribunal ; c'étoit que celui des deux qui auroit été élû le premier, ou qui auroit pour lui le plus grand nombre, demeurât en poſſeſſion du Pontificat. On reproche au Pere Pagi, d'avoir renverſé la ſuite naturelle des Conciles, qui ont été aſſemblez contre les Schiſmatiques. Ce

qu'on produit de moyens pour le rétablir, est ce qu'il y a sur cet article de plus raisonné.

Sainte Aure étoit une Vierge Espagnole de famille Moresque, martyrisée à Cordoüe. Les Carmes d'une part & les Benedictins de l'autre, disputent entre eux auquel des deux Ordres elle appartient. On a crû devoir laisser le procès pendant; puisque tout dépend de connoître, ce qu'étoit alors le Monastere, où la Sainte demeuroit, & à qui il obéïssoit. Or ni l'une ni l'autre des Parties contendantes, n'en allegue rien de certain.

On cite une Epitaphe de Saint Bernoul, Evêque d'Utrecht, qui en stile antique, montre plaisamment, combien la liberalité a de pouvoir sur les Hommes pour attirer leurs loüanges. *Laudet eum glossa, dedit hic quia munera grossa*; dit l'Auteur. Saint Bernoul avoit été promû à l'Episcopat par une conduite de Providence fort particuliere. Le Chapitre d'Utrecht étoit divisé, & perdant toute esperance de se réünir, il avoit transmis le droit de nomination au Roi Conrad, qui vint exprès à Utrecht avec la Reine son

Epouse ; mais sur ces entrefaites, la Reine que la proximité de ses couches arrêta dans un Village des environs, accoucha d'un fils ; & ce fut le bon Prêtre, dont Elle occupoit la Maison, qui en apporta la nouvelle au Roi. Ce Prêtre étoit Saint Bernoul, à qui la commission ne pouvoit venir plus à propos. Conrad à ce moment fut si transporté de joye, que le premier compliment du Saint termina les déliberations sur le choix d'un Evêque ; & lui valut à lui même l'Evêché. Le Corps de Saint Bernoul fut découvert à Utrecht en l'année 1656, six cent quatre-vingt-dix-huit ans après sa mort. Il étoit revêtu d'une Robe de Damas violet, & ses cheveux étoient encore glutineux, & comme collez à une pierre creuse, sur laquelle sa tête reposoit. Ce fait dont l'on rapporte le certificat bien légalisé, est reculé dix-neuf ans plus tard dans le *Batavia Sacra* ; & accompagné de circonstances qui le changent entierement.

ARTICLE XIII.

TRAITE' DE LA GRAMmaire Italienne, par M. l'Abbé Antonini. A Paris, chez Philippe Nicolas Lottin, ruë Saint Jacques, in douze, pagg. 428.

Suite de l'ARTICLE LXXXVI du mois d'Octobre 1727. Page 1826.

NOus avons déja ſuppléé au ſilence de l'Academie Françoiſe qui ne répond point à M. l'Abbé *Antonini*, ſur ſa maniere d'écrire en notre Langue : & nous avons dit auſſi notre ſentiment ſur les prérogatives attribuées à l'Italien en général. Nous parlerons ici du fonds même de la *Grammaire* de notre ingénieux Auteur, lequel mériteroit bien que l'Académie *della Cruſca* ſouſcrivît authentiquement à l'utilité & aux ſuccès de ſon travail. En effet, l'ordre, la netteté, la préciſion, qualitez ſi néceſſaires pour inſtruire, ſe trouvent dans le *Traité* de M. l'Abbé *Antonini* : une legere expoſition de chaque partie de ce tout en fera foi.

De la Prononciation.

Veneroni fait consister toute la Prononciation Italienne en *quelques syllabes qui se prononcent autrement que dans notre Langue ; & il insére*, dit-il, *toute cette Prononciation dans un discours de sept lignes.* Cela est bien-tôt dit : mais en est-on plus sçavant ? Non. Le *Traité* de notre Auteur sur cette matiére, très-difficile à réduire, contient 64 pages, & n'est pas néanmoins trop étendu : c'est un petit chef-d'œuvre en son espece. L'ordre qu'on y suit est d'éxaminer chaque Lettre l'une après l'autre ; d'en expliquer la nature, les qualitez, les incompatibilitez de celles-ci avec celles-là en certaines rencontres & les changemens de l'une pour l'autre. Ces principes ne sont pas seulement utiles pour la Prononciation : ils le sont aussi pour l'orthographe, & pour connoître les beautez de la Versification Italienne. Après tout, M. l'Abbé *Antonini* avoüe qu'on ne sçauroit guéres apprendre la Prononciation d'une Langue par ces moyens, quelques sûrs, & quelque bien détaillez qu'ils soient. « Il est presque aussi

„ difficile „, dit-il, “ de faire ſentir „ par l'Écriture, la vraie Prononcia- „ tion des mots, qu'il eſt impoſſible à un Peintre de repreſenter le ſon par les couleurs „. En effet, la meilleure regle, la plus certaine, la plus courte & l'unique, pour bien prononcer une Langue, c'eſt de l'entendre parler à ceux qui la prononcent comme il faut. Mais cette difficulté générale croît de beaucoup par rapport à l'Italien en particulier : car les uns parlent de la gorge, les autres du palais, & avec les dents, ou avec les lêvres. Les *Romains*, conclut M. *Antonini*, ſont preſque les ſeuls qui ayent la Prononciation libre, & qui en expriment toute la délicateſſe.

Des Articles.

Veneroni ne fait qu'effleurer ce *Chapitre*, comme il l'appelle : & notre Auteur le traite à fonds. Après la lecture du premier, on ignore bien des choſes néceſſaires, & dont on comprend la neceſſité par lecture de l'autre. Celui-ci définit d'abord l'*Article* „ *Une* „ *Particule*, qui étant miſe devant un „ Nom, en fait connoître le genre,

» qui eſt ou maſculin, ou féminin ; le » nombre, qui eſt ou ſingulier ou plu- » riel, & le cas qui eſt direct ou obli- que » . Delà, il paſſe à la neceſſité des *Articles* contre l'opinion de Scaliger, qui les regardoit comme inutiles. » Pour ſe convaincre », dit-il, du contraire, « il ſuffit de traduire en Ita- » lien ou en François ce Paſſage de la » ſainte Ecriture : *Si Filius Dei es.* Car » il eſt bien différent de dire : *Si tu* » *es Fils de Dieu*, ou, *Si tu es le Fils de Dieu.* » . Enſuite il vient à l'*origine* des *Articles*, ſur quoi il dit : » Pour *appuyer* encore davantage que *il* ſoit » pris de *illo*, j'obſerve qu'il n'y a » point d'endroits où l'on ne puiſſe ſe » ſervir de *quello* en ſa place » . Mon- ſieur l'Abbé *Antonini* voudra bien nous permettre de lui propoſer une difficulté, ou un ſcrupule, que nous avons ſur cette *obſervation. Il* eſt un Article, *quello* eſt un *Pronom.* Eſt il cer- tain que le dernier puiſſe être indiffé- remment employé pour le premier ? Car le Pronom reſtraint & réduit au particulier le Subſtantif, devant lequel il ſe trouve ; & ſi l'Article a la même fonction bornée, on ne pourra jamais

prendre les choſes dans un ſens général, dans toute leur étenduë, dans toute leur ſignification. Or c'eſt ce qui ne ſçauroit ſe penſer de quelque Langue que ce ſoit, ſans faire injure au jugement de toute la Nation qui la parle. Mais l'Italien n'a rien à craindre de ce côté-là ; vû que l'Article *Il*, laiſſe au Subſtantif l'Univerſalité requiſe, qui manque, ſelon nous, au Pronom *Quello*. *L'homme eſt* un animal raiſonnable : *cet* homme eſt un animal raiſonnable : dans l'opinion de tout le monde la premiere propoſition eſt générale, & c'eſt l'Article qui la fait telle : dans l'opinion de tout le monde, la ſeconde propoſition eſt particuliére ; & c'eſt le Pronom *cet* ou *quel* en Italien qui la fait telle, qui la borne, qui la reſtreint. Au reſte il n'eſt pas impoſſible de trouver encore d'autres différences entre *il* & *quello*. Exemple : *cet* homme qui ſort de chez moi, eſt un riche Marchand : *cet homme* indique & marque plus, ce ſemble, que l'*homme* qui ſort, &c. La différence n'eſt pas bien conſidérable : mais enfin elle n'eſt pas ſans fondement : & c'eſt aſſez pour ne pas ſubſtituer *quel* à

il. Encore un mot ſur les *Articles :* „ L'Article, continuë notre Auteur, „ n'eſt pas une partie du nom, comme „ dit *Bembus* ; & quoiqu'il ne puiſſe pas en être ſéparé, il en eſt cependant „ tout-à-fait diſtingué „. En bonne Logique, la preuve que deux choſes peuvent ſe ſéparer, c'eſt qu'elles ſoient tout-à-fait diſtinguées l'une de l'autre. Pourquoi le corps peut-il être ſéparé de l'ame, ou l'ame être ſéparée du corps ? C'eſt que le corps eſt tout-à-fait diſtingué de l'ame, c'eſt que l'ame eſt tout-à-fait diſtinguée du corps. Quant à ce qui regarde *Bembus*, a-t'il aſſuré poſitivement que l'Article ſoit une partie du nom ? C'eſt ce qu'il ne nous paroîtpas facile de prouver, quoiqu'en ait pû dire *Caſtel Vetro*, Critique déclaré de ce ſçavant Cardinal. Mais nous ne nous embarquerons pas dans une diſcuſſion qui nous meneroit loin, & qui n'intéreſſe guéres les François. Nous nous ſommes inſenſiblement trop étendus ſur ce *Traité* des *Articles :* les deux qui le ſuivent ; ſçavoir celui des *Noms* & celui des *Pronoms*, contiennent tout ce qui ſe peut dire ſur ces matiéres : ils doivent être lûs à

tête reposée & à diverses reprises, parce qu'ils sont très-importans ; & pour en tirer plus de fruit, il seroit bon d'y faire soi-même ses Remarques, & de les arranger selon sa maniére particuliére de retenir les choses.

Des Verbes.

Voici la principale partie de la *Grammaire*. Ce terme *Verbe* marque en quelque sorte sa prééminence ; vû qu'il a seul & en particulier, le nom qui se donne en général à toutes les autres parties du discours. D'ailleurs le *verbe* entre dans tous les discours, ou du moins il y est toûjours sous-entendu. Il est vrai que ce qu'on appelle *verbe* n'est qu'un mot, non plus qu'un Article, un Nom, un Pronom : mais ce mot est par excellence celui auquel tous les autres ressortissent. Dans une Armée chaque Soldat est un homme, mais il y en a un distingué, dont tous les autres reçoivent les ordres ; & cet homme, c'est le Général. Ainsi le *verbe* gouverne & régit tout dans le discours : il y est comme un Général, & les Articles, les Noms, les Pro-

noms, y ſont comme des ſubalternes, qui attendent de lui leurs fonctions convenables & leur rang. Or le *verbe*, ce mot conſideré ſelon ce qui lui eſt eſſentiel, ſert à déſigner l'être & l'état des choſes & des perſonnes, les actions qu'elles font, *verbe actif*; & les impreſſions qu'elles reçoivent, *verbe paſſif.* Ce même mot conſideré ſelon ce qui lui eſt accidentel, reçoit diverſes variations diſtinguées entre elles par des Modes, Indicatif, Imperatif, Optatif, Subjonctif, Infinitif: par des Temps; Préſent, Imparfait, Paſſé, Futur; par des Perſonnes, Premiére, Seconde, Troiſiéme; par des Nombres, Singulier, Pluriel. Après cette définition générale du *verbe*, tout ce qui lui appartient eſt expliqué en détail par notre Auteur: ce détail rend chaque choſe intelligible aux perſonnes mêmes qui ne ſçavent aucune Langue par principes, & pour leſquelles tout terme de Grammaire avoit été un chiffre ou de l'Arabe. Il n'en eſt pas tout-à-fait ainſi de la Grammaire de *Veneroni*, qui nous donne ſur ce *Traité* des verbes une teinture trop ſuperficielle. Il faut qu'une longue étude

des Auteurs Italiens ſerve de ſupplément à ſa méthode abrégée; & ce travail même ne peut réüſſir qu'à des gens accoûtumez à apprendre des Langues qui leur ſont étrangeres, qu'à des gens qui ont de la facilité, du génie, de l'eſprit. Mais l'avantage de Monſieur l'Abbé *Antonini* ſur *Veneroni*, eſt encore beaucoup plus conſidérable par rapport à la Poëſie Italienne. Comme l'Italien eſt après tout la Langue naturelle du premier, & qu'avec beaucoup d'eſprit il s'eſt appliqué à la ſçavoir à fonds, à lire les Poëtes de ſon Païs, à y faire mille réflexions, auſquelles un étranger ne penſe pas; la préférence infinie que nous lui donnons ne doit étonner qui que ce ſoit; & ſi nous la lui refuſions, on en ſeroit auſſi ſurpris, que ſi nous lui en accordions à lui-même une pareille ſur *Racine*, & ſur *Deſpreaux*, en matiére de vers François.

Notre ſçavant Auteur pour l'intelligence des Poëſies, s'eſt appliqué au Traité des *verbes* plus qu'à tout autre. Il a bien conçû que l'honneur de ſa Nation pour les Lettres en dépendoit; mais il a bien conçû auſſi qu'il lui en

coûteroit beaucoup de peine, pour faciliter la lecture de ses Héros litteraires. Ces Poëtes, par les licences qu'ils ont prises, ont rendu le Traité des *verbes* le plus difficile de toute sa Grammaire; car il faut sçavoir de quel usage elles sont dans les vers, où les variations différent souvent de celles de la Prose. Mr l'Abbé *Antonini* les rapporte, toutes ces variations, ces inflexions; & au même-tems, il fait observer quelles sont celles dont l'usage est interdit aux Orateurs; deux choses à la fois très-instructives : mais elles le seroient pourtant encore plus, comme nous l'avons déja insinué, s'il avoit traduit ces citations qui sont en très-grand nombre : ce sont des exemples tirez des premiers Maîtres de la Langue Italienne, & par conséquent des regles sûres pour entendre parfaitement cette Langue. Ainsi n'avoir pas traduit au moins chaque autorité qui fait régle, c'est une omission qui paroîtra très-considérable à tout Lecteur médiocrement versé dans l'Italien, & qui ne peut pas toûjours trouver à consulter un homme plus habile que lui. Le remède à ce grand inconvénient

n'eſt pas à négliger, & n'eſt pas d'ailleurs fort difficile : il ne faut pour cela qu'un petit ſupplément de trois ou quatre pages qu'on ajoûteroit à la fin de l'Ouvrage. Mais la Traduction de ces Autoritez, demande une exactitude proportionnée à ſon extrême utilité : elle demande une expreſſion Françoiſe, qui rende tout le ſens de l'Italien, & des termes qui répondent parfaitement à ceux que l'on apporte au Lecteur en exemples.

Nous n'inſiſterons point ſur les autres parties de cet Ouvrage ; ſur les *Adverbes*, ſur les *Prépoſitions*, les *Conjonctions* & les *Interjections*. Ces quatre petits Traitez renferment tout ce qui leur convient ; il ne s'agit que de les lire pour les entendre. Si nous voulions parler ici de chacun en particulier, il faudroit les tranſcrire tout-à-fait, & on voudra bien nous en diſpenſer. A la réflexion ſur ces quatre derniéres parties de la Grammaire, il nous eſt venu quelques difficultez que voici.

I°. *Altro*, differentes ſignifications, exemple. *Jomi getterò nel fuoco, non che altro.* Je me jetterai dans le feu, pour ne rien dire de plus. *Non che altro*,

eſt-il ici bien rendu ? Ne ſeroit-il pas mieux de dire : “ je me jetterai dans le „ feu , je ne ferai pas moins que ce- „ la ? Car que faire de plus que de ſe jetter dans le feu ? Je me jetterai dans le feu, pour ne rien dire de plus : on ne ſçauroit dire plus.

II°. *Aveva poco andare ad eſſer morto.* Il étoit tout prêt à mourir. Il faut traduire : il étoit tout prêt, il étoit ſur le point *de* mourir. Car on eſt tout prêt, tout préparé *à* la mort, ſans être en effet ſur le point, ſans être tout prêt *de* mourir. Prêt *de* mourir marque la défaillance du corps qui touche à ſa fin ; Prêt *à* mourir marque la ſituation de l'ame diſpoſée à la mort, quoique l'on ſoit même dans une très-parfaite ſanté. Mais demeurons-en-là, & finiſſons, en diſant ce que nous penſons après tout ſur l'uſage des deux Grammaires. Celle de *Veneroni*, toute défectueuſe qu'elle eſt par tant d'omiſſions, nous ne la qualifions point *un mauvais Ouvrage*, ainſi que l'appelle Monſieur l'Abbé *Antonini*. Elle eſt du moins utile pour des Commençans, & pour apprendre un Italien commun, de l'aveu-même de ſon Ad-

verſaire. L'Introduction à la Langue Italienne pour ceux qui ne ſçavent pas le Latin, n'eſt point un Traité mépriſable dans *Veneroni*. La Grammaire de Monſieur l'Abbé *Antonini* contient tout le fonds, toutes les délicateſſes, & tous les uſages de l'Italien, tout ce qui eſt néceſſaire pour poſſeder cette Langue au même point que la nôtre propre. En un mot, les deux Grammaires ont leur utilité : la prémiére, pour ſçavoir aſſez bien l'Italien : la ſeconde pour s'y perfectionner & y devenir trés-habile.

ARTICLE XIV.

LES POESIES D'HORACE Traduites en François avec des Remarques à l'uſage de Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Prince de Conti, Par le P. N. E. Sanadon, de la Compagnie de Jeſus. A Paris, chez De la Roche, Quai des Auguſtins, à l'Eſperance, & Compagnie, 1727.

C'Eſt une entrepriſe extrêmement délicate, que celle de donner au Public une nouvelle Traduction & de

nonvelles Remarques ſur les Œuvres de ce Poëte. Il n'eſt peut-être point d'Auteur Ancien, ſur lequel il ſe ſoit exercé un plus grand nombre de perſonnes d'un mérite diſtingué dans la République des Lettres. Ainſi on pourroit être perſuadé que le fondsd'érudition propre pour fournir à ce travail, eſt épuiſé. On reviendra de cette perſuaſion, en liſant la nouvelle *Traduction* & les nouvelles *Remarques*. Et, pour parler d'abord de la *Traduction*, on ſçait que chaque Traducteur ſe fait ſon ſyſtême à ſoi-même. Voici celui que le Pere *Sanadon* a choiſi & exécuté. « La Traduction des » Poëtes a, dit-il, des difficultez par» ticuliéres. Des perſonnes de merite » ſont perſuadez que les Vers ne doi» vent être traduits qu'en Vers; qu'on » ne ſçauroit les mettre en Proſe, quel» que excellente qu'elle ſoit, ſans leur » faire perdre beaucoup de leur force » & de leur agrément; qu'un Poëte, » à qui l'on ſe contente, en le tradui» ſant, de laiſſer ſes penſées toutes ſeu» les, deſtituées de l'harmonie & du » feu des Vers, n'eſt plus un Poëte, » mais le cadavre d'un Poëte; & que

„ toutes ces Traductions de Vers en
„ Prose, que l'on nomme fidelles, sont
„ au contraire très-infidelles, puis-
„ que l'Auteur que l'on y cherche y est
„ si défiguré. Ces raisons toutes sensi-
„ bles qu'elles paroissent, sont plus sé-
„ duisantes que solides. La fidélité es-
„ sentielle d'un Traducteur, consiste à
„ bien prendre le caractére & le génie
„ de son Auteur, à représenter ses
„ pensées dans leur entier, sans omet-
„ tre aucun mot nécessaire ou impor-
„ tant; enfin, à lui conserver tous
„ ses traits, toutes ses couleurs, & tout
„ son prix, en remplaçant par des
„ beautez équivalentes, celles que
„ l'on ne peut retenir egalement dans
„ les deux Langues. Avec ces qualitez,
„ une Traduction d'un Poëte faite en
„ Prose, aura toute la perfection qu'el-
„ le peut avoir du côté de la fidélité.

„ Pour ce qui est de l'harmonie du
„ Vers, le Pere *Sanadon* avoüe que
„ c'est un grand agrément: mais, ou-
„ tre que cet agrément n'est qu'une
„ partie accessoire dans une Traduc-
„ tion, je suis persuadé, dit ce Pere,
„ qu'il n'est pas impossible de le faire
„ passer dans la Prose, en lui donnant

» tout ce qu'elle peut emprunter du
» langage des Muſes. C'eſt une remar-
» que judicieuſe que l'on a faite après
» Ariſtote, Denis d'Halicarnaſſe, &
» Strabon, que l'*Epopée* eſt indépen-
» dante de la Verſification ; & que,
» comme on peut faire des Vers ſans
» Poëſie, on peut auſſi être Poëte ſans
» faire des Vers. Ce qui fait la Poëſie,
» dit l'Auteur d'un Diſcours ſur le Poë-
» me Epique, ce n'eſt pas le nombre
» fixe & la cadence reglée des ſillabes ;
» c'eſt la vivacité de la fiction, la ma-
» gnificence des figures, la hardieſſe
» des inverſions, la beauté & la varié-
» té des images ; c'eſt l'enthouſiaſme,
» le feu, l'impétuoſité, la force ; je ne
» ſçai quel tour de penſées & d'expreſ-
» ſions, que la Nature ſeule peut don-
» ner. Or tout cela peut ſe trouver dans
» une Traduction en Proſe ; au lieu
» qu'une Traduction en Vers ne ſçau-
» roit manquer de ſacrifier ſouvent
» l'eſſentiel à l'acceſſoire, & d'alterer
» les penſées & les expreſſions de l'Au-
» teur, pour conſerver les graces de la
» Verſification. C'eſt donc par choix
» & par goût, continuë notre Tra-
» ducteur, que j'ai employé une Pro-

» ſe Poëtique, pour traduire les *Odes*
» d'*Horace*; parce que je l'ai cruë la
» ſeule capable de conſerver à mon
» Auteur, toutes les richeſſes de la Poë-
» ſie, qui rehauſſent particuliérement
» l'éclat de cette partie de ſes Ouvra-
» ges; & j'ai réſervé la Proſe ordinaire
» pour les *Satyres* & les *Epîtres* qui
» ne tiennent à la Poëſie, que par ce
» qu'elle a de moins eſſentiel, je veux
» dire, par les meſures de la Verſifi-
» cation.

Cet air Poëtique diſtingue la Traduction que nous préſentons, non ſeulement de celles de l'Abbé de *Marolles* & de M. *Martignac*, dont on s'eſt autrefois ſervi par néceſſité, mais encore de celle de M. *Dacier*, qui a eu autant de cours & plus de réputation que les précédentes : Elle eſt trop uniforme; les *Odes* au moins, pour conſerver en notre Langue une partie de leurs graces naturelles, demandoient dans la Traduction, des expreſſions tantôt grandes & ſublimes, tantôt badines & enjoüées, quelquefois ſimples & naturelles, toûjours pures & élégantes. La *Satyre* veut un ſtile plus uni, plus aiſé, plus coulant. Elle doit être animée &

soutenuë, non par la majesté des expressions & la hardiesse des figures, mais par un tour naturel, vif & picquant : en vain le chercheroit-on dans un François toûjours dur, toûjours herissé.

Le Pere *Tarteron* renfermé dans le naturel, le gracieux, l'enjoüé, n'a point aspiré au grand & au sublime de l'Ode : aussi eut-il beaucoup de peine à abandonner le parti qu'il avoit pris, de se borner aux *Satyres*, & aux *Epitres.* Il y auroit eu de la temerité à entreprendre de traduire après lui ces Epîtres & ces Satyres, s'il avoit toûjours pris & rempli le sens de son Auteur.

Une heureuse facilité à s'accommoder aux differens stiles de Poësies d'*Horace*, à s'élever, à se familiariser, à s'égayer, à prendre toutes les formes de la Poësie, aidera les Lecteurs de cette Traduction, qui n'entendent que le François, à admirer dans Horace même ce talent de se varier & de se multiplier.

Quelque parfaite que soit une Traduction d'*Horace*, il reste toûjours des difficultez à applanir, pour donner l'intelligence de ce qu'on exprime.

L'éloignement du tems auquel ce Poëte a vécu, les différens traits de la Fable & de l'Histoire, qui sont semez dans ses Poësies, la varieté des sujets qu'il a traitez, rendent nécessaire un grand nombre de Remarques & même de Dissertations. Il est vrai qu'*Horace* n'a point manqué de Commentateurs habiles ; mais il n'est pas vrai qu'il ne soit rien échappé, même d'essentiel, aux recherches de ces Sçavans. Le Pere *Sanadon* a trouvé des changemens considérables à faire dans l'ordre & la structure même des *Odes :* & il les justifie aussi-tôt ; en voici un exemple. Jusqu'ici on n'avoit donné le nom de *Poëme Séculaire* qu'à l'Ode, *Phœbe sylvarum, &c.* Personne ne s'étoit avisé d'y joindre les Odes, *Dive quem proles, &c. Dianam teneræ, &c.* On avoit encore moins pensé à transporter à la tête de ce Poëme la Strophe *Odi profanum*, qu'on détache du reste de l'*Ode*, où elle a toûjours été placée. A la vérité quelques Commentateurs avoient reconnu que cette Strophe n'avoit aucun rapport avec les suivantes, & qu'elle étoit hors d'œuvre. Plusieurs avoient aussi cru que les deux Odes

dont on vient de parler, avoient été faites pour les Jeux Séculaires; mais aucun Interprete n'avoit trouvé leur véritable place; & le P. *Sanadon* est le premier qui ait apperçû la liaison essentielle de tous ces différens morceaux, & qui les ait ensuite réünis en un Corps. Le Poëme Séculaire en est plus fini, & fait une toute autre impression sur les personnes de bon goût. Le P. *Sanadon* s'est proposé, à l'égard de ces *Notes & Dissertations*, d'y éviter des défauts, dans lesquels il a remarqué que l'on tombe assez communément.

» Les uns se contentent », dit-il, » de faire entendre le texte, sans employer, ni critique, ni érudition. Les » autres tout occupez à donner une » haute idée de leur suffisance, font » une si grande profession de doctrine, que le Commentateur fait perdre son Auteur de vûë. Quelques-» uns s'étendent fort au long sur ce » qui est aisé à entendre, & coulent » rapidement sur les difficultez, sans » seulement les effleurer. Enfin, on explique le sens des mots, on dévelop-» pe les pensées, on éclaircit ce qui re-

» garde l'Hiſtoire, la Fable, & la Mo-
» rale ; mais on ne s'attache point à
» faire voir le caractere, le deſſein, la
» conduite d'une piece : on ne fait
» point ſentir l'artifice de la compoſi-
» tion, la délicateſſe des tours, la ma-
» gnificence des figures, la beauté de
» l'élocution, le jeu de la Poëſie ; &
» l'on renvoye le Lecteur avec une ad-
» miration ſtérile, ſans le mettre en
» état de juger d'un Ouvrage, d'en
» imiter les perfections ; & d'en éviter
» les défauts. Je puis dire que je n'ai
» rien négligé pour me garantir de
» pareils reproches. Comme le texte
» d'*Horace* étoit le ſujet & la matiere
» de mon travail, mon premier ſoin a
» été de l'examiner en Grammairien
» critique. Je l'ai remanié à pluſieurs
» repriſes ; j'en ai épluché tous les mots
» & toutes les phraſes ; & ſecondé par
» les diverſes Leçons des Manuſcrits,
» par les conjectures des Sçavans, &
» par mes réflexions particulieres, j'ai
» tâché d'en bien aſſurer toutes les par-
» ties, & de remedier le mieux que j'ai
» pû aux playes qu'il avoit reçûës par
» les mains des Copiſtes & des Edi-
» teurs...... Les changemens que j'ai

» faits, soit pour la Réforme du texte, » soit pour l'arrangement des pieces, » demandoient non seulement des *No-* » *tes*, mais encore des *Dissertations.* » Les *Notes* sont courtes & déchargées » de tout fatras d'érudition. J'y ai » moins cherché à paroître Sçavant, » qu'à faire entendre *Horace.* On le » suit pas à pas; & on ne le perd ja- » mais de vûë. A la place de ces lon- » gues tirades de citations Grecques & » Latines, souvent inutiles & toûjours » ennuyeuses, j'ai substitué des *Re-* » *marques* de goût, particulierement » dans les *Odes*, en exposant toutes les » richesses de la plus belle Poësie Ly- » rique qui fût jamais; & je l'ai fait » avec d'autant plus de soin, que cet- » te partie des Oeuvres d'*Horace*, a été » traitée plus superficiellement que les » *Satyres* & les *Epîtres.* Dans les *Dis-* » *sertations* j'ai établi la véritable datte » des pieces, & j'ai montré le rapport » qu'elles ont avec l'Histoire. Rien ne » répand un plus grand jour sur ces » pieces, que de sçavoir dans quelles » circonstances elles ont été compo- » sées, & ce que ce Poëte avoit devant » les yeux..... Je me suis particulie-

„ rement attache à ajuster l'ancienne „ Géographie à la nouvelle, & à éclair- „ cir en peu de mots, dans les occa- „ sions qui se sont présentées; plusieurs „ points de Chronologie, d'Histoire, „ de Géographie, &c, qui ont donné „ de l'exercice aux Sçavans. Dans les „ endroits de mon Poëte, où il se trou- „ ve de la difficulté, on ne me repro- „ chera pas d'avoir cherché à l'éluder. „ Plus la difficulté m'a paru considé- „ rable, plus je me suis appliqué à l'ap- „ planir ...... Pour ce qui est de l'Al- „ légorie morale des Histoires fabuleu- „ ses, sur quoi nos Commentateurs „ s'étendent si volontiers, j'ai jugé à „ propos de n'y point entrer, & je „ m'en suis expliqué en quelques en- „ droits. Ces allégories sont ingénieu- „ ses, mais elles sont arbitraires; & „ chacun est en état de débiter là-des- „ sus, tout ce qu'il lui plaira d'imagi- „ ner. J'ai cru que cela étoit fort inu- „ tile pour l'intelligence d'*Horace*, & „ que je pouvois mieux employer mon „ tems „.

On sera sans doute surpris de trouver les Satyres & les Odes hors des rangs qu'elles tenoient dans les autres

éditions ; & quelques Critiques en ſeront chagrins,

> *Vel quia nil rectum, niſi quod placuit ſibi, ducunt ;*
> *Vel quia turpe putant parere minoribus, & quæ*
> *Imberbi didicere, ſenes perdenda fateri* (1).

D'autres plus moderez conviendront, qu'il eût été à ſouhaiter que les premiers Editeurs nous euſſent donné les Ouvrages d'*Horace* dans un ordre moins imparfait ; mais ils n'approuveront pas qu'on ſe ſoit roidi contre le torrent de l'uſage. Il falloit, diront-ils, ſe contenter de fixer la date de chaque piéce, & ſans rien changer à l'ancienne diſtribution ; ſauf à dreſſer, ſur la nouvelle, une Table particuliere. Les premiers de ces Critiques, ſont des malades, qu'il faudroit guerir ; ou plûtôt il faut les laiſſer dire.

> *Quid facies illi ? Jubeas miſerum eſſe libenter*
> *Quatenùs id facit* (2).

(1) Horat. Ep 7. L. 2.
(2) Horat. Sat 1. L. 1.

Les ſeconds méritent qu'on leur ré-ponde,& le P.*Sanadon* l'a fait. " Quelques perſonnes ", dit-il, " qui ont aſſé " goûté mon deſſein, auroient ſouhaité que, ſans changer rien à la diſ-" tribution reçûë des Livres & des Piéces, je me fuſſe contenté de propo-" ſer la nouvelle diſtribution dans une " Table particuliere, & de fixer dans " la vie d'*Horace* la véritable Epoque " de chaque Piéce. Cette penſée m'é-" toit venuë d'abord ; mais tout bien " conſideré, le dérangement où ſont " ces Piéces, étant inconteſtable, j'ai " jugé qu'il en faudroit venir tôt ou " tard à un nouvel arrangement, & " qu'il valoit autant que j'en couruſſe " le riſque, que de le laiſſer courir à " un autre. J'ajoûte que le parti qu'on " me propoſoit, avoit ſes difficultez " pour les *Odes* que je partage en deux, " & pour celles que je forme de l'aſ-" ſemblage de pluſieurs autres. Com-" ment rapporter ſous un même titre, " & ſous un même argument, des " Piéces dont le ſujet n'a rien de com-" mun ? Quel embarras n'auroit-on " pas eu à chercher dans trois ou qua-" tre Livres différens, les cinq mor-

» ceaux qui compoſent le Poëme ſé-
» culaire ? Quelle multiplication de
» *Remarques* n'auroit-il pas fallu, pour
» avertir de ce déplacement, à l'occa-
» ſion de chacun de ces morceaux ?
» Ces raiſons & pluſieurs autres qui
» ne ſe préſentent & ne ſe font ſentir
» que dans le cours d'un Ouvrage,
» m'ont déterminé à ne point faire la
» choſe à demi, & à ſuivre l'éxécu-
» tion de mon projet dans toute ſon
» étenduë. Avec tout cela, je n'ai pas
» laiſſé de reſpecter l'ancien Syſtême,
» ſi l'on peut appeller Syſtême un amas
» confus de Piéces jettées au hazard,
» ſans ſuite & ſans liaiſon ; & j'ai trou-
» vé le moyen d'en conſerver le ſou-
» venir, lors même que je le renverſe
» de fond en comble. Pour cela j'ai
» dreſſé une Table Alphabetique de
» toutes les Piéces d'*Horace* ; & j'ai
» préſenté ſur deux Colonnes, l'ancien-
» ne & la nouvelle diſtribution ».

Differens Vers ſupprimez ; tantôt une Ode coupée en deux, & tantôt deux Odes réünies ; le nom d'*Epodes* aboli, quoiqu'il fut le nom d'un Livre entier, paroîtront encore à quelques Eſprits difficiles, des hardieſſes

inexcuſables. Le P. *Sanadon* les juſtifie & les autoriſe par les raiſons ſolides qu'il en donne ; & s'il ne défere pas toûjours aveuglément à la dépoſition des Manuſcrits, il ne manque pas de rendre compte de ſes défiances. Il ſuit une Orthographe particuliere, ſoit dans le Latin où il prend pour modéle les anciennes Inſcriptions, ſoit dans le François où il regle l'Ecriture par la prononciation ; & il s'explique auſſi là-deſſus avec ſon Lecteur dans la *Préface*.

Notre Traducteur & Commentateur, qui a critiqué ceux qui l'ont précédé dans cette double carriere, peut bien ſe ſoumettre a être critiqué de la même maniere qu'il a cenſuré les autres. A ce compte, il ne trouvera que des Cenſeurs modeſtes, équitables, obligeans, reconnoiſſans. On a vû dès le tître, que le P. *Sanadon* conſacre cet important Ouvrage à l'Inſtruction qui lui a été plus particulierement confiée, d'un jeune Prince du Sang, en qui ſe verifient déja cette remarque & cette maxime d'*Horace*.

Fortes creantur fortibus . . . . .
. . . . nec imbellem feroces
Progenerant Aquilæ columbam ;
Doctrina ſed vim promovet inſitam,
Rectique cultus pectora roborant :

Et en qui l'on reconnoît tous les jours ;

. . . . . Quid mens ritè, quid indoles
Nutrita fauſtis ſub penetralibus
Poſſit, &c.

ARTICLE XV.

TRAITE' DES PETITS TOURbillons de la Matiere subtile, où l'on fait voir par les seuls effets du choc, que l'Univers est rempli d'une matiere très-fluide, très-agitée, & composée d'une infinité de Tourbillons, de figures sphériques, qui produisent tous les ressorts de la Nature. Pour servir d'Introduction à une nouvelle Physique, & d'Eclaircissement à la Piéce qui a remporté le prix de l'Académie Royale des Sciences en 1726. *par un Prêtre de l'Oratoire. A Paris, chez Claude Jombert, ruë S. Jacques, près les Mathurins, à l'Image Notre-Dame, & Noël Pissot à la descente du Pont neuf, Quai de Conti, à la Croix d'or,* 1727. *in* 4°. *pagg.* 56.

CE que le tître semble vouloir cacher, l'Epitre Dédicatoire adressée à M. l'Abbé *Bignon*, le découvre. Le R. P. *Maziere* est Auteur de ce *Traité*. Il rend compte dans la *Préface* de sa reconciliation avec les petits Tourbillons de la Matiere subtile; & il ap-

prend comment, à la faveur d'un principe très-ſimple qui vint s'offrir à lui, qui l'éclaira, qui le troubla, il crut les appercevoir très-diſtinctement; ç'a été le fruit de ſes Réflexions. Mais ſans qu'il en avertiſſe, il paroît aſſez que, la reconciliation faite, ce qui l'a déterminé à prendre le parti des petits Tourbillons contre leſquels il avoit eu la penſée d'entrer en guerre, ç'a été l'heureux ſuccès de ſon *Mémoire ſur les Loix du choc des Corps à reſſort.* Meſſieurs de l'Académie Royale des Sciences lui ont adjugé le prix. Un ſage Capitaine qui a remporté une victoire ſignalée, ne s'en tient pas-là; il la ſuit, & par les fruits qu'il en tire, il juſtifie la fortune qui l'a favoriſé. C'eſt dans un autre genre, ce que fait le P. *Maziere.* En réflechiſſant ſur ſon *Mémoire des Loix du choc des Corps à reſſort,* il y trouve la matiere de pluſieurs petits *Traitez* : il promet de les donner ſucceſſivement au Public : celui dont il lui fait aujourd'hui préſent, eſt diviſé en ſix Chapitres.

1°. *En conſidérant les ſeuls effets naturels du choc dans les Corps élaſtiques, il fait voir que l'Univers eſt rempli d'une*

matiere infiniment ou indéfiniment fluide & agitée, que l'on nomme Matiere subtile. C'est le sujet des trois premiers Chapitres.

2°. *En considérant la Matiere subtile dans les Corps élastiques, il fait voir qu'elle est composée d'une infinité de petites sphéres très fluides, qui produisent tous les ressorts de l'Univers, & que l'on nomme; petits Tourbillons.* C'est le sujet des trois derniers Chapitres.

Chapitre I. Il est, dit le P. *Maziere*, une matiere qui produit le ressort : les corps ne réjaillissent point, parce qu'ils sont durs, & ils ne réjailliroient point s'ils étoient parfaitement durs ou infléxibles. Il prouve ces deux dernieres propositions. La premiere n'est apparemment contredite de personne : les Philosophes qui n'admettent point la troisiéme, n'acquiesceront peut-être pas davantage aux preuves qu'il en fournit. Peu importe; il ne s'agit ici que des Corps à ressort. Il suffit au P. *Maziere* que, pour expliquer cette force inconnuë qu'ils font remarquer, on n'ait point recours ni à quelque *qualité occulte*, ni au *vuide absolu*, ni à *Dieu*, ni à quelque autre

intelligence. Il lui ſuffit que l'on convienne qu'elle a pour cauſe un Corps, mais un Corps en mouvement; puiſque les Corps n'ont de force que leur mouvement. Sur ces principes il raiſonne ainſi.

Dans deux Corps élaſtiques qui ſe choquent, c'eſt-à-dire, dans deux Corps dont *les reſſorts ſe bandent* dans le premier tems du choc, & *ſe débandent* dans le ſecond tems; qu'apperçoit l'eſprit? Des parties ſolides & des parties fluides. Or cette matiere miſe en mouvement, qui produit le reſſort, ne peut être les parties de deux Corps élaſtiques qui ſe choquent; puiſque ces parties ſont dans un repos mutuel, à l'inſtant que finit la compreſſion & que la reſtitution va commencer. Ce ſont donc les parties de quelque matiere fluide qui ſort de ces deux Corps au premier tems du choc, & qui y rentre au ſecond tems.

Pour mieux expliquer ſa penſée, le P. *Maziere* fait imaginer un ballon, lequel porte un poids de cinquante livres: ſes parties diamétralement oppoſées ſe rapprochent ſenſiblement: il change de figure; & le volume du

fluide qu'il contenoit diminuë beaucoup. Si l'on vient à retirer le poids, le même fluide qui étoit ſorti du ballon, y rentre auſſi-tôt, & le ballon reprend en peu de tems ſa premiere figure. Il en eſt à-peu-près de même, ajoûte l'Auteur, de tous les Corps élaſtiques qui ſe choquent. Lorſque les parties voiſines du point du contact s'applatiſſent au premier tems du choc, il ſort de chaque corps une certaine quantité de matiere fluide; & lorſque ces mêmes parties ſe rétabliſſent, la même quantité à-peu-près de matiere fluide qui étoit ſortie de ces Corps, y rentre ſucceſſivement. Il eſt évident que c'eſt ce fluide, qui par ſa ſortie & ſa rentrée, produit les reſſorts, ou au moins qu'il contribuë à leur production. Cette matiere fluide n'eſt point l'air. Ses parties, de quelque maniere qu'on les conſidére, ne traverſent pas facilement la peau du ballon: c'eſt vraiſemblablement la matiere qui remplit les pores du ballon; c'eſt ce même fluide qui entre ſous le *Récipient de la Machine Pneumatique*, lorſque l'air en ſort, & qui en ſort lorſque l'air y rentre: en un mot, c'eſt la matiere ſubtile.

Chapitre II. La matiere qui produit le reſſort, eſt fluide. Mais juſqu'où va la fluidité ? Juſqu'à l'infini. C'eſt ce que l'Auteur s'efforce de montrer par l'expoſition Phyſique de ce qui arrive à l'occaſion d'un ſeul coup de Cloche. Lorſqu'une Cloche eſt frappée par ſon battant, il en ſort une quantité de matiere ſubtile : dès que le battant ceſſe de toucher la Cloche, la matiere ſubtile qui étoit ſortie de chaque pore, y rentre preſque toute ſucceſſivement, & dans un tems très-court. Cette ſortie & cette rentrée des Corpuſcules de la Matiere ſubtile, produiſent des vibrations très-promptes de toutes les parties de la Cloche : la premiere eſt ſuivie d'une ſeconde, d'une troiſiéme, & ainſi de ſuite à l'indéfini. A chaque vibration les Corpuſcules ſortent & rentrent. Ces vibrations ſont ſans nombre, elles ſont ſucceſſives, & l'on diroit qu'elles commencent & finiſſent toutes enſemble. L'eſprit humain, demande-t'on, donnera-t'il des bornes à la fluidité d'une matiere qui produit tous ces effets ? Ne peut-on pas ſuppoſer que cette fluidité tient de l'infini, qu'elle eſt parfaite ?

C'eſt la Réponſe qu'avoit faite le P. Maziére à la Queſtion propoſée par l'Académie ſur *la cauſe Phyſique des reſſorts parfaits* : il tâche d'en faire valoir la juſteſſe. Mais comme il avertit dans ſa *Préface*, que ce *Traité* eſt indépendant de la Piéce qui a remporté le prix, & qu'elle ne nous eſt point tombée entre les mains, nous pouvons ne point faire attention à ce qui ne lui ſert que de nouvelle preuve.

Le P. *Maziére* ne veut pas que l'on prenne ce mot *infiniment fluide* dans toute la rigueur Mathématique. Il ſuppoſe ſeulement que la matiere ſubtile eſt indéfiniment plus fluide, que toute autre qui nous eſt connuë; & que la fluidité de l'eau n'a à celle de la matiere ſubtile que le rapport d'un grain de ſable à la maſſe de la terre. Cette fluidité eſt par tout la même, parce que la matiere ſubtile eſt homogène dans tous les corps. Ce n'eſt pas à dire qu'elle coule également dans tous, mais ſeulement qu'elle conſerve en elle la force d'y couler également; & qu'elle y couleroit, ſi ſa double action, ſa rentrée & ſa ſortie dans les deux tems du choc, n'étoit point retardée; com-

me il arrive dans un ballon, où les Corpuſcules d'air qui y ſont renfermez, les divers mouvemens qu'ils reçoivent du choc, les changemens de leurs ſituations reſpectives alterent néceſſairement la fluidité de la matiere ſubtile; d'où il arrive qu'elle n'y produit point un reſſort auſſi prompt qu'elle produiroit dans une boule ſolide de verre, où ſa fluidité n'eſt point en bute aux mêmes cauſes d'altérations.

Chapitre III. Le P. *Maziére* ſuppoſe qu'il y a dans la Nature des reſſorts parfaits, c'eſt-à-dire, des Corps dont les reſſorts ſe bandent avec toute la force avec laquelle ils ont été bandez. L'Académie autoriſe cette ſuppoſition puiſqu'elle a demandé la *Cauſe Phyſique des Reſſorts parfaits.* Elle n'eſt point arbitraire, dit le P. *Maziére.* On n'a pas éprouvé la force élaſtique de tous les Corps. Deux boules de marbre ne perdent environ que la douziéme partie de leurs forces primitives; deux boules d'yvoire, la quatorziéme; deux boules ſolides de verre la ſeiziéme. On a lieu de conjecturer qu'il y a dans l'Univers

des Corps, dont le reſſort approche encore plus indéfiniment de la perfection. Or ſi l'on fait attention aux divers obſtacles, ſoit intérieurs, ſoit extérieurs, qui doivent diminuer le reſſort; certainement on les jugera capables de rendre nulle la ſeiziéme partie du mouvement primitif de deux boules de verre qui ſe choquent avec des forces égales. Si, par une autre ſuppoſition, l'on fait abſtraction de tous ces différens obſtacles; il s'enſuivra que la matiere ſubtile, par ſon action toute ſeule, fait renaître dans deux boules de verre des forces égales aux primitives.

Il n'en faut pas davantage au P. Maziére, pour conclurre que la matiere ſubtile a une force infinie; &, ſelon lui, ſuppoſer dans l'Univers un ſeul Corps parfaitement élaſtique, c'eſt être obligé d'avoüer que le monde eſt rempli d'une matiere infiniment comprimée & agitée dans toutes ſes parties: il y parvient par ce raiſonnement.

Si deux Corps qui ne ſe briſent point dans le choc, réjailliſſent avec des forces égales aux forces primitives; la même choſe arrivera dans quelque

choc que ce ſoit : ils réjailliront avec des forces cent fois moindres, ſi dans un ſecond choc les forces primitives ſont cent fois moindres : ils réjailliront avec des forces cent fois plus grandes, ſi dans un troiſiéme choc les forces primitives ſont cent fois plus grandes. Mais les forces primitives peuvent croître à l'infini : la réaction de la matiere ſubtile le peut donc auſſi ; donc une quantité de matiere ſubtile renfermée dans une boule ſolide de verre, a une force capable de contrebalancer les plus grandes forces qui ſoient dans la Nature : elle a donc une force que l'on peut ſuppoſer infinie : mais une matiere, dont la force eſt infinie, & qui d'ailleurs a une fluidité parfaite, s'échaperoit au-delà de ſes bornes (de la boule) ſi elle n'y étoit contenuë par une force infinie. Il faut donc que la couche de la matiere ſubtile qui enveloppe la ſurface de la boule, la comprime avec une force infinie. Il faut que cette premiere couche elle-même ſoit infiniment comprimée par une ſeconde, une ſeconde par une troiſiéme, & ainſi de ſuite à l'infini. Donc toute la matiere ſub-

tile qui remplit l'Univers (dont on peut considérer le centre, comme étant celui de la boule) est comprimée dans toutes ses parties par une force infinie : donc elle a une force qui répond en quelque sorte à la toute-puissance de celui qui la comprime.

A toutes ces conséquences qui sont du P. *Maziére*, l'on a ajoûté celle-ci : Donc une quantité finie de matiere subtile, renfermée dans une boule de verre, n'en peut être chassée que par une force plus qu'infinie : donc une boule de verre ne pouvant être comprimée que par la sortie de la matiere subtile qu'elle renferme, il faudra pour la comprimer une force plus qu'infinie : donc puisqu'une boule de verre, & tout autre corps dur, n'est élastique que par la rentrée de la matiere subtile que le choc en a fait sortir, pour occasionner le ressort dans une boule de verre, ou dans tout autre corps dur, il faudra une force plus qu'infinie : donc en établissant, comme l'on fait ici, la *cause Physique du ressort*, on prouve qu'il n'y a aucun corps à ressort.

Le P. *Maziére* négligera cette objection. Il avertit que la seule manie-

re de refuter ses conjectures, seroit d'en donner de meilleures. Il peut même paroître avoir apperçu ces conséquences : on jugera de sa réponse, c'est que les parties de la matiere subtile, qui remplit les Corps élastiques, ou qui les environne, se contrebalancent, mais ces parties qui se contrebalancent, n'en ont pas moins une force infinie.

Chapitre IV. Des Principes qu'il a posez, le P. *Maziére* prétend que les parties de la matiere subtile, par la résistance réciproque de leurs mouvemens, se divisent sans cesse, & forment divers tourbillons que ceux-ci en contiennent d'autres plus petits ; & que d'autres encore remplissent les intervalles, que laissent entre eux les Tourbillons qui se touchent. C'est l'idée dont il dit avoir obligation au P. *Mallebranche.* Par reconnoissance, il va la pousser plus loin, & suppléer à ce qui lui manquoit.

Ceux qui appréhenderoient de perdre de vûë les petits Tourbillons, dont l'Auteur prouve ensuite la réalité par des raisonnemens assez développez, pourront avoir recours à l'expérience

qu'il a faite, pour empêcher qu'ils ne lui échapassent, lorsqu'il devoit en avoir l'esprit plus rempli. Il ne s'agit que d'avoir une boule de verre creuse; on la remplit d'eau; on y verse quelques goûtes de Mercure : on remuë la boule en divers sens, à diverses reprises, avec divers degrez de mouvement : les yeux Physiciens sont charmez, à ce qu'assure le P. *Maziére*, des effets surprenans que la plume ne représente pas bien à l'imagination. Il rend plus sensible ce qu'il appelle la force centrifuge de toutes les parties qui composent un petit Tourbillon, par l'exemple d'une pierre qui circule dans une fronde : sa force à s'échaper par la tengente du cercle qu'elle décrit, devient plus grande, à proportion que sa vitesse circulaire, ou que son éloignement du centre diminuë; elle devient plus petite, à proportion que sa vitesse circulaire diminuë, ou que son éloignement du centre augmente.

A la faveur de cette force centrifuge, l'Auteur conçoit que ses Tourbillons (dont le plus petit est composé d'un nombre indéfini de Corpuscules très-

agitez, & chaque Corpuſcule d'un nombre encore indéfini de petites parties qui ſont dans un repos reſpectif) que ſes Tourbillons ſe contrebalancent, & que leurs Corpuſcules peuvent, ſans ſe choquer, ſe réſiſter mutuellement. De-là qu'arrive-t'il? Qu'un Tourbillon, que le plus petit Tourbillon environné, preſſé de toutes parts par un nombre indéfini d'autres Tourbillons de toutes ſortes de grandeurs, tient ferme néanmoins contre tous, & leur réſiſte: il arrive que ſans danger il peut à chaque inſtant changer de ſituation à leur égard; qu'il oppoſe Equateur à Equateur, pole à pole; qu'il tourne en même ſens que ceux-ci, & en ſens contraire de ceux-là (ce que Deſcartes avec toute ſon invention n'a pû procurer à ſes grands Tourbillons.) Le petit Tourbillon vainqueur de tant d'efforts, n'eſt entamé ni vers ſes poles, ni vers ſon Equateur; parce que dans tous les points Phyſiques de ſa ſurface, à ſes poles comme à ſon Equateur, une même force centrifuge lui ſert de rempart.

Chapitre V. Les parties intégrantes d'un Corps élaſtique unies enſemble

dans quelques-uns de leurs points, ſont ſéparées dans le reſte par un nombre indéfini de pores. Ces pores qui peuvent avoir bien des ſortes de figures, ſont ſuppoſez, pour une plus grande clarté, exactement ſphériques: ils contiennent chacun un ou pluſieurs petits Tourbillons, & communiquent entre eux, & au-dehors par des canaux qui ne donnent entrée qu'à la matiere ſubtile.

Lorſque deux Corps élaſtiques ſe choquent, leurs pores s'applatiſſent ſucceſſivement dans le ſens qu'ils ſont comprimez, & s'allongent dans l'autre ſens, juſqu'à ce qu'ils ayent perdu toutes leurs forces primitives, & que leurs reſſorts ſoient entierement bandez. Cependant une partie de la matiere ſubtile, qui y étoit contenuë, ſort ſans aucune réſiſtance; celle qui y réſiſte, obéït au changement de figure des pores. Ainſi un petit Tourbillon (la même choſe s'entend d'un million d'autres) de ſphére qu'il étoit auparavant, devient un ſphéroïde elliptique. Or les Corpuſcules qui paſſent par les extrémitez du petit diamétre du ſphéroïde, n'ont pas, prétend le P. *Mazié-*

re, moins de viteſſe pendant le tems de la compreſſion, qu'ils en avoient dans le tems qui l'a précédé ; leur force centrifuge en eſt augmentée dans le ſens que le Tourbillon eſt applati ; par conſéquent la matiere ſubtile qui eſt ſortie des corps dans le premier tems du choc, doit y rentrer dans le ſecond. En voici la preuve.

Au moment que la compreſſion ceſſe, les parties ſolides des deux Corps ſont dans un repos mutuel ; & tous les Tourbillons, ſoit ceux qui environnent les Corps, ſoit ceux qui ſont audedans des Corps, gardent un équilibre parfait : pour lors la reſtitution des deux Corps commence, rien n'y met obſtacle au-dehors : les forces centrifuges des Tourbillons intérieurs ſont augmentées. Les Corpuſcules qui paſſent par les petits diamétres de chaque ſphéroïde elliptique, agiſſent plus fortement contre les parois des pores qu'ils occupent, les pores s'élargiſſent dans le ſens qu'ils ont été rétrecis : ils ſe rétreciſſent dans le ſens qu'ils ont été élargis : la matiere ſubtile rentre ſucceſſivement dans les pores : à meſure qu'elle rentre, chaque pore reprend ſa pré-

miere figure : à chaque inſtant du rétabliſſement des parties ſolides dans leur premier état, les deux Corps acquierent les mêmes degrez de force qu'ils avoient perdus dans chaque inſtant correſpondant de la compreſſion: lorſque les parties comprimées ſont entiérement rétablies, les Corps ont acquis les mêmes degrez de force qu'ils avoient perdu à la fin de la compreſſion : ils avoient perdu toutes leurs forces primitives à la fin de la compreſſion : à la fin de la reſtitution ils ont donc recouvré toutes leurs forces primitives, ils doivent donc par l'effet de la force centrifuge des petits Tourbillons, réjaillir avec des forces préciſément égales à leurs forces primitives, lorſque cet effet n'eſt empêché par aucun obſtacle, comme il arrive dans les reſſorts imparfaits.

Chapitre VI. Bien des choſes contribuent à la varieté que l'on obſerve dans les reſſorts des différens Corps, dont aucun peut-être n'eſt parfaitement élaſtique, ſoit en force, ſoit en promptitude. Les principales ſont, la fragilité des Corps, la grandeur, la figure, les arrangemens divers, les di-

verses propriétez des parties intégrantes, des pores & des canaux.

L'Auteur se borne à la grandeur des pores & des canaux, à la fragilité des Corps.

Parce que les canaux ne sont pas assez étroits, ils donnent entrée aux parties de quelque fluide grossier, qui empêchent la sortie & la rentrée de la matiere subtile. De-là vient que l'action des petits Tourbillons est retardée, & que leurs ressorts ne sont pas parfaits en promptitude : ils ne sont pas aussi parfaits en force, à cause que la quantité du fluide grossier, qui en est sortie dans le premier tems du choc, n'y rentre pas entierement au second tems.

Parce que les Corps sont fragiles, comme un très-grand coup, peut briser une boule de verre, par exemple, en des millions de parties sensibles, un petit coup en brisera des centaines de parties insensibles. Quelques-uns après ce petit choc demeurent dans les pores de la boule, sans avoir de liaison avec les autres parties intégrantes : ainsi à la fin de la restitution, les pores restent dans l'état d'applatissement, où ils

étoient au commencement de la compreſſion. Voilà pourquoi deux boules ſolides de verre, qui ſe ſont choquées en ſens contraires avec ſeize degrez de force, en perdent la ſeiziéme partie.

En finiſſant ce Chapitre, le P. *Maziére* fait remarquer que dans tous les cas poſſibles du choc des Corps à reſſort, le *rapport élaſtique* eſt toûjours égal. C'eſt-à-dire, que quelques degrez de vîteſſe qu'ayent les Corps, ſoit qu'ils ayent des maſſes égales ou inégales, ſoit que l'un ſoit en repos avant le choc, ou qu'ils ſoient tous deux en mouvement, ſoit que leurs mouvemens ſoient égaux ou inégaux, contraires ou non, de quelque eſpéce, de quelque figure que ſoient les Corps, que leurs reſſorts ſoient prompts où lents, parfaits ou imparfaits; (Voilà à-peu-près tous les cas) dans tous on obſervera le même rapport ſenſible entre la force, avec laquelle les reſſorts des Corps ſe ſeront bandez, & la force avec laquelle ils ſe débanderont. Si une fois deux Corps perdent dans le choc la douziéme partie de leurs forces primitives, toutefois ils la perdront.

Cette remarque, & la conclusion du Traité qui la suit, n'est qu'un éclaircissement utile à la seconde Partie de la Piéce qui a remporté le prix. L'Auteur ne la perd point de vûë. Malgré l'assurance qu'il donne dans la Préface, que le Traité des petits Tourbillons est indépendant de cette Piéce. Nous regrettons, en finissant comme nous avons fait en commençant l'Extrait du *Traité des petits Tourbillons*, de n'avoir point donné à la Piéce qui a remporté le prix, les éloges, qu'en la lisant nous aurions voulu lui accorder.

ARTICLE XVI.

CAMILLI EUCHERII DE Quintiis è Societate Jesus Inarime, seu de Balneis Pithæcusarum Libri sex Serenissimo Lusitaniæ Regi Joanni V. dicati Neapoli. Excudebat felix Mosca. CIↃ. IↃCCXXVI. *In* 8°. *pag.* 320.

LE Marquis de Quintiis Neveu de notre Poëte, & zélé pour la gloire de son Oncle, n'a rien négligé pour donner à cet Ouvrage tout le lustre qu'il méritoit. Le papier, le caractére, la multitude des planches & leur délicatesse, tout enfin est digne du grand Roi, à qui le Poëme est dédié. La Dédicace du Marquis est en Prose; celle du Poëte est en Vers. On y admirera sans doute les transports de reconnoissance & de zéle que la Poësie lui a inspirez pour son Auguste Mecène. Si la sculpture étoit aussi habile dans l'exécution que l'imagination Poëtique est féconde dans l'invention, on verroit aujourd'hui le Mont *Epope* connu dans l'Isle d'*Ischia*, dont le Pe-

re de Quintiis celebre les bains, changé en une ſtatuë admirable, qui repréſenteroit ſon Héros. Déja même par un ſubit Enthouſiaſme, il prend en main le ciſeau, le roc enchanté par les charmes de la Poëſie s'amollit, le Poëte voit ce Monument du nouveau goût s'achever, il n'a plus qu'à en faire la deſcription.

Par operi rupes : Aſtris quæ proxima reddet,
Quam benè ſydereas raptum ſublime per aries,
Mente caput, divina movens ....
......ſummoque aſpirat Olympo !
Quam benè magnanimum, natumque ad fortia pectus
Marmoreos inter ſilices manus exprimit ! armis.
Non tamen aut valido loricæ tegmine, non hoc,
Munitum Clypeo cupiam ſeptemplice, vallat,
Namque ſatis, firmatque ſuâ velut Ægide Pallas.
Dextra regat ſceptrum, demiſſa coerceat enſem,
Altera, Paciferoque latus mucrone quieſcat.

Sub pedibus jaceat demens diſcordia, rictu
Nec quidquam infrendens, jactiſque in terga colubris
Vana ſuperſtitio latias terat ore catenas.
Poſt ego florenteſque Urbes, atque judica vaſtis
Regna plagis vellem Scalpto ſuper addere Saxo, &c.

Le Pere de Quintiis ayant ſéjourné dans l'Iſle d'*Iſchia* près de Naples pour y prendre les bains, a voulu ſignaler ſa reconnoiſſance par ſix Chants ou Livres, dont le plus court a plus de quinze cens Vers. Dans le premier Livre, il commence en Géographe à décrire la ſituation de cette Iſle; il rapporte les Antiquitez, les noms différens qu'elle a eus dans la ſuite des Siécles, ſes premiers habitans, la nature du terroir, la température du climat, les richeſſes du Païs, & les diverſes ſortes de bains qui s'y trouvent. La Fable ſur l'origine de ces bains chauds pourroit tenir une place parmi les Métamorphoſes d'Ovide.

Le Poëte trop reſſerré dans ſon Iſle

en ſort au ſecond Livre, pour faire une longue excurſion en Italie, en Allemagne, en Suiſſe, en Bohême, en Eſpagne, en Grece, en France, &c. Il n'y a dans toutes ces contrées aucune ſource d'eau minérale qui lui échape. Mais toutes doivent ceder à celles qui ont guéri le Poëte.

Queis neque Paſſiacas, exploratasque Provini,
Gallia, Borbonias nec conferat æmula lymphas.
Non mihi Viciacos Arverni aut littoris, aut quos
Regina Arcolio ſtruxit Medicæa ſub alto,
Enumerent fontes; non quos Narbone fluentes;
Lutetiæ referunt toto plaudente Senatu.

Selon la Note ſur les eaux de Narbonne qu'on appelle les Eaux de Balaru, ce *toto plaudente Senatu*, ſignifie que le Médecin a pris dans ſon *approbation* la qualité de Conſeiller du Roi; qualité qui l'a fait paſſer dans l'eſprit du Poëte étranger pour un des Juges

du Parlement de Paris. *Illuſtravit D. Vieuſſens Regis Conſiliarius in ſuâ Analyſi, exquo plauſiſſe Senatus Pariſienſis illis dicitur.* On doit ſçavoir gré a nôtre Auteur du travail qu'il lui a coûté pour faire entrer dans des Vers tous les noms de tant de lieux, dont le détail Géographique en Latin comme en François, eſt ſi peu favorable à la Verſification.

Dans le troiſiéme Livre, il devient Philoſophe ; il examine à fonds les principes des quatre qualitez des eaux. Il rapporte les ſentimens des Anciens & des Modernes, ſur les cauſes de leur couleur, de leur chaleur, de leur odeur, & de leur goût.

Dans le Livre ſuivant, il traite de la vertu des Bains d'*Iſchia.* Le langage de la Médecine ne le gêne pas plus que celui de la Géographie & de la Philoſophie. L'énumération des maladies, pour leſquelles ces eaux ſont un remé-de ſpécifique, eſt infinie. Ces eaux ſont ſur tout ſouveraines pour les playes invétérées : Un Vieillard ayant été bleſſé dans une querelle, un bout de l'épée lui étoit reſté entre la huitiéme & la neuviéme côte. Après plus d'un an, ces bains fi-

rent ſortir un fer long d'un pied & demi, & large de deux doigts. Un Poëte élevé dans l'Ecole de Salerne, n'auroit pas mieux exprimé les noms, & décrit la Nature de toutes les maladies.

Dans le cinquiéme & le dernier Livre, on apprend comment il faut uſer de ces bains, les précautions avec leſquelles on les prend, le régime qu'il faut garder, les remedes qu'il faut employer pour prévenir les accidens qui arrivent quelquefois aux buveurs. Notre Poëte ne leur interdit point l'uſage du Caffé pendant les eaux, au contraire il leur apprend la maniére de le faire.

On ne doit point être étonné de voir dans cet Ouvrage un grand nombre de mots Grecs Latiniſez. Comme Cumelis, Diapaſma Eutaxia, &c. Le deſſein du P. de *Quintiis* embraſſant des matiéres ſur leſquelles les Poëtes Anciens & Modernes n'ont pas jugé à propos de s'exercer, il a été obligé de faire parler quelques Muſes un langage étranger & barbare.

Les Notes dont la multitude égale & ſurpaſſe même tout le texte, ſont

encore une preuve de la grande érudition de l'Auteur. A la maniére dont il traite ſon ſujet, on voit que le Poëte s'eſt cru obligé de ſçavoir autant que l'Orateur des Dialogues de Ciceron.

Outre la *Table* des matiéres, il y a à la fin de ce Poëme la *Table* de tous les bains dont il eſt parlé dans cet Oüvrage, la *Table* de toutes les maladies dont il eſt fait mention ; on en peut compter plus de quatre cens différentes : la *Table* des lieux & des Païs, la *Table* des fictions Poëtiques qui ſe réduiſent à ſept, la *Table* des Auteurs citez, & la *Table* des Deſcriptions Poëtiques : celle-ci eſt une des plus courtes.

ARTICLE XVII.

*LETTRE DE ***. AU R. P. Louvreleul, Prêtre de la Doctrine Chrétienne, Directeur & Professeur de Théologie Morale au Seminaire de Mende, au sujet des Mémoires Historiques, qu'il a donné sur le Païs de Gevaudan & la ville de Mende.*

MON REVEREND PERE,

Je viens de lire vos *Memoires Historiques sur le Païs de Gevaudan, & sur la ville de Mende, qui en est la Capitale, pour servir au Dictionnaire Universel de la France, imprimé depuis peu à Mende chez la veuve de Jacques Roi.* Et je vous avoüe que j'ai été surpris de trouver dans votre Epître dédicatoire, *que vous ne craignez aucun Censeur solide.* Cette intrépidité si héroïque m'a porté a faire quelques remarques sur votre Ouvrage, ce sera au Public à décider si ma Censure est solide, ou non.

Je veux bien m'en rapporter à vous, *Fevrier* 1728.

touchant ce que vous dites des merveilles du *Gevaudan*, que je n'ai point vûës. Je veux même croire qu'on y trouve de veritables perles avec leurs Nacres; qu'on y voit des petites pierres auſſi luiſantes que des Eſcarboucles; qu'il y a une eſpece de noyers qui demeurent ſecs juſqu'a la veille de Saint Jean-Baptiſte, & qui dans l'eſpace d'une nuit, produiſent des feüilles & des fruits : Je ne vous ferai pas une querelle touchant votre four que vous faites ſi grand & ſi vaſte, que le pain que l'on y enfourne, eſt déja cuit, avant qu'on en ait fait le tour. Je vous paſſe toutes ces merveilles, parce que je ſuppoſe qu'un homme de votre Caractére & de votre âge, a écrit toutes ces choſes comme témoin oculaire. Je ne m'arrête pas non plus à certaines Hiſtoires que vous rapportez, & dont quelques-unes ne font honneur ni à votre Patrie, ni aux illuſtres familles qu'elles intereſſent, & que vous auriez dû menager. Je m'attache uniquement à ce que vous dites, dans la ſeconde Partie de vos *Mémoires*, de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de votre Païs.

Vous avancez, page 9. *Qu'il eſt*

 très-

très-certain que notre ſainte Foi n'a été Prêchée en France que dans le troiſiéme Siécle? Et vous établiſſez cette certitude ſur une Tradition conſtante, & ſur l'autorité de Saint *Gregoire* de Tours, qui dit, que le Pape Saint *Fabien* envoya ſept Evêques en France vers le milieu du troiſiéme Siécle. Mais outre que ce célebre Hiſtorien ne nie pas que la Foi ait été prêchée en France avant la Miſſion de ces ſept Evêques, & qu'il n'y ait eu des Martyrs dans les Gaules avant le milieu du troiſiéme Siécle, vous n'aviez qu'à conſulter Meſſieurs *De Tillemont, Baillet, & Fleury*, & vous y auriez trouvez que Saint *Irenée* a ſouffert le Martyre à Lyon avec pluſieurs autres Fidéles, & que Saint *Andéol* Soudiacre à prêché en Vivarais l'Evangile de Jeſus-Chriſt, qu'il ſcella de ſon ſang. Or ces deux illuſtres Martyrs étoient diſciples de Saint *Polycarpe*, & ils moururent pour la défenſe de la Foi avant le milieu du troiſiéme Siécle. Si vous vous fuſſiez donné la peine de lire quelques pages plus haut les trois Critiques que je viens de nommer, & que vous citez, page cinquiéme, vous

n'auriez pas oſé avancer qu'il *eſt très-certain que notre ſainte Foi n'a été prêchée en France que dans le troiſiéme Siécle.* Cette queſtion a été ſi rebattuë, que je ne m'arrête pas à vous rapporter une foule d'autoritez que vous pourrez trouver dans une infinité d'Auteurs. Le R. P. *Dom Denis de Sainte Marthe* a ramaſſé les plus convaincantes dans la Préface du premier Tome de *la Gaule Chrétienne :* & le R. P. *Sirmond* remarque fort à propos que Saint *Gregoire* de Tours n'a jamais été dans cette erreur, de croire qu'il n'y ait point eu dans les Gaules d'Evêque plus Ancien que les ſept qu'il y fait venir par ordre de *S.* Fabien ſous l'Empire de Déce. Vous n'avez qu'à lire Saint *Gregoire* de Tours lui-même, & la Préface de *Dom Thierri Ruinart* ſur les Ouvrages de ce Saint Archevêque N° 60. Vous ne reſiſterez point à cette nuée de témoins qui aſſurent que l'Evangile à été annoncé à Nos Peres, dès les premiers Siécles.

A la même page neuviéme, après avoir aſſuré qu'il eſt très-certain que notre ſainte Foi n'a eté prêchée en France que dans le troiſiéme Siécle, vous

ajoûtez: *Il y a donc lieu de conclurre qu'on a confondu Saint Severian Evêque du Gevaudan avec Severian Evêque de Gabales en Syrie, par l'Equivoque du mot de gabalis: & que Saint Privat est l'Apôtre & le premier Evêque du Gevaudan.* En verité, Mon Pere, je ne vois pas que cette conclusion suive de vos principes.

Je vous avoüe que je ne voudrois pas soutenir opiniatrement que Saint *Severian* ait été le premier Evêque du Gevaudan; mais aussi je ne voudrois pas sans preuves m'inscrire en faux, contre l'Episcopat de ce Saint. On en fait l'Office dans tout le Diocèse de *Mende*: son nom est rescrit dans les anciens Catalogues des Evêques du *Gevaudan*. Et pourquoi donc voulez-vous le biffer de ces Catalogues? Souvenez-vous que vous vous êtes flatté dans votre Epître dédicatoire, que tous les Diocésains de *Mende* liroient votre Livre avec plaisir. Le pourront-ils, lorsqu'ils verront que vous détruisez l'antiquité de leur Eglise. & que vous vous efforcez d'abolir le culte, & la mémoire d'un Saint, dont ils celebrent l'Office depuis un tems immé-

morial ? C'eſt au cinquiéme de Janvier que la Fête eſt marquée dans votre Calendrier, quoiqu'elle ſoit renvoyée au jour ſuivant dans la nouvelle édition de la France Chrétienne, Tom. I. col. 85. peut-être à cauſe que le 25. eſt occupé par l'Office de la Converſion de Saint Paul. Quoiqu'il en ſoit, ces Editeurs de la France Chrétienne n'ont point fait aſſez d'attention, lorſqu'ils ont dit, que Bollandus garde le tacet ſur Saint Severian au 26. de Janvier. Ils n'avoient qu'à ouvrir le ſecond Tome de ce mois, & chercher le XXVI. jour, page 690. Ils auroient trouvé ſous le tître *Prætermiſſi*, col. 1. ces paroles, S. *Severianus, gabalitarrus Epiſcopus. Ferrar. de eo egimus* XXV. *Janvier.* En effet, on trouve à la page 615. une Diſſertation ſur Saint Severian, dont le précis nous meneroit trop loin.

Pour exclurre ce Saint du nombre de vos Evêques, vous dites, à la Page 8. *Que le Propre des Saints, dont ſe ſert l'Egliſe de Mende, ne dit rien de S. Severian, au lieu qu'il raconte, ſelon une Chronique ſuivie & bien établie, la vie & les miracles de S. Privat, quoiqu'il ait été martyriſé en 262.*

A cela, j'aurai l'honneur de vous répondre, que le Breviaire Romain ne dit rien de Saint *George*, ni de Sainte Marguerite, ni de quelques autres Saints. Voudriez-vous conclurre de là, que Saint *George*, Sainte *Marguerite*, *&c.* ne ſont point Martyrs? Votre conſequence ne ſeroit pas juſte: faites l'application à S. *Severian*.

Vous citez les Actes de Saint *Privat*, mais que portent-ils? On n'y trouve pas ſeulement que ce Saint a ſuccedé dans l'Epiſcopat à Saint *Severian*; mais qu'il a eu pluſieurs autres Prédéceſſeurs. Verſé dans la Théologie que vous profeſſez depuis long-tems, vous ſçavez mieux que moi, qu'il étoit défendu par les Anciens Canons, de placer les Siéges des Evêques dans les Bourgs, & que ſelon l'ancienne diſcipline de l'Egliſe, on mettoit le Siége Epiſcopal dans les villes. Cependant les Actes de Saint *Privat*, dont vous faites tant de cas, font ſiéger votre prétendu premier Evêque à *Mende*, qui n'étoit alors qu'un petit Bourg, & ils y placent non ſeulement le Siége Epiſcopal, mais encore le tombeau des Evêques qui y avoient reſidé depuis le com-

mencement du Christianisme. Cette seule circonstance auroit dû vous rendre suspects ces Actes que vous vantez tant.

Votre Chronique *suivie & bien établie* ne doit pas être moins suspecte. Vous fixez d'après elle la mort de Saint *Privat* à l'année 262 ; quelques autres Sçavans disent, que ce Saint fut martyrisé en 265. ou en 268. Si vous voulez qu'on croye votre Chronique mieux établie que la leur, établissez-là par de meilleures preuves.

Au reste, je conviens avec vous, mon Pere, que Saint *Privat* est le Patron du *Gevaudan*, mais il ne s'ensuit pas, comme vous l'inferez, page 9. qu'il *en soit l'Apôtre & le premier Evêque*. Saint *Hilaire* est honoré à *Poitiers* comme le patron du Poitou. Sa Fête est de precepte dans tout le Diocèse, & on la celebre avec solemnité le 13. de Janvier, quoique ce jour soit occupé pour celui de l'Octave de l'Epiphanie, auquel il n'est pas permis de faire l'Office d'aucun Saint, non pas même d'un Patron, ni du Titulaire de l'Eglise. Vous sçavez mieux que moi ces Rubriques, ayant été si long-tems Di-

recteur d'un Seminaire. Cependant, quoique dans le Diocèse de Poitiers, on ſuive les Rubriques du Breviaire Romain, on y a conſervé celles de l'ancien Breviaire de Poitiers pour la ſolemnité de S. *Hilaire*, qui n'en eſt pourtant pas le premier Evêque. De même dans l'Egliſe de *Lyon*, qui eſt ennemie des nouveautez, le culte de S. *Irenée* eſt plus celebre, que celui de S. *Pothin*, quoique celui-ci en ſoit l'Apôtre & le premier Evêque, & qu'il ſoit d'ailleurs très-illuſtre par ſon Martyre, qui eſt des plus celebres. Je pourrois rapporter pluſieurs autres exemples pour vous convaincre, qu'encore qu'un Evêque ſoit le Patron de ſon Diocèſe, il ne s'enſuit pas qu'il en ſoit l'Apôtre. Tels ſont Saint *Remi* de Reims, S. *Eloy* de Noyon, S. *Germain* d'Auxerre, S. *Faron* de Meaux, &c. Mais cela me meneroit trop loin. Je reviens à vos *Memoires*.

Vous dites, pag. 10. que S. *Hilaire Evêque du Gevaudan aſſiſta au ſecond Concile d'Agde* en 535. J'ai cherché ce Concile dans la Collection des Conciles de France, du R. P. *Sirmond*, & dans celle des Conciles Généraux des

RR. PP. *Labbe* & *Coſſart*, & dans la Collection Royale du P. *Hardoüin*; j'y trouve un Concile tenu à *Agde* en 506. auquel aſſiſta *Optimus*, Diacre, député de *Leonicus*, Evêque du *Gevaudan*; mais je n'y trouve point le ſecond Concile, dont vous parlez. Ayez la bonté de nous indiquer l'endroit, où vous en avez fait la découverte; nos Sçavants vous en ſçauront gré. Je ne vous chicanerai point ſur les dates des fondations du Monaſtere de S. *Sauveur*-lez-Chirac, & du College de S. *Lazarre*, dont vous mettez la premiere en 1060. pag. 12, quoiqu'elle ſoit de l'année 1062. Et la deuxiéme en 1344, pag. 18. quoiqu'elle ſoit fixée en 1334. dans les deux éditions de la France Chrétienne; ces ſortes de fautes peuvent venir de l'Imprimeur, & ne ſont pas d'ailleurs fort intereſſantes; mais voici quelque choſe de plus conſiderable, & je ne ſçai comment vous pourrez vous tirer d'affaires avec les *Limoſins*.

Quoique *Menage* après *Covarruvias*, les ait traitez de *Gavaches*, & qu'ils paroiſſent à ces *Sçavans* plus adroits à manier la truelle que l'épée,

toutefois lorſqu'il s'agit de l'interêt de la Nation, il n'eſt rien qu'ils n'ayent le courage d'entreprendre & d'executer pour le ſoutenir.

Vous ne faites point de façon, pag. 22. de leur enlever le Cardinal Guillaume de *Chanac*, pour le donner à votre Ville *de Mende?* Si vous avez ſur ce point quelque bonne piéce juſtificative, vous avez dû la produire. En attendant, vous nous permettrez de perſiſter dans la croyance où l'on a toûjours été, que ce Prélat étoit Limoſin. Vous n'avez qu'à conſulter *Baluze* dans ſes Notes, ſur la vie des Papes d'Avignon : Et ſi cet Auteur, dont l'exactitude eſt connuë, vous paroit ſuſpect, parce qu'il étoit Limoſin lui-même, Meſſieurs de Sainte-Marthe vous apprendront que Fouques de *Chanac*, élû Evêque d'Orleans en 1334. étoit Limoſin. *Nobilis Lemovicenſis*; que Bertrand de *Chanac*, qui fut ſucceſſivement Archevêque de Bourges, Patriarche de Jéruſalem, Adminiſtrateur de l'Egliſe du Puy, Cardinal, Evêque de Sabine, étoit auſſi Limoſin, ainſi qu'il eſt juſtifié par l'Epitaphe qui ſe voit encore ſur

ſon Tombeau, dans l'Egliſe des Dominiquains d'Avignon.

Outre l'autorité du Docte *Baluze*, & des illuſtres Freres Jumeaux, Meſſieurs de Sainte-Marthe, il y a encore une conjecture très-forte pour établir que Guillaume de *Chanac*, Oncle du Cardinal *Bertrand*, dont je viens de parler, étoit Limoſin; c'eſt qu'il fut élevé dans le Monaſtere de S. *Martial* de Limoges, où après avoir fait profeſſion de la Regle de S. Benoît, il fut élû Chefcier ou Sacriſtain de cette Abbaye.

Vous ajoutez, pag. 23. que ce *Cardinal fut inhumé dans l'Egliſe des Dominiquains d'Avignon en* 1394, outre que votre Chronologie ne quadre pas avec celle du R. P. de *Sainte-Marthe*, qui met cette mort au 30. de Decembre 1383; vous pouvez voir au Tome premier de la *France Chrétienne*, col. 100. que ſes oſſemens furent apportez d'Avignon à Limoges ſa Patrie, où ſon Tombeau en marbre ſe voit encore avec la repreſentation du Cardinal, dans l'Egliſe de Saint Martial, à côté droit du maître Autel; ce qui fortifie notre conjecture.

Fevrier 1728.

Vous dites, à la même page 23. que le Cardinal étoit neveu de Bertrand de *Chanac*, Evêque de Paris, Patriarche d'Alexandrie, décedé à l'âge de cent ans; j'ai cherché ce *Bertrand* dans la liſte des Evêques de cette Capitale du Royaume, & je ne l'y ai point trouvé: vous aurez voulu dire apparemment *Guillaume de Chanac*, qui, ayant été créé Patriarche d'Alexandrie en 1342. ſe démit de l'Evêché de Paris en faveur de Fouques de *Chanac* ſon Neveu; auquel ſucceda Audoin *Alberti*, qui étoit auſſi Limoſin; & ceux qui liſent avec une certaine attention l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ont pû remarquer, que dès que les *Limoſins* ont été aſſis ſur le Saint Siége, ou inthroniſez dans des Egliſes particulieres, ou introduits dans le Sacré College, ils ont fait voir leur amour pour la Patrie, en s'efforçant de perpetuer leurs Compatriotes dans les Dignitez Eccléſiaſtiques, & de ſe les rendre hereditaires.

Mais pour revenir à Guillaume de *Chanac*, c'eſt lui qui a fondé à Paris, ruë de Biévre, vers la Place *Maubert*, le College de *Chanac*, ou de S. *Mi-*

chel, pour des Écoliers Limosins: nouvelle conjecture que la Maison de *Chanac* étoit du Limosin, & non du *Gevaudan*. J'ajouterai aussi en passant que ce sont les Seigneurs de *Pompadour* qui nomment aux bourses de ce College, dont ils sont reputez Fondateurs, depuis que la Famille de *Chanac*, se trouvant sans Hoirs mâles, s'est fonduë en celle de *Pompadour*, par le Mariage de Blanche ou Galiene de *Chanac*, unique & derniere héritiere de cette illustre Maison, qui épousa en 1455. Renaud de *Pompadour*.

Vous voyez, mon Pere, que l'amour de la Patrie vous a fait faire un enlevement peu convenable de toute la noble Famille de Chanac; restituez-la au Limosin: ce Peuple est jaloux de l'honneur du Païs.

Page 24. vous mettez dans la liste des Evêques de *Mende*, Jean d'*Armagnac de l'illustre Maison des Ducs de ce nom*, & vous ajoutez qu'il prêta serment de fidelité au Roi en 1389. D. Denis de Sainte *Marthe*, dit que ce fût au mois de Mai 1387. L'Anachronisme, de quelle part qu'il vienne, n'est pas considerable; mais je n'ai jamais

vû dans aucun Hiſtorien, de *Ducs d'Armagnac.* Faites-nous la grace de nous apprendre depuis quel tems la Comté d'*Armagnac* a été érigée en *Duché.*

Page 27. Vous aſſurez que *Claude du Prat étoit fils naturel d'Antoine du Prat Chancelier de France.* Le Pere de Sainte *Marthe*, au premier Tome de la *France Chrétienne*, col. 105, dit qu'il étoit frere de ce Chancelier. Ce qu'il confirme en divers endroits du ſecond Tome, & ſur tout à la col. 100. parmi les piéces : ce Sçavant Benedictin y rapporte l'Extrait que Dom Jacques *Boyer* a fait d'une Enquête qui eſt dans le Chartrier de l'Evêché de Clermont, & qui eſt très-curieuſe. Il y eſt dit que Claude Evêque de *Mende*, Abbé de Mauzac, de Manlieu & de Bourg-Dieu, étoit fils d'Antoine du *Prat*, Seigneur de Veyrieres, qui épouſa deux femmes : la premiere, Jaqueline de *Boyer*, Sœur de Thomas de *Boyer*, Seigneur de Saint Cirgues, Général des Finances du Roi, dont il eut Antoine, qui fut depuis Chancelier de France : la ſeconde fut Jeanne de l'*Aubeſpine*, dont il eut Thomas *du Prat*, Evêque de Clermont. Il eſt certain que *Claude*

fut frere d'*Antoine* & de *Thomas*, mais je ne ſçaurois vous aſſurer ſi c'eſt du premier ou du ſecond Mariage. Vous ne ſçauriez encore moins aſſurer, qu'il n'étoit pas fils legitime.

Page 29. Vous faites une faute de moindre conſéquence, & peut-être vient-elle de l'Imprimeur, qui nomme un de vos Evêques, *Charles de Roiſſeau.* Il ſigne lui-même, de *Rouſſeau* dans le propre des Saints du Diocèſe de *Mende*, qui fut imprimé par ſon Ordre en 1619. Vous l'avez tous les jours entre les mains; & je puis vous aſſurer en paſſant, que j'ai vû quantité de pareils Propres dans pluſieurs Diocèſes de ce Royaume, & que je n'en ai point trouvé où il y eût moins de fables & de traits de legendes apocryphes.

Page 49. Vous repetez *que la Ville de* Mende *a donné Guillaume de Chanac au College des Cardinaux.... un Evêque à Rodez, nommé Caſton, un autre à Condom, appellé Bernard Allemand, qui fonda la Chapelle de Condom, & fit preſent à l'Egliſe de Mende, dont il avoit été Chanoine, d'une* Figure *d'argent de la tête de Saint Jean Chriſoſtô-*

me, &c. Après ce que j'ai eu l'honneur de vous dire de Guillaume de *Chanac*, il ſeroit inutile de m'arrêter encore à vous prouver que votre Ville ne peut ſe glorifier de lui avoir donné la naiſſance. Pour ce qui eſt de *Gaſton* & non *Caſton*, *ſurnommé de Cornone*, il fût élû Evêque de *Rodez* le 13. d'Avril 1300. & il mourut le deuxiéme Mars ſuivant. Il legua à la Cathedrale du Puy quelques Rentes ſur les Biens qu'il avoit le long de la Riviere de *Borne*, qui eſt dans le même Diocèſe : ce qui pourroit faire conjecturer qu'il étoit de ce Païs-là, ou du moins qu'il avoit été élevé, ou Chanoine de l'Egliſe du Puy. C'eſt à vous, mon Pere, à prouver qu'il étoit natif de *Mende*, ou du *Gevaudan*, & qu'il s'appelloit *Nicolas Caſton*, comme vous l'aſſurez, page 118. de la premiere Partie de vos Memoires. Et à l'égard de *Bernard Allemand*, ou *Alamand*, nous attendons auſſi des bonnes preuves de votre part, pour croire que la Ville de *Mende* a donné cet Evêque à *Condom*. Vous me permettrez cependant de vous dire qu'il n'a jamais été Chanoine de *Mende*; car il paroît par l'Acte de ſon Elec-

tion, qu'il étoit Religieux Benedictin à *Condom*, lorſqu'il fût élû, en 1371, Evêque de cette Ville par ſes Confreres. Je ſçai qu'il auroit pû être Chanoine avant que de ſe faire Moine; mais c'eſt à vous à prouver qu'il l'avoit été. Ce qui aura peut-être donné lieu à votre mépriſe, c'eſt qu'après la mort de *Pierre Goalard, Evêque de Condom*, notre Bernard élû legitimement par le Chapitre, eût pour Competiteur *Richard*, Préchantre ou Précenteur de la Cathedrale de *Mende*, par la nomination du Pape *Urbain* V. en datte du troiſiéme de Decembre 1371; mais *Baluze* aſſure qu'il n'a jamais ſiégé à Condom. Et c'eſt peut-être ce Richard, qui, ſe voyant obligé de reſter à *Mende*, fonda la Chapelle de *Condom*, & y fit les preſens dont vous faites mention. On ſeroit ce me ſemble, plus en droit de dire que Bernard *Allemand* étoit du Puy, puiſqu'il fonda dans la Cathedrale de cette Ville, l'Office ſolemnel que l'on y fait tous les ans le jour de S. *Michel*, du Rit des *Fêtes annalles*. C'eſt ainſi qu'on appelle les Fêtes de Noël, de Pâques, &c. auſquelles les quatre Chantres Offi-

cient en Mitre. D'ailleurs, il y avoit anciennement au Puy une famille d'*Allemandi.* Pons *Allemandi*, Chanoine du Puy vivoit en 1227. Phelise *Allemandi*, étoit Abesse de Clara, de l'Ordre de Citeaux, au Diocèse du Puy en 1560; mais ce ne sont que des conjectures.

Vous ajoutez à la page 49. que *la Ville de Mende a produit encore Messire de Polucrel & de l'Estang*, l'un Evêque d'Aleth, & l'autre de Carcassonne : comme ces deux Evêques ne sont pas de vieille datte, on ne vous les dispute pas. On suppose que vous avez trouvé de bons memoires pour vous les approprier. Etienne de *Polucrel* étoit fils de Guillaume, Seigneur de Trebeyrot (ce nom ressent le Gevaudan,) & d'Antoinette de l'Estang, Sœur de Christophe de l'Estang, auquel il succeda dans l'Evêché d'*Aleth*, en 1616. par la translation de son Oncle à l'Evêché de *Carcassonne*. Ce Christophe étoit de *Brive la Gaillarde*, & je ne crois pas que vous soyez d'humeur à faire encore un Procès aux Limosins pour leur enlever ce Prélat. Il est vrai que Messieurs de Sainte-

Marthe disent que Vital de l'Estang, neveu & successeur de Christophe dans le Siége de l'Eglise de Carcassonne, étoit natif de Mende, & il ne faut pas l'ôter à cette Ville, quoique les Limosins puissent dire qu'il étoit originaire de leur Province.

Mais je vous avoüe, mon R. P. que je ne conçois pas comment vous avez pû leur ravir le Pape *Clement VI.* Vous assurez sans hésiter à la page 117. de votre premiere Partie, que le *Gevaudan a la gloire d'avoir produit deux Papes, Urbain V, & Clement VI, qui, étant de la Maison de Canillac, en fit bâtir le Château d'une figure triangulaire sur une terre fort élevée.* Je ne vous contesterai point que le Château de Canillac, ait été bâti par Clement VI : je veux croire que vous avez le tître pour le prouver ; mais on en a de meilleurs pour prouver que ce Pape n'étoit point de la Maison de *Canillac.* Il étoit Limosin, natif de *Rosiers*, où j'ai vû les ruïnes de son Château, qui appartiennent aujourd'hui à M. *Balay* Medecin. Il est vrai que les Maisons de *Canillac* & de *Rosiers* sont alliées ; mais il ne s'ensuit pas que *Pierre Roger*, qui fût en-

ſuite Pape ſous le nom de *Clement VI.* ait été de la Maiſon de *Canillac* : ce ſeroit perdre le tems que de vous citer les Auteurs qui le font Limoſin. Mais après avoir avancé que ce Pape étoit du *Gevaudan*, il y a lieu d'être ſurpris que vous n'ayez pas mis parmi vos Illuſtres, ſon Neveu le Pape *Gregoire XI.* & pluſieurs Cardinaux & Prélats de la Maiſon de *Roſiers* & de *Beaufort*, qui touchoient de plus près à la Maiſon de *Canillac*, ou plûtôt à celle de *Montboiſſier*, que *Clement VI.*

A la même page 117. Vous avancez que *le Gevaudan a donné au Sacré College de la Sainte Egliſe Romaine trois Cardinaux; ſçavoir, Anglicus Grimoard frere d'Urbain V. & Evêque d'Albanie, Jean de Areſis qui fut transferé de l'Evêché de Mende à celui de Langres; Guillaume de Chanac Evêque & bien-faiteur de l'Egliſe de Mende.* Qui de trois en ôte deux, reſte un ſeul que l'on vous laiſſe. C'eſt *Anglicus Grimoard de Griſac*, qui, étant Evêque d'Avignon, fut créé Cardinal en 1366. Vous n'oſeriez revendiquer *Guillaume de Chanac*, après ce que j'ai eu l'honneur de vous dire : Et pour ce qui eſt de *Jean de*

Aresis, pardon, mon Pere, si je vous dis qu'il y a presque autant de faute; que de mots, dans ce que vous avancez, touchant ce pretendu Cardinal. 1°. tous ceux qui en ont écrit, le nomment de *Arceis*, & non pas de *Aresis*. Je veux que ce soit une faute de votre Imprimeuse; mais il falloit la relever dans votre *Errata*. Les fautes des noms & surnoms des Familles sont plus essentielles dans des *Memoires Historiques*, que celles que vous avez eu soin d'y reformer: *Tuer alloit*, *lisez*, *alloit tuer*. Un Lecteur quel qu'il soit auroit pû corriger cette transposition; mais les plus habiles n'ont pas le don de Prophetie pour deviner les veritables noms de Famille. 2°. Jean de *Arceis*, ne fut pas transféré de l'Evêché de *Mende* à celui de *Langres*, il fut d'abord transféré à celui d'*Autun*, d'où il passa à celui de *Langres*. On voit son Epitaphe dans le Chœur de cette derniere Cathedrale; & vous n'y trouverez pas assurément qu'il soit originaire du *Gevaudan*, n'y qu'il ait été orné de la pourpre, ni transferé immédiatement de l'Evêché de *Mende* à celui de *Langres*. Vous pouvez voir

cette Epitaphe dans le ſecond vol. de *Gallia Chriſt.* de Meſſieurs de Sainte-Marthe, fol. *verſo* 657. col. 2.

Je ne veux pourtant pas diſſimuler que l'on trouve dans le *Gallia Purpurata de Frizon*, page 507. *Jean d'Arſi*, créé Cardinal par *Nicolas V.* en 1449; mais celui-là n'a point été Evêque de *Mende*, ni de *Langres*, & ce ſeroit à vous, mon Pere, à prouver qu'il étoit du *Gevaudan.* Frizon dit qu'il étoit Archevêque de *Tarantaiſe.* Meſſieurs de Sainte-Marthe n'en diſent pas un ſeul mot dans le premier vol. de *Gal. Chriſt.* quoiqu'ils ayent pû lire l'Ouvrage de Frizon, qui étoit imprimé près de 20. ans avant le leur.

Page 116. De votre premiere Partie, vous faites, *Saint Veran Apôtre de Cavaillon.* Il eſt vrai que ce Saint Prélat y eſt revéré comme le Patron de la Cathedrale, après la Sainte Vierge; mais il n'eſt pas moins vrai que S. *Genial* eſt le premier Evêque de *Cavaillon*, que nous connoiſſons : on compte quatre Evêques, entre ce premier Paſteur, & *S. Veran*, qui n'en eſt que le ſixiéme, & par conſéquent il n'en peut pas être l'Apôtre. Vous pouvez vous ſou-

venir de ce que je vous ai dit touchant le pretendu Apostolat de S. *Privat*, & en faire l'application à S. *Veran.* Si je voulois hazarder des conjectures, je pourrois avancer que S. *Genial*, Diacre de l'Eglise du *Gevaudan*, qui souscrivit au premier Concile d'*Arles*, en 314. se fit tellement estimer en Provence, qu'il y fut élû Evêque de *Cavaillon*, environ l'an 322, ce qui donna occasion à S. *Veran* de se retirer dans ce Diocèse, attiré par les Miracles & par l'odeur des vertus de son Compatriote. La vraisemblance s'y trouve; mais la vraisemblance n'établit pas un point de fait.

C'est encore sur un fondement ruïneux pour le moins, que vous assurez, page 116. *que le Gevaudan a la gloire d'avoir produit S. Firmin, S. Hilaire, S. Frejal, S. Islere, qui ont été ses Evêques, &c.* On seroit ravi pour l'honneur de votre Province, & pour le vôtre, que vous eussiez donné des preuves certaines, ou du moins vraisemblables de ce que vous avancez. Et ne croyez pas, mon Pere, que je veuille rien dérober à la gloire du *Gevaudan*: au contraire, je voudrois pouvoir con-

tribuer à l'augmenter, pourvû que ce ne fut point aux dépens de la vérité: & pour vous convaincre que je ne vous cede point en zéle pour l'honneur de l'Eglise de Mende, ayez la bonté de vous souvenir que vous avez dit, page 118. *Que le Gevaudan n'a mis au jour que sept Evêques de Mende;* quatre de la Maison de *Peyre*, deux de la Famille du *Tournel*, & *Bomparvirgile.*

Vous ne mettez que quatre Evêques de la Maison de Peyre, & j'en trouve six, que voici.

1. *Aldebert I.* Qui Siégeoit en 1051. & 1062.

2. *Aldebert II.* Neveu du précedent qui vivoit l'an 1109.

3. *Guillaume*, élû en 1187. qui abdiqua l'an 1223. pour aller en Pelerinage visiter les Saints lieux.

4. *Armand*, ou *Arnaud*, Prevôt de la Cathedrale de *Mende*, lequel après avoir été élû Evêque, renonça à son droit, pour le bien de la paix, entre les mains du Pape *Innocent IV*, qui étoit à Lyon, environ l'an 1223.

5. *Aldebert V.* qui occupoit la Chaire de *Mende*, en 1357. & 1361.

6. *Aldebert VI.* Seigneur de Marchas.

Fevrier 1728.

tel, fils d'Aldebert *Aſtorge* dernier Baron de *Peyre*, & d'Iſabeau d'*Agoulſt*, lequel fut élû en 1441, & mourut en 1443.

A ces ſix Evêques, ajoutez :

7. *Albert Lordet*, élû l'an 1331, & qui vivoit encore en 1355.

8. *Pons de la Garde-Guerin*, élû en 1375.

9. *Gui de la Panouze*, élû en 1443.

10. *Antoine de la Panouze*, qui ſucceda à ſon Oncle devenu Archevêque de *Damas*.

Et à ces dix joignez les trois, dont vous faites mention ; ſçavoir, *Bompar-virgile*, *Aldebert*, & *Odile* de *Mercœur* ; Pour ſept Evêques natifs du *Gevaudan*, vous en trouverez treize, ou du moins douze que perſonne ne peut conteſter au *Gevaudan* : car peut-être auriez-vous ſcrupule d'admettre *Armand* de *Peyre*, parce qu'il n'a pas reçû l'Onction Epiſcopale : toutefois, vous trouverez dans les deux éditions de la *France Chrétienne*, pluſieurs Evêques qui n'ont jamais été Sacrez ; & en ce cas-là, vous pourrez compter parmi ceux de *Mende*, *Bernaed d'Apcher*, Chanoine de *Mende* & Doyen du *Puy*,

 qui

qui, après avoir été élû Evêque de Mende, environ l'an 1223, abdiqua volontairement pour le bien de la paix; & *Bertrand* de *Cenaret*, Prevôt de *Mende*, qui ayant été élû Canonniquement par le Chapitre, fùt obligé de ceder à *Claude Duprat*, nommé par le Roi, en vertu du Concordat. Reprenez vos Evêques que vous laissiez, & rendez ceux que vous aviez enlevez.

Pour les deux Cardinaux que la verité m'a obligé de reprendre sur vous; je n'en trouve qu'un seul Gevaudanois à vous offrir pour l'associer au Cardinal *Anglicus*, c'est *Raimond* de *Canillac*, qui fùt revétu de la Pourpre, en 1343. *Frizon* le fait Evêque de S. *Flour*, contre le sentiment du P. de Sainte *Marthe*. Messieurs de Sainte *Marthe* le disent Archevêque de *Toulouse*, quoique *Catel* assure le contraire. *Vahel* dans le premier Tome de l'*Italia Sacra*, au Catalogue des Evêques de *Palestrine*, n. 47. p. 245. de l'Edit de 1644, dit que *Raimond* de *Canillac* a été Abbé de *Conques*, Evêque de S. *Flour*, Archevêque de *Toulouse*; mais il paroit presque hors de doute,

qu'il n'a poſſedé aucune de ces trois Dignitez.

Outre ce Cardinal, Evêque de *Paleſtrine*, je veux, Mon Pere, donner à votre Patrie quatre autres Evêques; ſçavoir, *Pierre de Luc, ou du Luc* (de Luco,) Evêque du *Puy* en Velay, inſigne bien-faiteur de l'Abbaye des *Chambons*, mort environ l'an 1189. *Dieu-Donné de Canillac*, de l'Ordre de Saint Benoît, Evêque de S. *Flour*, qui étoit certainement du *Gevaudan*, quoiqu'on le faſſe Auvergnat dans le ſecond Tome de la nouvelle édition de *Gallia Chriſt*. Pierre de *Canillac*, du même Ordre, Abbé de *Montmajour*, lequel fut ſucceſſivement Evêque de *Maguelonne*, & de S. *Pons*, s'il en faut croire le Pere de *Sainte-Marthe*, Tome I. *Gall. Chriſt*. col. 613. *Aldebert de Peyre*, Seigneur de Marchaſtel & de Beauregard, qui étoit Evêque de *Viviers*, en 1300, Meſſieurs de *Sainte-Marthe* diſent qu'il étoit fils d'Arnaud, Baron de *Peyre*, & Neveu de Guillaume Evêque de *Mende*, & ils le prouvent par le Teſtament que notre Aldebert fit en 1303. *Guillaume*, dont j'ai parlé plus haut fut élû Evêque de *Men-*

de, en 1187. Je ſuppoſe qu'il n'avoit alors que 25. ans, en 1300. il auroit eu 128. ans. Il n'y a pas d'apparence qu'Aldebert fut ſon Neveu. Cela nous donneroit un ſeptiéme Evêque de *Mende*, de la Maiſon de *Peyre*, qu'on pourroit placer après *Odile de Tournel.*

Votre Egliſe pourroit ſe glorifier de ce que pluſieurs Prélats ſont ſortis de ſon ſein. En 1053. Bertrand, Archidiacre de l'Egliſe de *Mende* fût élevé à l'Evêché du Puy par la faveur d'Henri I. Roi de France, & du Comte de Toulouſe.

Nous avons vû de nos jours Monſieur Claude de la *Roche-Aimon*, qui étoit auſſi Archidiacre de Mende, remplir dignement le Siége de l'Egliſe du *Puy.* Et nous voyons encore aujourd'hui les Egliſes de *Vabres* & d'*Arras* ſagement gouvernées, l'une par M. *Charles Alexandre le Filleul de la Chapelle*, l'autre par M. *François* de *Baglion* de la *Salle*, qui ont dans l'Egliſe de Mende, les premiers poſtes avec une ſatisfaction & un applaudiſſement général.

Mais comme vous vous attachez uniquement aux Prélats qui ſont iſſus

du *Gevaudan*, vous pourriez, Mon Pere, mettre parmi les illuſtres de votre Patrie, *Euſtorge* de *Canillac*, & *Raimond Lordet*, Abbez de S. Victor de Marſeille; *Pons* de *Canillac*, *Abbé* de S. Sauveur d'Aniane, *Albert de Molette*, Abbé de la Chaiſe-Dieu, *Raimond de Barjac*, Abbé de Monaſtier-Saint-Chafre, & *Bernard Lordet*, Abbé de Saint Allire-lez-Clermont. Ces ſix ſont Benedictins, de même que *Pierre de Molete*, Abbé de Mazan, de l'Ordre de Citeaux; les quatre ſuivants étoient Chanoines Reguliers & Abbez de Pebrac, *Armand d'Uſſel*, *Gui de Meironne*, *Hugues & Aſtorg de la Roque* d'Oſcas (*de Rupe canum cornutorum*).

Deux Doyens de la Cathedrale du Puy, *Gui & Guillaume de Château-Neuf de Randon*.

Six Prevôts de la même Egliſe, *Guerin de Château-Neuf de Randon*, *Armand de Peyre*, *Guillaume & Gui d'Apcher*, *& deux Randons du Tournel*.

Trois Abbeſſes de *Bellecombe* de la même Maiſon du Tournel, *Agnès de Verduzun*, Abbeſſe de Saint Pierre de

Blêle, *Guillemette de Peyre*, Abbesse de Saint Pierre des-Chasses; *Heraille de Cenaret*, Abbesse de Notre-Dame d'Arpajon.

Cinq Abbesses de Mercoire, *Emengarde*, *Arzens*, *& Guias de Cenaret*, *Saure de Peyre*, *& Alix de Grezes*, sans compter Madame de Reversat de Celetz, qui gouverne aujourd'hui cette Abbaye, l'unique qui soit au Diocèse de Mende, & de laquelle sont sorties, *Marie & Loüise de Molette Morangies*, Filles de Charles, & de Felicie de Montmorency. Loüise est à pressent Abbesse de la Seauve-Benite, & *Marie* est morte en odeur d'une grande pieté, Abbesse de *Belle-Combe*, à laquelle Madame du Chastel de Condres à succedé; Toutes ces dignes Abbesses sont du *Gevaudan*.

Vous pouvez, Mon Pere, plus que tout autre allonger ce dénombrement des illustres de votre Païs, ayant une parfaite connoissance des Familles du *Gevaudan*, que je ne connois que par des Auteurs qui sont en l'autre monde. D'ailleurs, vous êtes à portée de foüiller dans les Archives de la Province, & d'en éplucher les tîtres.

Au reſte, je ſuis ſurpris que vous n'ayez pas donné la liſte entiere des Evêques de *Mende*, & que vous diſiez, pag. 10. de la ſeconde Partie, que *ſelon l'Hiſtoire Chronologique de la France Chrétienne, les plus illuſtres Prélats après Saint Privat, ſont ceux que vous nommez à la même page 10, & aux ſuivantes.* Ceux qui voudront ſe donner la peine de conſulter les deux éditions de la *France Chrétienne* que vous citez, conviendront que vous avez omis pluſieurs Prélats, qui ne ſont pas moins illuſtres; Tels ſont, *Leonicus, Evanthius, Agricole, Guillaume I, Etienne I, Matefredus, Guillaume II, Etienne II.* de Brioude, *Etienne III, Julien*, Cardinal du tître de S. Pierre aux Liens; *P. Card. de S. Praxede, Pierre d'Arfeüille, Pierre Gerard*, Neveu du Pape Urbain V. *Guillaume de Bois-Ratier, Pierre de Saluces, Ramnoul de Peruſte d'Eſcars*, Charles de *Piſſeleu, Renaud de Beaune*, & pluſieurs encore, dont vous trouverez l'Hiſtoire, dans l'une & dans l'autre édition de la *France Chrétienne.*

A......... le 15. Octobre 1726.

Fevrier 1728.

ARTICLE XIX.

THEOLOGIE PHYSIQUE OU Démonſtration de l'Exiſtence & des Attributs de Dieu, tirée des Oeuvres de la Création, accompagnée d'un grand nombre de Remarques & d'Obſervations curieuſes. Par Guill. Derham Recteur d'Upminſter, & Membre de la Société Royale. Traduite de l'Anglois, à Rotterdam, chez J. Daniel Bréman. In 8°. pagg. 626. ſans compter les Préfaces, les Planches & une Analyſe du Livre.

Toute la Nature publie l'Exiſtence & les attributs de Dieu, & l'on ne ſçauroit trop applaudir à ceux qui ont ſoin de récuëillir juſqu'aux moindres traits auſquels il a voulu qu'on reconnût ſa ſageſſe & ſa Puiſſance infinie. L'Ouvrage du Sçavant Anglois n'eſt pas une ſimple compilation. C'eſt un Extrait de tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus exquis dans la ſaine Phyſique, c'eſt-à-dire, dans l'Hiſtoire de la Nature. L'Auteur y paroît auſſi judicieux que profond ; & ce qui eſt

aſſez rare, fort impartial. Car à la réſerve d'un petit nombre de traits qui lui échapent en faveur de la Religion & de la Philoſophie qui dominent en Angleterre, il eſt dans tout le reſte d'une modération qui peut ſervir de modéle.

Cet Ouvrage eſt un composé de petits diſcours fort abrégez ſur les merveilles de la Nature, avec un grand nombre de Remarques & plus étenduës, & infiniment plus curieuſes que le Texte. C'eſt le même Auteur qui a fait le Texte & les Remarques, dont voici le précis.

M. *Berham* traite d'abord du Globe Terreſtre. Le premier Livre roule ſur les Ouvrages extérieurs de la Terre, ſur l'Atmoſphere, la Lumiere, & la Gravité. L'*Atmoſphere* eſt un grand ſujet d'admiration pour l'Auteur, & pour tous ceux qui réfléchiſſent attentivement ſur ſes uſages ſans nombre, dont le principal & celui auquel il nous eſt le moins permis d'être inſenſibles, eſt la reſpiration & la vie, dont nous y joüiſſons avec tous les Animaux. Les vents, les nuages, & les pluyes ſont évidemment dans les

mains de l'Être ſuprême qui les gouverne, quelquefois un ſujet de terreur pour l'homme rebelle, le plus ſouvent une reſſource pour l'homme foible & indigent, & toûjours une preuve ſans réplique de l'Exiſtence & de la ſupériorité abſoluë de cet Être tout-puiſſant.

La *Lumiere*, dont l'éclat nous affranchit des horreurs de la Mort, & dont la chaleur ranime ſans ceſſe le germe de vie que nous portons dans notre ſein; cette lumiere jette un eſprit attentif dans la plus haute admiration des merveilles du Créateur. La rapidité ſeule, qui en tranſmet en peu de minutes l'impreſſion depuis le Soleil juſqu'à notre œil, paſſe celle de tous les mouvemens les plus vifs qui nous environnent. Le ſon eſt bien rapide, & un vent qui en auroit la celerité, reverſeroit non les Villes & les Forêts, mais les Rochers & les Montagnes: & cependant une lumiere qui n'auroit que la viteſſe du ſon, feroit dix-ſept ans & demi à parvenir depuis le Soleil juſqu'à nous. Avons-nous de mouvement ſenſible plus rapide que celui d'un Boulet de Canon? Si

la lumiere ne l'étoit pas davantage, il nous faudroit 32. ans & demi pour voir le Soleil après qu'il s'est élevé sur l'horizon. Comment donc l'œil, dont la substance est si fragile, dont le sentiment est si délicat, soutient-il sans peine, sans effort, & avec plaisir, une impression si vive & si brusque ? Ceux qui ne connoissent point l'œil, ont bien dequoi s'étonner de le voir si inaltérable ; mais ceux qui le connoissent, qui connoissent les ménagemens infinis qui éclatent dans sa structure, admirent d'autant plus qu'ils le font avec plus d'intelligence.

L'Article de la *Gravité* se sent un peu de l'Attraction Neutonienne, & n'est pas peut-être le plus intéressant de cet Ouvrage. Le second Livre traite du *Globe Terrestre* en général, c'est-à-dire, de sa figure, de sa grosseur, de son mouvement, de sa place dans le Ciel, de la distribution des Terres & des Eaux, &c. L'Auteur réfute solidement le Docteur *Burnet*, qui a la hardiesse de controller la Providence sur le desordre qu'il prétend qui régne sur tout le Globe Terrestre. M. *Derham* dit qu'*on se trompe, si l'on croit*

que ces idées s'accordent avec la créance d'un Dieu, & sur tout d'un Dieu Créateur & Conservateur du monde. Mais supposons, ajoûte-t'il, *que le Globe Terrestre fût une masse aussi grossiere & aussi défectueuse qu'on prétend. N'est-il pas assez bien fait pour un monde pécheur & criminel ?* Car dans le fond, l'extérieur de la Terre est plein de merveilles ; & si tant & de si grandes beautez sont mêlées de quelques legeres imperfections, il ne faut pas raisonner beaucoup pour comprendre que c'est la Justice de Dieu qui nous dérobe quelques traits de sa bonté pour punir notre propre injustice.

Les vapeurs dont les Isles, en particulier l'Ecosse & l'Irlande, sont inondées pendant l'Hyver, à cause des Mers qui les environnent, y temperent beaucoup le froid, & l'Hyver de 1709. n'y eut rien d'extraordinaire. M. *Derham* ne croit pas que ces vapeurs soient élevées par l'action du Soleil, puisqu'il ne s'en éleve jamais tant qu'en Hyver, mais par les feux souterrains ausquels cet Auteur attribuë aussi la chaleur des caves & des autres souterrains, pendant que l'exté-

rieur de la Terre eſt le plus froid. Ceux qui expliquent tout cela par des mélanges de ſoufres & de parties ferrugineuſes, ſont plus Chymiſtes que Phyſiciens. L'Auteur n'eſt pas non plus pour le ſyſtême ſuperficiel des ſources cauſées par les pluyes; & les fait toutes venir de la Mer par filtration ou par attraction; il eût pu dire par l'action de ces feux ſouterrains.

Le troiſiéme Livre traite du Globe Terreſtre en particulier, des Terroirs différens, des couches de Terre, des Cavernes, & des Volcans des Montagnes & des Vallées. L'Auteur ne doute pas que les métaux & tous les mineraux ne croiſſent continuellement, & ne ſe renouvellent dans leurs matrices propres, comme les Plantes & les Animaux : il en rapporte bien des témoignages. Il remarque que les lits, où coulent les eaux ſouterraines, ſont revétus de pierres, & comme d'une bonne maçonnerie; qui marque bien la régularité de l'organiſation de la Terre, & les vûës de la Providence.

Une contradiction fort ordinaire à ceux qui ſont préoccupez d'un faux ſyſtême, & où l'Auteur donne com-

me les autres, c'eſt de prétendre que dans la Terre on trouve les matieres minérales rangées par couches ſelon les loix de leur peſanteur; ce qu'on ne peut ſoutenir qu'en faiſant voir que tout l'or terreſtre eſt au centre, que le plomb eſt au-deſſus, le fer ſur le plomb, & qu'enfin toute l'eau ſurnage toute la Terre, & tout l'air ſurnage toute l'eau. Or, de l'aveu de tous les Auteurs, de tous les hommes, & de M. Derham, cela eſt trés-poſitivement faux; puiſque, ſelon lui, on trouve en quelques endroits citez, pour prouver la Loi dominante de la Gravité, 1°. de la marne, 2°. de la pierre, 3°. du fer, 4°. du charbon, 5°. du ſable, de la craye, &c. 6°. encore du charbon, &c.

Le quatriéme Livre qui traite des *Animaux*, eſt un des plus curieux de cet Ouvrage. C'eſt la partie de l'Hiſtoire naturelle que l'Auteur paroît le mieux poſſéder. Il parcourt d'abord les cinq ſens des Animaux. Sur l'œil, il confirme que les taupes en ont; que le Cameleon tourne ſes yeux en même-tems vers divers endroits tout oppoſez; que les chats voyent pendant la nuit; que des hommes mêmes, après

avoir bû, ou dans les accès de la fiévre ou de la colere, lisent dans les ténebres. Il cite là-dessus *Willis*, *Briggs*, *Pline*, &c. Il ne doute pas lui-même que la taupe ne voye sous terre; & il conjecture qu'elle n'a les yeux si petits, qu'afin qu'étant plus globuleux, ils ramassent mieux le peu de lumiere qui régne dans les endroits les plus sombres.

Au sujet de l'oüie, il est fait mention de gens sourds qui entendent par les yeux en voyant le mouvement des lêvres de ceux qui leur parlent: le plus surprenant, & qui n'en paroît pas moins digne d'être cru, est le récit d'une fille sourde, qui entendoit sa sœur en lui mettant la main sur la bouche, après l'avoir interrogée à sa maniere. Il n'y a que ceux qui n'ont nulle vraye teinture de Physique, qui ignorent l'Analogie parfaite qui est entre tous nos sens, & particuliérement entre les oreilles & les yeux.

Sur la Trompette parlante M. *Derham* convient en propres termes, que quoiqu'on en attribuë communément l'invention au *Chevalier Morland*, *elle appartient plus vraisemblablement à*

Kircher. Il rapporte mille ſingularitez ſur le ſon & ſur les autres objets de nos ſens. Entre autres, il aſſure d'après *Grimaldi* & d'autres bons Auteurs, qu'il y a des gens qui jugent des couleurs par le tact, quoiqu'en diſent ceux qui n'ont que des yeux pour en juger.

Sur la reſpiration, il parle de diverſes expériences faites d'un chien étranglé, qu'on a enſuite ranimé, & alternativement étranglé, & ranimé pluſieurs fois, en ſouflant dans ſa trachée artère.

Le mouvement & les différentes demeures des animaux fourniſſent à M. *Derham* bien des merveilles, pour rendre l'Exiſtence & les Attributs de Dieu ſenſibles aux plus incredules. Les diverſitez infinies ſur tout qui régnent dans tout cela, démontrent avec la derniere évidence l'illuſion des Loix toutes méchaniques de la Phyſique ou du Spinoſiſme moderne, & l'exiſtence d'un ſyſtême de liberté ſouveraine, qui va au même but par mille voyes différentes.

L'Equilibre conſervé dans le nombre des animaux, afin que l'un ne pré-

vale point à l'autre, & que la Terre en ait à peu près en tout tems tout ce qu'elle en peut entretenir, eſt un morceau bien traité par l'Auteur. Pour cette fin, dit-il, le Créateur a aſſigné à la vie de chaque créature une durée convenable; il a fixé la multiplication de chaque eſpece à un certain nombre plus ou moins grand, ſelon l'utilité qu'elle apporte au monde. La vie de quelques animaux eſt très-longue; mais ils ſe multiplient très-lentement: par exemple, le *Condore*, qui eſt un oiſeau prodigieux en force & en voracité, juſqu'à attaquer les Bœufs & à enlever les hommes, eſt aſſez rare, même au Perou & au Chily où on le trouve. Selon les obſervations & les ſupputations faites en Angleterre & ailleurs, chaque mariage produit régulierement quatre enfans, deux mâles & deux femelles; mais le nombre des mâles paſſe communément un peu celui des femelles; ce qui fait voir la ſageſſe de la Loi Chrétienne qui défend la Polygamie.

Le Chapitre de la nourriture des animaux eſt plein d'un détail exquis. C'eſt une merveille de la Providence,

qu'autant qu'il y a d'animaux sur la terre, dans l'air, dans l'eau, d'animaux de toutes les tailles, de tous les tempérammens, de tous les naturels, & en quelque sorte de tous les goûts; autant il y ait d'alimens, & d'alimens naturels, qui semblent n'être préparez que pour eux, malgré une infinité d'autres usages ausquels on peut les faire servir: & il n'est pas moins merveilleux qu'autant qu'il y a d'alimens, autant qu'il y a de feüilles & de brins d'herbe, autant il y ait d'animaux faits pour en user. Quelle diversité dans les organes & dans les procédez, dont chacun de ces animaux vont au même but de se nourrir & de se renouveller sans cesse: les uns se servent de bec, les autres d'ongles, d'autres de dents: celui-là dévore, celui-ci mâche, un autre suce, un autre léche, tous vivent également! Quelle sagesse, dit M. *Derham!* mais quelle liberté, ajoûterons-nous! Quelle indépendance dans l'Autéur suprême, de tant de méchanismes divers! Il faut avoüer que *Spinosa* avoit une connoissance superficielle de la Nature. Ceux qui ne sont pas Géométres vantent son esprit géométri-

que : il en avoit au moins la ſéchereſſe & la ſterilité incapable d'embraſſer une multiplicité de vûës que les yeux ſeuls donnent à quiconque n'a point un cœur corrompu.

Il y a dans le détail de l'Hiſtoire des animaux, & même en général de l'Hiſtoire Naturelle, des ſingularitez qui démontrent évidemment une Providence ſupérieure à toute notre induſtrie. Souvent on voit réünies dans le même ſujet les qualitez que nous aurions cru les plus inalliables. Par exemple, les animaux carnaciers, comme les Loups, ſont ceux qui ſouffrent le plus long-tems la faim. Ils ſe nourriſſent à proportion de ce qu'ils ont ; peu leur ſuffit, beaucoup ne leur eſt point trop. On remarque la même choſe dans les Sauvages. M. Derham croit les hommes en général capables d'une très-grande diéte, & il cite des exemples de gens qui ont vécu les ſemaines & les mois ſans rien prendre.

Les Chapitres du vêtement, des habitations des animaux, de leur maniere de ſe conſerver & de ſe défendre, ſont pleins auſſi d'un détail choiſi. L'Auteur n'oublie pas la belle réflexion

de *Galien* qui dit : « si l'homme étoit « né avec des armes naturelles, il n'au- « roit eu que celles-là à sa disposition. « S'il avoit reçû un seul art de la Natu- « re, il auroit été privé des autres. Mais « comme il lui étoit plus avantageux « de se servir de toutes les armes, & « de tous les arts, la Nature ne l'a as- « servi à aucun en particulier ».

Ceux qui trouvent l'homme bien malheureux d'être né nud, sans vétemens, sans armes, sans défense, ne prennent pas garde que de tous les animaux il est le mieux partagé. Aux uns l'art divin a donné des plumes & des aîles, aux autres du poil & un Duvet. Il a hérissé l'un d'écailles, l'autre de picquans, celui-ci de griffes, celui-là, &c. A l'homme, Dieu a en quelque sorte donné son art même. Avec cet art, tous les vétemens, toutes les nourritures, toutes les armes, toutes les industries sont pour lui. Il dépoüille quand il veut, l'Ours & le Tygre même de leur peau, pour s'en revétir. Ce qu'il y a de plus exquis parmi les animaux de tous les Elémens lui sert de pâture. A lui seul est reservé d'amollir & de plier le fer même pour ses

uſages. Celui qui, pour ſe mocquer des François, peignit toutes les Nations d'un côté avec leurs habits ordinaires, & le François ſeul tout nud, avec de l'étoffe devant lui & des ciſeaux à la main, a fait une cruelle injure à tous les autres, lorſqu'il n'a peint que le François en homme.

M. *Derham*, loin de traiter de fable la propriété qu'a le Cameleon de prendre la couleur des choſes qui l'environnent, cite d'autres animaux qui ont la même vertu : il remarque même que la plûpart des Inſectes, ſur tout des Chenilles, prennent la couleur des lieux qu'ils habitent. D'autres troublent l'eau pour s'y rendre inviſibles : la Séche la rend toute noire comme de l'encre. Ce n'eſt plus un fait équivoque que la Salamandre éteint le feu dans lequel on la jette. Le Chevalier *Corvini* en jetta une à pluſieurs repriſes ſur les charbons embraſez; pendant deux heures elle s'en garantit, au moyen d'une liqueur épaiſſe & glaireuſe qu'elle vomiſſoit ſur les charbons; & après cette épreuve, elle ſurvécut encore neuf mois. Il y a bien des animaux, volatiles & autres, qui

pour ſe garantir infectent ceux qui les ſuivent de près.

M. *Ray* remarque qu'il eſt au pouvoir des Poules de pondre plus ou moins d'œufs. Elles en pondent en effet plus, lorſqu'on a ſoin de les leur ôter, que ſi on les laiſſoit. L'Ephémére ne vit que cinq heures, & l'on diroit qu'il ne naît que pour ſe perpétuer; car c'eſt tout ce qui l'occupe pendant ce court eſpace de vie. Le *Docteur Liſter* a auſſi vû pondre 19. œufs à une Hirondelle, à qui il avoit ſoin de les enlever à meſure.

Notre Auteur vient enſuite aux diverſes claſſes des Animaux. Le cinquiéme Livre roule ſur l'homme, & d'abord ſur l'ame, & ſur les inventions humaines. S'il l'en faut croire, la Géométrie & en particulier la Quadrature du Cercle, n'a pas fait de grands progrès hors de l'Angleterre, ſur tout avant le célebre M. *Newton*, qui effectivement a porté les choſes plus loin que les autres, ſans doute parce qu'il a été le dernier. Car *Archiméde*, *Gregoire de S. Vincent*, *Fermat*, *Deſcartes*, *Leibnitz*, peuvent avoir place dans ce morceau de l'Hiſtoire des Découvertes,

Un ſentiment tout-à-fait pieux, que M. *Derham* appuye de toute ſa force, c'eſt que tous nos talens les plus naturels & les plus ſimples, ſont un don ſpécial de la Providence. Rien n'eſt plus ſolide que ce ſentiment, & la maniere dont l'Auteur le traite. Ceux qui donnent de ſi grands privi-léges à la Nature & à ſes loix mécaniques, & qui rapportent à des arrangemens d'organes & de fibres, le plus ou le moins d'eſprit, le plus ou le moins de diſpoſition même à la vertu, parlent d'une choſe qu'aſſurément ils n'ont jamais vérifiée, & qu'ils ne vérifieront jamais. Notre Auteur parle d'après l'Ecriture, dont il cite un grand nombre de Paſſages aſſez formels.

M. *Derham* parle enſuite du Corps humain, de ſa poſture droite, de ſa figure, de ſa taille, de ſa ſtructure, de la ſituation de ſes parties, de la ſympathie de ſes parties, & enfin des variétez qui régnent dans les traits des viſages, dans le ſon de la voix, & dans l'Ecriture; ſurquoi il dit: « ſi le corps » de l'homme avoit été fait ſur quel- » que modéle preſcrit par les Athées,

ou par quelque autre voye que la " puiſſance du ſouverain Être; on n'au- " roit jamais vû cette variété ſi ſage- " ment ordonnée ». Les viſages des hommes ſeroient tous ſemblables, & paroîtroient jettez en même moule, &c. Cet Auteur trouve, & il y a effectivement un grand avantage pour la ſociété, que chacun puiſſe être reconnu à ſon viſage, à ſon ton de voix, & juſqu'aux traits de ſon écriture. Quelle foule d'inconvéniens, ſi tout cela ſe reſſembloit !

Dans le ſixiéme Livre, il examine les Quadrupédes. Leur poſture inclinée, leur tête, leur col, leur eſtomac, leur cœur, la diſtribution de leurs nerfs, lui fourniſſent les plus beaux détails. Il fait fort valoir la belle obſervation de *Willis*, qui a remarqué que dans l'homme le *Plexus intercoſtal* envoye beaucoup de nerfs au cœur & au cerveau, & de l'un à l'autre : au lieu que dans les bêtes cette communication du cœur & du cerveau eſt fort petite : *Willis* l'a même trouvée fort petite dans un homme imbecile; ce qui fournit à ces Auteurs les plus ſolides réfléxions ſur la ſupériorité de

l'homme à l'égard de la bête brute.

Le ſeptiéme Livre eſt ſur les oiſeaux. Leur figure aiguë pardevant facilite le vol : rien de mieux ajuſté pour ce vol, que leurs plumes légeres, & qui en ſe raréfiant un peu, font un grand volume : elles ſont couchées en arriere ; elles ſont diſtribuées de façon que l'oiſeau eſt toûjours en équilibre lorſqu'il vole, ce qu'il ne pourroit faire s'il y avoit la moindre inégalité. Les aîles ſont placées au centre de gravité comme le point de ſuſpenſion de la balance la plus exacte. L'aîle, ſoit étenduë, ſoit repliée, a toûjours une figure réguliere & décente. La queuë ſert de gouvernail, & ſur tout de contre-poids. Au ſujet du changement de demeure des oiſeaux, entre mille traits ſinguliers que rapporte Notre Auteur, il confirme ce que de beaux eſprits avoient traité de fable dans *Kircher* ; que les Hirondelles paſſent l'Hyver ramaſſées en pelotons ſous la glace au fond des Etangs, des Marais, & des Mers. Il en cite de ſi bons garans & en ſi grand nombre, qu'il faut être tout-à-fait bel eſprit pour continuer d'en douter.

Le huitiéme Livre, qui traite des Inſectes, ne dégenere pas de la beauté des autres. M. *Derham* confirme par ſes propres Obſervations celles des Docteurs *Hulſe* & *Liſter*, qui aſſurent que les araignées ſe ſuſpendent en l'air, & volent en quelque ſorte en élançant leurs toiles. Il dit poſitivement qu'ayant vû un jour l'air tout plein de toiles d'arraignées, il eut la curioſité de monter au plus haut clocher de la Cathédrale d'Yorck, & qu'il eut la ſatisfaction de voir de ces toiles beaucoup plus élevées, dont il en tomboit de tems en tems quelqu'une, qui s'attachoit aux crenaux de la Tour, &c. La ſagacité des Inſectes, pour ſe garantir du froid de l'Hyver, eſt une choſe où éclate le plus la Providence. Quelques-uns comme les fourmis, font leurs proviſions : la plûpart paſſent l'Hyver ſans manger, pluſieurs au fond de l'eau comme les Hirondelles. M. *Derham* confirme la génération du moucheron telle que *Pline* la rapporte. Ce ſont encore les beaux eſprits, qui, ſans rien examiner, ont eu droit de traiter *Pline* de menteur. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt

que le moucheron, avant que d'être au point où nous le voyons, change quatre ou cinq fois de couleur, de figure, & preſque de nature, ayant tantôt des nageoires, tantôt des aîles, &c.

Le neuviéme Livre eſt ſur les reptiles & les animaux aquatiques. Un autre trait merveilleux rapporté par *Kircher* & adopté par notre ſçavant & judicieux Auteur, d'après *Olaüs Vormius*, eſt la grotte aux ſerpens de *Bracciano*. Selon ces Auteurs, on met les malades dans cette grotte: les vapeurs dont elle eſt remplie, les font ſuer, les épuiſent, les endorment. Pendant ce tems-là, il ſort des ſerpens de quelque trou voiſin, leſquels ſerpens viennent lécher la ſueur des malades, & achever leur guériſon.

Le dixiéme Livre, qui traite des Plantes, ſurpaſſe tous les autres pour l'étenduë, la ſingularité, & le choix du détail. Selon l'Auteur, la plûpart des fleurs & des duvets des Plantes s'épanoüiſſent au Soleil, & ſe referment la nuit, ſur tout au commencement, lorſque la graine eſt encore tendre. La maniere dont la Providen-

ce a pourvû à la perpétuité des Plantes, eſt auſſi merveilleuſe qu'elle eſt diverſifiée. La Capſule s'ouvre, & les graines ſe répandent, mais fort diverſement. Celles qui demandent un terroir particulier, tombent autour de la Plante qui les a portées, & elles ont ſouvent des crochets qui les empêchent d'être emportées trop loin par le vent. Pluſieurs ont des aîles ou des plumes, & c'eſt le vent qui les ſéme. Mais rien n'eſt plus merveilleux que les Capſules élaſtiques, qui, en s'ouvrant, dardent leurs graines tout autour comme l'ozeille ſauvage, la langue de Cerf, la Perſicaire âcre ou ſiliqueuſe, la Cardamine, la Gentianelle de la Jamaïque.

Le onziéme Livre eſt tout moral; il roule uniquement ſur les conſéquences pratiques qu'on peut tirer des Livres précédens : ces conſéquences ſont bien ſimples & bien naturelles; 1°. que les Œuvres de Dieu ſont grandes & excellentes; 2°. que l'on doit méditer ſur les Œuvres de Dieu, & que cette étude eſt très-loüable; 3°. que les Œuvres de Dieu ſont ſenſibles aux yeux de tout le monde, & qu'ainſi

l'infidélité eſt déraiſonnable. Enfin, cet Ouvrage eſt excellent : il paroît fait avec plus de goût & de diſcernement, que celui de *Niewentiit*, dont nous avons rendu compte il n'y a pas long-tems dans ces Mémoires. Ils vont au même but : celui de M. *Derham* eſt plus précis & plus rempli. Il y a plus d'Hiſtoires & de faits dans celui-ci, plus de ſyſtêmes & d'hypothèſes dans celui-là. Mais quoique celui de l'Anglois l'emporte ſur celui du Hollandois, ce n'eſt pas à dire que celui du Hollandois ne ſoit un bon Livre de Phyſique & de Théologie naturelle. Les concluſions Théologiques & Morales y ſont même plus dévelopées, & renduës plus ſenſibles.

ARTICLE XX.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS des Païs-Bas depuis l'an 1559. jusqu'à l'an 1584. 2. Tomes in 12. A Paris, chez Briasson, ruë S. Jacques, à la Science 1727. 1er Tome. pagg. 307. 2d. Tome pagg. 272. y compris la Table & le Catalogue des Livres qui se trouvent chez Briasson.

CEtte Histoire est fort abrégée. Elle contient en racourci la premiere Décade de *Strada*, & quelques Livres de la seconde, les quatre premiers Livres des Annales de *Grotius*, une partie de l'Histoire du Cardinal *Bentivoglio*, &c. L'Auteur dit qu'outre ces grandes sources où il a puisé, il a encore consulté les Relations du tems, écrites par des témoins & des contemporains, d'où il a tiré quelques Piéces originales, qu'il estime avec raison plus capables de faire connoître le génie du siécle dont il parle, que les Réflexions des Ecrivains postérieurs. En effet, l'Auteur n'omet rien des Actes qu'il a pû trouver, tels, par

exemple, que celui de la Proſcription du Prince d'Orange, ſa juſtification par les Etats Généraux, & ſon Manifeſte qui n'eſt pas la Piéce la moins curieuſe ; ſans compter pluſieurs autres Piéces ſemblables, que les Hiſtoires générales ont ſeulement citées. Il fait encore uſage des dépêches que *Strada* avoit vûës dans les Archives de la Maiſon Farnèſe. C'eſt ce qui rend plus intéreſſant ou du moins plus intélligible le morceau du Gouvernement de Marguerite de Parme & de ſon fils, où l'on voit diſtinctement, comme dit l'Auteur, la correſpondance de la Cour de Bruxelles avec la Cour d'Eſpagne; au lieu que dans celui du Duc d'Albe, du Grand Commandeur, & de D. Juan, on n'apperçoit guéres de détail ſecret; parce que nul Ecrivain n'a vû les dépêches qu'ils envoyoient en Eſpagne, ni celles qu'ils en recevoient.

Le choix que l'Auteur fait des grands événemens, & de la fleur des autres qu'il indique plûtôt qu'il ne les raconte, rend ſa Narration plus rapide, & comme nouvelle : c'eſt ce qu'ont eu en vûë ceux qui nous ont donné des Hiſ-

toires ſous le tître de *Révolutions*. Dans celle-ci, on fait profeſſion d'éviter la partialité qu'on a reprochée aux Ecrivains de diverſes Religions, & de différens Païs : c'eſt-à-dire, qu'on a modifié les uns par les autres.

Il ſeroit aſſez inutile de mettre ici ſous les yeux un crayon des Guerres de la Flandre. Nous ne dirions que ce qui eſt déja fort connu par le moyen des Illuſtres Ecrivains qu'on a nommez. On verroit la Politique de *Philippe* II. bien différente de celle de *Charles-Quint*, perdre de vaſtes Etats par un zéle mal placé, & ſe ſervir, contre ſes propres intérêts, du même art qu'il ſçavoit ſi utilement employer pour fomenter les troubles dans les Etats voiſins. « Rien n'eſt plus admirable, « dit l'Auteur, dans la vie de Charles-Quint, que la diverſité de caracteres qu'il ſçavoit prendre ſelon « les occaſions. Il ne paroiſſoit pas le « même homme en Eſpagne & en « Flandre, en Allemagne & en Italie. « Il n'avoit dans ces divers Païs, ni les « mêmes manieres d'agir, ni les mêmes « principes de Gouvernement; & par- « là il s'étoit rendu l'Idole de ſes Peu- «

» ples. Il s'en falloit bien que Philip-
» pe ſon fils eût des talens auſſi ra-
» res & auſſi néceſſaires. Accoûtumé
» dès l'enfance aux manieres Eſpagno-
» les, il s'étoit en quelque ſorte ap-
» proprié tous les défauts de cette Na-
» tion, qui étoient devenus en lui des
» défauts perſonnels. Une politique
» ſombre, un abord difficile, une fier-
» té auſtere le rendoient peu propre à
» vivre autre part qu'en Eſpagne ». C'eſt en effet à ſon caractere inflexible, myſtérieux, & hautain envers un Peuple qu'il eſt dangereux de mépriſer & d'irriter, qu'on peut imputer cette affreuſe Révolution.

On verroit, par exemple, ſous le Gouvernement de *Marguerite* de Parme, la diviſion du Conſeil de Bruxelles, non ſeulement dévoiler au Peuple le myſtere du Gouvernement (choſe pernicieuſe !) mais encore animer par ſa foibleſſe les héréſies naiſſantes, à faire des éclats qu'on ne réprimoit point; & fournir au mécontentement du Prince d'Orange des prétextes, pour commencer l'ébauche du grand projet qu'il ſe mit peu-à-peu en tête, & qu'il exécuta depuis. Tout grand gé-

nie qu'il étoit, il ne pouvoit sans témérité porter ses vûës jusques-là. Mais il il s'y trouva insensiblement entraîné par la suite des affaires : de sorte qu'il est vrai de dire que les événemens formerent presque d'eux-mêmes le projet & l'exécution.

On verroit sous le Duc d'Albe, l'autorité déployée dans la derniere rigueur, mais trop tard ; remede critique, qui achève de tout perdre faute d'être appliqué à tems. Que le Duc d'Albe eût été Gouverneur des Païs-Bas dès le commencement, il auroit prévenu ou étouffé les broüilleries par sa fermeté. Sa rigueur naturelle n'auroit pas eu besoin d'être poussée à l'excès, & l'autorité eût été maintenuë sans coûter tout le sang qu'il fit couler.

Après le Grand Commandeur D. Loüis de *Requesens*, dont le Gouvernement dura peu, on verroit *Philippe* II. commettre une faute énorme, qui fut de laisser l'autorité entre les mains du Conseil d'Etat ; source de factions, & mal sans remede : car D. Juan d'Autriche eût beau faire, il lui fallut entrer en Renard dans son Gouverne-

ment, & en ſortir, pour ainſi parler, en Loup : c'eſt-à-dire, mourir à la peine, chargé de la haîne des Flamans, & peut-être victime de la jalouſie Eſpagnole.

On verroit *Alexandre* de Parme diſputer avec des Rivaux redoutables, une ombre d'autorité, que ni ſa valeur, ni ſa prudence, ne put empêcher de s'évanoüir ; tandis que du ſein de tant d'orages ſortoit une puiſſante République aſſez heureuſe pour naître, pour s'accroître, & pour s'affermir en moins d'années, qu'il n'a fallu de ſiécles pour jetter les premiers fondemens des moindres Etats.

Enfin, en rapprochant toutes ces ſcénes de leur principe, on concluroit qu'un zéle outré commença cette Révolution que l'amour de la liberté dans les particuliers joint au reſſentiment d'un ſeul homme, en fît l'intrigue ; & que la perte de ſa Religion Catholique dans les Provinces-Unies avec la naiſſance d'un grand Etat en fût le dénoûment.

Fevrier 1728.

ARTICLE XXI.

DESCRIPTION DES TAbleaux du Palais Royal, avec la Vie des Peintres, à la tête de leurs Ouvrages, dédiée à Monſeigneur le Duc d'Orleans, premier Prince du Sang. A Paris, chez d'Houry ſeul Imprimeur & Libraire de Monſeigneur le Duc d'Orleans. 1727. ruë S. Severin in 12. pagg. 503. ſans la Préface.

MOnſieur *Dubois de S. Gelais* Auteur de ce Livre, nous apprend qu'il l'avoit entrepris par Ordre de feu Monſeigneur le Duc d'Orleans. Il a raiſon d'ajoûter que cette Deſcription d'un des plus riches Tréſors, qui ſoit au monde en fait de peinture, étoit dûë à la gloire du Prince qui l'a formé à la curioſité du Public, & à l'honneur de la Peinture.

Car pour commencer par le Prince, qui a raſſemblé tant de Tableaux curieux en vingt ans au plus, on peut dire que ce Cabinet eſt un Monument durable de ſon goût exquis. « Les « grands Princes », dit l'Auteur, « ne «

„ manquent guéres d'Historiens de „ leurs actions brillantes, & dignes de „ leur haute naissance : mais on s'at- „ tache peu à entrer dans le détail de „ celles qui marquent leur capacité, „ leur discernement, & leur goût. Cet- „ te Description pourra en partie tenir „ lieu de Mémoires à cet égard „. M. le Duc d'Orleans aimoit tous les beaux Arts. Mais la Peinture eut sa principale affection. Il ne dédaigna pas d'en faire une étude sérieuse, & de devenir Peintre, pour connoître à fonds toutes les délicatesses de la Peinture, persuadé qu'en matiere de beaux arts, il faut les exercer pour y être Connoisseur. Il y excellá, & se forma un goût aussi sûr que celui des plus grands Maîtres. Cette passion pour la peinture composa le Cabinet qu'on admire aujourd'hui. N'y trouvât-t'on que les sept Sacremens du *Poussin*, Chef-d'œuvre enlevé à la France, & revenu par les soins du Prince, il seroit seul un Trésor inestimable.

Quant à la curiosité publique, rien n'est plus capable de la piquer, ni de faire honneur à la peinture que cette Description, sur tout dans un

tems, où nos Peintres François semblent renouveller leurs efforts, comme on l'a vû depuis peu, pour ne pas laisser languir leur génie & leur feu. Ceux qui connoissent déja les Tableaux du Palais Royal, seront bien aises de s'en retracer l'idée, en jettant les yeux sur ce Livre, qui en est comme le miroir. Cette expression, toute muette qu'elle est, devient même encore plus nécessaire pour le grand nombre, qui n'est pas à portée de voir & d'étudier le Cabinet. Il se conservera ainsi à la postérité & il seroit bien à souhaiter que nous eussions de même une ébauche vivante des plus beaux Ouvrages des Peintres & des Sculpteurs anciens. Les Tableaux deviennent à la fin la proye du tems. Souvent du moins ils se perdent & s'ensevelissent dans différentes Maisons particulieres; & la mémoire s'en efface enfin, aussi-bien que les couleurs: mais les Livres meurent rarement: ils survivent quelquefois aux Tableaux, & les font revivre en quelque maniere. C'est une peinture plus durable & plus universelle.

Nous n'entreprendrons point l'Extrait de ce Livre, dont les Articles sont

d'ailleurs aſſez ſuccincts, peut-être un peu trop : il ſuffira de marquer le deſſein & la maniere de l'Auteur. Il ſuit l'ordre alphabétique par rapport aux Peintres, dont il donne une vie abrégée avec une idée de leur goût. Ces Peintres tous eſtimez & de toutes les Ecoles, ſont au nombre de 121. & leurs Piéces tant grandes que petites, montent juſqu'à 485. Les plus grands Maîtres, comme Annibal *Carrache*, *Correge*, *Vandick*, l'*Albane*, *Georgion*, le *Tintoret*, *Jules Romain*, *Paul Veronèſe*, *Rubens*, *Titien*, *Pouſſin*, *&c.* (nous les nommons ſans ordre) ſont heureuſement ceux dont il y a le plus d'Ouvrages au Palais Royal.

Après une courte Hiſtoire de chaque Peintre, M. *Dubois* décrit tout de ſuite leurs Tableaux : c'eſt-à-dire, qu'il expoſe ſimplement ce que repréſente chaque Tableau, ſans en omettre aucune circonſtance eſſentielle, particulierement celles qui peignent à l'eſprit, comme les atitudes, les airs de tête, &c. Il y joint la meſure de chacun, & même celle des figures. Il cite l'endroit d'où chaque ſujet eſt tiré, & pluſieurs des perſonnes à qui ces

Tableaux ont apppartenu. Il nous apprend qu'une grande partie composoit le Cabinet de la Reine Cristine, dont quantité venoient du Cabinet de l'Empereur, & avoient été apportez à Stockolm, après la prise de Prague par les Suédois. " Il y en auroit même eu davantage » continuë-il, " si cette Princesse n'avoit pas disposé de " quelques-uns des plus beaux, d'une " maniere qui a moins fait d'honneur " à son goût, qu'à sa magnificence. " Car elle les fit couper en diverses pié- " ces pour en ajuster les mains, les " pieds, ou les têtes, à la grandeur & à " la figure des compartimens, des " Platfonds de sa chambre, & de sa sale " d'Audience. Ils furent portez à Ro- " me, lorsque cette Reine s'y retira. " A sa mort ils ont été vendus à D. Li- " vio Odescalchi neveu d'Innocent " XI. & ensuite ils ont passé à feu Mon- " seigneur le Duc d'Orleans ».

M. *Dubois* n'a pas pesé le merite des Peintres, comme a fait M. de *Pyle*. Il a supprimé cette balance sans omettre leurs qualitez, que chaque Lecteur peut contrebalancer suivant ses idées: la raison en est bonne. " On s'est "

„ abſtenu, „ dit-il, “ de porter aucun
„ jugement, ſoit ſur la compoſition,
„ ſoit ſur le deſſein, ſoit ſur le coloris;
„ & parce que ces parties ſe trouvant
„ quelquefois reſpectivement dans cer-
„ tains degrez, on n'auroit pû ſe mé-
„ prendre; & plus encore pour laiſſer
„ à chacun la liberté de juger ſelon
„ l'impreſſion que lui fait un Tableau.
„ Il y a deux choſes dans un Tableau:
„ l'une appartient à la nature, c'eſt l'i-
„ mitation; l'autre appartient à la
„ Peinture, c'eſt la maniere d'imiter.
„ Un mauvais Peintre peut faire un
„ portrait reſſemblant, mais il n'y a
„ qu'un habile Peintre qui faſſe de
„ beaux portraits. C'eſt le choix &
„ l'exécution qui font le grand Pein-
„ tre: la Nature, comme elle eſt, ne
„ lui ſuffit pas; il faut qu'il l'ajuſte
„ à ſon ſujet: c'eſt ce qui produit ce
„ vrai qui plaît & qui attire. Mais
„ pour repréſenter la Nature avec les
„ convenances que demande le ſujet,
„ que de parties le Peintre doit avoir!
„ Et quelle difficulté, pour ne pas di-
„ re impoſſibilité, de les avoir toutes
„ au même degré! De-là vient pour
„ l'ordinaire la différence des juge-

mens qu'on porte ſur les mêmes Ta- "
bleaux. Chacun s'attache à la partie "
qu'il aime, & la cherche; de manie- "
re qu'elle établit pour lui une excel- "
lence, qui lui fait préférer les Ou- "
vrages où elle ſe trouve; pendant "
qu'elle eſt indifférente à ceux qui "
ſont d'un autre goût ».

Cette Deſcription eſt dédiée, comme il convenoit, à Monſeigneur le Duc d'Orleans d'aujourd'hui.

ARTICLE XXII.

MEMOIRES POUR SERVIR à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres dans la République des Lettres, avec un Catologue raiſonné de leurs Ouvrages. Tomes II. & III. chez Briaſſon, ruë S. Jacques à la Science 1727. *in* 12. *pagg.* 406. & 391.

NOus avons rendu compte du deſſein de l'Auteur, & du premier Tome de cette Bibliothéque univerſelle dans le mois de Juin 1727. Art. LI. pag. 1028. Ainſi nous ne nous arrêterons ſur le ſecond Tome, qu'autant que la nature de cet Ouvra-

ge peut le permettre. Il y eſt parlé de quarante deux Sçavans, & de leurs Œuvres. Les caracteres ſont du même ſtile que dans le premier Tome; intéreſſans, courts, bien pris, & conformes au jugement du Public, ſi ce n'eſt peut-être lorſque ces jugemens ont eté partagez : car il eſt difficile de croire, par exemple, que tout le monde ſouſcrive, ſans quelque reſtriction, aú caractere de M. *Dupin*, à qui l'Auteur donne non ſeulement un goût excellent, un eſprit net, précis, méthodique, une lecture immenſe, une mémoire heureuſe, une imagination vive & *réglée*, un ſtile leger & *noble*; mais encore *une grande exemption des préjugez ordinaires, un caractere équitable & moderé, ſans parti, ſans violence, ſans prévention, plus porté à la paix qu'à la diviſion, & propre à former des projets de réünion.* A la vérité on ajoûte : *s'il y avoit lieu d'en eſpérer quelqu'un de la part des Communions étrangeres.* Mais en même-tems on paroît loüer ces projets de M. *Dupin*; *heureux, ſi ſes foibles efforts pour un ſi grand Ouvrage avoient ouvert des voyes de conciliation.* On dit auſſi tout de ſuite;

que M. Dupin a joüé un grand rôle dans les affaires de la Constitution Unigenitus, &c. Quand il s'agit de Sçavans qui ont joüé de pareils rôles, un simple récit des divers jugemens qu'on a porté de leurs Ouvrages, sembleroit suffire pour la postérité desintéressée. Aussi l'Auteur se contente-t'il de représenter de cette maniere équitable les autres Ecrivains dont il parle dans ce volume.

Il y a trois Tables comme dans le premier. 1°. *Table Aphabétique des Auteurs.* 2°. *Table* de ces Auteurs *selon l'ordre des Matieres qu'ils ont traitées.* Celle-ci est relative aux Ouvrages, & elle sera d'une grande utilité à la fin de la Bibliothéque entiere. 3°. *Table Nécrologique.* Elle suit l'ordre des années où sont morts ces Ecrivains. Les voici suivant la Table Alphabétique. *Averani, Basnage, Baudran, Bernoulli, Bocconi, Bossuet, Bouhours, Campani, Courtilz, Dez, Dupleix, André Felibien, Ferret, Fienns, Gousset, Grævius, Gronovius, Gryphius, Leibnitz, Leti, Mallebranche, Mascaron, Milton, Morhof, Le Nain, Papebrok, Passerat, Patin, Pelisson, Dupin, La Pla-*

cette, Rotgans, Ruinart, Sachs de Lewenheim, S. Réal, Serroni, Spanheim, Spon, Le Cerf de la Vieuville de Freneuſe, Vignier, Vagenſeil, Wetſtein. Pluſieurs ſont univerſellement connus; d'autres le ſont dans une ſphére moins étenduë. Il y en a enfin quelques-uns à qui chaque Lecteur attribuera le degré de célébrité qui leur convient ſuivant ſon goût & ſes idées.

Le troiſiéme Tome ayant ſuivi le ſecond d'aſſez près, nous en dirons tout de ſuite quelque choſe, pour ne faire qu'un Article de deux Ouvrages qui ſont dans le même goût, & qui tendent au même but.

L'Auteur y a mis une Préface où il a recueïlli les divers ſentimens qu'on a portez ſur ſes premiers eſſais. » Tout le monde, dit-il, s'eſt accor- » dé à loüer l'entrepriſe, & à ap- » prouver le deſſein; mais il n'en a pas » été de même de l'exécution ». Toutefois ce qu'on a repris ſe reduit à de legers défauts inévitables dans un ſi vaſte deſſein, & remarquez par quelques Sçavans de merite qui en ont fait part à l'Auteur, afin de perfectionner un Ouvrage qui leur a paru impor-

tant à la gloire & à l'avantage de la République des Lettres. Il fera connoître ces Sçavans dans la ſuite, en donnant un ſupplément des additions, corrections, &c. « Cependant, ajoûte-t'il, je ne puis m'empêcher de « citer ici par avance une perſonne auſ- « ſi illuſtre par ſa naiſſance, que célé- « bre par ſon merite, ſa ſcience, & « ſon érudition, & dont le nom ſeul « fait l'éloge. Je veux dire le R. P. « *Tournemine* J. à qui je ſuis redevable « de quelques corrections ſur le Pere « *Bouhours* & M. de *Leibnitz* dont je fe- « rai uſage dans le ſupplément dont je « viens de parler ».

L'Auteur par une modeſtie tout-à-fait eſtimable, non ſeulement demande que l'on continuë à lui faire connoître ſes fautes; mais il ne fait pas même difficulté de rapporter quelques objections qu'on lui a faites. 1°. Quelques-uns ſe ſont plaint qu'il ait fait mention de certains Sçavans dont ils ont déja la vie dans leur Bibliothéque. Mais outre que tout le monde n'a pas ce qu'ils ont, l'Auteur y ajoûte d'ordinaire quelque choſe de nouveau en rapprochant différens Ecrivains. 2°.

On y parle de quelques Sçavans assez obscurs. Mais ils ne le sont pas pour tout le monde. Cependant l'Auteur promet d'être plus reservé sur ce point à l'égard des étrangers, & de ne se donner un peu plus de liberté que sur les François qui nous intéressent davantage. 3°. On reprend le défaut d'ordre. Mais ceux qui le reprennent ne conviennent point entre eux sur l'arrangement qu'il faudroit prendre. D'ailleurs, c'est ici une espéce de Journal, où un assemblage de Mémoires, qui ne demande aucune liaison, si ce n'est quand il sera assez considérable pour composer l'Histoire générale, où l'on mettra l'ordre qui convient.

» Au reste, dit l'Auteur, je tâcherai de rendre cet Ouvrage de plus » en plus curieux, intéressant & exact. » On s'est déja apperçû dans le second » volume des soins que je me suis don» né pour cela, & on le reconnoîtra » encore davantage dans ce troisié» me ». Il est vrai qu'il tient parole, comme il est aisé de s'en appercevoir par la lecture de ce Tome dont les Articles sont tous intéressans & bien écrits. Voici la Table des Ecrivains

qui en font la matiere. *D'Aguirre*, *Alexandre*, *Auria*, *Baillet*, *Barranzan*, *Barrette*, *Bona*, *Chasseneuz*, *Chillingworth*, *Coeffeteau*, *Collet*, *Dacier*, *Daillé*, *Episcopius*, Tannegui *le Févre*, Anne *le Févre*, *Giordani*, *Hallé*, *Hermant*, *Lamy* Benedictin, *Languet*, *Linden*, *Ludolf*, *Magalotti*, *Morin*, *Noris*, *Papin*, *Paulli*, *Redi*, *Tentzelius*, *Thomassin*, *Tommasi*, *Vaillant*, *Valois*.

ARTICLE XXIII.

Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Mars 1728.

Premier Satellite.

LE 2. Mars Emersion à	1^h	2'	matin
Le 3 à	7	31	soir
Le 5 à	2	1	soir
Le 7 à	8	30	matin
Le 9 à	2	59	matin
Le 10 à	9	29	soir
Le 12 à	3	58	soir
Le 14 à	10	27	matin
Le 16 à	4	57	matin
Le 17 à	11	26	soir
Le 19 à	5	55	soir
Le 21 à	0	25	soir
Le 23 à	6	54	matin
Le 25 à	1	23	matin
Le 26 à	7	53	soir
Le 28 à	2	22	soir
Le 30 à	8	52	matin

Second Satellite.

Le 2 Mars Emerſ. à	5^h	53′	matin
Le 5 à	7	13	ſoir
Le 9 à	8	32	matin
Le 12 à	9	52	ſoir
Le 16 à	11	11	matin
Le 20 à	0	31	matin
Le 23 à	1	47	ſoir
Le 27 à	3	10	matin
Le 30 à	4	30	ſoir

Troiſiéme Satellite.

Le 8 Emerſion à	0	30	matin
Le 7 Immerſion à	10	6	ſoir
Le 15 Emerſion à	4	33	matin
	2	9	matin
Le 22 Emerſion à	8	37	matin
Immerſion à	6	12	matin
Emerſion à	0	41	ſoir
Le 29 Immerſion à	10	15	matin

ARTICLE XXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ITALIE,

DE ROME. On a achevé à *Urbin* l'Impreſſion du *Ménologe des Grecs*, Grec & Latin. In fol°. 3. voll. La Traduction eſt de CLEMENT XI. Il l'avoit achevée : mais comme on ne l'a point trouvée entiere dans ſes papiers, M. ASSEMANI a ſuppléé ce qui manquoit, & a perfectionné l'Ouvrage par ſes Notes.

ACHATES ISIACUS *Annularis Commentariolo illuſtratus, prodit ex Muſœo Illuſtriſſimi Marchionis Alexandri Gregorii* CAPPONII. *Romæ* 1727. In 4°. pagg. 20. Ce petit Ouvrage, que ſon Auteur Monſeigneur FONTANINI Archevêque d'Ancyre a datté du 20. d'Oct. eſt rempli d'érudition & de critique. Le principal ſujet de la *Diſſertation* eſt l'Oiſeau placé ſur le devant de la tête de la pretenduë *Iſis*, & étendant ſur toute cette tête ſon beau plumage. On recherche ſi cet oiſeau eſt

Gallina Guttata, Meleagris, Avis Afra, Africana Numidica.

DE BOLOGNE. THEOLOGIA *Scholastico-dogmatica, juxtà mentem Divi Thomæ Aquinatis, ad usum Discipulorum ejusdem Angelici Præceptoris accommodata.* L'Auteur, qui est comme chacun le voit, de l'Ordre de Saint Dominique, traite dans le premier Tome; des *Prolégomenes* & des *Lieux Théologiques*; & dans le second, de Dieu, des Attributs, & de la Vision Béatifique. Il fait profession de ne s'étendre sur les Questions de Scholastique, que selon l'importance de chacune; en effet les volumes, sont des *in* 4°. de peu d'épaisseur. Le Pere *Vincent Loüis* GOTTI promet qu'il défendra les sentimens particuliers de son Ordre, sans offenser les Écoles; & il est connu pour homme a tenir parole.

D'ALLEMAGNE.

D'AUSBOURG. THESAURUS *Paroemiarum Germánico-Juridicarum*, est une application de mille Proverbes Allemands, en matiere de Jurisprudence que donne M. PISTORIUS Di-

recteur de la Chancellerie du Comte de Hohenlœ-Weickersheim.

De Goerlitz. M. *Jean* Milich, qui a légué à cette Ville une Bibliothéque si riche en Livres d'Histoire, en Antiquitez, & en Manuscrits concernant la Silesie, travailloit à un Traité *de Poëtis Pictoribus*, & à un autre sur la Maison des Comtes de *Hochberg*, lorsque la mort l'a enlevé le 26. Juillet dernier a Schweidnitz en sa 48^e. année. Il avoit donné en 1713. sous le nom d'*Amedée dé Benignis*, un Ouvrage sur les *Inscriptions d'Italie*.

De Francfort sur l'Oder. On débite le second Tome de *l'Histoire du Droit Romain*, par M. Hoffman Conseiller Privé. Ce sont 1°. des fragmens des Anciennes Loix, sur lesquelles est fondée la Jurisprudence Romaine : 2°. deux Ouvrages modernes déja imprimez ; l'un de *Cardin* Lebret *Ordo perantiquus Judiciorum* ; l'autre de *René* Bottereau *Hadrianus Legislator*.

De Ratisbonne. Beroldi *Prodromus Vindiciarum Wurttemburgicarum*. La nouvelle Edition de ce Livre a fait quelque bruit ; & le Ministre du

Duc de Wurtemberg a fait tous ſes efforts pour l'arrêter.

On a donné les Conſultations de *Balthaſar* BRUNNER Médecin des Princes d'*Anhalt.* in 4°. chez *Immig.*

DE BRUNSWICK. M. WEICHMAN ſoutient dans un Programme, que l'Empereur *Julien* n'ôta point aux Chrêtiens toutes les Écoles, mais ſeulement quelques-unes qui ne leur appartenoient pas ; & qu'entre les Sciences, il ne defendit l'exercice que de la Poëſie, de la Rhétorique, & de la Philoſophie.

DE BREME. M. LAMPE a traduit en Allemand ſon Commentaire ſur l'Evangile ſelon Saint Jean *in* 4°. 3. volumes.

DE PRUSSE.

DE DANTZICK. Les deux Ouvrages ſur les Plantes de Pruſſe *Flora pruſſica*, & *flora quaſi modò genita*, ſont augmentez d'un *ſupplément* par M. HELWING, Miniſtre & Prevôt d'Angerbourg. *in* 4°.

DE SUISSE.

De Zurich. M. *David* Holzhalb a défendu Monsieur *Descartes* accusé d'Athéïsme. M. Zimmerman a rendu le même service à *Evhemere* attaqué par *Plutarque* ; & sa *Dissertation* entre dans la *Bibliothéque Historique*, *Philosophique*, *&* *Théologique*, du célebre M. *Théodore* De Hase : M. Zimmerman fait plus; il entreprend *l'Apologie Historique* des Sçavans injustement soupçonnez d'Athéïsme dans tous les siécles, & dans toutes les Sectes. Il donnera à la tête de l'Ouvrage un Avant-propos sur l'origine de l'Athéïsme : Il y prescrira la meilleure méthode de disputer avec les Athées : Il espere que les Sçavans voudront bien lui communiquer leurs lumieres.

On avoit trouvé en 1724. dans le Village de *Cloden* quelques Monumens antiques, qui furent transportez à *Schafhouse* Capitale du Canton : on remarqua entre autres curiositez, des pierres d'une matiere fort déliée, avec des noms de Legions, Legio I. Legio II. &c. Deux Sçavans ont publié depuis

peu des Dissertations sur ces Antiques. M. *Jean-Baptiste* OTT, Archidiacre de *Zurich* a écrit la sienne en Allemand. Celle de M. BREITINGER aussi Zurichois, est Latine. Cet Auteur a donné des *Dissertations* sur *Perse*, qui lui ont acquis la réputation d'un élegant Humaniste, d'un curieux Antiquaire, & d'un Critique judicieux.

DE GENÊVE.

Les Ouvrages de l'un & l'autre P. PAGI sont ici sous presse: la *Critique sur les Annales* de *Baronius* sera augmentée en cette Edition, d'une *Dissertation sur les Consuls Romains*; & on va donner le 4^e^. Tome du *Breviarium Pontificum. Tournes* Pere & Fils, qui impriment cet Ouvrage, ont acheté les fonds de Livres Latins des Libraires *Anisson* & *Posuel* de Lion; & de M. *Rigaud* Directeur de l'Imprimerie Royale de Paris.

On publie l'Histoire de GENÊVE en deux volumes *in* 4°. chez *Fabri* & *Barillot*.

Le *Spectateur Moderne* traduit en Italien. Tome I.

D'ANGLETERRE,

De Londres. *A Treatiſe of à Conſumption of the Lungs*, *&c.* Traité de la Pulmonie par M. *Edoüard* Barry. L'Auteur ſe plaint de ce que pendant que tous les Arts avancent vers leur perfection, la Médecine ſemble ſeule s'en éloigner chaque jour depuis deux ſiécles. Il attribuë cette triſte décadence à la diverſité des Sectes entre les Médecins : pour exemple il allegue l'ignorance où l'on eſt des trois points qu'il entreprend d'éclaircir, qui ſont la Nutrition, la Structure & la fonction des Poulmons- Un tel Livre merite des Traducteurs.

Practical Diſcourſes on the Lord's Prayer. Diſcours pratiques ſur le *Pater* 1727. *in* 8°. pagg. 328. Le feu Evêque d'Exceter Ofspring Blackall a mis dans ces Diſcours la doctrine du *Pater* à la portée de tout le monde afin qu'ils puiſſent être lûs dans toutes les Familles.

M. Durand donne l'*Hiſtoire Naturelle de l'Or & de l'Argent.* Chez *Coderc*, par maniere de Traduction du

Fevrier 1278.

Livre XXXIII[e]. de Pline ; avec des Notes. *In* fol°.

A Critical and Philosophical, &c. Recherche Critique & Philosophique des Causes, pour lesquelles on rapporte dans les Histoires tant de prodiges & de miracles. *In* 8°.

The CALUMNIES &c. Dans cet *in* 8°. de 228. pages, M. TURNER Curé de S. Pierre à Colchester recherche les causes des Calomnies répanduës par les Païens contre la Primitive Eglise.

LA VIE du Comte de LEICESTER Favori de la Reine Elizabeth. *In* 8°. pagg. 277.

DE CAMBRIDGE. M. TULLII *Ciceronis de Legibus Libri tres.* L'Editeur est le D. M. *Jean* DAVIES. Il a assisté de ses Notes les plus célebres Interpretes & le Commentateur Turnebe.

Le Recueïl des Lettres Italiennes du Cardinal *Bentivoglio*, qu'il écrivit pendant les Nonciatures de France & de Flandres, paroît chez *Thuilbourn* & *Groenwegen*, d'une trés-belle édition, en 2. voll. *in* 12.

D'OXFORD. XENOPHONTIS. &c. M. *Thomas* LUTCHINSON, qui donne ce *Xenophon* in 4°. à revû le Texte Grec

ſur un Manuſcrit d'Oxford, & a enrichi cette belle Édition, 1°. de ſes Obſervations, 2°. d'une Table Géographique, 3°. de Notes faites par les meilleurs Commentateurs 4°. de deux *Diſſertations* qu'il a compoſées, l'une ſur la Vie & ſur les Écrits de *Xenophon*, l'autre ſur les Loix & les Coûtumes des Anciens Perſes.

DE HOLLANDE *& des Païs-Bas.*

D'AMSTERDAM. ESSAI d'une nouvelle Traduction d'*Horace* en vers François par divers Auteurs, avec un *Diſcours* ſur les Satyres & ſur les Epitres. Chez Hermant Vyt-Werf 1727. & ſe vend à Paris chez *Briaſſon*, à la Science, rüe Saint Jacques. *In* 8°, pagg. 147. & 228. On trouve dans la premiere partie 28. Odes d'*Horace* traduites en vers François; quelques-unes le ſont deux fois : les Traducteurs ſont M M. de la Martiniere, de la Mothe, Le Noble, Le Marquis De la Fare, Gacon du Trouſſet, De la Foſſe, l'Abbé Regnier, Des Maretz, Fay, dit de S. Bonet, le Marquis de Mimure, le Comte de Buſſi-Rabutin, Le

Laboureur, & un Anonyme. Dans la seconde partie, six Satires traduites par l'Auteur du *Discours*, sont suivies des Traductions d'une autre Satyre d'*Horace*, & d'une de ses Epitres, par le P. Du *Cerceau.* L'Auteur du Récuëil invite les excellens Poëtes à suppléer les Traductions qui manquent.

On donne une nouvelle Édition de l'Histoire des Juifs, par M. PRIDEAUX; & on apprend à ceux qui ont acheté la premiere Édition, que celle-ci est augmentée très-considérablement. Chez H. *Du Sauzet.*

DE LA HAYE. M. *Aubry* de la MOTTRAYE prépare une Nouvelle *Relation* de ses Voyages en 3. volumes *in* 8°. dans laquelle il publie qu'on trouvera une grande variété de Remarques Géographiques, Topographiques, Historiques, politiques & un grand nombre de Cartes, de Plans, & de figures, qui n'ont point encore paru.

DE FRANCE.

DE PARIS. ON a reçû de Warsovie les *Analecta Historica* de M. le

Prince ZALUSKI Chancelier du Prince Royal & Electoral, Archidiacre *de Plosko*. C'eſt un Recuëil de divers Exemples de Chapeaux & d'Épées, benits & envoyez par les Papes aux Princes Catholiques. Il y a joint les Lettres écrites, & les Cérémonies obſervées à l'occaſion d'un pareil preſent, que le Pape a fait dernierement a S. A. R.

M. le Marquis de Conflant, reconnu pour Allié par la Maiſon des Urſins; a auſſi reçû du Saint Pere une marque, de diſtinction: à laquelle M. le Cardinal de Polignac & les François qui ſont à Rome ont parû fort ſenſibles. Le préſent conſiſte en un Chappelet & une Medaille d'or, avec un Bref conçu en termes obligeans, & rempli des témoignages d'une bienveillance toute particuliere. M. le Commandeur de Caſtellane en fut chargé à ſon retour en France. Voici la teneur du Bref.

Dilecto Filio, nobili Viro, Marchioni Confluentium Benedictus P P. XIII.

Dilecte Fili, nobilis Vir, Salutem

Piâ, singulari, ac prorsus paternâ benignitate, quâ nobilitatem tuam propter generis nobiscum propinquitatem, & magis adeò propter animi virtutes prosequimur, committere non debemus, ut quem amanter excepimus dilectum Filium, præclarisque dotibus ornatissimum Virum Hierosolimitani ordinis Commendatarium Castellanensem, dilecto Filio nostro Cardinali de Polignac genere & virtute Conjunctum dimittamus, quin benevolentiæ erga te nostræ argumentum aliquod ad nobilitatem tuam curandum mandemus. Coronam igitur cum aureo numismate, Pontificiis indulgentiis, & benedictionibus auctam ad te mittimus, quam Christianæ pietati tuæ, ac filiali ergà hanc Sanctam Sedem, nosque ipsos observantiæ gratam admodum fore non dubitamus. Ex hoc autem peculiaris charitatis indicio, satis intelligis, dilecte Fili, nobilis Vir, quam jucundæ nobis obvenient occasiones, per quas præclaram tuique studiosissimam voluntatem ampliùs testatam tibi facere possemus, ac nobilitati tuæ Apostolicam Benedictionem peramanter impertimur. Datum Romæ Die 9, Julii 1726.

M. L'Abbé Le Pelletier Cha- *Fevrier* 1728.

noine de l'Eglise Cathedrale de Reims dont le zéle & la pieté ont déja donné beaucoup de volumes au public, vient de faire publier & dedier à La Reine le *Traité dogmatique & Morale de la Penitence tiré de l'Ecriture Sainte.* Il y *expose par la pure parole de Dieu ce que doit faire le pécheur pour se convertir, assurer son salut, se confesser & communier avec fruit.*

Traité de *l'usage des differentes sortes de saignées*, principalement *de celles du pied* 2. voll. *in* 8°. Cet Ouvrage, que le Sieur *Anisson* Directeur de l'Imprimerie Royale, a fait imprimer à ses frais, a pour Auteur le celebre M. J. B. SILVA, Docteur, Régent de la faculté de Médecine de Paris, Médecin consultant du Roi, & Médecin ordinaire de S. A. S. Monseigneur le Duc.

Le P. J. B. LABAT de l'Ordre de S. Dominique, fait publier chez *Pierre-François Giffart*, ruë Saint Jacques à Sainte Therese, en 5. voll. *in* 12. la *Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, contenant*, dit le Tître, *une Description exacte du senegal, & des Païs situez entre le Cap-Blanc, & la Riviere de serre-lionne, jusqu'à plus de* 300.

lieuës en avant dans les Terres. C'est sur les Memoires de gens sages, éclairez, d'une probité reconnuë, & le moins Oculaires, qu'il décrit l'*Histoire Naturelle de ce Païs, les differentes Nations qui y sont répanduës, leurs Religions & leurs Mœurs; avec l'état ancien & présent des Compagnies qui y font commerce.* Mais on assure qu'il a sçû se rendre si-bien le Maître de ce qu'il emprunte, qu'on reconnoîtra sans peine, à la maniere de penser, l'Auteur des *Voyages des Isles de l'Amérique*, imprimez l'an 1722. en 6. volumes *in* 12.

ELEMENS *de la Géometrie de l'Infini.* Suite des Mémoires de l'Academie Royale des Sciences. A Paris, de l'Imprimerie Royale 1727. *in* 4°. pagg. 548. cet Ouvrage de M. DE FONTENELLE ne nomme point son Auteur; mais il le marque.

HEURES ou Manuel pour assister à la Messe & autres Offices de l'Eglise, & pour passer chrétiennement la journée. Par le P. LE BRUN Prêtre de l'Oratoire. Chez la veuve *De Laulne*, *in* 18.

FIN.

Fevrier 1728.

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Fevrier 1728.

ART. XII. ACta Sanctorum Julii ex Latinis & Græcis, aliarumque Gentium monumentis, &c. *C'est-à-dire, Actes des SS. du mois de Juillet, Tome IV.* &c. Page 197

ART. XIII. *Traité de la Grammaire Italienne par Monsieur l'Abbé Antonini*, &c. p. 232

ART. XIV. *Les Poësies d'Horace traduites en François avec des Remarques, &c. Par le P. N. E. Sanadon de la Compagnie de Jesus*, &c. page 244

ART. XV. *Traité des Petits Tourbillons de la Matiere subtile*, &c. page. 260

ART. XVI. Camilli Eucherii de Quintiis è Societate Jesu Inarime, *&c.* p. 280

ART. XVII. *Lettre de *** au Reverend Pere Louvreleul, Prêtre de la*

Doctrine Chrétienne, &c. p. 287
ART. XIX. *Théologie Physique, ou Démonstration de l'Existence & des Attributs de Dieu, tirée des Oeuvres de la Création, &c.* p. 319
ART. XX. *Histoire des Révolutions des Païs-Bas, depuis l'an* 1559. *jusqu'à l'an* 1584. &c. p. 341
ART. XXI. *Description des Tableaux du Palais Royal, avec la Vie des Peintres, à la tête de leurs Ouvrages, &c.* p. 347
ART. XXII. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, &c.* page 353
ART. XXIII. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Mars* 1728. p. 360
ART. XXIV. *Nouvelles Litteraires.*
D'Italie, de Rome. 362
De Bologne. 363
D'Allemagne, d'Ausbourg. ibid.
De Goerlitz. 364
De Francfort sur l'Oder. ibid.
De Ratisbonne. ibid.
De Brunswick. 365
De Breme. ibid.
De Prusse, de Dantzick. ibid.
Fevrier 1728.

De Suiſſe, de Zurich. 366
De Genêve. 367
D'Angleterre, de Londres. 368
D'Oxford. 369
De Hollande & des Païs-Bas. 370
D'Amſterdam, ibib.
De la Haye. 371
De France, de Paris. ibid.

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Fevrier 1728.

PAge 206. ligne 1. que, *lisez*, qui. P. 208. lig. 11. Montcalier, *lis.* Mont-Calier. P. 210. lig. 10. Theognis Patrophile, *lis.* Theognis, Patrophile. P. 216. lig. 9. intentée, *lis* intentez. P. 223. lig. 21. Alnoul, *lis.* Arnoul. P. 240. lig. 25. Poësies, *lis.* Poëtes. P. 245. lig. 1. nonvelles, *lis.* nouvelles. P. 249. lig. 18. de Poësies, *lis.* des Poësies. P. 256. lig. 3. asse, *lis.* assez. P. 271. lig. 16. tourbillons que, *lis.* tourbillons; que. P. 280. lig. 3. Jesus, *lis.* Jesu. P. 281. lig. 12. *aries*, lis. *arces*, lig. 18. armis, *lis.* Armis. P. 282. lig. 7. *atque judica*, lis. *indica*. P. 285. lig. 21. *Diapasma Eutaxia*, lis. *Diapasma*, *Eutaxia*. P. 286. lig. 10. il est fait, *lis.* il y est fait. P. 291. lig. 17. rescrit, *lis.* inscrit. P. 292. lig. 18. Janvier, *lis.* Januarii. P. 294. lig. 24 pour celui, *lis.* par celui. P. 296. lig. 14. *Lazarre*, lis. Lazare. P. 298. lig. 26. du Cardinal, *lis.* de Cardinal. P. 306. lig. 2. Christophe, *lis.* Christophle. P. 308. lig. 26. n'y qu'il, *lis.* ni qu'il. P. 313. lig. 5. Canonniquement, *lis.* Canoniquement. Lig. 23. Vahel, *lis.* Ughel. Lig. 26. l'Edit, *lis.* l'Edition. P. 315. lig. 24. ont dans, *lis.* ont occupé dans. P. 321. lig. 22. reverseroit, *lis.* renverseroit. P. 324. lig. 3. desoufres, *lis* de soufres Lig. 14. Volcans des, *lis.* Volcans, des. P. 347. lig. 18. formé à *lis.* formé, à

Errata pour le mois de Janvier 1728.

PAge 20. ligne 1. ou second, *lisez* second. Page 24. lig. 2. en les apportant, *lis.* en les rapportant. Page 25. lig. 9. qu'il ne ne faut *lis.* qu'il ne faut. Page 27. lig. 1. ont faites, *lis.* ont fait, *item* lig. 18. ont faite, *lis.* ont fait. Page 32. lig. 27. proprieté, *lis.* prophetie. Page 39. lig. 10. Nov. pag. *lis.* Nov. pag. 2188. Page 42. lig. 19. p ru trop, *lis.* paru trop. Page 44. lig. 1. cussion même de ce projet, t'il, *lis.* cution même de ce projet, il. Page 45. lig. 18. qu'en de grandes. „ *lis.* qu'en des grandes. „. Page 46. lig. 10, & se trouver mal; *lis,* & se trouvoit mal. Page 49. lig. 2. dvant, *lis.* devant. Page 51. lig. 12. fromage, *lis.* fromages. Page 53. lig. 9. Achidiacres, *lis.* Archidiacres. Page 56. lig. 12. Ingolstad, *lis.* Ingolstad: Page 58. lig. 14 des Meridien, *lis.* des Méridiens. Page 64. lig. 15. Satellite du ♃, *lis.* Satellite de ♃. Page 65. lig. 19. determinée à ce, *lis* determinée. Ce. Page 69. lig. 17. poul, *lis.* pouls. Page 70. lig. 9. toutes, *lis.* tous. *ibid* lig. 4 suspectes, *lis.* suspects. Page 83. lig. 4. aves, *lis.* avec. Lig. 10. put, *lis.* peut. Page 85. lig. 19. n'en, *lis.* ne. Lig. 20. quelque détours, *lis.* quelques détours. Page 86. lig. 22. ses inérêts, *lis.* ses intérêts. Page 94. lig. 1. le zéle, *lis.* ce zéle. Page 96. lig. 19. exemple, *lis.* exemple. Page 97. lig. 11. continuë, il, *lis.* continuë t il. Page 99. lig. 28. ap ès une, *lis.* après une. *item* lig. 29. Le jour eparoît *lis.* Le jour reparoît. Page 100. lig. 2. Un Vaisseaux, *lis.* Un Vaisseau. Page 101. lig. 4. *Selecta è profanis historiæ* : lis. *Selectæ e profanis scriptoribus historiæ.*, *&c.* Pag. 105. lig. 6. temperence, *lis.* temperance Page 106. lig. 15. qu'elles sevent, *lis.* qu'elles servent. Page 113. lig. 11. alembic, *lis.* alambic. Page 114. lig 28. de vit iols, *lis.* de vitriols. Page 115. lig.

2. chofez, *lif.* chofes. Page 116. lig. 24. de ce vifure, *lif.* de ce vifcere. Page 117. lig. 7. les foibleffes. Les, *lif.* les foibleffes, les. Lig. 18. fes *lif.* les. Page 118. lig. 21. fe relâchent, *lif.* fe relâchant. Page 24. lig. 14. contraire mais, *lif.* contraire : mais. Lig. 19. que d'y, contribuer, *lif.* que d'y contribuer, pag. 130. lig. 19. conclurre? *lif.* conclure? Page 132. lig. 5. fixiéme, *lif.* feiziéme. Page 133. lig. 29. tous ces efforts, *lif.* tous fes efforts. Page 134. lig. 6. falfications, *lif.* falfifications. Page 139. lig. 15. evincer, *lif.* convaincre. Page 145. lig. 4. Jacynthus, *lif.* Jacincthus. Page 150. lig. 10, 11. la, *lif.* le. Page 156. lig. 12. Hocfennius, *lif.* Hocfemius. Page 161. lig. 21. de, *lif.* le. Page 162. lig. 11. indicton, *lif.* indiction. Page 165. lig 26. apocryphes. Si l'on, *lif.* apocryphes, fi l'on. Page 173. lig. 7. Eclipfe dans, *lif.* Eclipfe. Dans. Page 179. ligne 15. lieux, *lif.* lieu. Page 183. lig. 24. font particulieres, *lif.* font particuliers. *Ibid.* DE GENEVE. Cet article eft tranfpofé, & doit être mis après le fuivant. Page 189 lig. 3. & qu'il ne fe trouve, *lif.* & qui ne fe trouve. Page 190. lig. 5. fur fa belle éducacion, *lif.* fur la belle éducation. Page 193. lig. 5. fes Metamorphofes, *lif.* fes Metaphores. Page 194. lig. 16. cette année, *ajoûtez* 1727. Lig. 27. arrivé, *lif.* arrivée. Page 195. lig. 21, Epitre, *lif.* Epacte.

Addition à l'Errata du mois de Decembre 1727.

PAge 2144. ligne 5. enferme, *lisez*, renferme. Lig. 11. *effacez* de la Tour. P. 2153. lig 29. leur ordre de, *lis.* l'ordre de leur. P. 2156. lig. 6. eut de Clotilde plusieurs enfans légitimes & naturels, *lis.* eut un fils naturel, & de Clotilde plusieurs enfans légitimes. P. 2157. lig. 29. est, *lis.* &. P. 2174. lig. 18. Proposition avant, *lis.* Proposition. Avant. p. 2181. lig. 29. Sens, *lis.* Tours. P. 2187. lig. 25. *effacez* aussi.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1728.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Mars 1728.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

Et se vendent à Paris,

Chez ÉTIENNE GANEAU Libraire Juré de l'Université, ruë S. Jacques aux Armes de Dombes, près la ruë du Plâtre.

Avec Approbation & Privilége.

M. DCCXXVIII.

CES MEMOIRES SONT COMmencez au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc ; & brochez, 16. s.

Année	1701.	9	vol.
——	1702.	12.	v.
——	1703.	12.	v.
——	1704.	13.	v.
——	1705.	12.	v.
——	1706.	12.	v.
——	1707.	12.	v.
——	1708.	12.	v.
——	1709.	12.	v.
——	1710.	12.	v.
——	1711.	12.	v.
——	1712.	12.	v.
——	1713.	12.	v.
——	1714.	12.	v.
——	1715.	12.	v.
——	1716.	12.	v.
——	1717.	12.	v.
——	1718.	12.	v.
——	1719.	12.	v.
——	1720.	5.	v.
——	1721.	12.	v.
——	1722.	12.	v.
——	1723.	12.	v.
——	1724.	12.	v.
——	1725.	12.	v.
——	1726.	13.	v.
——	1727.	12.	v.
——	1728.	3.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.
Mars 1728.

ARTICLE XXV.

REPONSE DU PERE DE la Maugeraye D. L. C. D. J. à la Lettre de M. de Barras de la Penne, Premier Chef d'Eſcadre des Galeres ſur les Triremes, &c.

VOus me reprochez, Monſieur, de prendre dans ma Diſſertation un ton de Maître à l'égard de mes Adverſaires.

Dans ma Diſſertation j'ai expoſé nettement & en peu de mots, l'état de la Queſtion. Enſuite j'ai montré clairement le défaut des ſyſtêmes que je combattois, j'ai établi ſolidement

pliqué à la conſtruction des Vaiſſeaux, à la manœuvre, & aux évolutions navales. J'ai eu pluſieurs Conférences ſur ces matieres, avec le célebre M. le Chevalier Renau, qui ne me regardoit pas comme un ignorant dans ces matieres, non plus que les Maîtres Conſtructeurs du Port, & quelques Officiers, qui m'ont fait l'honneur de me conſulter ſur de nouvelles maniéres de conſtruire.

Vous me reprochez de n'avoir pas donné dans ma Diſſertation la conſtruction d'une Galere; je ne m'étois pas engagé à cela dans ma Diſſertation. Liſez le tître : *Sentiment du P. de la Maugeraye ſur la maniere dont les Anciens diſpoſoient les Rames dans leurs Vaiſſeaux.* Il n'eſt point fait là mention de Conſtruction.

Vous me blâmez d'avoir dit qu'on proportionne le creux d'un Vaiſſeau à ſa hauteur. Ce ſont-là les premiers principes de la Conſtruction. Le Royal-Loüis tire 27. pieds d'eau, le Soleil-Royal en tire 23. l'ancien Soleil-Royal en tiroit 22. & on eſt ſurpris que vous puiſſiez ignorer cela.

Mars 1728.

Sur les Galeres, dites-vous, on agit autrement. Soit : mais dans les Vaisseaux, c'est la régle qu'on suit ; & dans ma Dissertation je parlois de Vaisseaux, & non pas de Galeres.

Les Adversaires me défioient de mettre dans le Vaisseau de Philopator 4000. Rameurs, 3000. Soldats, & de trouver de la place pour y mettre des vivres pour deux mois : & ils ajoûtoient que si j'en pouvois venir à bout, j'aurois fait un espéce de miracle. Ce sont ces dernieres paroles, qui m'ont fait dire dans ma Dissertation, que j'en viendrois à bout, sans prétendre faire de miracle : & pour montrer comment cela se pouvoit faire, je me servois de l'exemple de l'ancien Soleil-Royal, dans lequel on pouvoit mettre mille personnes, & des vivres pour six mois ; or le creux des Vaisseaux étant proportionné à leur hauteur, le creux du Vaisseau de Philopator devoit être plus que quadruple de celui du Soleil-Royal, & par conséquent contenir assez de vivres, pour nourrir pendant deux mois tout le monde qui se trouvoit dessus. Le raisonnement est démonstratif.

Le mot de miracle, que je viens de toucher, devroit vous détromper de la fausse idée où vous êtes, que c'étoit à vous à qui j'en voulois dans ma Dissertation, & que je voulois réfuter. Vous avez dans votre Bibliothéque dequoi vous convaincre de ce que je dis. Quand je fis ma Dissertation, je n'avois nulle idée de votre Livre, & ne pensois nullement à votre Personne: & c'est en vain que vous me demandez à qui j'en voulois; car ne les ayant pas nommez dans ma Dissertation, je ne les nommerai pas dans cette Réponse.

Ce n'est pas, dites-vous, en balançant une Rame sur un point d'appui, qu'on la fait agir. Je n'ai pas dit non plus qu'on fit agir une Rame, en la balançant sur un point d'appui: mais j'ai démontré que les deux parties d'une Rame étant à-peu-près d'égale pesanteur, il est aisé de la balancer sur le point d'appui, c'est-à-dire, de la manier, & par conséquent de la faire agir, conformément à ce que dit Athenée: *erant remigio faciles*.

La distinction du Levier en différentes espéces, vous a paru un endroit

propre à triompher. Les nouveaux Géométres, dites-vous, rapportent toutes ces eſpéces à un ſeul principe. Peut-on nier qu'il ne ſe trouve trois cas différens dans un Levier; le point d'appui peut ſe trouver entre le poids & la puiſſance; le poids peut ſe trouver entre le point d'appui & la puiſſance; enfin, la puiſſance peut ſe trouver entre le point d'appui & le poids. Je conviens que ces trois cas ſe rapportent à un même principe; mais cela n'empêche pas qu'on ne les doive diſtinguer l'un de l'autre; de même qu'on diſtingue la poulie du plan incliné, quoique les nouveaux Géométres rapportent ces Machines au même principe.

Vous avez mal choiſi vôtre champ de bataille, en m'attaquant ſur les Machines: je travaille à un cours de Mathématique; preſque les deux tiers ſont faits, & en particulier le Traité des Machines.

Il n'eſt pas vrai, dites-vous, que les 400. Rames que je place dans le Vaiſſeau de Philopator ayent deux fois plus d'effet que 100. Rames placées au premier Rang: vous le dites; mais vous

n'apportez aucune raiſon pour le prouver : apparemment que vous vous êtes imaginé qu'on vous en croira ſur votre parole, & que vos 50. années de ſervice ſur les Galeres ſerviront de preuve à tout ce qu'il vous plaira avancer. Croyez-moi, Monſieur, je n'ai avancé cette propoſition, qu'après en avoir fait le calcul. Vous rapportez une expreſſion dont je me ſuis ſervi dans ma Diſſertation, qui, ſelon vous, a bien fait rire vos Marins. La voici : qui ramaſſent en même-tems, ſans s'embarraſſer, ſur les Galeres, dites-vous, le mot de ramer n'eſt point en uſage ; c'eſt voguer. Je le veux. Mais dans ma Diſſertation je ne parle pas de vos Galeres, je parle des Vaiſſeaux des Anciens. Or tous ceux qui ont parlé des Vaiſſeaux des Anciens, ſe ſervent du mot de *ramer* ; & c'eſt ainſi que parlent les Dictionnaires.

En continuant la raillerie, vous ajoûtez, *ramaſſent* ſans s'embarraſſer : ce ſeroit un miracle ; ſur nos Galeres nos Rameurs s'embarraſſent quelquefois, lorſque la Mer n'eſt pas calme.

Je n'ai point dit que ſur le Vaiſſeau de Philopator les Rameurs ne s'embarraſſoient jamais, mais ſeulement qu'ils pouvoient ramer tous en même-tems, ſans s'embarraſſer; de même que dans les Galeres les Rameurs peuvent tous voguer en même-tems, ſans s'embarràſſer, ainſi que vous en demeurez d'accord vous-même : que peut-on reprendre en cela ?

Vous me reprochez d'avoir été prévenu pour Fabretti, en parlant du ſecond avantage qu'on pouvoit retirer des Rangs de Rames élevez les uns au-deſſus des autres; je n'ai pas donné cela comme quelque choſe de neuf, & que perſonne n'eût dit avant moi : mais j'ai rapporté cela comme un avantage qui ſe trouvoit dans mon ſyſtême & qui ne ſe trouvoit pas dans les autres.

Vous me demandez pourquoi cinq Rameurs ſur une Rame ? C'eſt que ce nombre de Rameurs par Rames m'a paru le plus propre pour expliquer les anciens Auteurs ; & que ce nombre, comme j'ai démontré, ſuffiſoit pour remuer les plus longues Rames. Vous me défiez de paſſer de la

ſpéculation à la pratique : faites-en la dépenſe, & je vous réponds du ſuccès.

Vous dites que la réflexion que j'ai faite ſur la Bataille Navale de Céſar & d'Antoine, ne prouve rien contre les deux premiers ſyſtêmes, mais qu'elle détruit le mien : vous le dites, mais vous n'en donnez aucune preuve. Tout le monde ſçait que les plus grands Vaiſſeaux de Céſar ne paſſoient pas ſix Rangs, & que les plus grands d'Antoine ne paſſoient pas neuf Rangs.

Dans le premier ſyſtême, le nombre des Rangs ſe déterminoit par le nombre des Rames, qui ſe trouvoit dans chaque côté : & dans le ſecond ſyſtême, le nombre des Rangs ſe déterminoit par le nombre des Rames, qui ſe trouvoit dans chaque claſſe de Rameurs. Ainſi, ſelon le premier ſyſtême, le plus grand Vaiſſeau de Céſar n'auroit eu que ſix Rames de chaque côté : & dans le ſecond ſyſtême, le plus grand Vaiſſeau de Céſar n'auroit eu que 18. Rames de chaque côté. Cela paroit-il probable ? Et peut-on croire que le plus grand Vaiſſeau de Céſar fût inférieur à la moindre de nos Galeres ? Il eſt donc clair comme le

jour, que cette Réflexion faisoit voir la fausseté de ces deux premiers systêmes.

Pour ce qui est de mon systême, je ne vois pas le mal qu'il peut en recevoir; & vous auriez dû montrer comment cette Réflexion le détruisoit. Il ne vous paroît pas que le Vaisseau de Philopator construit selon mon systême, pût facilement se remuer. J'en conviens: Plutarque dit formellement que ce n'étoit pas un Vaisseau de service; mais de parade, & qu'il étoit difficile à remuer.

Enfin, vous me reprochez, Monsieur, d'être un Auteur nourri de Géométrie & d'Algébre, & de voguer sur la votte mer des infiniment petits. Vous avez tort, Monsieur, de mépriser nos Sçiences: croyez-moi, faites une Campagne dans nos Mers; vous en retirerez plus d'avantage, pour former un systême sur les Vaisseaux des Anciens, que vous n'en avez retiré de vos cinquante années de service sur les Galeres.

Voilà, Monsieur, à quoi se réduisent les objections que vous avez formées contre mon systême, dans les

quelles, comme il paroîtra à tout homme de bon ſens, il ne ſe trouve pas ombre de difficulté : & cependant n'ayant que de ſi foibles motifs, vous oſez dans votre Lettre porter contre ma Diſſertation un Arrêt, je me trompe, ce n'eſt qu'une Sentence, par laquelle, de pleine autorité, vous la condamnez à être réleguée dans les eſpaces imaginaires, comme une Piéce qui ne renferme que des idées extraordinaires & chimériques, des abſurditez, des chimeres, & enfin un ſyſtême de tous les ſyſtêmes le plus chimérique.

Avant que de prononcer, il falloit convaincre le criminel : il falloit montrer clairement les paralogiſmes, les contradictions, les fauſſes ſuppoſitions qui ſe trouvoient dans ma Diſſertation : il falloit les faire ſi bien ſentir, que tout Lecteur équitable en convînt. Mais je vous défie de trouver dans ma Diſſertation une ſuppoſition qui ne ſoit très-raiſonnable, une idée qui ne ſoit très-vraye, & un raiſonnement qui ne ſoit très-juſte. Or ſi cela eſt ainſi, quelle concluſion faut-il tirer ? C'eſt au Lecteur équitable, à qui je laiſſe le ſoin de la tirer.

Mars 1728.

Je viens à votre ſyſtême, & j'entreprends de montrer, 1°. qu'il eſt contraire aux anciens Auteurs, & qu'il renferme une contradiction : & voici comme je montre l'un & l'autre en peu de mots. Selon Athenée, la partie intérieure de la Rame étoit plus courte que l'extérieure ; puiſqu'il falloit armer de plomb la partie intérieure, afin de la rendre d'égale peſanteur avec l'extérieure. Or dans votre ſyſtême, la partie intérieure eſt plus longue que l'extérieure. Ceci eſt aiſé à montrer. La Rame a 57. pieds de long : vous en donnez 30. à la partie intérieure ; donc la partie extérieure n'en aura que 27. & par conſéquent ſera plus courte que l'intérieure. Donc votre ſyſtême eſt contraire à Athenée.

Vous dites que le Vaiſſeau de Philopator étoit de 40. Rangs, parce qu'il ſe trouvoit ſur ce Vaiſſeau 40. Rameurs ſur deux Rames, qui ſe répondoient ; 20. ſur une des Rames, & 20. ſur l'autre. Si c'eſt-là le ſens des anciens Auteurs, les Uniremes n'auront qu'un Rameur ſur les deux Rames, qui ſe répondront, un demi Ra-

meur ſur chaque Rame : les Triremes n'auront qu'un Rameur & demi ſur chaque Rame ; les Quinquereimes, deux Rameurs & demi ſur chaque Rame : peut-on dire que ce ſoit-là le ſens des anciens Auteurs ? Et peut-on leur attribuer une telle abſurdité ? Peut-on partager un Rameur en deux ?

Si vous répondez que les Uniremes ont un Rameur ſur chaque Rame, les Triremes trois Rameurs ſur chaque Rame, les Quinqueremes cinq Rameurs ſur chaque Rame ; je demande pourquoi ? Si un Vaiſſeau de cinq Rangs a cinq Rameurs ſur chaque Rame ; un Vaiſſeau de 40. Rangs n'aura pas 40. Rameurs ſur chaque Rame. Quoique vous puiſſiez faire, il faudra avoüer que votre ſyſtême eſt contre les anciens Auteurs, qui déterminent le Rang des Rames de la même maniere, par rapport à tous les Vaiſſeaux.

Après avoir montré que votre ſyſtême eſt contre les anciens Auteurs, je vais montrer qu'il renferme une contradiction. Le Vaiſſeau de Philopator avoit 57. pieds de largeur ; pour 20. Rameurs, il faut un eſpace de 30.

pieds : vous en demeurez d'accord : donc pour 40. Rameurs, il faut un espace de 60. pieds. Il est donc impossible de mettre 40. Rameurs sur la même ligne horizontale dans le Vaisseau de Philopator, & par conséquent d'y placer 40. Rangs de Rames.

Vous répondrez que vous ne placez pas les Rameurs sur une ligne horizontale, mais sur deux lignes inclinées à l'horizon, longue chacune de 30. pieds ; & par conséquent que la contradiction ne se trouve pas dans votre systême.

Selon le plan que vous donnez, vos gradins ne s'élevent les uns au-dessus des autres que de 8. à 9. pouces. Or des Rameurs, qui ne s'élevent les uns au-dessus des autres que de 8. à 9. pouces, répondent au même espace horizontal, que s'ils se trouvoient sur une ligne horizontale : c'est dequoi conviennent tous les Géométres ; & il ne faut que former des Triangles rectangles pour en être convaincus ; donc vos Rameurs situez sur des inclinées à l'horizon, répondent au même espace horizontal, que s'ils se trouvoient sur une ligne horizontale. Mais ils ne

pourroient ſe trouver ſur une ligne horizontale ; donc ils ne peuvent ſe trouver ſur vos inclinées ; donc il y a contradiction dans votre ſyſtême ; donc il ne peut ſubſiſter.

Remarquez que quand il ne ſe trouveroit aucune contradiction dans votre ſyſtême, il ſuffiroit de montrer qu'il eſt contraire aux anciens Auteurs pour le détruire : mais j'ai été bien aiſe de démontrer l'un & l'autre.

Je ne me ſuis point arrêté à vous relever ſur différens termes, dont vous vous ſervez. Jamais, par exemple, un Auteur ancien n'a donné le nom de Trireme au Vaiſſeau de Philopator : mais ce ſont-là des minuties auſquelles je ne m'arrête pas.

Vous voyez, Monſieur, que votre longue expérience ſur les Galeres ne vous a point donné d'idée juſte des Vaiſſeaux des Anciens, entre leſquels & vos Galeres il n'y a pas plus de reſſemblance, qu'entre le jour & la nuit : & on a eu raiſon de vous dire que cette matiere n'étoit pas de votre reſſort, & que vous ne pouviez en être Juge competant, pendant que vous n'auriez que la ſçience & l'expérience de vos Galeres.

ARTICLE XXVI.

MEMOIRES DE L'ACADEMIE Royale des Sciences pour 1724. Imprimez en 1726.

Suite de l'ARTICLE CXII. de 1727.

Mémoires de Chymie sur le Sel de la Chaulx par M. Dufay.

IL eſt aſſez naturel de croire que la la Chaulx eſt un ſel, ou contient un ſel. La créance en étoit effectivement aſſez ancienne. Mais il a plû à quelques Chymiſtes d'en douter, ſur ce que le ſel de la Chaulx n'étoit pas un ſel comme les autres, plûtôt que ſur aucune autre raiſon bien déciſive. Car en diſant que la Chaulx n'avoit point de ſel,, ils ne laiſſoient pas d'y en chercher; apparemment parce qu'ils entrevoient aſſez qu'il y en avoit. Enfin, M. Dufay a trouvé ou retrouvé, ou peut-être reproduit ce ſel de la Chaulx. La difficulté vient de ce que ce ſel eſt fort groſſier, fort impur, mêlé de beaucoup de terre, c'eſt-à-dire, ſans doute fort imparfaitement calciné.

Nouvelles expériences ſur quelque eſpéce de verre. Par M. *Geoffroy* le cadet. Il eſt nouveau de voir le verre des bouteilles ſujet à l'action des liqueurs. On a pourtant communiqué à M. *Geoffroy* des bouteilles qu'on a trouvé, qui gâtoient le vin, & que le vin gâtoit à ſon tour. Les Phyſiciens ſe conſoleront d'un malheur qui pourra les détromper de la parfaite inaltérabilité d'une ſubſtance qu'ils croyoient juſqu'ici immuable, uniquement parce qu'ils n'avoient pas trouvé ; ou parce que la nature ne leur avoit point préſenté le ſecret de l'altérer.

Selon les expériences de l'Académicien, le vin conſervé trois mois dans une de ces bouteilles altérantes, avoit perdu ſa couleur, contracté un goût de vin pouſſé, mêlé de fadeur, & dépoſé un limon qui enduiſoit le fond & les parois de la bouteille. Outre ce limon, les parois étoient hériſſées de petits cryſtaux verds & tranſparens, tels que le vin de Champagne en dépoſe après un long ſéjour dans les bouteilles : ce limon eſt un Tartre ſéparé de vin, la cendre en eſt brune. Les cryſtaux ſe bourſoufflent en brû-

lant, & ſentent le Tartre, les cendres blanchiſſent.

Preuve que le vin agit ſur ces bouteilles, c'eſt que le verre en eſt cavé & ſillonné en divers endroits. Des morceaux de ce verre mis tremper dans le vin, le vinaigre, l'huile de vitriol, en ſont altérez, ſur tout aux endroits de la ſurface, qui ont de petites Bulles. L'huile de Tartre y mord, & en rend la ſurface raboteuſe, l'eau commune, ni l'eau de vie n'y font rien.

La poudre de ce verre dans le nitre a fermenté, s'eſt échauffée conſidérablement, a exhalé des vapeurs rougeâtres & fétides. Tout autre verre reconnu pour bon, n'a produit aucun de ces effets dans l'eſprit de nitre. Cet eſprit a plus fait ſur ce méchant verre; il l'a rendu épais, mucilagineux, viſqueux, à-peu-près comme une colle de poiſſon trop épaiſſe. Des morceaux de ce verre dans l'eſprit de nitre ont blanchi, & ſe ſont ramollis comme la colle forte dans l'eau chaude. Dans l'huile de vitriol affoiblie avec de l'eau, ce verre s'eſt gonflé, crevaſſé, effeüilleté comme du Talc de Paſſy mis ſur les charbons. Le plus curieux eſt que ces

verres imparfaits, laiſſez long-tems en expérience dans l'huile ou l'eſprit de vitriol, ou même de ſouffre, s'y convertiſſent en pur alun.

M. *Geoffroy* n'a point ſçû quelle terre, quel ſable, quelles cendres entrent dans la compoſition de ces bouteilles : il conjecture que l'alun y domine un peu trop. Il a fabriqué lui-même diverſes ſortes de verres & en a compoſé que les liqueurs ſuſdites altéroient. Au reſte, M. *Boile* & divers autres avoient déja connu cette altérabilité de certains verres, & en avoient rendu compte au Public. Toutes choſes ſe perfectionent avec le tems.

Sur la chaleur des Eaux de Bourbonne. De quelques Obſervations renouvellées ſur les lieux, & peut-être auſſi de ſa favorable diſpoſition pour le ſyſtême Chymique de M. *Lemery*, M. *Dufay* a conclu que les Eaux de Bourbonne contiennent du fer & du ſoufre. Il eſt vrai que ce ſoufre *ne ſe montre point ſous une forme manifeſte* : mais cela n'arrête point un habile Chymiſte; ce ſoufre *eſt ſeulement un ſoufre très-volatil*, qui a par conſéquent droit d'être connu ſans ſe manifeſter. En-

 fin,

fin, il en faut pour produire la chaleur des Eaux en question, depuis que M. *Lemery* a fait voir non pas que sans cela il n'y avoit point de chaleur, mais qu'avec cela il peut y en avoir quelquefois accidentellement; sçavoir, toutes les fois qu'il y a un Artiste pour faire une pâte médiocrement liquide de parties égales de soufre & de fer, pilez l'un & l'autre dans le Laboratoire & dans les Mortiers d'un Chymiste. A cette occasion l'Histoire de l'Académie ajoûte fort à propos. " Des Eaux ne " peuvent-elles pas s'échauffer en pas- " sant simplement sur des voutes, au- " dessous desquelles seront de grands " feux souterrains? En ce cas-là elles " pourront être chaudes, sans être mi- " nérales, & elles seront l'un & l'au- " tre, & le seront de cent manieres dif- " férentes, si en même-tems ces feux " causent des évaporations, des subli- " mations de matieres qui se mêlent " avec ces eaux ». Ces paroles sont dignes d'un Physicien profond qui a le goût du vrai & du naturel, & ne se laisse point imposer par un Phénoméne artificiel & chymique, fort éloigné de représenter même en aucune sorte des

feux aussi durables que ceux de l'Ethna, & une chaleur aussi soutenuë que celle des Eaux de Bourbonne.

Sur un sel cathartique d'Espagne. C'est Monsieur *Burlet* qui donne l'Histoire de ce sel, & M. *Boulduc* le Fils en donne l'Analyse Chymique. A trois lieuës de Madrid se trouve un Ravin long d'environ 130. pas & large de 5. où se rendent quelques petites sources d'une eau fort claire, fort froide, & fort salée : la plus grosse de ces sources sent fort le soufre. Ces eaux déposent sur les bords du Ravin des cristaux de sel, qui ressemblent à de l'alun calciné. C'est un sel cathartique naturel, qui vaut bien le sel *d'Ebsom*. A un quart de lieuë du Ravin, on trouve deux sources, l'une vitriolique, l'autre ferrugineuse, toutes deux purgatives à la dose de trois ou quatre verres.

Selon Monsieur *Boulduc* le fils, ce sel d'Espagne s'est trouvé parfaitement le même que le *sel admirable de Glauber*, qui est formé d'un mélange d'huile de vitriol & de sel marin décrépité. Les cristaux des deux sels ont la même figure, la même fraîcheur mis sur la langue, la même friabilité entre les

doigts, la même ſolubilité dans l'eau froide, la même fuſibilité à la moindre chaleur, la même vertu de diſſoudre le fer, &c. Il y a encore un fer, & même un ſoufre aſſez manifeſtes dans les ſources de Madrid, qui ſont pourtant très-froides.

Sur une Pierre de Berne qui eſt une eſpece de Phoſphore. Rien n'eſt plus loüable que le ſoin qu'a l'Académie, & qu'ont ſes membres, d'entretenir des correſpondances avec un grand nombre de Curieux dont les découvertes & les obſervations ſeroient le plus ſouvent perduës pour le Public, ſi elles n'étoient récüeillies dans des Memoires de Science tels que ceux de l'Academie, ceux-ci, ou tout autre. La pierre de Berne a été communiquée à l'Académie par Monſieur *Bourguet*, avec un Memoire ſur ſes propriétez, que Monſieur Dufay a vérifiées avec ſoin.

La principale eſt d'éclairer dans un lieu obſcur pendant quelques inſtans, après qu'on l'a un peu échauffée par un de ſes angles à la flamme d'une bougie, où elle ſe feſle en petits morceaux, qui ont tous une figure irré-

guliere de Pyramide triangulaire. Le feu d'un creuſet rend ce Phoſphore encore plus brillant. Mais ſi on l'y remet trop ſouvent, ſon éclat diſparoît. M. *Dufay* à éprouvé que pluſieurs pierres précieuſes fauſſes ou imparfaites imitent en ce point la pierre de Berne. La fauſſe Emeraude d'Auvergne la ſurpaſſe.

Sur l'arrangement des parties minérales après la fuſion. Les longues & brillantes aiguilles, qu'on voit ſur l'antimoine aux endroits caſſez, ont occaſionné ces recherches de Monſieur *de Reaumur.* Il étoit ſurpris que l'antimoine fit voir de ces aiguilles, & que les métaux n'en fiſſent point voir. Mais ayant compris que la fuſion ou plûtôt le réfroidiſſement de l'antimoine après la fuſion, étoit la principale cauſe des régularitez & même des irrégularitez de ces lames; il parvint auſſi à en découvrir d'à peu prés ſemblables dans le plomb, l'étain, &c. Pour en venir à bout, il faut prendre ces métaux dans le moment, où ſans être trop chauds ni trop froids, ils ſont caſſans comme l'antimoine. Nous remarquerons ici que l'eau-même fait voir des figures

d'aiguilles régulieres & irrégulieres dans ſes congellations.

Botanique.

M. de Juſſieu a trouvé la Marguerite jaune propre à teindre en jaune. On ſe ſert d'une fleur à peu-près ſemblable pour le même effet dans le Miſſiſſipi ; & c'eſt là-deſſus que l'Academicien à fait ſa découverte.

M. *Marchant* à décrit le *Carlina Acaulos*, & quelques autres plantes tout auſſi intéreſſantes pour le Public : Monſieur *Trant* en a fait autant ſur le *Cardiſpermon*, & M. *Danty Dynard* ſur une nouvelle eſpece d'*Eruca*.

Géométrie.

M. *Pitot* a quarré la moitié d'une Courbe qu'il appelle la compagne de la Cycloïde. Il y a mille courbes particulieres qu'on quarre de la ſorte, lorſqu'on veut ſe donner la peine d'y appliquer les méthodes & les formules ordinaires du calcul.

La Goniometrie par M. de Lagny. L'Arc de cercle eſt la meſure de l'An-

gle correſpondant. Il faut donc connoître l'Arc pour connoître l'Angle. Pour connoître cet Arc, il faut connoître ſon rapport avec la circonférence, la demi-circonférence, ou le quart de cercle : cet Arc n'en eſt pas toûjours l'aliquote juſte ; & le reſte qu'il laiſſe en le diviſant, laiſſe quelquefois un reſte, & ce reſte un nouveau reſte, & celui-ci un nouveau à l'infini. Car les incommenſurables viennent à la traverſe, & le dernier reſte eſt le plus ſouvent une choſe introuvable. Mais dans ces cas d'incommenſurabilité, les ſeries qui donnent des approximations indéfinies, viennent au ſecours.

Comme le nombre des choſes qu'on ne peut exactement meſurer, eſt plus grand que celui des autres, ces ſeries infinies, depuis que *Gregoire de Saint Vincent* les a inventées, & en a dévelopé toute la Théorie Géométrique, ſont le grand objet des Géométres, qui ont ſçû les réduire en art & en regle. Le grand art, ſelon *M. Newton* qui en eſt le principal Inventeur, comme Grégoire de S. Vincent l'eſt de la Théorie, eſt de rendre ces ſuites *très-convergentes :* celles qui procedent alternative-

ment par des ſignes plus & moins, comme celle dont M. *Leibnitz* ſe ſert pour la quadrature du cercle, ſont très-lentes dans leurs approches. M. *De Lagny* dit des choſes utiles ſur ces ſeries.

M. *Nicole* travaille toûjours aux differences finies. La ſuite des tems pourra en faire voir l'utilité. Le jaugeage, ſur le quel M. *de Mairan* donne un nouveau Memoire, ſeroit plus utile, ſi l'uſage n'avoit déja à peu-près toute la perfection qu'il peut avoir.

Aſtronomie.

Nouvelles Méthodes de calculer les Eclipſes, par M. le Chevalier de Louville. L'Aſtronomie & le calcul des Eclipſes, qui eſt tout ce que cette belle Science a de plus merveilleux, eſt juſqu'ici toute fondée ſur la Géométrie la plus ſimple, & n'a guéres beſoin que de la connoiſſance du cercle & des lignes droites, & du ſimple calcul de l'Arithmétique la plus vulgaire. Pour rendre cette Science & ce calcul des Eclipſes plus élegans (*car on ſçait que les Mathématiques mêmes ont leur élégance*, & que les Scavans s'en piquent) M. de

Louville a réduit les calculs des Eclipses à des *formules Algébriques*, *qui sont tout ce que peut exiger la Noblesse de la Science.*

Par cette nouvelle découverte, non seulement l'Astronome seroit obligé, pour se rendre élégant, de devenir d'Arithmeticien Algébriste & Analyste, & sans-doute bien-tôt Infinitaire, mais d'Observateur Méchanicien & Géométre, consommé dans toutes les parties des Mathématiques. Rien ne seroit plus beau : mais peut-être plus de facilité vaut mieux que tant d'élégance. Et qui voudroit être Astronome, & prédire les Eclipses à ce prix ?

Monsieur le Chevalier de *Louville* considere les Corps celestes à peu-près comme des boules de Billard qui vont l'une contre l'autre, se rencontrent, se choquent. C'est une fiction ingénieuse du moins si elle n'est solide, & qui fait voir que les Astronomes de ce siécle sont assez habiles dans leur Art pour avoir bien du tems à perdre dans des spéculations qui n'y ont aucun rapport.

M. de Louville, par de nouvelles observations du Diamétre apparent du

Soleil vû dans son Apogée & dans son Perigée, s'est assuré de nouveau d'avoir donné en 1720. la vraie distance du Soleil dans ces deux Apsides extrêmes.

M. Cassini à donné la Description d'un nouveau Micrométre universel.

Hypothése d'Acoustique.

M. de Maupertuis sensible aux agrémens que les instrumens de Musique à cordes peuvent lui avoir procuré, & plein de reconnoissance sans doute pour les Facteurs, & les Luthiers, entreprend de prouver que la figure d'un violon, d'un Luth, ou de tel autre instrument à cordes, est telle à peu près que la Physique la plus éclairée auroit pû leur donner, si la Théorie eût pû devancer la pratique. C'est déclarer d'abord à tous ceux qui pourroient avoir quelque génie pour la perfection de la Musique, que leur génie est de reste, & qu'ils doivent bien se garder d'y tenter de nouvelles découvertes. Il est en effet plus commode de discourir sur les Anciennes, &

d'en rendre raiſon, ſur tout par des Hypothèſes.

L'ingénieux Académicien fait tort aux Muſiciens en général, lorſqu'il repréſente la Muſique comme livrée juſqu'à lui à des tâtonnemens aveugles & à des Artiſans ignorans. Il ne perſuadera pas à ceux qui ſont initiez dans l'Hiſtoire des choſes que *S. Auguſtin*, *Zarlin*, *Merſenne*, *Kircher*, & en dernier lieu M. *Rameau* & bien d'autres ayent écrit ſur la Muſique en Artiſans, & en *gens d'imagination & de ſentiment*, ſans Théorie Phyſique ni Géométrique. Comment le ſçavant Académicien a t'il ignoré qu'avant lui on avoit recherché les cauſes du ſon & de la ſtructure des Corps ſonores, & même qu'on avoit fait ſur toutes ces choſes d'excellens raiſonnemens, & des découvertes ſolides, d'où il faut deſormais *partir* pour former de nouvelles Hypothèſes, où ce qui ſeroit mieux, de nouvelles découvertes & de nouveaux raiſonnemens.

L'Hypothèſe de M. de Maupertuis ſe réduit à prétendre que les Inſtrumens à cordes ſont faits de maniere que les fibres du bois y ſont coupées

dans la même proportion que les cordes le ſont par les chevalets ou par les doigts de celui qui joüe, ce qui, ſelon lui, rend le ſon de chaque corde d'autant plus fort, qu'il y a plus de fibres qui réſonnent avec lui à l'uniſſon. C'eſt dommage que la preuve & même la vraiſemblance manque à une ſi jolie conjecture. La maniere dont l'Auteur la ſoutient, n'eſt pas moins jolie. Pourquoi croit-on, par exemple, que les tables des Violons ſont un peu échancrées ſur le côté? Eſt-ce pour faciliter le paſſage & le coup d'Archet? Non, c'eſt afin que toutes les fibres de ces tables ne ſoient pas d'une même longueur, & qu'il s'en trouve par hazard quelqu'une à l'uniſſon des divers tons des cordes. Pourquoi meton ſur les tables des Epinettes quarées, des Chevalets obliques ou recourbez? Eſt-ce pour couper les cordes d'une inégale longueur? Non, non, ces *barres ſont*, pour ainſi dire, *autant de Chevalets, qui étant placez obliquement ſous les fibres, les diviſent en différentes longueurs.* Ainſi *ce qui avoit porté d'abord une objection invincible, fournit de nouvelles preuves de la néceſſité*

des fibres de différente longueur. Un Violon brisé & recollé ne devient plus résonnant non plus, que parce que les fibres d'inégale longueur y sont multipliées. Enfin, l'Hypothèse est si heureusement imaginée, que toutes choses lui servent également de preuve.

ARTICLE XXVII.

METHODE POUR REGLER les Montres & Pendules. Par M. H. Sully. Brochure, chez G. Dupuis.

L'Auteur qui est connu pour exceller dans son art d'Horlogeur, enseigne d'abord à régler les Montres ou par le Soleil ou par les Pendules, dont le mouvement est beaucoup plus régulier que celui des Montres. Ensuite il montre la maniere de régler les Pendules mêmes, ou par le Soleil ou par les Etoiles fixes ; & il ajoûte pour cet effet de petites tables, dont il développe l'artifice & l'usage. Pour rendre même son Ouvrage utile à toute l'Europe, il enseigne à réduire les heures ordinaires à celles des Italiens, qui ont une maniere de les compter fort dif-

férente de la nôtre. Enfin, M. de Sully qui a autant de zéle que de génie pour la perfection de son art, ajoûte le plan d'un Traité d'Horlogerie le plus vaste & le plus complet qu'on ait non seulement exécuté, mais même entrepris & proposé jusqu'ici.

Ce plan en particulier merite beaucoup d'attention. Il partage le nouveau Traité en six Parties, dont la premiere instruira tout le monde de ce qu'il leur convient de sçavoir, pour connoître la nature des Horloges, Montres, Pendules, qui sont en usage, & pour les bien régler. Cette seule premiere Partie sera un Ouvrage complet de 250. pages *in* 4°. avec plusieurs planches bien gravées.

L'Histoire de l'Horlogerie sera le sujet de la seconde Partie. On y verra non seulement l'Histoire des Auteurs, mais encore celle de leurs découvertes, & les Extraits les plus intéressans de leurs Ouvrages. L'Auteur souhaite qu'on lui communique là-dessus des Mémoires, dont effectivement on a besoin pour remplir un pareil dessein. Il promet beaucoup de reconnoissance & de candeur dans l'usage qu'il fe-

ra de ces mémoires pour l'utilité du Public, & pour la gloire même de ceux qui les lui auront communiquez.

La troiſiéme Partie n'eſt pas la moins utile; c'eſt une Deſcription complette de l'Horlogerie. La quatriéme contiendra la Théorie de ce bel Art, dont la Pratique ſera la cinquiéme. Enfin, la ſixiéme contiendra des Lettres & des Diſſertations critiques. Voilà un plan magnifique. Il ne reſte qu'à ſouhaiter deux choſes; la premiere, qu'un auſſi habile homme que M. de Sully l'exécute en entier; la ſeconde que les Sçavans & les Artiſtes lui communiquent de bonne foi & avec zéle, tout ce qu'ils croiront propre à aider à l'exécution d'un Ouvrage, qui demande en effet le ſecours de pluſieurs mains & de pluſieurs eſprits.

ARTICLE XXVIII.

BREVIAIRE ROMAIN NOTE' selon un nouveau Systême de Chant très-court, très-facile, & très-sûr. A Paris, chez G. F. Quillau 1727. gros in 12. de plus de 1500. pages.

C'Est M. *Demos* Prêtre, qui est Auteur de ce nouveau systême de Chant, qui vaut peut-être mieux que le systême ordinaire, mais qui trouvera sans doute de grandes & de longues difficultez à l'emporter sur un systême déja en possession. Le nouveau consiste en deux points : le premier à mettre toutes les Notes de la Musique ou du Plein-Chant sur une même ligne, & par conséquent à leur donner une tournure différente pour leur faire représenter diverses Notes, ou divers degrez d'intonation. La seconde singularité de ce nouveau systême consiste à entre-mêler les Notes avec les paroles tout de suite sur une même ligne.

Ce systême paroît assez naturel, & est au moins ingénieux. Rien n'est

mieux que de mettre toutes les Notes ſur une même ligne, & tôt ou tard ſans doute on en viendra-là. La plus grande difficulté viendra ſans doute de la part des Ecrivains ou Copiſtes, qui ſeront fort embarraſſez de ces jambages diverſement tournez pour les diverſes Notes. Mais l'habitude pourra favoriſer l'exécution ; je dis l'habitude à venir : car celle qui régne n'eſt pas trop favorable pour ce ſyſtême. Ne ſeroit-il pas mieux de mettre un *v* pour *ut*, un *r* pour *ré*, un *m* pour *mi*, &c.

Il paroît inutile d'entre-mêler les Notes avec les mots & les ſyllabes. C'eſt ce point-là ſur tout qui embarraſſeroit les Copiſtes & les Ecrivains. Il eſt plus ſimple de les entre-mêler avec les lignes, & de mettre une ligne de Notes alternativement avec une ligne de diſcours, faiſant répondre l'un à l'autre. Autrement il y auroit trop de différence dans la Muſique entre la Vocale & l'Inſtrumentale ; & d'ailleurs on chanteroit très-mal & avec peu de goût, ſi l'on chantoit chaque ſyllabe & chaque mot, ſans prévoir d'un coup d'œil le mot entier, l'ex-

pression même, & même la phrase & le discours. On obvieroit à cet inconvénient en écrivant le discours d'un gros caractere, & rendant les Notes très-petites comme des points ou des virgules; ce qui n'a rien de contraire au nouveau système.

Ne seroit-il pas même mieux & plus simple, d'imaginer, ce qui est facile, des espéces d'accens, lesquels mis sur les syllabes en fissent connoître l'intonation. Car ceux que nous mettons dans le discours ordinaire, & sur tout ceux des Anciens marquoient une espéce d'intonation dans la prononciation du discours le plus familier. Pour le moins, ces accens marquent le mouvement qui est le principal dans la Musique. Enfin, M. *Demos* est toûjours loüable, & d'autant plus loüable, qu'il a sans doute sçu combien toute nouveauté a de peine à s'introduire sur tout parmi les personnes de métier, d'art, & de routine. Le *si* étoit bien nécessaire à la Musique, & cependant on fit bien des façons, & on chicana bien long-tems avant que de l'admettre. De toutes les nouveautez, les hommes n'aiment que celles qui flatent le

cœur. Les autres ont deux obſtacles invincibles à ſurmonter, l'envie & la pareſſe. Les Maîtres ne veulent point redevenir Ecoliers, ils veulent encore moins avoir des Maîtres.

ARTICLE XXIX.

PRÆLECTIONES THEOLOGicæ de Incarnatione Verbi Divini, &c. *C'eſt-à-dire : Traité Théologique ſur l'Incarnation du Verbe, dicté dans les Ecoles de Sorbonne par M. l'Abbé Tournely, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne ; ancien Profeſſeur Royal en Théologie, Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, &c. A Paris, chez la veuve Mazieres, & J. B. Garnier, ruë S. Jacques à la Providence* 1727. *vol. in* 8°. *pagg.* 881.

LE premier pas que S. Auguſtin nous a tracé pour nous conduire à l'étude de l'Incarnation du Verbe, c'eſt l'aveu même de notre inſuffiſance : & toute la liberté qu'il laiſſe là-deſſus à nos raiſonnemens, c'eſt de convenir que Dieu peut faire quelque

chose qui soit impénétrable à nos recherches. Selon lui, point d'autre raison à rendre de cet ineffable Mystere, que la volonté & la toute-puissance Divine.

Il s'en faut bien cependant que les Théologiens en soient demeurez là, comme il paroît par ce nouveau Traité de M. l'Abbé *Tournely*, un des plus fournis qu'il ait imprimez. Ce sont encore ici les Orientaux, qui avec leur demangeaison de subtiliser, & leur sagacité ordinaire, ont donné l'exemple d'enfler & de multiplier les matieres. L'Occident ne s'est pas moins piqué d'émulation sur le Dogme de l'Incarnation, que sur celui de la Trinité. De-là tant d'attaques & de défenses, tant de controverses & de décisions, qu'il n'est plus permis d'ignorer, & qui font le merite d'un Ouvrage comme celui-ci, à proportion de l'érudition, de la méthode, & de la clarté qu'on y apporte. Monsieur l'Abbé *Tournely* le divise en treize Questions.

La premiere est une espéce de Préliminaire touchant les divers rapports, sous lesquels on peut considé-

rer le Myſtere du Verbe Incarné. On y examine ce qu'il eſt en ſoi ; ce qu'il a d'analogie avec les connoiſſances naturelles; ce qui en a été révelé aux Anges bons & mauvais, aux Juifs & aux Gentils ; & enfin ce qu'il y a eu d'Héréſiarques, qui ont travaillé à en détruire ou à en défigurer la vérité. Ceux-ci ſont au nombre de vingt-un, tous Chefs de Parti, diſtinguez en trois Ordres, ſelon qu'ils ont eu pour principal objet de leur Héréſie, les uns la Divinité de Jeſus-Chriſt, les autres ſon Humanité, les autres quelque particularité eſſentielle à l'union des deux Nature.

La ſeconde Queſtion tend à établir que l'Icarnation n'a rien d'injurieux à la Majeſté de la Nature Divine ; rien d'incompatible avec les droits de la Nature humaine ; rien qui ne réponde parfaitement aux beſoins de l'homme ; rien en un mot que de convenable & de juſte ; & par conſéquent de poſſible.

La troiſiéme ouvre un grand champ. On s'y propoſe de deſarmer l'incrédulité Judaïque & Payenne, & de montrer invinciblement, que le Myſtere de

l'Incarnation eſt un Myſtere déja accompli dans la perſonne du Chriſt Fils de Marie. Les preuves, à l'égard des Juifs, ſont l'accompliſſement des quatre Prophéties célebres de Jacob, de Daniel, d'Aggée, & de Malachie, avec les autres ſignes de l'avénement du Meſſie. A l'égard des Payens, ce ſont ces mêmes preuves, en tant que produites & confirmées par les Juifs mêmes. On y joint les motifs ordinaires de crédibilité, rapportez ici d'une maniere ſuccincte, mais forte & perſuaſive.

La quatriéme Queſtion roule ſur la néceſſité de l'Incarnation. *Wiclef*, toûjours exceſſif, en faiſoit pour Dieu un devoir indiſpenſable; parce que l'Incarnation eſt la plus parfaite des Œuvres de la Divinité; & qu'il eſt eſſentiel à la Nature Divine, ajoûtoit-il, d'opérer en tout le plus parfait. C'étoit pareillement la penſée de *Raymond Lulle*, contredit en cela par le commun des Théologiens. Tous n'attachent à ce Myſtere qu'une néceſſité de ſuppoſition, dans le principe que Dieu ait exigé une ſatisfaction équivalente à la griéveté du péché.

Mais Dieu a-t'il pû ne l'a pas exiger cette ſatisfaction ? Il l'a pû de puiſſance abſoluë, répond M. *Tournely*. En Dieu Saint, en Dieu ſage, en Dieu qui a dû ſuivre des régles de juſtice propres à tempérer la ſouveraineté de ſon pouvoir, il ne lui a pas été libre de laiſſer l'homme pécheur dans l'impunité, ou de ſe contenter d'une réparation qui fût au-deſſous de l'énormité de la faute.

Cela mene M. *Tournely* à une Diſſertation plus étenduë, & dépendante en partie de cette derniere : c'eſt celle qui concerne la ſatisfaction & le merite de Jeſus-Chriſt. On ſçait juſqu'où les Sociniens ont pouſſé là-deſſus la ſubtilité. Non ſeulement ils nient que Jeſus-Chriſt ait réellement ſatisfait pour nous : ils ne conviennent pas même du beſoin que nous en avions. La raiſon qu'ils en apportent ; c'eſt que Dieu à qui, ſelon eux, on ne peut conteſter le pouvoir de remettre gratuitement nos offenſes, en a auſſi la volonté, & qu'il les a remiſes en effet à pluſieurs par un pur mouvement de ſa bien-veillance. C'eſt pour appuyer une prétention auſſi imaginaire que

celle-là, qu'ils retranchent la justice vindicative du nombre des Attributs, qui sont essentiels & naturels à Dieu ; & qu'ils la réduisent à une opération libre, telle que l'a été la Création du Monde. Socin avouë que Dieu est le Maître de l'exercer contre tous les pécheurs généralement, sans attendre leur conversion. Il avouë aussi que par la disposition de sa volonté, les pécheurs pénitens sont les seuls qui ayent part à sa miséricorde. Il ne disconvient point non plus, que suivant les loix de son équité & de sa sagesse, la mesure de la punition ne soit proportionnée à la grandeur du péché : mais il s'obstine à ne point reconnoître en Dieu d'obligation véritable d'en exiger la réparation.

A ce plan d'erreur les Orthodoxes opposent, 1°. ce que la raison leur fait concevoir d'un Dieu juste ; & dès-là essentiellement ennemi du péché ; dès-là essentiellement incapable de l'autoriser, soit par une condescendance, soit par une impuissance, qui démentiroient également la perfection de son Être. D'où viennent, demande M. *Tournely*, ces agitations d'une con-

ſcience ou criminelle ou timorée, qu'il n'y a perſonne qui ne reſſente naturellement ? D'où viennent ces ſupplications & ces ſacrifices en uſage chez toutes les Nations, pour appaiſer la Divinité offenſée ; ſi ce n'eſt que l'idée d'un Dieu, juſte vengeur du mal, eſt inſéparable de l'idée de Dieu même, & auſſi univerſellement, auſſi vivement gravée dans les ames ?

Les Orthodoxes oppoſent en ſecond lieu au ſyſtême de *Socin*, tout ce que Dieu lui-même dans l'Ecriture leur fournit de marques d'une volonté déterminée à punir le péché. Or toutes ces menaces & tous ces arrêts, reprend M. *Tournely*, ont dû avoir leur exécution ; ſi ce n'eſt dans la perſonne des pécheurs, du moins dans celle de Jeſus-Chriſt qui en a pris la place. Eſt-il donc croyable que Dieu eût chargé ſon propre Fils d'une expiation ſi rigoureuſe, ſur un Decret abitraire de ſa volonté ; & ſans un motif auſſi preſſant de l'abandonner à la mort, que les droits les plus ſacrez de ſa juſtice, & le plus indiviſiblement attachez à ſon eſſence ? C'eſt ce que Socin ne perſuadera jamais.

Le vuide & l'insuffisance de toute autre satisfaction, que de celle d'un Rédempteur Dieu & Homme tout ensemble, sont une nouvelle preuve, qui en rend encore la nécessité bien sensible. Quelque sainteté qu'on suppose dans une simple Créature, le péché est toûjours une dette qu'elle ne peut acquiter; un objet de haîne aux yeux de Dieu qu'elle ne peut changer, une injure, une infidélité qu'elle ne peut expier. Jesus-Christ étoit le seul, qui, par l'excellence de sa Nature Divine, pût imprimer à des œuvres humaines un merite de *condignité*, capable d'absorber & d'anéantir la malignité du péché. Cela suit des plus simples notions que nous ayons de la Majesté souveraine de Dieu, outragée & irritée par le péché; & de la disproportion infinie, qu'on ne sçauroit ne pas mettre entre Dieu, & tout ce qui ne participe point à l'infinité de Dieu.

M. *Tournely*, après avoir prouvé la nécessité de la satisfaction, dont Jesus-Christ s'est chargé pour nous, en prouve la *réalité*. Ce mot est capital, & sert de barriere contre toutes les chicanes & les supercheries Sociniennes.

Celui de ſatisfaction en général, les qualitez de Rédempteur & de Sauveur des hommes appliquées à Jeſus-Chriſt, ne coûtent pas beaucoup aux Partiſans de cette héréſie; qui même en ont fait parade à la tête de quelques-uns de leurs Livres. Le venin conſiſte en ce qu'ils ne prétendent ſignifier par-là, qu'une ſatisfaction ou une Rédemption impropre & métaphorique, fondée ſur ce que Jeſus-Chriſt par ſon obéïſſance à ſon Pere nous a obtenu la rémiſſion de nos fautes; mais une Rédemption toute gratuite; ſur ce que par ſa doctrine & par ſon exemple, il nous a appris les moyens de le fléchir; ſur ce que par ſes ſouffrances & par ſa Croix, il nous a procuré d'autres grands avantages. Pour une ſatisfaction & une Rédemption priſe dans la rigueur du droit; pour un mérite effectif; pour une ſubſtitution propre & véritable de ſa perſonne à celle du pécheur, les Sociniens ne veulent point y entendre: & il n'y a point de paſſage des Livres Saints ſi clair & ſi déciſif contre eux, qu'ils ne tournent & ne transforment en un ſens étranger par le rafinement de leurs

gloſes, plûtôt que d'acquieſcer au ſens Catholique. M. l'Abbé *Tournely* met tous ces Paſſages en un très-bel ordre, en les rapportant à quatre propoſitions différentes, qui ſont le fond de quatre argumens maniez & dévelopez avec beaucoup de force & de netteté. Les propoſitions ſont 1°. que Jeſus-Chriſt nous a rachetez de ſon propre Sang; 2°. qu'il a ſouffert, & eſt mort en nôtre place par une véritable ſubſtitution; 3°. qu'il a porté nos péchez; 4°. qu'en qualité de Pontife il a offert pour nous le Sacrifice de ſa vie. Chaque argument eſt immédiatement ſuivi du Commentaire Socinien; & les illuſions de ce Commentaire démontrées par les raiſons qui appuyent l'interprétation naturelle des textes qu'on produit. Voici, pour en juger, quelque choſe de ce qui répond à la premiere propoſition.

Le terme de *Rédemption* ou de *Rachapt*, diſent les Sociniens, ne ſignifie ſouvent dans l'Ecriture, qu'une ſimple délivrance. Ainſi eſt-il marqué que le Seigneur a *racheté* Iſraël de la ſervitude d'Egypte; qu'il a établi *Moïſe* pour Chef & *Rédempteur* de

ſon Peuple, &c. En quoi il n'y a nul veſtige d'une ſatisfaction proprement & véritablement dite. Deplus, continuent-ils, dans un *Rachapt* véritable & réel, c'eſt au Maître qui tient les Captifs ſous les fers, qu'on doit payer le prix de leur Rédemption. Dira-t'on ſans blaſphéme, que J. C. ait payé le prix de la nôtre au Prince des ténebres, & aux autres Puiſſances infernales, dont il eſt écrit qu'il nous à *rachetez*. On ne dira pas plus ſérieuſement qu'il l'a payé à Dieu; puiſque c'eſt Dieu lui-même, qui, en nous donnant ſon Fils, a été notre premier *Redempteur*. Nous avons été rachetez, ajoûtent-ils, ſur le même pied que nous avions été *vendus* : or nous avions été vendus gratuitement; en nous aſſerviſſant de notre gré à l'Empire du Démon; notre Rédemption n'a donc rien de cet échange, ou de cette compenſation rigide, qu'on ſoûtient lui être eſſentielle.

Tel eſt l'effort de génie qu'ont fait un *Socin*, un *Wolkelius*, un *Crellius*; ces hommes ſi pénétrans & ſi méthodiques, mais malheureuſement habiles à s'embarraſſer, lorſque tout s'af-

faiſſe & s'applanit ſous leurs pas. Quel nouveau goût de critique ! d'aller ſe retrancher ſur des textes, où le terme de *Rédemption* eſt manifeſte, tiré du ſens réel, & porté à un autre ſens par Métaphore, pour tirer de cette Métaphore même une régle générale, qui anéantiſſe le ſens réel juſques dans les endroits, où il ſaute aux yeux. Il ne ſeroit pas d'ailleurs étonnant, que la délivrance des Iſraëlites étant une figure de la Rédemption du Genre-Humain ; l'Eſprit Saint, par une anticipation prophétique, nous l'ait repréſentée ſous les mêmes expreſſions. Mais comment la Métaphore & le ſens impropre auront-ils lieu dans ceux des textes alléguez, qui font une mention préciſe de compenſation, de prix, & de payement ? *Le Fils de l'Homme eſt venu donner ſa vie pour la Rédemption de pluſieurs. Il s'eſt donné lui-même pour être le prix du rachat de tous les hommes. Il eſt devenu un objet de malédiction, pour nous affranchir de la malédiction de la Loi. Nous avons été délivrez ..... non avec de l'or & de l'argent ..... mais avec le Sang précieux de Jeſus-Chriſt.* S'il eſt conſtant (& *Socin* l'avouë) que

racheter quelqu'un, ce ſoit proprement le délivrer de captivité, en payant ce qu'on doit pour ſa délivrance ; il n'eſt pas poſſible d'en citer des exemples plus formels que ces textes. Le ſecond a cela de particulier ; que le mot Grec, rendu dans la Vulgate par *Redemptio*, n'eſt pas ſeulement *λύτρον*, mais *ἀντίλυτρον* ; terme, qui, par la force de la prépoſition *ἀντὶ*, dénote une véritable ſubſtitution. Il paroîtra badin de s'arrêter à ces minuties ; mais avec des gens du caractere des Sociniens, ces minuties négligées deviendroient pour eux des remparts, d'où ils ſe croiroient en droit de braver tous leurs Adverſaires. Quant à la perſonne qui doit recevoir le payement du *Rachapt* ; eſt-ce procéder ſérieuſement que de prendre les Puiſſances de l'Enfer, qui ne ſont qu'exécutrices des Ordes de Dieu pour Dieu même, Juge & Maître Souverain des Pécheurs rachetez par Jeſus-Chriſt : ou de ne pas diſtinguer dans Dieu ce tempérament admirable de miſéricorde & de juſtice, qui le fait tout enſemble & nous donner ſon Fils, & l'agréer pour victime. La derniere difficulté porte

toute ſur un faux principe : car notre perte eſt notre ſeul ouvrage ; mais notre ſalut n'a pû être que l'Ouvrage d'un Médiateur riche en graces & en merites, lequel ſatisfît & payât pour nous.

On trouvera les mêmes chicanes dans les Objections ; & dans les Réponſes, la même ſolidité ſur la II^e^. la III^e^. & la IV^e^. Propoſition. M. *Tournely* en ces endroits ne fait entrer ni Conciles, ni Saints Peres , dans ſes preuves : on ſçait ce qu'en penſent les Sociniens. Ce qui ſuit ſe reſſent un peu plus de la liberté des Ecoles, où, ſans conſéquence pour le Dogme, on s'exerce à examiner ; ſi c'eſt à la ſatisfaction même de Jeſus-Chriſt, ou à la libéralité de Dieu, en tant que la ſatisfaction de ſon Fils lui eſt agréable, qu'on en doit rapporter la perfection ; &, comme les Scholaſtiques l'appellent, la *condignité*. M. *Tournely* la maintient non-ſeulement parfaite & équivalente, mais même ſur-abondante par ſa propre vertu, à tître de vraye Juſtice, de Juſtice *étroite* & rigoureuſe. Il explique enſuite ce que c'eſt que merite dans Jeſus-Chriſt, & à quelles œuvres il faut attacher ce qu'il

y a eu de meritoire dans le cours de sa vie mortelle ; d'où il passe à la sixiéme Question, qui traite des causes de l'Incarnation ; & à la septiéme, qui en dévelope la nature.

Cette derniere, dans ce qu'elle a de plus remarquable, comprend l'Histoire des deux fameux Héréſiarques ; *Nestorius* & *Eutychez*, tombez tous deux dans l'erreur ; le premier, en divisant la Personne du Verbe Incarné, qui est une, jusqu'à en former deux Personnes & deux Christs ; & le second, en confondant les deux natures, demeurées réellement distinctes après leur union. C'est la fausse crainte de donner respectivement dans l'une ou dans l'autre de ces deux hérésies : ou plûtôt c'est le prétexte que prenoient souvent ceux qui se déclaroient pour l'une, d'accuser leurs Adversaires d'attachement pour l'autre, qui a le plus contribué à les fortifier & à les répandre.

En fait de nouveauté, il n'y a que des hommes grossiers, ou entraînez précipitamment au Schisme, qui manquent de palliations, & de mitigations toutes prêtes, pour corriger ce qu'ils ont

avancé de plus hardi, s'il arrive que leurs premieres avances ne prennent pas un heureux tour. Ce fut un des traits qui caractérisa davantage Nestorius. Plus la Doctrine Catholique qu'il combattoit avoit des fondemens fermes dans l'Ecriture & dans la Tradition; & plus il chercha à déguiser & à enveloper la sienne; artifice qui mit d'abord dans ses intérêts une grande partie du Diocèse d'Orient, & qui lui a procuré depuis quelques Apologistes de nom. L'auroit-on dû penser, qu'il en faudroit revenir dans ces derniers tems, à la révision du Concile d'Ephèse; & que, pour la décharge de *Nestorius*, on y couvriroit hautement le Pape S. *Celestin*, S. *Cyrille*, & les autres Peres, de tout l'odieux d'une condamnation & d'une déposition injuste? Il étoit aisé d'embrasser leur défense; & M. l'Abbé *Tournély* y procéde avec soin. Tout le fort du Procès roulât-il sur le refus que faisoit l'Archevêque Novateur, d'appeller Marie *Mere de Dieu*; refus constant & bien prouvé; il fait voir que de ce seul article suivoit nécessairement & régulierement tout le systême Nesto-

rien. Dès-là le Christ ne pouvoit passer pour être véritablement & substantiellement Dieu ; mais seulement par grace, adoption, assistance, *& inhabitation.* Dès-là il n'y avoit plus entre la Divinité & l'Humanité, qu'un rapport d'affection & de bonne intelligence, un lien moral, rien de ce qui constituë l'union Physique & Hypostatique. Dès-là le Christ, Homme parfait, étoit distingué du Verbe, qui se l'étoit seulement associé, comme une personne s'en associe une autre. M. *Tournely*, sur tous ces points, ne s'en tient pas à des conséquences ; il s'étend sur les détails, cite les témoignages, côte les textes : aussi exact à défendre qu'à accuser, il forme une espéce de jugement contradictoire ; d'où il résulte que le Concile, quand, après un long examen & bien des détails, il condamna & déposa *Nestorius*, n'avoit tout au plus à se reprocher, que de le faire trop tard.

Les ménagemens de *Jean* d'Antioche pour le Prelat déposé, sont devenus un autre sujet de controverse plus plausible, & mieux appuyé que le précedent. *Jean* d'Antioche qui avoit pra-

tiqué *Nestorius* dans la Laure de S. Euprope, ne cherchoit qu'à sauver un ancien Confrere : il ne participoit point à son erreur ; il la détestoit même, & l'exhortoit à la retracter : on en apporte ici de bonnes preuves tirées de différens Actes, avant & après le Concile d'Ephèse. Son affection mal entenduë & hors de place, lui a fait un tort considérable : & peut s'en faut qu'elle ne l'ait entiérement ruïné dans l'esprit de la Postérité, qui est d'ordinaire moins sensible que les Contemporains, à certains motifs d'inclination ou de bien-séance humaine. Tout ce que *Jean* d'Antioche a gagné par-là, c'est que son nom aujourd'hui fait bruit sur les Bancs ; mais que, tout Catholique qu'il peut avoir été, sa Catholicité est tournée en Problême ; & que, pour la maintenir dans son intégrité, il ne faut rien moins que les efforts d'un Répondant habile & aguerri.

Il n'en est pas ainsi de S. *Cyrille*, lequel, pour premier fruit de son zéle à réfuter *Nestorius*, fut accusé par represailles d'Apollinarisme ; & dont quelques Modernes ont du moins osé

parler comme d'un Chef de Faction. Les témoins qui déposent en faveur de sa foi, s'élevent en foule : ses *Capitules*, ou *Anathématismes* condamnez durant les troubles par les Orientaux, ont été hautement reconnus pour Orthodoxes par tous les autres Evêques : & quoique lui-même, pour le bien de la paix, ait volontiers consenti qu'on n'en fît aucune mention à la réünion des Eglises ; jamais il n'a cessé d'en soutenir & d'en publier la Doctrine. Quant à sa conduite, quelque dénigrée qu'elle ait été par ses Ennemis, qui l'étoient aussi de la verité ; la cause qu'il défendoit, & la gravité de ses mœurs, le mettent suffisamment à couvert. Le reproche de *Factieux* est une de ces injures qu'on se renvoye indifféremment l'un à l'autre dans les divisions d'Etat ou de Religion ; mais qui demeurent déterminément & incontestablement en propre à celui des deux Partis, qui a contre lui le droit & l'autorité.

Si Eutychez n'eût cherché qu'à couper pied à l'hérésie de Nestorius : il avoit sa régle dans les décisions du Concile d'Ephèse : mais il enfonça le

fer si avant, que le coup porta sur le Mystere même. C'étoit un esprit gâté par des subtilitez de raisonnement, qui ne sont encore que ténebres, pour qui veut les approfondir. On sçait qu'il confondoit les deux Natures en Jésus-Christ : Qu'étoit-ce que cette confusion ? Il ne l'explique pas. On ignore si les deux Natures confonduës en produisoient, selon lui, une troisiéme distinguée des deux autres par forme de composition; ou si c'étoit l'une des deux qui absorboit l'autre : à-peu-près comme une goutte de vin tombée dans la Mer, devient Mer elle-même, & ne fait plus avec elle qu'une même substance. M. *Tournely* croit le dernier sentiment plus vraisemblable : & ce fut, à ce qu'il en juge, la Nature Humaine, qui se trouva engloutie, suivant Eutychez, & comme anéantie dans l'abîme de la Divinité. Il le prouve principalement par un témoignage exprès de *Theodoret*; & par l'affectation qu'avoient les Eutychiens de dire que la Divinité avoit souffert pour nous, jusqu'à en faire une Addition au *Trisagion*. Pour se repaître de ces imaginations, il falloit

rayer de l'Evangile la Déclaration si courte & si décisive de Saint Jean: *Verbum caro factum est.* L'habile Professeur les réfute au long, & répond à tout. *Euthychez* n'étoit qu'un Particulier, simple Abbé d'un Monastére de Constantinople, que Saint *Flavien* son Archevêque auroit aparemment bientôt réprimé, s'il n'eût été appuyé d'ailleurs. La jalousie des Siéges put intéresser *Dioscore*, Archevêque d'Aléxandrie, à sa défense. Il l'embrassa chaudement; & dans un tems où la déposition suivoit de près la profession ouverte de l'Hérésie, il en courut hardiment tous les risques.

Le mot d'*Union hypostatique* revient tant de fois, & est si essentiel à ce Traité, qu'il convenoit d'en donner une définition éxacte. Les uns l'ont appellée, *qualité absoluë*, Les autres, *relation réelle, mode substantiel, action*, ou *éduction.* M. *Tournely* laisse chacun dans son sentiment; Mais il lui paroit plus facile de n'en suivre aucun entre ceux qui obligent à concevoir quelque espece d'entité, distinguée du Verbe & de l'Humanité unies ensemble. C'est, dit-il, le Verbe & l'Humanité

même, formellement unies en une ſeule Perſonne, ſans aucun milieu : & il en prend pour éxemple l'union de l'ame & du corps. Il parcourt enſuite les propriétez de cette union. Eſt-elle quelque choſe de créé, demande-t'on ? Quelque choſe qui ſoit naturel à Jeſus-Chriſt ? Tombe-t'elle immédiatement ſur la Perſonne ou ſur la Nature ? Doit-elle paſſer pour la plus excellente de toutes les Unions ? Pour conſtante, perpétuelle, indiſſoluble ? Doutes ou peu importans, ou aiſez à réſoudre, quand on s'en tient à la définition alléguée. Le dernier point néanmoins en renferme deux autres, qui demandent plus de diſcuſſion. Il s'agit de prononcer, ſi l'Union hypoſtatique a perſéveré dans l'intervalle de la Mort & de la Réſurrection du Sauveur ; & pour porter la délicateſſe des Recherches encore plus loin ; ſi chaque goûte de Sang ſorti de ſon Corps durant ſa Paſſion & à ſa Mort, eſt demeuré hypoſtatiquement uni à la Divinité. Monſieur *Tournely* ne balance pas à propoſer, comme un ſentiment reçû & certain, qu'après la ſéparation du Corps & de l'Ame de Jeſus-Chriſt ſur la

Croix, l'Union du Verbe avec l'un & l'autre n'en a point été interrompuë, mais il ne l'oſe aſſurer des particules de Sang répanduës & éparſes dans le cours de ſes ſouffrances. C'eſt en effet ce que le Saint Siége-même n'a pas voulu décider, après une diſpute fort animée, élevée là-deſſus, ſous le Pontificat de Pie II. entre les Religieux de Saint Dominique & ceux de S. François. Le Pape, pour terminer, impoſa ſilence aux deux Partis, ſous peine d'excommunication; avec deffenſe de rien avancer réciproquement contre le ſentiment oppoſé, par forme de condamnation ou de cenſure.

On nous permettra de couler rapidement ſur les quatre premiers articles de la Queſtion huitiéme, où il eſt traité des deux Natures conſiderées comme termes de l'*Union hypoſtatique*. Les poſſibilitez, les conjectures, les ſuppoſitions, & autres productions de la ſcholaſtique pure, en font la partie dominante. Les cinq ſuivans ſont plus dogmatiques. On y établit ſur tout la verité de cette concluſion, qui foudroye ſeule une infinité d'Hérétiques anciens; que le Verbe divin

a pris une nature consubstantielle à la nôtre; un Corps réel & non phantastique : une Chair veritablement extraite de la substance virginale de Marie. On laisse à quelque Métaphysicien oisif le soin d'expliquer plus au long comment le Verbe a fait choix d'une Nature *individuelle* , plûtôt qu'il ne s'est uni à l'humanité en général; abstraction faite de tous les *Individus.* C'étoit une imagination d'*Origène*, que le Verbe un jour formeroit une sorte d'Alliance avec la Nature Angélique, pour le salut des Démons. Il auroit pû la préférer à celle des Hommes; cela est certain: pourquoi ne l'a-il pas fait? Les raisons ne nous en ont point été revelées. Une ame dévote peut se faire une occupation loüable de les rechercher; ce n'est pas l'éxercice d'un Théologien.

Origène erroit encore, en donnant à l'Ame de Jesus-Christ une préexistence que l'Eglise ne réconnoit point. Il la donnoit aussi aux âmes des autres hommes. M. *Tournely* le réfute; mais il juge nécessaire de reconnoître l'union de l'ame, avec le Verbe, anterieure à l'union du corps, d'une *prio-*

rité de nature; enſorte que dans l'acte même de l'Incarnation, l'ame ait ſervi de moyen à la Divinité, pour s'unir avec la Chair. C'eſt la Tradition des ſaints Docteurs.

La diſtinction des deux volontez ou opérations en Jeſus-Chriſt, & la communication réciproque des noms & des attributs propres de chacune des deux natures, rempliſſent la neuviéme Queſtion. L'Héréſie des *Monothélites*, branche des *Eutychiens*, anéantiſſoit la diſtinction des deux volontez. Elle prit naiſſance en Syrie, vers l'an 630. Cyrus Archevêque d'Alexandrie, l'accrédita, à la faveur d'un certain nombre d'articles, propoſez, diſoit-il, pour fixer la créance, & tranquiliſer les eſprits, que les longues conteſtations des deux Sectes (la Neſtorienne & l'Eutychienne) tenoient diviſez. Le ſeptiéme de ces articles portoit, que le Chriſt, dans ce qu'il faiſoit comme Dieu, & comme Homme, opéroit par une ſeule opération commune aux deux Natures, & dite pour cela *Théandrique*. Mais ce que *Cyrus* eut bientôt après d'Adhérans à ſon opinion, expliquoient différemment cette opéra-

tion. Les uns ſuivoient en tout les principes des Eutychiens; les autres, en admettant la diſtinction des deux Natures, n'en ſoutenoient pas moins l'unité de volonté. Tel fut *Machaire* d'Antioche, qui, par une de ces fougues ou de ces bravades aſſez ordinaires à ſes ſemblables, déclaroit qu'on le hacheroit en piéces, qu'on le ſubmergeroit dans la Mer, plûtôt que de lui faire confeſſer deux opérations, ni deux volontez naturelles. Il faut prendre garde à ce mot *naturelles :* toute l'eſſence du Monothéliſme étant, que ces Hérétiques ne concevoient point de différence entre la volonté naturelle & la volonté perſonnelle; c'eſt-à-dire, entre la puiſſance qu'on a naturellement de vouloir; entre le ſimple Acte qu'elle produit & la volonté déterminée; l'Acte formel de vouloir une choſe plûtôt qu'une autre, de la vouloir de telle ou telle maniére. Le point de la Controverſe n'étoit donc pas, s'il n'y avoit en Jeſus-Chriſt qu'une ſeule opération ou une ſeule volonté *perſonnelle*; mais s'il n'y avoit qu'une ſeule opération, ou une ſeule volonté *naturelle.* Les Monothélites preſſez par

leurs Adverſaires, ne refuſoient pas même quelquefois d'admettre les deux volontez : ce qui n'étoit néanmoins qu'un faux-fuyant, puiſqu'ils n'entendoient par là qu'une diſtinction de volontez qu'on peut nommer *radicale*, à cauſe de la diſtinction eſſentielle aux deux Natures avant leur union. Ainſi s'expliquoit *Pyrrhus* Archevêque de Conſtantinople, & d'autres avec lui, ſe plaignant que les Catholiques les inquiétoient ſur une diſpute de nom. L'Héréſie réduite à ſi peu de choſe, faiſoit moins d'horreur. Jamais on ne chercha tant de voyes d'accommodement; jamais l'eſpérance de tout réünir ne ſuſcita tant de Pacificateurs, & n'enfanta tant de projets de pacification. Il ſuffit d'indiquer les faits célébres de l'*Ecthèſe* d'*Héraclius*, du *Type* de *Conſtant*, & par-deſſus tout, du ſilence œconomique d'*Honorius*, auprès de qui les Chefs des Sectaires ſçûrent ſe ménager une protection ſi flétriſſante à ſa mémoire, & qu'on ne ſe laſſe point de lui reprocher après onze cens ans de clameurs, qui reprennent même de jour en jour une nouvelle force.

Mars 1728.

On appelle communication d'*Idiomes* en ſtile Théologique, ce que nous avons appellé *communication réciproque de noms & d'attributs.* Les Neſtoriens là-deſſus ont leur erreur, & les Luthériens la leur. *Neſtorius*, qui rejettoit l'Union Hypoſtatique des deux Natures, rejettoit conſéquemment toute participation ou application réelle des propriétez de l'une par rapport à l'autre. Il ne pouvoit comprendre qu'en diſant qu'un Dieu étoit né, qu'il avoit ſouffert ; ce ne fut pas une foibleſſe qui retombât ſur la Divinité même. *Luther* & après lui *Brentius*, ont pris le contre-pied. Ils ont cru qu'il y avoit des propriétez de la Natute divine, qui étoient paſſées à la Nature Humaine : & ſur ce que le Verbe par éxemple, en vertu de ſon immenſité, eſt preſent par tout, ils ont voulu que le Corps de Jeſus-Chriſt fût auſſi préſent par tout. Cette rêverie fut l'Héréſie particuliére des *Ubiquiſtes* bizarrement inventée pour accommoder aux principes de la Réforme le Dogme de la Préſence réelle dans le Myſtére de l'Euchariſtie. *Bellarmin* lui donne cependant pour premier Anteur, le *Fé-*

vre d'Etaples ; mais celui-ci étoit lui-même en France un des premiers Correſpondans des Luthériens.

Nous nous appercevons ici combien les expreſſions techniques, attachées à chaque ſcience & à chaque Langue, ont d'avantage. Rien de plus commode pour une explication Latine, ſur la Communication des Idiomes, que les deux petits mots *in concreto* & *in abſtracto*. C'eſt l'abrégé d'une infinité de ſolutions, une clef qui conduit ſimplement & facilement de preuve en preuve ; mais qu'on ne peut guéres remplacer en François, ſans un long & embarraſſant circuit. Les cinq régles que M. Tournely fournit pour penſer & parler là-deſſus avec juſteſſe, contenteront les perſonnes intelligentes.

La dixiéme Queſtion dévelope ce qui a déja été touché dans la huitiéme ſur la Chair & ſur quelques particularitez qui appartiennent à la Chair de Jeſus-Chriſt. Un des endroits qui a le plus peiné les Théologiens, eſt l'erreur attribuée à Saint *Hilaire*, par *Claudien Mamert*, *Bérenger*, & pluſieurs autres, qui l'accuſent d'ôter à Jeſus-Chriſt tout ſentiment de dou-

leur, & toute ſujettion aux infirmitez humaines. Il ne ſeroit pas aiſé en effet de l'excuſer, ſi l'on s'en tenoit à l'écorce des termes. M. *Tournely* pénétre plus avant : il fait voir qu'en ſuivant l'intention du ſaint Docteur, & en expliquant ſes expreſſions pour le genre de combat où il étoit engagé, il n'y a plus dans ſes Ecrits, qu'une hardieſſe d'élocution frapante à la verité, mais pure & irréprehenſible. Quelques Ariens, pour s'autoriſer à nier que Jeſus-Chriſt fût Dieu, ſuppoſoient que dans ſa perſonne, la Divinité-même devoit être néceſſairement ſujette à toutes les miſéres & à toutes les ſenſations du mal, qui ſont propres de l'humanité. C'eſt ce que Saint *Hilaire* ſe propoſe de détruire. La Divinité eſt incapable de ſouffrir ; & néanmoins, Jeſus-Chriſt vrai Dieu, a ſouffert. Ces deux propoſitions s'accordent, parce qu'en Jeſus-Chriſt ce n'eſt point la Nature divine, mais la Nature humaine qui a ſouffert. Voilà l'unique & veritable ſens de tous les Textes qu'on oppoſe. Peu importe que Saint *Hilaire* repréſente quelque fois la Chair même ; comme ſupérieure à la paſſion

& à la douleur, Cela veut dire que la passion & la douleur n'étoient point pour elle l'effet de la néceſſité, ni un principe d'impatience & de trouble involontaire; qu'elle ne leur étoit point aſſujettie; qu'elle n'en étoit point dominée.

Il n'eſt pas concevable comment *Apollinaire*, un des plus grands génies du IV^e^ Siécle, a pû confeſſer Jeſus-Chriſt Homme parfait; & lui refuſer une partie de lui-même, auſſi inſéparable de l'Homme, que l'eſt ſon Ame. Il ne l'eſt pas davantage; comment dans la ſuite, revenu de cette premiere erreur, il a pû lui en ſubſtituer une ſeconde, qui étoit de reconnoître une Ame diſtinguée du Verbe dans le Verbe incarné, & d'en détacher une faculté auſſi eſſentielle que l'entendement. Le degré de ſçience que Jéſus-Chriſt a reçû comme Homme, la meſure des Graces qui lui ont été communiquées; ſa liberté, ſon *impéccabilité*, ce ſont les principaux articles de cette Queſtion, qui eſt la onziéme.

La douziéme, traite des differens Titres & des différentes fonctions que l'Ecriture lui attribuë. *Elipand* de Tolède,

léde, & *Felix* d'Urgel, mettoient au nombre de ces Titres la qualité de Fils de Dieu par adoption & par grace; d'où il résultoit que Jesus-Christ n'étoit pas Dieu veritablement & par nature; mais qu'il étoit seulement appellé Dieu par le choix & par un bienfait spécial du Pere, qui l'avoit élevé à cette dignité. On dispute si ces deux Evêques Espagnols étoient purement Nestoriens, ou si, en admettant avec les Orthodoxes une seule personne en Jesus-Christ, ils ne lui donnoient le Titre de Fils adoptif, que comme un Titre relatif à son humanité. Les Peres du Concile de Frioul, & ceux du Concile de Francfort, ne furent point la dupe des ruses & des subterfuges, sur lesquels ce doute est fondé. Plusieurs Monumens font foi, que cette Doctrine ne parut à leurs yeux qu'un nouveau Nestorianisme : ils ne s'en expliquerent pas néanmoins dans la Censure qu'ils porterent : du moins, le Pape *Adrien* & le Concile de Francfort, en demeurérent-ils à la simple condamnation de cet Article : *Jesus-Christ comme Homme, est Fils adoptif* : sans déterminer si la clause *comme Homme*, désignoit l'hu-

manité priſe perſonnellement au ſens de *Neſtorius*, ou ſeulement la Nature Humaine.

Il y a des idées ſi deſavantageuſes, attachées à certains termes, à ceux de *Serviteur* & de *Créature*, par éxemple, qu'on ne doit point les appliquer à Jeſus-Chriſt, ſans des reſtrictions qui préviennent l'abus. Les Titres de Médiateur, de Pontife, de Chef de l'Egliſe, de Roi & de Juge, lui appartiennent, au ſens le plus naturel & le plus ſublime. Mais celui de Roi eſt tout ſpirituel. Comme la politique des Princes, ſous qui il vivoit, n'eut rien à en craindre, l'ambition de ſes propres Diſciples n'eut rien à en eſperer.

Pour treiziéme & derniere Queſtion, M. *Tournely* examine ſur quels principes de Théologie eſt établie l'obligation d'adorer Jeſus-Chriſt. Et par forme d'Appendix, il deſcend aux inſtructions néceſſaires touchant le Culte des Saints. Cette annonce, qui eſt toute prête à révolter un Proteſtant, devroit au contraire, le piquer de curioſité. La prévention ſera bien forte, ſi elle tient contre les raiſons & contre la modération de l'Auteur.

Mars 1728.

Article XXX.

JACOBI VANIERII È SOcietate Jeſu Apes ; *c'eſt-à-dire, les Abeilles, Poëme Latin, par le Pere Vaniere J. A Toulouſe, chez G. Hénault, ruë des Cordeliers*, 1727. *in douze, pagg.* 46.

SI l'on ignoroit les Obſervations modernes ſur les Abeilles, on ſeroit ſurpris de voir un Poëte de nos jours traiter cette matiére après *Virgile*. Mais outre que *Virgile* n'a pris que la fleur des Obſervations anciennes, dont il a même adopté les erreurs, il eſt certain que l'invention des Ruches de verre a fourni aſſez de choſes neuves au P. *Vaniére*, pour en faire un Poëme fort étendu ; en commençant préciſément où *Virgile* a fini ; ou plûtôt en dévelopant ce que le Poëte Mantoüan n'a qu'ébauché.

Le P. *Vaniére* dédie ſes Abeilles à S. E. *Monſeigneur le Cardinal de Fleury*. L'Epitre Dédicatoire eſt en Vers. Elle roule ſur la comparaiſon des Abeilles avec les François. Les applications qu'il

fait au Roi & au Miniſtre, ſont juſtes & ſans fadeur. Le préſent d'une riche Bibliothéque fait depuis pluſieurs années au Collége de Toulouze, par feu *Monſeigneur de la Berchere*, Archevêque de Narbonne, en conſidération du P. Vaniére, lui donne lieu de ſe plaindre poëtiquement de l'état violent où ſe trouvent des Livres, dont l'uſage lui eſt interdit.

Pour début du Poëme, il commence par demander grace au manes de Virgile, s'il oſe toucher à un ſujet qui a immortaliſé la veine de ce Grand Homme. Mais il ajoute, pour ſe diſculper :

Priſcis incognita ſeclis,
Eloquar, & mirâ quantùm dulcedine verſûs,
Virgilius, rerum tantùm novitate placebo,
Veridicæ magis hiſtoriæ quàm carminis Autor.

Il ſe dit plus Hiſtorien que Poëte. Mais la verité ne gâte rien à la Poëſie. Il eſt vrai que ſon Ouvrage, comme il le fait voir par les Notes, n'eſt tiſſu que des Obſervations de M. *Maraldi*, ti-

rées des *Mémoires* de l'Académie des Sciences, année 1712. Mais ces Remarques Physiques méritoient bien d'être mises en langage des Dieux par un Poëte de réputation, & elles ne pouvoient guéres être maniées plus finement que par l'Auteur du *Prædium Rusticum*, & de plusieurs autres Poësies, dont les premiers essais (1) firent dire au celebre Santeüil, en adressant la parole au P. *Commire : Nous avons trouvé notre Maître.*

Le Lecteur sera peut-être bien aise de se rappeller les principales singularitez qu'a observées M. *Maraldi*. Nous ne ferons que les indiquer à mesure que le Poëme nous les présentera. On peint d'abord les mouches à miel comme une République d'Amazones, où régnent la justice, la concorde, l'épargne, & l'amour du travail. Au lever de l'Aurore, toutes, par un battement d'aîles, s'excitent à reprendre leurs travaux accoûtumez. Il paroît que c'est par le son de leurs quatre aîles, qu'elles se parlent mutuellement; sorte de langage, qui se diversifie suivant les besoins. Tout ce qui vit, a le

(1) *Columba.*

ſien propre. Elles ont l'odorat très-fin. Le miel qu'exhalent les fleurs, attire de loin les Abeilles par l'odeur; de ſorte qu'elles vont, avec empreſſement, tantôt ſuccer ce nectar avec leur trompe, dont on remarque le mouvement, tantôt couvrir les poils de leurs pattes, & ſe charger les cuiſſes des petits grains de cire, parſemez ſur les fleurs à étamines.

Si cui fortè ſeges felix, & copia florum,
Ditior occurrit, reliquas per inane volantes,
Advocat in predæ partem, numero que laborem
Exhilarante, legunt omnes è floribus imum,
In calicem, quod mel ſolio deſudat ab omni,
Nectareo cum plena tumet veſſicula ſucco,
Quâ flavos, velut utre, ferunt in tecta liquores,
Floribus inſidunt iterum, ceramque recidunt,
Quæ ſoliis, villi vel pulueris inſtar, adhæret.

C'eſt avec la même élegance qu'on décrit les deux ſerres où machoires, dont ſe ſervent les Abeilles pour bâtir leurs rayons ; Ouvrage inimitable, & que la nature ſeule leur apprend à former avec une promptitude ſurprenante, & dans toute la régularité géometrique. Ces Républicaines extrémement épargnantes ne prodiguent pas indifféremment leur cire. Elles ſe contentent d'une eſpece de glu pour ſuſpendre leurs rayons, pour enduire les fentes de la Ruche, & pour fermer aux moindres inſectes toute entrée dans leur Ville. La cire eſt réſervée à des uſages plus précieux ; encore eſt-elle fort ménagée : car à meſure que les unes déchargent les autres de leurs fardeaux (ce qui ſe fait avec beaucoup d'Art) il y en a qui travaillent aux Alvéoles, en formant de trois Rombes un Hexagone qu'elles flanquent de ſix plans. Il y en a qui s'appliquent à polir chaque Alvéole, tandis que d'autres enlevent les plus petits fragmens de cire pour les employer ailleurs. Il y en a enfin qui paſſent & repaſſent ſur l'Ouvrage, en battant des aîles & de la partie poſtérieure, comme pour le

rendre plus ſolide. Quel artifice dans la conſtruction & l'arrangement des Alvéoles ! Quel inſtinct dans le choix de la figure Hexagone, pour remplir un eſpace au tour du même point, avec plus de capacité que ne le feroient ni le triangle ni le quarré! Quelle adreſſe à ménager la commodité des paſſages entre un rayon & l'autre, & de l'un à l'autre !

Cerea non temerè ſurgit ſtructura favorum.
Oppida nulla viis melius deſcripta, labores,
Ut quocunque vocant, apis hùc breviore feratur,
Circuitu, & liber multis ſit tranſitus: unum,
Quippé iter inſiſtunt omnes; & in horrea prædam,
Una vehunt, primoſque aditus & limina ceris
Mollibus obturant, hiemique cibaria condunt,
Mella relinquentes imis tamen obvia cellis,
Totius ad gentis victum, menſas que diurnas.

Mars 1728.

At neque munditiæ magnas par curæ per Urbes. &c.

L'extrême propreté des Abeilles eſt, comme on voit, un point qui n'a pas échapé au P. *Vaniere* non plus qu'un fait ſingulier rapporté par M. *Maraldi.* « Un limaçon, dit-il, étoit entré » dans la Ruche, malgré les efforts de » pluſieurs Abeilles. Après avoir été » tué par le moyen de leur aiguillon, » il a été couvert de toutes parts de » maſtic, comme ſi c'étoit pour empê- » cher la mauvaiſe odeur que ſa chair » auroit pû cauſer dans la Ruche, où » pour éviter les vers que cette corrup- » tion auroit pû produire ».

L'Article le plus curieux qu'on ait verifié, c'eſt que le prétendu Roi des Abeilles eſt une Reine : de ſorte que ce Roi, comme dit M. de *Fontenelle*, eſt à la Lettre le pere de ſon Peuple. « » On en voit, continuë-t-il, dans une » Ruche quelque fois deux ; tout au » plus trois de cette même eſpece ; & » c'eſt ce qui fait douter qu'il n'y en » ait alors qu'une à qui appartienne le » privilege de la génération. Car d'ail- » leurs il eſt conſtant par les Obſerva-

„ tions de M. *Maraldi*, qu'il n'appar-
„ tient qu'à cette espece Royale. Le
„ Peuple est condamné à la stérilité „.
Ecoûtons le P. *Vaniere* sur ce sujet.

Quid majora loquar tantæ miracula prolis,
Virgineum genus inter apum? Ter millia quinque,
Missa favis aliò migrare, novam que quotannis,
Coguntur sibi per sylvas inquirere sedem:
Et fieri quod posse neges, tot fœmina natas,
Una parit: Regem veteres dixere: sed acres,
Inter Amazonidum veluti Regina catervas,
Imperium exercet scythicos dominata per agros,
Ingenti populo fœtis ita regnat in alveis,
Fœmina Dux, quam vulgus Apum veneratur, & unam,
Observat: rutilis color aureus insidet alis,
Et celsum caput alba notant insignia Regni; &c.

Mars 1728.

Nous ne disons rien du Cortége de la Reine, de ses occupations, & de la vénération que lui portent ses Sujettes, pour passer à une autre découverte; à sçavoir qu'il y a toute apparence que les Bourdons sont les *Abeilles-mâles.* Il y en a plusieurs dans les Ruches en certaines saisons, tous issus d'une *Abeille Reine*, tous élevez, nourris, & traitez par l'Etat comme Abeilles. Mais la saison passée, & leur fonction finie, ils sont impitoyablement tuez ou chassez. Tel est le sort de ces maris: ils trouvent dans les Abeilles de nouvelles Danaïdes: elles n'épargnent pas même les vermisseaux mâles, & elles les distinguent bien des autres. Car la Reine les jette dans de plus grands Alvéoles par un instinct particulier, qui lui fait choisir des berçeaux proportionnez aux deux especes de mouches.

La génération des Abeilles ne laisse pas d'être encore un mystere d'autant plus qu'on n'a pû observer si la *fécondation* se fait à la maniere des poissons ou autrement, ni même voir la Mere Abeille jetter ses œufs. Les mouches forment alors autour d'elle un voile épais de leur corps entrelacez.

Virginibus tantùm pudor atque modestia cordi est !
Non intermisso Regina puerpera nixu,
Ova decem, vel plura parit, totidemque reponit,
Aveolis, & Matronas imitata potentes,
Plebeiis apibus sobolem committit alendam.
Accipiunt illæ curam, quâ publica pendet,
Res & gentis honos : toti carissima Regno,
Pignora maternis studiis, & amore foventes,
Auxilium sibi grande parant, operumque levamen.

En effet, dit M. *de Fontenelle*, « on » diroit que les petits de la Reine sont » regardez comme les enfans de l'Etat. » On met à chaque petit ver dans son » Alvéole, quelques goutes d'une li- » queur pour sa nourriture. Ensuite on » fait à l'Alvéole un couvercle de cire. » Ces différentes opérations ont leurs » tems reglez ; & ils le sont sans doute » sur les besoins de l'Embrion ». Cet Embrion d'abord œuf ; puis vermis-

ſeau, ſe dévelope peu-à-peu ; & devenu mouche il perce le couvercle, comme pour demander de nouveaux ſoins. Alors les mouches lui portent une quantité d'alimens plus forte à meſure qu'il croit.

Une choſe remarquable, c'eſt la précaution extrême que prennent les Abeilles pour ſe garantir du froid. On diroit que dans certains momens elles ſe donnent le mot pour voltiger toutes enſemble. Cette agitation cauſe une chaleur qui devient ſenſible à la main, quand on l'applique ſur les vitres de la Ruche. Mais ce qui montre bien que l'inſtinct eſt plus prompt & plus ſûr que la raiſon, c'eſt que l'Abeille au ſortir de ſon petit berçeau, va d'elle-même ſuccer les fleurs, & ſe charger de butin, ſans qu'elle ait beſoin d'uſage, & de Maître pour l'inſtruire.

Mox florum redit exuviis onerata, ſuâque,
Continuò ſolers excellit in arte, Magiſtrâ,
Et Duce Naturâ : Nos autem imitabile quantùm,

Vel docet exemplum, vel tardior erudit uſus,
Rebus in humanis ſcimus, longoque paratas,
Tempore, vix ævi ſpatium breve perficit artes.

A peine la jeune Abeille à t-elle quitté ſon nid, que deux vieilles y volent; l'une pour enlever le reſte du couvercle de cire qu'elle employe ailleurs; car rien ne ſe perd dans la Ruche : l'autre pour nétoyer la place, en ôter la coque du moucheron, & rendre à l'Alvéole ſa figure d'Hexagone régulier.

Le P. *Vaniere* paſſe aux combats des Eſſains, à leurs Guerres civiles, & à leurs démêlez avec les Abeilles Etrangeres qui les volent. Cela eſt décrit fort au long, auſſi-bien que le carnage qu'elles font des Bourdons, quand ils leur deviennent inutiles & à charge.

Enfin le Poëte, à l'imitation de *Virgile*, finit par un Epiſode agréable, & lié avec le ſujet principal. C'eſt la deſcription d'un Peuple, dont le Gouvernement eſt le plus ſemblable à celui des Abeilles. Peuple heureux! Les

biens y ſont communs, & par conſéquent point de pauvres, point de luxe, point d'ambition, peu de beſoins. Chaque peuplade a l'air d'une famille nombreuſe, ſous un Chef qui y tient lieu de pere. Il y a des Magazins publics, où toute la récolte eſt portée; & la diſtribution s'en fait à chaque Maiſon, ſuivant le nombre & non ſuivant les conditions, puiſque tout eſt égal. Comme on craint d'y introduire les paſſions, on interdit le ſéjour aux Etrangers, & on ne leur laiſſe que la liberté du paſſage. On ſeroit tenté de regarder ceci comme une fable, ou comme une de ces belles Chimeres nées de l'imagination des Poétes, dans la peinture qu'ils font de l'age d'or, ſi l'on ne ſçavoit qu'il y a un *Paraguay*. Le Pere *Vaniere* n'a ſuivi que la Relation du R. P. *Florentin* Capucin, inſerée dans le III^e^. Recuëil des Lettres curieuſes & édifiantes.

ARTICLE XXXI.

NOUVEAU SYSTEME DE Musique Théorique, où l'on découvre le Principe de toutes les Regles nécessaires à la Pratique, pour servir d'introduction au Traité de l'Harmonie. Par M. Rameau Organiste. A Paris chez J. B. C. Ballard. 1726. in 4°. 114. pagg.

IL est peu d'ouvrages dont le merite soit aussi décidé d'avance, que le sont desormais tous ceux de M. Rameau. Il y a quelques années que touchez de la beauté du nouveau systême d'Harmonie proposé par cet Auteur, nous nous empressames d'y applaudir dans ces *Memoires*, & surtout de le déveloper. Le succès a passé les espérances de l'Auteur & les nôtres. Le Public a ratifié le nouveau systême & le jugement avantageux que nous avions cru ne pouvoir lui refuser. Il n'est pas si ordinaire de voir un systême un peu Superieur, lorsqu'il est nouveau, l'emporter en si peu de tems sur de vieux préjugez, & sur une vieil-

leroutine. Il ne faut pas croire même que celui-ci n'ait trouvé aucune contradiction. Les gens de la profession en particulier n'ont pas été les plus dociles à l'adopter. On n'oseroit même trop assurer encore qu'ils l'adoptent, ce seroit peut-être en trop exiger; & il doit suffire à Monsieur *Rameau* qu'ils n'osent plus contre-dire ouvertement, & qu'ils permettent aux personnes desintéressées de l'adopter.

C'est une affaire decidée : la vérité du systême est démontrée pour les Sçavans dans la Théorie, & sa bonté l'est pour les Artistes dans la Pratique. Il est démontré 1°. que toute la variété de l'Harmonie se réduit à deux accords fondamentaux; l'un consonant, l'autre dissonant; c'est-à-dire l'un de Quinte, l'autre de septiéme; & que par conséquent tous les autres accords en dérivent par un simple renversement, la sixte-tierce *mi sol ut*, & la sixte-quarte *sol, ut, mi*, de la Quinte *ut, mi, sol*; la fausse Quinte *si, re, fa, sol*, la petite sixte *re, fa, sol, si*, le Triton *fa, sol, si, re*, de la septiéme *sol, si, re, fa*; & qu'en fin les autres accords dissonants, la neuviéme, la quarte,

la onziéme, les ſuperflus, les diminuez, en un mot tout ce que Monſieur *Rameau* qualifie *de ſuppoſition* ou *d'emprunt*, ne ſont diſſonans que par la ſeptiéme qu'ils portent fondamentalement.

2°. Il eſt démontré que ſous tout chant, mélodie, ou harmonie, il y a une baſſe fondamentale ſous-éntenduë, & qu'on peut y énoncer, laquelle ne porte jamais que ces deux ſortes d'accords de Quinte ou de ſeptiéme, ou en général des ſons diſpoſez par Tierce par rapport aux ſons de cette baſſe, leſquels procedent eux-mêmes par des intervalles conſonans quelque fois de Tierce ou de ſixte, rarement de ſeconde ou de ſeptiéme, & le plus ſouvent de quinte ou de quarte; tandis que les parties Superieures procedent elles-mêmes régulierement par tons & demi-tons; & que par conſéquent rien n'eſt plus facile que de compoſer cette Baſſe ſous une partie donnée ou même independamment de cela; & par ce moyen de compoſer une Harmonie & même des chants nouveaux: de ſorte que la compoſition de la Muſique, qui étoit juſqu'ici un ſi grand myſte-

re réſervé aux Maîtres de l'Art, n'eſt plus maintenant qu'un jeu pour toutes ſortes de curieux.

3°. Que l'accompagnement en particulier, outre la régularité & la juſteſſe à laquelle il eſt réduit par l'Auteur, qui a convaincu de faux ſur ce point les plus habiles Maîtres ; ſans en excepter les *Corelli*, n'eſt plus qu'un méchaniſme éclairé, qui ne demande pour être appris, que le tems qu'il faut pour accoûtumer la main & les doigts à une ſuite de mouvemens fort ſimples & fort naturels, & qui ſont préſque toûjours les mêmes. Il a fallu juſqu'ici des cinq, ſept, dix, quinze années, pour apprendre aſſez mal cet accompagnement. Monſieur *Rameau* peut citer pluſieurs Écoliers, & quelques-uns d'un grand nom, qui après trois mois en ont ſçû toute la Théorie, après ſix toute la pratique, & qui en un an, quinze, ou dix-huit mois tout auplus en ont poſſedé toute la routine : mais une routine réguliere & pleine d'intelligence, juſqu'à être en état de corriger les chiffres des plus grands & des moindres Maîtres, de ſe paſſer de chiffre, d'en faire des leçons aux au-

tres, d'en raiſonner, & même d'en écrire. On pourroit citer ici un de ces Écoliers illuſtres, ſi une pareille gloire n'étoit fort au-deſſous de celle à la quelle ſon nom & des talens ſuperieurs le deſtinent. Il ſuffit que c'eſt un fait aſſez connu.

L'unique reproche qu'on ait fait avec quelque apparence de raiſon, eſt que ſon *Traité d'Harmonie* eſt écrit d'un ſtile trop profond & trop ſçavant, qui le met hors de la portée du plus grand nombre des Lecteurs. C'eſt le défaut de la plûpart des inventeurs. Mais nous ſommes encore trop heureux, qu'ils nous donnent l'or en mine, quand nous devrions avoir la peine de l'epurer & de le façonner. Nous ne manquerons pas de Commentateurs & de gens à méthode & à éclairciſſemens. Les Anciens Muſiciens n'ont pas manqué de compilateurs de leurs Regles & de leurs accords ſans nombre. Aujourd'hui que tout leur Art eſt réduit à un très-petit nombre de Principes ſimples en eux-mêmes & fort lumineux, ce ſeroit bien une merveille ſi nous ne trouvons dix Écrivains pour un, qui nous les expoſent avec toute

la clarté & toute la méthode dont ils ſont ſuſceptibles.

Dans ſon *nouveau ſyſtême de Muſique* Théorique l'Auteur répand de nouvelles réflexions, de nouveaux éclairciſſemens, qui facilitent l'intelligence du premier *Traité*. Ce qu'il dit des cadences, des modulations, & de divers autres points de ſon ſyſtême, eſt d'un grand Maître. Il n'y a proprement, ſelon lui, que deux cadences; la parfaite, & l'irreguliere. La premiere ſe fait de la dominante à la Tonique, de *ſol* par ex. à *ut*, & la ſeconde eſt renverſée, & ſe fait de *ut* à *ſol*, ou de *fa* à *ut*. La premiere deſcend de Quinte; ou monte de quarte, la ſeconde deſcend de quarte ou monte de quinte. Dans la premiere *ſol*, *ut*, le premier ſon *ſol* porte la ſeptiéme *ſol*, *ſi*, *re*, *fa*, dans la ſeconde *fa*, *ut*, le premier ſon *fa* porte la ſixte *fa*, *la*, *ut*, *re*. La premiere eſt complette, à la ſeconde il ſemble manquer un ſon & un accord intermédiaire. Car l'accord *fa*, *la*, *ut*, *re*, eſt fondamentalement *re*, *fa*, *la*, *ut*, après lequel devroit naturellement ſuivre *ſol*, *ſi*, *re*, *fa*; pour tomber à *ut*, *mi*, *ſol*: mais on ſupprime & on ſous-

entend cet accord intermidiaire ; cela plait à l'oreille, comme lorſque dans le diſcours ordinaire on laiſſe quelque choſe à deviner à l'eſprit. Il y a bien outre cela deux cadences, la *Rompuë*, comme lorſqu'au lieu de *ſol*, *ut*, on ſubſtituë *ſol*, *la*, & l'imparfaite, ou l'interrompuë comme lorſqu'on ſubſtituë *ſol*, *mi*, *la*, &c. Ce qui ſe fait pour varier le chant, le ſuſpendre, & le rendre plus picquant.

La Modulation dont les Muſiciens ont tant parlé juſqu'ici ſans la connoître, ſans pouvoir la définir, ſans en avoir aucune idée ; & par le ſeul inſtinct & une eſpece de ſous-entente, n'eſt autre, ſelon notre Auteur, que la Baſſe fondamentale même, ou le progrès naturel des ſons fondamentaux : de ſorte que trouver la Baſſe fondamentale c'eſt trouver la modulation, c'eſt-à-dire, trouver tout le nœud ſecret de la compoſition. Or rien n'eſt plus facile que de trouver cette Baſſe fondamentale, comme on peut le voir dans les Extraits que nous donnames, il y a quelques années, du *Traité de l'Harmonie*.

Une choſe importante dans l'Har-

monie eſt de bien comprendre que de ſoi tous les ſons ſont indifferens, pour appartenir à telle ou à telle modulation, c'eſt-à-dire, à tels ou à tels ſons fondamentaux, & que ce n'eſt que l'enchaînement des-choſes, & ſouvent le goût & la fantaiſie même du Compoſiteur qui les caractériſe. Par ex. *ſol*, *ut*, peut être une cadence parfaite dans le ton d'*ut* : mais de combien de variations ces deux notes ne ſont-elles pas ſuſceptibles? *ſol*, *ut*, peut avoir pour fondement *ut*, *fa*, & appartenir au ton de *fa*. Le *ſol* peut être la ſeptiéme de *la*, & l'*ut*, la ſeptiéme de *re* qui conduit enfin au ton de *ſol*. Dans le ton mineur de *mi*, ce *ſol* peut être une tierce, & l'*ut* une ſeptiéme diminuée du *re-dieze*. On peut voir dans le Livre de l'Auteur toutes ces variations. Rien n'eſt plus propre à étendre le génie du Muſicien, que la plûpart des Regles mettent fort à l'étroit.

Ce que M. *Rameau* dit des Modulations relatives va au même but. C'eſt une des maximes qu'il établit; que la force de l'expreſſion dépend beaucoup plus de la modulation que de la ſimple mélodie. C'eſt en grand Maître qu'il

traite du progrés des Consonances & des Dissonances, & de la maniere de préparer & de sauver celles-ci. Il va au principe, & fait voir que tout cela dérive du naturel des tierces, dont la Majeure veut monter, & la mineure descendre. Il paroît qu'avant Monsieur *Rameau* on ne parloit pas en général du progrés des sons, & qu'on ne traitoit qu'en détail du progrés de quelques sons particuliers & des seules dissonances. Depuis cet Auteur la Musique est devenuë une piéce réguliere & suivie qu'on peut manier comme on manie une Piéce d'Eloquence, un Discours; en faire l'Analyse, en tracer le dessein, en suivre le fil &c.

Outre ces morçeaux qui ont rapport à la composition & à la pratique de la Musique, Monsieur *Rameau* traite en Géometre spéculatif, des nombres qui nous donnent les divers sons, & tache à rendre raison du tempérament qu'on observe, ou qu'on doit observer dans la partition de l'Orgue & du Clavecin. C'est dommage qu'il y ait aujourd'hui si peu de Géométres Musiciens, ou de Musiciens Géométres, au moins en France, qui soient

en état de concourir avec Notre Auteur, à la perfection des découvertes qu'il ébauche ou qu'il propose en cette matiere. Sa découverte sur le *mi* quinte du *la*, qui differe d'un Comma du *mi-tierce* de l'*ut* est une belle découverte fort superieure aux tempéramens arbitraires proposez par *M. Sauveur*, & par quelques autres. Il faut espérer que de si beaux exemples réveilleront l'émulation de quelques Scavans, & que nos Memoires ne seront pas les seuls, où l'on applaudira à des vûës si utiles pour la perfection d'un si bel Art, que des principes si simples & si féconds érigent desormais en science.

ARTICLE XXXII.

DISSERTATION SUR LES projets proposez pour la construction d'un Canal en Bourgogne pour la jonction des deux Mers, présentée au Roi par le Sieur de Tourterel, A Dijon 1727. Brochure.

L'Utilité, la nécessité même des Canaux est assez prouvée par celui du Languedoc, & par les raisons qui sont connuës de tout le monde. On convient en particulier de la nécessité d'un Canal en Bourgogne. Il n'est question que de procéder à l'exécution. Le plus difficile est peut-être de choisir entre les divers projets présentez par divers Ingénieurs. Ce choix est le but de l'Auteur de la *Dissertation*. Il y a trois Projets principaux, celui de M. *de la Jonchere*, celui de M. *Thomassin*. & celui de M. *Abeille*.

C'est la Saône & la Seine que M. *de la Jonchere* a proposé de joindre par un Canal. Notre Auteur louë en cela son bon goût ; mais il lui reproche d'avoir mal choisi son point de partage

en le fixant à *Sombernon*, qui a, selon lui, les défauts de n'avoir point assez d'eau, d'être trop élevé pour en recevoir d'alleurs, &c.

Le projet de M. *Thomassin* est de joindre la Saône à la Loire par les Etangs de *Long pendu*. M. *Tourterel* accorde à cet Ingénieur par pure concession, que son projet soit possible: mais il se retranche à lui disputer tous les avantages qu'il lui attribuë, soit pour les transports du bois du Charollois à Paris, soit pour celui des vins de Bourgogne dans la Basse-Bretagne. M. *Tourterel* prétend que les bois du Charollois ne sont pas si grand chose, qu'on doive y avoir égard, non plus qu'au transport des vins du Châlonnois, dont la Bretagne n'a pas besoin, que Paris reçoit facilement sans le Canal, & qui ne sont pas les meilleurs de Bourgogne, ni dignes d'entrer en ligne de compte dans un projet de cette conséquence.

Enfin, l'Auteur de la *Dissertation* donne la préférence au projet de M. *Abeille*, parce qu'il est le plus simple, le mieux dévelopé, le plus détaillé; parce qu'il est accompagné de Car-

tes exactes, où l'on voit pas-à-pas la route de ſon Canal, & de Mémoires bien digérez ſur toute la ſuite des Ouvrages qu'il y faudra faire, &c. Selon ce Projet, le Canal doit traverſer toute la Bourgogne depuis la Saône juſqu'à l'Yonne. Le point de partage doit être dans les Montagnes de l'Auxois à un quart de lieuë de Poüilli. On trouve ici le calcul des Eaux qui fourniront à ce point de partage.

M. *Thomaſſin* a attaqué le projet de M. *Abeille:* notre Auteur le défend contre ſes attaques, auſſi bien que contre toutes les autres. Celle où l'on prétend faire entrer les Bourguignons en défiance de ce Canal, comme s'il devoit leur être à charge & preſque ruïneux, paroît bien mal fondée. L'utilité générale des Canaux, des Rivieres, des grands chemins, des voitures publiques, en un mot, de tout ce qui facilite le Commerce dans une Ville, dans un Païs, eſt une choſe ſi bien démontrée & ſi démonſtrative, que de pareilles objections marquent peu de raiſonnement & une partialité manifeſte dans ceux qui les oppoſent. Encore une fois, il eſt démontré en général

qu'un Canal en Bourgogne, &, s'il étoit possible, dans toutes les Provinces, & dans tous les Païs de France, est un des plus grands avantages qu'on puisse leur procurer. Qu'on prenne en France ou ailleurs les Païs les plus deserts, les plus incultes, les plus sauvages, les plus misérables; qu'on y fasse passer un Canal, un grand chemin, une Riviere; on peut prononcer qu'aussitôt ce Païs va s'animer, se défricher, se peupler, se fertiliser, s'enrichir, se polir même, s'embellir; sortir en quelque sorte du néant pour se mettre au monde par son Commerce avec les autres Païs & Provinces. Il ne faut pas raisonner beaucoup; personne n'ignore que dans le Politique & le Civil comme dans le Physique, la circulation est le grand & l'unique principe de vie de toutes choses.

Nous ajoûterons ici que le Roi vient de recompenser cet Ouvrage de M. *Tourterel* en le faisant son Ingénieur & son Géographe.

ARTICLE XXXIII.

PHILOSOPHICAL TRANSACTIONS. *C'est-à-dire, Transactions Philosophiques pour les mois de Novembre & Decembre 1726.*

LE premier Article propose une nouvelle maniere d'Arithmetique, sous le nom d'*Arithmétique Négative-affirmative de M. Jean Colson.* L'idée en est ingénieuse; l'Auteur prétend même qu'elle est utile, mais ce dernier point n'est pas si facile à démontrer: voici dequoi il question en deux mots.

Il s'agit d'exprimer en une même somme les nombres positifs & négatifs, qui peuvent se trouver dans un calcul, en mettant sur les négatifs une petite ligne pour marquer leur négation. Par exemple, j'ai 10. moins 9. j'écris 19. en mettant une petite ligne sur le 9. j'ai 1020. moins 105. j'écris 1125. mettant sur le second 1. & sur 5. la petite ligne. Sur ce principe, l'Auteur apprend à faire les Régles ordinaires de l'Arithmétique, lesquelles heureusement se font bien sans cela. Quand nous ne sçaurions pas à quelle perfection le

calcul eſt porté en Angleterre, nous en jugerions par tous ces rafinemens ingénieux en quoi il commence à dégenerer. Les Géométres ont leurs *Concetti*, leurs pointes, & leurs brillans.

Le ſecond Article de ces Tranſactions eſt une Eclipſe de Lune obſervée à Rome le 30. Octobre 1724. par M. *Bianchini*, rapportée par le P. J. B. Carbon Jeſuite, avec quelques Obſervations des Satellites de Jupiter, &c.

Il y a deux Articles de Monſieur *J. Eames* ſur la nouvelle opinion de M. *Leibnitz* touchant la force du mouvement, que ce célebre Géométre, & après lui, M. *Bernoulli*, M. *Herman*, M. *Wolfius*, & tous les Sçavans d'Allemagne prétendent être proportionnelle non à la vîteſſe, mais au quarré de la vîteſſe. Il eſt étonnant qu'en fait de ſcience comme celle-ci, le préjugé de la Nation l'emporte à un tel point qu'il ſuffiſe d'être né en Allemagne, pour croire & publier que la force du mouvement dépend du quarré de la vîteſſe, & d'être en Angleterre ou en France, pour prétendre que cette force dépend de la ſimple vîteſſe. *Deſcar-*

res a dit celui-ci, c'eſt donc le ſentiment des François. M. *Leibnitz* a avancé celui-là; ainſi penſent donc tous les Allemands. M. *Leibnitz* a eu des diſputes avec les Anglois; les Anglois rejettent donc ſon ſyſtême. Et puis vous verrez de ces Sçavans beaux Eſprits débiter froidement, qu'en fait de Religion & de Myſteres, l'autorité ne doit point nous conduire, & que la raiſon, c'eſt-à-dire, leur raiſon a des droits.

Le huitiéme & dernier Article eſt une Deſcription du *Cobalte* par M. J. H. *Linck*, qui s'égaye d'abord ſur ce *Cobalte* que les Adeptes prennent pour la fleur ou la ſemence de l'or ou de l'argent. Enfin, il conclut que ce n'eſt autre choſe que la *Cadnice*; & il le définit un minéral de couleur griſe un peu blanchâtre, & reſſemblant à la mine d'argent, contenant un Arſenic blanc & une terre fixe, & qui fondu avec du caillou & des cendres gravelées, donne un verre bleu.

ARTICLE XXXIV.

DESCRIPTION DU PARNASSE François exécuté en bronze, suivie d'une Liste Alphabétique des Poëtes & des Musiciens rassemblez sur ce Monument, dédié au Roi. Par M. Titon Du Tillet Commissaire Provincial des Guerres, ci-devant Capitaine de Dragons, & Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine Mere du Roï. A Paris, de l'Imprimerie de J. B. Coignard fils, Imprimeur du Roi, 1727. in 12. pagg. 366. sans la Préface & la Table.

IL s'agit ici d'un Monument déja fort connu de tous ceux qui aiment la gloire Litteraire de la France. M. *Titon Du Tillet* épris de cet amour, ou plûtôt de cette passion pour les Poëtes & les Musiciens François, a employé plusieurs années avec beaucoup de soin & de dépense à former pour eux un *Parnasse François* d'un goût tout singulier. Non content d'avoir heureusement achevé une entreprise si glorieuse pour la Nation & pour lui-même, il

a voulu multiplier en quelque ſorte ſon Ouvrage à la faveur de l'Imprimerie, comme il l'a déja fait par le moyen de la gravûre. On en a admiré l'Eſtampe gravée par *Audran* en 1723. Elle eſt en effet très-belle. Mais une Deſcription détaillée étoit comme la derniere main qu'il falloit mettre à ce *Parnaſſe*, pour le faire connoître de plus en plus, & pour engager les François à y meriter les Places qu'on y a ménagées pour ceux à qui la voix publique les aſſignera après leur mort. On voit par-là que M. *Du Tillet* n'épargne rien de ce qui peut animer cette noble émulation, qui fait éclorre les talens extraordinaires, & pour les immortaliſer. Il ne manque à ſes deſirs, comme il le dit lui-même, qu'une exécution plus ample & plus riche d'un deſſein ſi digne de la France. Mais il eſt beau à un particulier de l'avoir imaginé, & d'avoir même imité autant qu'il l'a pû, les Monumens décernez aux Grands-Hommes par des Nations entieres, & par des Puiſſances Souveraines.

Ces honneurs rendus de tout tems aux beaux Arts, ſont le ſujet de la *Pré-*

face. M. *Du Tillet* entre là-deſſus dans un aſſez grand détail, ſoit en parcourant les Peuples qui ont honoré les Sçavans, ſoit en décrivant les diverſes manieres dont ils ſe ſont aviſez de les récompenſer. Statuës, Médaillons, Portraits, Couronnes, Triomphes, Edifices, Temples mêmes, rien n'eſt omis. Encore n'eſt-ce là qu'une legere partie des exemples que l'Auteur a raſſemblez, dit-il, pour ſa propre ſatisfaction, & dont il eſt prêt de faire part aux Curieux dans un Ouvrage plus étendu.

Il diviſe la Deſcription de ſon *Parnaſſe* en trois parties. Dans la premiere il fait connoître toutes les figures qui ſont placées ſur le Monument, & le deſſein qu'il a eu en le compoſant. Dans la ſeconde, il montre la diſpoſition & l'arrangement de ce Grouppe & de ſes parties. Dans la troiſiéme, il marque en quoi ce Parnaſſe eſt Allégorique & Analogique à celui de la Grece, & par où il en differe, c'eſt-à-dire, ce qu'il y a d'invention nouvelle.

Nous ne ſuivrons point ſcrupuleuſement cette diviſion, qui nous conduiroit trop loin. Nous tâcherons ſeu-

lement d'en dire aſſez pour préſenter à l'eſprit un ſimple coup d'œil de ce Monument. Il eſt composé d'un Grouppe de bronze, & d'un pied-d'Eſtal de marbre en quarré long ; le tout enſemble à 7. pieds & demi de haut en forme de Pyramide un peu arondie. On y diſtingue quatre faces principales, & dans chacune trois points de vûë principaux : car le Grouppe réprésentant une Montagne, l'œil s'arrête à la racine ; puis au milieu, & enfin au ſommet. Au-deſſus de pluſieurs Lauriers, on voit Pegaze s'elever dans les airs, la tête haute, & les crins hériſſez : Loüis le Grand, ſous la figure d'Apollon, eſt aſſis un peu au-deſſous dans une attitude majeſtueuſe : « Il tient une « Lyre, dont il touche les cordes d'u- « ne maniere délicate & aiſée : il eſt « couronné de Lauriers : ſes cheveux « flottent négligemment ſur ſon dos : « une draperie attachée ſur ſes épaules « voltige de façon qu'on peut voir la « beauté de tous les contours de la fi- « gure, dont la plus grande partie eſt « vûë à nud : il eſt chauſſé avec les « brodequins ». La Nymphe de la Seine eſt aſſiſe à côté d'Apollon : elle a un

bras appuyé ſur une Urne, d'où ſort une Nappe d'eau, qui par diverſes caſcades ſe partage en quelques ruiſſeaux. Ces eaux tiennent lieu de la Fontaine Caſtalie. Sur un terrain au-deſſous d'Apollon, on voit Meſdames *De la Suze*, & *Deshoulieres*, & Mademoiſelle de *Scuderi*, ſous la figure des trois Graces : elles font une danſe gracieuſe & légere. Vers la baſe, au lieu des neuf doctes ſœurs, on a placé *Pierre Corneille*, *Moliere*, *Racan*, *Segrais*, *La Fontaine*, *Chapelle*, *Racine*, *Deſpreaux*, & *Lully* tenant le Médaillon de *Quinaut*. Ces deux derniers n'en font qu'un par l'alliance de leurs talens. Il eſt aiſé de s'appercevoir qu'on a choiſi dans chaque genre ce qu'il y avoit d'excellens modéles. Leurs ſymboles, leurs habillemens, & leurs attitudes expriment ce qu'ils ont été, & peignent, pour ainſi dire, leur caracteres differens: « Vingt-deux génies, ſous la figure d'enfans aîlez, » avec de petites flammes ſur le ſommet de la tête, ſont répandus ſur le Parnaſſe, & contribuent à donner encore plus de feu; & d'agrément à la compoſition de cet Ouvrage, en *Mars* 1728.

formant pluſieurs Grouppes avec les « grandes figures, & avec les arbres « qui y ſont diſperſez à propos. Ces « génies ont différentes occupations : « la plûpart ſervent à montrer les attri- « buts & les ſymboles qui conviennent « aux Poëtes, auprès deſquels ils ſont « placez : quelques-uns portent des « branches de Lauriers, des palmes & « des fleurs pour les diſtribuer ſelon les « ordres d'Apollon . . . . Six d'entre « eux ſoutiennent chacun un Médaillon « d'un Poëte renommé, tel que celui « de *Malherbe*, de *Voiture*, de *Sarra-* « *ſin*, de *Scaron*, de *Benſerade*, de *Lai-* « *nès*. Ils ſont placez dans des endroits « brillans & convenables au genre d'é- « crire de ces Poëtes. On voit auſſi le « Médaillon de la *Lande* le Muſicien, « ſuſpendu à une branche de Pal- « mier . . . . . Sur le devant deux gé- « nies volent vers Apollon : ils por- « tent chacun un rouleau déployé, « dont l'un contient les noms de plu- « ſieurs Poëtes, qui ont vécu depuis « le Régne de François I. juſques à pré- « ſent; tels que Clément *Marot*, *Me-* « *lin de S. Gelais*, Joachim du *Bellay*, « *Belleau*, *Pibrac*, *Ronſard*, Du *Bar-* «

» *tas ; Passerat , Desportes* , Nicolas
» *Rapin , Bertaud , Regnier ,* Du *Per-*
» *ron , Théophile , Godeau , Chapelain ,*
» *Desmarets de S. Sorlin, Maynard ,*
» *Gomberville , Colletet , Duryer , Tris-*
» *tan , Rotrou , d'Andilly , Brebeuf , S.*
» *Pavin , Regnier-Desmarets* , le P. Le
» *Moyne* J. *Scuderi*, De la *Sabliere ,*
» *Pelisson ,* Charles *Perrault , Boursaut ,*
» *Pechantré , La Fosse , Regnard , Le*
» *Noble , Genest , Chaulieu , Vergier .*
» *La Chapelle , Campistron :* les Dames
» *de Gournay , de Ville-Dieu , Descar-*
» *tes , De la Vigne , Bernard , Cheron*
» *Dacier.* Les Noms des François re-
nommez pour la Poësie Latine sont
» gravez sur le second rouleau ; sça-
» voir , Scevole *de Sainte Marthe ,*
» *Bourbon* le jeune , *Balzac , Mam-*
» *brun J. , Jonin , J. Petit Du Perier ,*
» *Ménage , Rapin J. , Santeüil , Com-*
» *mire J ; Fléchier , Huet , la Ruë J.* Un
» troisiéme Génie montre encore un
» rouleau ou tableau , où l'on lit les
» noms de quelques habiles Musiciens
» du Régne de Loüis le Grand ; com-
» me *Lambert , Gautier , Colasse , Char-*
» *pentier* » .

Entre *Racan* & *Racine* sont placez

deux Génies, dont l'un ſoutient l'Inſcription du Parnaſſe, & l'autre la montre du doigt. La voici : A la Gloire de la France & de Loüis le Grand, & à la Mémoire Immortelle des Illuſtres Poëtes & Muſiciens François: *Titon Du Tillet a inventé & fait élever ce Parnaſſe François dédié à Loüis XV. Roi de France & de Navarre.* M. DCC. XVIII.

On voit par-là quelle eſt la datte de ce Monument, qui n'a été exécuté par Loüis *Garnier* qu'après un travail de pluſieurs années. C'eſt un Ouvrage de ronde boſſe, dont le deſſein & l'exécution demandoient beaucoup d'art & d'imagination. " Les figures d'A-
» pollon, des trois Graces, & de la
» Nymphe de la Seine, repréſentant
» un Dieu & des Déeſſes aimables, &
» placées dans des endroits élevez ſont
» plus délicates & ſveltes. L'Apollon
» a environ 13. pouces de haut ou de
» proportion ; les trois Graces, 12 ;
» & celle de la Nymphe de la Seine,
» 11 : celles des huit Poëtes & du Mu-
» ſicien, qui tiennent la place des 9.
» Muſes, étant plus à portée de la vûë,
» ont des muſcles plus prononcez, &
» ſont de 15. à 16. pouces : le cheval

Pegaze a près d'un pied de la tête à la «
croupe, les figures des Génies por- «
tent depuis quatre pouces jusqu'à six «
& demi, étant proportionnées, sui- «
vant les places qu'ils occupent : quel- «
ques Médaillons ont un peu plus de «
deux pouces de diamétre, & d'au- «
tres un peu moins ».

Pour ne pas trop nous étendre, nous ne parlons point des ornemens qui accompagnent les Médaillons, les figures, & le Pied-d'Estal. Les symboles sur tout sont bien choisis & très-propres à caractériser le talent de chaque Poëte. *Corneille*, par exemple, a une flamme legere sur la tête pour marquer qu'il doit tout au beau feu du Génie qui l'animoit, & pour représenter l'élevation de ses pensées. Nous sommes fâchez d'être obligez de passer aussi sous silence quantité de Notes curieuses & de citations exquises qui donnent un nouveau relief à cette description, & qui montrent bien que l'Auteur a parlé sçavamment & poëtiquement des Poëtes & des Sçavans.

A l'égard de l'allégorie de ce *Parnasse* avec celui des Grecs, on voit assez ce qu'il y a de commun entre l'un

& l'autre & la finesse de ce rapport. Il est vrai que M. *Du Tillet* a encheri sur la Grece en plaçant sur son Monument dès Graces & des Génies. Mais il appuye les raisons ingénieuses qu'il en rapporte sur le respect même des anciens Poëtes pour les Génies & les Graces. Car pour ne parler que de celles-ci, " on n'ignore pas, dit-il, que » ces trois Déesses ont le don d'embellir tous les lieux où elles paroissent, » & que rien ne peut plaire sans leur » présence. Elles sont également les » compagnes des Nymphes aimables, » & celles de Mercure le Dieu de l'E» loquence, comme le marque *Hora*» *ce*.... Les Poëtes anciens & moder» nes les ont même invoquées au lieu » des Muses ».

Il justifie avec le même goût la métamorphose qu'il a faite des Muses en Poëtes & en Musiciens du premier rang, pour réaliser en quelque sorte un Parnasse qui n'étoit qu'en idée chez les Grecs : & de plus, les Grecs n'ont-ils pas immortalisé sept Poëtes outre *Sapho* & *Corinne*, pour les comparer aux neuf Sœurs ?

L'Auteur n'a pas été moins heureux

en choisissant Loüis XIV. pour son Apollon, puisqu'un François a pû faire pour ce grand Roi, ce que les *Horaces* & les *Virgiles* ont fait en faveur d'*Auguste*. Le zéle de M. *Du Tillet* pour la gloire de son Prince a été encore plus loin, puisqu'il l'a éternisé, pour ainsi parler, sur le bronze & le marbre. Il conclut les loüanges qu'il donne à sa mémoire par ces paroles. « Il » n'est permis qu'aux plus fameux » Poëtes & aux plus habiles Orateurs » de faire l'éloge de ce Prince, un des » plus grands Monarques qui ait paru sur la terre, & qui a régné avec » le plus de magnificence & de majesté. C'est à juste tître qu'il mérite le » surnom de *Grand* par tant de belles actions & de vertus éclatantes, qu'il a » fait paroître en tems de guerre, comme dans celui de la paix, & qui » ont orné le long cours de son régne terminé par une mort toute » héroïque & Chrétienne. Son nom » sera respecté dans la postérité par les » plus grands hommes, & les Sçavans » le regarderont comme le Protecteur » des Muses & l'Apollon de la France ».

Mars 1728.

Ce ſeroit ici le lieu de parler des Vies & des Œuvres de tous les Poëtes, qui ſont ſur le Parnaſſe François. Mais parce qu'on en connoît la meilleure partie, nous ferons ſeulement remarquer deux ou trois choſes. La premiere eſt que M. *Du Tillet* prévient judicieuſement une objection qu'on pourroit faire ſur pluſieurs noms qu'on lit ſur ſon Parnaſſe, quoiqu'ils ſoient devenus moins célebres qu'autrefois. Il montre bien que ces Auteurs ont eu une juſte réputation dans leur tems, au moins pour quelques parties, & qu'ainſi quoique leurs Ouvrages ayent été critiquez, ou ſoient moins lûs, ils ne laiſſent pas de mériter ſur le Parnaſſe un Rang, dont le Public ne les a pas tout-à-fait jugez indignes dans leur tems. La ſeconde réflexion eſt que M. *Du Tillet* a mis avec ſoin à l'Article de chaque Poëte une Liſte de leurs Ouvrages, leurs Libraires, &c : ce qu'on ne trouve point exactement ailleurs. Une troiſiéme réflexion, c'eſt qu'il nous fait connoître pluſieurs Anecdotes de ces Poëtes, entre autres ce qui concerne les Œuvres de *Lainès*, dont il produit pluſieurs Piéces, qui

feroient ſouhaiter un Recueïl complet, à l'exception des Poëſies un peu trop libres. *Jombert* Libraire les a, dit-on, entre les mains dans un aſſez mauvais ordre. Une particularité aſſez plaiſante de *Rotrou*; c'eſt qu'étant grand joüeur, pour s'empêcher de perdre tout ſon argent, à meſure qu'il en recevoit, il en jettoit une partie ſur un tas de fagots, ſçachant par expérience que la peine de ſecoüer ces fagots lui couteroit moins pour ſatisfaire à ſes vrais beſoins, que pour contenter la paſſion du jeu. On lit avec le même plaiſir, différens autres Articles tels que celui de la Comteſſe de la *Suze*. « La jalouſie que ſon Mari conçût contre « elle, lui fit prendre la réſolution de « la mener à une de ſes Terres. On dit « que la Comteſſe, pour éviter de l'y « ſuivre, abjura la Religion Proteſ- « tante qu'elle profeſſoit comme ſon « Mari, & ſe fit Catholique : ce qui « donna occaſion à ce bon mot de la « Reine de Suéde; ſçavoir, que Ma- « dame la Comteſſe de la *Suze* s'étoit « faite Catholique, pour ne voir ſon « Mari ni en ce monde ni en l'autre. La « deſunion augmenta davantage en- «

„ tre eux, causée par le changement „ de Religion, ou par la jalousie con- „ tinuelle du Comte : ce qui inspira à „ la Comtesse le dessein de se démarier : „ en quoi elle réüssit ; ayant offert à „ son Mari vingt-cinq mille écus, qu'il „ accepta pour n'y pas mettre d'oppo- „ sition. Le Mariage fut ainsi cassé „ par Arrêt du Parlement. On dit en- „ core un bon mot à ce sujet, que „ la Comtesse avoit perdu cinquante „ mille écus dans cette affaire ; parce „ que si elle avoit attendu encore quel- „ que tems, au lieu de donner vingt- „ cinq mille écus à son Mari, elle les „ auroit reçûs de lui pour être défait „ d'elle „.

ARTICLE XXXV.

PHILOSOPHIA NOVO-Antiqua Thomæ Cevæ, &c. *C'est-à-dire, Philosophie, composée de l'ancienne & de la nouvelle : Poëme du Pere Ceva J. avec des Notes, & un Discours préliminaire. Nouvelle Edition dédiée à S. E. le Cardinal Albani. A Milan, chez les Heritiers de Dominique Bella-gatta. Petit in douze, pagg.* 130.

CEt Ouvrage du P. Thomas Ceva mérite d'autant plus d'attention, qu'il étale seul tous les talens de son Auteur; à sçavoir, ceux de Philosophe, de Mathématicien & de Poëte, sans compter le principal, qui est la qualité de parfaitement honnête homme. Il y avoit déja eu une Edition de ce Livre: mais outre que nous n'en avons point parlé dans nos *Mémoires*, si ce n'est peut-être en passant; cette nouvelle Edition est plus complette, & l'Auteur y a mis la derniére main, autant que sa santé & son grand âge ont pû le lui permettre. C'est un Poëme

d'un nouveau genre; c'eſt-à-dire, ſix Diſſertations en Vers. *Lucréce* a veritablement traité en Poëte la Philoſophie Epicurienne : mais on ne croit pas qu'aucun Moderne ait encore oſé chercher les fleurs du Parnaſſe dans les épines des Mathématiques. Le P. *Céva* a eu ſeul la hardieſſe de le tenter, & le bonheur d'y réüſſir au goût des Connoiſſeurs.

Pour raſſembler le Corps de ſa Philoſophie, mi-partie d'Antique & de Moderne, il eſt à propos de ſuivre pas-à-pas ſes Diſſertations.

Premiere Diſſertation.

Du Mouvement accéléré des Corps peſans, le P. *Ceva* tire d'abord cette conſequence, que Dieu peut anéantir toute la matiére : car, dit-il, qu'on jette une pierre en l'air, il eſt viſible que ſon poids retarde ſon mouvement. Mais quel mouvement ! Ce n'eſt pas celui qu'elle conſerve, puiſqu'elle l'employe tout entier à parcourir un eſpace donné. Que perd-t'elle donc par ſa peſanteur ? Nous le découvrirons en ſupprimant ſon poids. Le poids mis à

 part,

part, le mouvement ſeroit-il le même ? Non, ſans doute. Il ſeroit moins retardé. Mais y aura-t'il encore du retardement ? Quel en ſeroit la cauſe, puiſqu'il n'y a plus de peſanteur ? Il faut donc conclurre que le mouvement ſeroit uniforme & éternel. A la verité, ce mouvement uniforme & éternel par lui-même, ne peut ſubſiſter dans l'ordre de la Nature, tel que Dieu l'a établi, puiſqu'il n'y a point de corps ſans peſanteur. Mais, d'un autre côté, puiſque la peſanteur s'oppoſe à cette ſorte de mouvement, il eſt donc poſſible dans un autre ordre de choſes. Or quel ſeroit cet ordre ? Celui, ſans doute où l'on ſuppoſeroit les Corps dénuez de poids ; ce qu'on ne peut ſuppoſer à moins que de détruire tout le monde viſible. Ce raiſonnement eſt fondé, comme on voit, ſur l'hipothèſe, que la peſanteur eſt une qualité naturelle & inſéparable des Corps.

Le P. *Ceva* s'occupe à le prouver, ſoit en réfutant les atomes crochus de *Gaſſendi*, & les autres cauſes exterieures inventées par les Cartéſiens, ſoit en alléguant l'éxemple de la balance qui devient le fondement de ſon ſyſ-

tême. Tout cela eſt déduit par forme d'entretien à la maniére d'*Horace*. On entre en lice par éxemple avec un Sectateur de *Gaſſendi*, & on lui demande ſi ces atomes tendent au centre, ou s'ils y ſont entraînez. Veut-on qu'ils tendent au centre? Ils ont donc la peſanteur proprement dite, & cela revient au ſentiment ancien. S'ils ſont entraînez au centre, qui les y entraîne, ſont-ce d'autres atomes? Et qui entraîne ceux-ci? Voilà le progrès à l'infini, & le Gaſſendiſte eſt hors de meſure.

Il eſt queſtion d'établir la peſanteur comme une qualité naturelle. Pour le faire, l'Auteur anéantit d'abord tout l'Univers hors le Globe Terreſtre. Une pierre dans l'eſpace tendra, dit-il, au centre de ce Globe. On le lui paſſe. Il jette une autre pierre double, puis une troiſiéme, & pluſieurs de ſuite, toûjours en proportion double. On ne peut leur refuſer ce qu'on a accordé à la premiere; c'eſt-à-dire, de deſcendre vers le centre. Mais dans la ſuite de la progreſſion, la maſſe d'une pierre vient à égaler le Globe Terreſtre. Cette maſſe deſcendra-t'elle, demande le P. *Ceva*? L'Adverſaire eſt dans l'em-

barras; mais il ne ſçauroit le nier, s'il raiſonne conſéquemment. Si donc au lieu de deux Globes Terreſtres on ſuppoſe deux petites maſſes, elles ſe réuniront de même. Ainſi le feroient 3, 4, 5, & tant qu'on en voudra ſuppoſer; d'où l'on voit renaître inſenſiblement le Globe Terreſtre qu'on avoit anéanti. Ne prévenons point notre Poëte quant au dénouëment. Il ſuffit de convenir que les Corps tendent à ſe réünir.

Pour montrer qu'ils le font en tems égaux, l'Auteur a recours à la balance d'*Archiméde*; c'eſt-à-dire, à deux Globes, dont l'un eſt quadruple de l'autre, & à diſtance ſous quadruple du point fixe. Il les place dans l'eſpace vuide. Ces Globes font un effort égal ſur le point fixe ou le centre; parce que l'éloignement rend au plus petits ce qu'il perd du côté de la maſſe. Le plus petit a donc une impétuoſité quadruple de celle du plus grand. Ainſi, en détruiſant tout-à-coup la ligne inflexible qui les unit, on conçoit que ces deux corps, quoiqu'inégalement éloignez du point fixe, doivent y arriver en tems égaux. Il en eſt de même des autres Corps, qu'on imagineroit ſe

précipiter dans l'eſpace, pour former la Terre. Malgré leur diſtance inégale, ils ſe réüniroient en même-tems autour du centre. L'Auteur conclut :

Hinc quid ſit gravitas noris, nempè impetus iſte
Ingenitus rebus, punctum reflexus in unum.

Il eſt aſſez ſurprenant que le Poëte ait pû rendre ſenſible en vers une choſe auſſi difficile que le mouvement accéléré. Mais il ſe ſert de comparaiſons ſi familiéres, & de tours ſi clairs à l'imitation de *Lucréce*, qu'il n'appréhende point d'éfrayer ſa Muſe par les myſtéres de la Géométrie qui auroient peut-être épouvanté celle de *Lucréce.*

Il termine enfin cette Diſſertation par des objections qu'il réſout en Philoſophe & en Poëte. C'eſt particuliérement aux petits crocs de *Gaſſendi* qu'il s'attache ; & il montre bien que ces hameçons, qui, après tout, ſont des corps, doivent être ou ſans action & incapables d'accrocher une pierre en l'air, ou dans un repos parfait vers le centre. En effet, ſuppoſant dans l'eſpace un

atome unique, ou un ſeul de ces petits hameçons, il ſe tiendra en repos. Que feroit-il ? Où iroit-il ? Et quelle cauſe le détermineroit à droit plûtôt qu'à gauche ? Il en ſurvient un ſecond. Que fera celui-ci ? Ira-t'il trouver le premier ? Où reſtera-t'il tranquille ? De part & d'autre, nouvelles difficultez. S'il ſe cramponne au premier, un troiſiéme, & un quatriéme, & un million d'autre. feront le même. Les voilà donc ou en repos raſſemblez autour d'un centre, ou oiſifs dans l'eſpace.

La derniere objection que fait le P. *Ceva*, eſt tout le nœud de la difficulté. Qui eſt-ce qui oblige les Corps à ſe réünir vers le centre, & à s'y précipiter en même-tems ? Car ce n'eſt pas aſſez de montrer que cela doit être; on demande pourquoi cela eſt, en un mot, quelle eſt la cauſe de la peſanteur ? Le Poëte tranche le nœud Gordien par le grand mot qu'on n'oſe dire, & qui pourtant eſt la ſeule ſolution raiſonnable en bien des matiéres.

Moras nodi vox unica ſolvet.
Aura, tibi hanc vocem committo : hanc defer in altum,

Si potes, ad ſuperos, & coram Numine ſiſte
Ingenii teſtem confuſâ in nocte jacentis,
NESCIO

Il nous donne en même-tems une juſte idée de l'étenduë & des bornes de toute ſcience.

Plena omnia cernis
Conſilio & ratione.

Voilà l'étenduë des Sciences; à ſçavoir, la découverte de l'Art, qui ſe trouve dans les Oeuvres du Créateur: car il nous permet d'en découvrir les rapports & l'œconomie.

Sed artificis tamen una,
Eſt mens, conſilium, & ratio.

Voici les bornes. Le Myſtere de toute cette œconomie & de ces rapports n'appartient qu'au Souverain Ouvrier. On a beau s'obſtiner à le ſonder. On ſent toûjours que c'eſt le ſecret du Maître. Nous voyons la décoration du Monde: il ſe réſerve la connoiſſance intime des reſſorts. C'eſt ce que dit très-

bien l'Auteur dans sa deuxiéme Dissertation.

Nempè opus ipse suum Deus abdidit, id que disertè
Asseruit nunquam inventum à mortalibus iri.

IIe Dissertation.

Le P. *Ceva*, après avoir fabriqué, pour ainsi dire, son Globe-Terrestre de Corps réünis autour d'un point, tâche d'établir le mouvement nécessaire pour animer la machine, & pour former les révolutions des Astres. Il feint d'abord une hypotèse, prêt à l'abandonner, si elle se trouve contraire aux loix du mouvement. Il suppose, outre une inclination des Corps à se réünir, une espece d'aversion qui les porte à se fuir quelquefois. Il sent bien qu'une pareille hypotèse est capable de blesser des oreilles modernes : aussi la renvoye-t'il à un éxamen plus serieux. Il semble ne la hazarder que pour faire voir à ses Adversaires, à des Gassendistes par exemple, que ce qu'ils disent ne vaut pas mieux, & qu'ils ad-

mettent à la lettre la réalité des *formes Péripatéticiennes*, dont le nom leur fait tant de peur. Définissez-moi, dit-il, cette impétuosité que vous attribuez à vos atomes. De quelle couleur, de quelle figure est-elle ? Supposons que l'atome en soit privé. Il ressemblera dites-vous, à un corps sans ame. Cette impétuosité est donc une espece de vie. Et voilà le secret du Créateur. Les Péripatéticiens ont voulu vainement voiler leur ignorance sous le terme obscur de *forme*. Mais pourquoi les blâmer, si l'on n'en sçait pas plus qu'eux, & si au lieu d'un terme, on en substituë d'autres qui ne disent rien de plus ?

L'Auteur vient aux tourbillons de *Descartes*. Il donne de légitimes éloges à ce Prince des Géométres & des Philosophes nouveaux. Quant au systême, s'il ne le renverse pas, il l'ébranle au moins par de fortes raisons. Il est même persuadé que *Descartes* ne croyoit pas trop à ses tourbillons, & qu'il se railloit de la crédulité publique en homme sensé; tandis qu'il prenoit plaisir, comme Philosophe, à fortifier son édifice philosophique, afin de voir

jusqu'où pouvoit aller l'esprit humain. Il est bien croyable en effet que les plus Grands Hommes, qui ont l'idée du vrai, lors même qu'ils donnent dans le faux, ont des sentimens pour eux & d'autres pour le Public. Ils pensent vrai tout bas, & d'une maniere extraordinaire tout haut. Ils sont hommes pour eux, & Philosophes pour autrui. En un mot, ils en usent comme les Souverains qui ont deux visages, l'un naturel pour leurs Confidens, & l'autre masqué pour la montre. Le Poëte toûjours équitable, convient toutesfois que la Science est un dépôt qui s'accroit en passant de main en main; & que la Philosophie nouvelle a fait plusieurs découvertes, qu'il est juste d'estimer & d'ajoûter au trésor commun, en même-tems qu'on retranche les fausses richesses des anciens systêmes.

Troisiéme Dissertation.

A la fin d'une digression ménagée, comme plusieurs autres, pour délasser le Lecteur, on reprend le fil du Poëme; & l'on montre que le mouvement des Cieux a dû commencer. Les preu-

ves quoique communes deviennent nouvelles & poëtiques dans les mains de l'Auteur. Il en prend occaſion d'attaquer l'Epicuriſme dévelopé par *Lucréce*. C'eſt avec beaucoup de force qu'il s'éleve contre un ſyſtême ſi impie & ſi déraiſonnable. Toute ſa verve ſe ranime pour faire voir qu'il y a dans la Nature une autre ſubſtance que la matiere ; que la Création eſt poſſible, &c. Enfin, il fait en abregé ce que l'on eſpere de voir un jour plus au long dans l'Anti-Lucréce de S. E. Monſeigneur le Cardinal de *Polignac*.

Comme le ton ſerieux eût rendu cette Diſſertation trop uniforme, le P. *Ceva* feint avec le Poëte *Lucréce* un entretien plus gay, qu'il aſſaiſonne de railleries, ſuivant l'art de *Socrate* : c'eſt-à-dire, qu'il conduit pas à pas ſon Adverſaire juſqu'à des abſurditez ſi viſibles, qu'il le démaſque entierement.

Quatriéme Diſſertation

Elle acheve ce que les autres ont ébauché. On tâche d'y montrer que

le centre de la Terre & celui du Monde ſont le même. Car, dit-on, puiſque les Loix de la Statique nous ont fait tomber d'accord, qu'il doit y avoir un centre dans l'eſpace pour une pierre unique, & le même pour deux, trois, quatre, &c; il faut conclure qu'il ne peut y avoir qu'un centre pour tous les corps, & que la Terre eſt au milieu du Monde. Ici le Poëte rencontre *Copernic* en ſon chemin. Il blâme en paſſant ſes Compatriotes, de l'eſtime aveugle qu'ils témoignent pour les nouveautez étrangeres. C'eſt un goût qui n'eſt pas particulier à l'Italie. Quant au ſyſtême de *Copernic*, le P. *Ceva*, ſans entrer dans les objections, auſquelles il n'eſt pas ſi aiſé de ſatisfaire qu'on croit, veut qu'on s'en tienne à l'Ecriture. Il eſt vrai que les Coperniciens éludent cette autorité. Mais leur réponſe n'eſt-elle point trop cavaliere, pour ne rien dire de pis? Quoiqu'il en ſoit, ſans entrer dans ce procès, ſuivons le Poëte. Comme il n'admet point de tourbillons, & qu'il veut tout rapporter au ſyſtême de la peſanteur *innée*, qui porte tous les corps au centre de

la Terre, il faut qu'il y ajuste les révolutions des Planetes. Il le fait, en supposant outre la pesanteur, un mouvement que Dieu leur a d'abord imprimé. Cette impression jointe à leur poids, forme, dit-il, un mouvement composé, qui doit donner aux révolutions des Planetes une figure elliptique. Le mouvement d'Occident vers l'Orient, & celui d'Orient vers l'Occident, qui vient d'une vertu magnetique du premier mobile, ou de quelqu'autre cause, ne sont point opposez. On le voit par l'exemple d'un Vaisseau, qui voguant vers l'Occident, ne change rien ou presque rien, au mouvement d'une pierre jettée vers l'Orient. Or, continuë le P. Ceva, le premier mobile fait élever les Planetes; & elles s'éleveroient en effet toûjours en s'écartant du centre, si rien ne les arrêtoit. Mais la force *centripete*, qui seroit incapable de les arrêter si elle demeuroit la même, croît à raison de l'éloignement du centre; d'où il s'ensuit que cette force venant à surpasser la force *centrifuge*, les Planetes doivent descendre, mais lentement; parce que l'impétuosité qui les porte

au centre, diminuë à raiſon de la deſcente. C'eſt ainſi que l'Auteur explique l'Apogée & le Perigée, faiſant prévaloir tantôt le premier mobile, & tantôt la peſanteur. Il avouë toutefois que ce ſyſtême n'eſt pas encore bien éclairci. Mais c'eſt une idée qu'il propoſe comme ſuſceptible de réalité, quand on ſe donnera la peine de l'examiner de près. Elle ſuppoſe que les vîteſſes des corps ſont proportionnelles à leurs diſtances du centre commun. Le P. *Ceva* cite à ce ſujet la Statique du P. *Saccheri* imprimée en 1708.

Il tire enfin une conſéquence de l'Unité de centre; c'eſt que le Monde a des bornes. Autrement pourroit-on aſſigner le centre commun? L'idée de ce ſyſtême eſt très-ſimple, & meriteroit qu'on la démontrât dans toutes ſes parties, autant qu'elle peut être démontrée. Elle ramene les lumieres de l'Antiquité aux idées plus préciſes des Modernes, en ôtant à ceux-ci des opinions trop hardies, pour y en ſubſtituer de plus naturelles.

L'Auteur craignant d'avoir conduit trop long-tems ſes Lecteurs dans

les ſentiers épineux d'un ſyſtême Mathématique, ſe reſerve un choix d'explications Phyſiques plus traitables. Il expoſe tout le jeu des vents par le méchaniſme de l'air; & ſon expoſition eſt fort claire : car ayant une fois établi le reſſort & la peſanteur de cet élement, il tire la cauſe des vents de la varieté des ſaiſons & des climats. Ce n'éſt pas le morceau le moins agréable de ſon Livre.

Cinquiéme Diſſertation.

Elle roule ſur divers points. Le peu de connoiſſance que nous avons des Ouvrages de la Nature, nous fait ſentir, dit le Poëte, l'immortalité de notre ame. Car à quoi bon ce Théatre de l'Univers que nous admirons, & que nous ne pouvons entierement concevoir, ſi ce n'eſt pour nous avertir que notre curioſité ne ſçauroit être ſatiſfaite que dans une vie qui n'aura point de fin ?

Ergo aliquando erit, ut tandem ſecreta ſuarum
Maximus ille opifex pandat Myſteria rerum.

Id que erit obscuro cum demùm è corpore nuda,
Evolet in superas sedes mens libera vinclis.
Errores que illic veteres despectet ab alto.
Tunc rerum nexus, tum decertata tot annis,
Prælia diversis studiis composta videbit, &c.

Le P. *Ceva* exige pour la Science de la Nature un préparatif néceſſaire. C'eſt une foi aveugle. Le Philoſophe doit être enté ſur le Chrétien. C'eſt aux Mathématiques, continuë-t'il, que nous devons le peu que nous ſçavons ici-bas. Il en donne quelques exemples, & il paſſe aux Animaux. Il réfute les Automates par le cry de la Nature, qui ſe fait entendre au ſçavant & à l'ignorant. Ce cry eſt ſemblable à celui de la conſcience. On ne ſçauroit l'étouffer : on ne peut au plus que s'étourdir, pour ne le pas entendre. Seroit-il bien poſſible que la Nature nous trompât, & l'inſtinct ſeroit-il un guide moins ſûr que notre ténébreuſe raiſon ? Plus on avance, & plus

on revient aux premieres idées. On ne fait que les ſimplifier.

L'Auteur ne donne pas aux bêtes, pour les animer, des modes réſultans de la diſpoſition des Corpuſcules, comme les Epicuriens. Il fait voir au contraire la conformité de leur ſentiment avec celui des *Brachmanes*, qui veulent que tout ſoit compoſé des diverſes participations du néant coupé & figuré en mille manieres. Cette comparaiſon de l'Epicuriſme avec la Philoſophie Indienne, eſt tout-à-fait nouvelle, & n'en eſt pas moins véritable. Car, à le bien prendre, un *Rien Cubique* & un *atome cubique* ſont même choſe. Il y a ſemblables dimenſions de part & d'autre. L'un & l'autre eſt *ſolide*, & doit l'être, ſuivant les principes Epicuriens: car admettre un *vuide figuré*, & un *vuide ſolide* c'eſt tout un. Qu'ajoûte en effet la dureté? C'eſt un mode. L'Epicurien eſt contraint de le dire. Or ſi le *néant* ou le *vuide* eſt capable de modification, comme il en convient encore, de quel droit lui refuſer la modification de dureté? Tout eſt donc compoſé des morceaux du *néant*: & voilà l'Epicurien devenu Brachmane par ſes propres principes.

Reste donc de donner aux bêtes un principe conforme à leurs opérations. On en parle dans la Dissertation suivante.

Sixiéme Dissertation.

Avant que d'expliquer ce Principe, l'Auteur parcourt les diverses Sectes qui ont infecté le monde sçavant. *Pythagore* paroît : Tout devient Nombre, Harmonie, & Musique dans l'Univers. Un autre personnage survient, qui métamorphose le Monde en Animal. *Platon* s'érige en Philosophe ; & voilà autant de Divinitez que d'especes abstraites de la vérité. Après lui, tout est inondé de formes. Les accidens leur disputent ensuite le terrain. C'est ainsi, ajoûte le Poëte, que les uns ôtent aux bêtes toute connoissance, & que les autres les doüent de raison. Etranges égaremens de l'esprit humain ! Le P. *Ceva* en cherche les sources, & il les trouve, partie dans l'ignorance, partie dans la gloire d'être Chef de Secte, & plus encore dans une manie singuliere, vrai appanage de notre orguëilleuse curiosité, qui

fait qu'on s'écarte peu-à-peu des principes naturels. Il ſemble qu'un Sçavant ſe picque de ne penſer plus en homme; ſans ſonger qu'au contraire le but de tout art & de toute ſcience, c'eſt de nous ramener au point de ſuivre ou d'imiter la Nature. Les principes naturels ſont le vrai patrimoine de l'eſprit, & pour nous ſervir encore des expreſſions du P. *Ceva*, un Canevas ſimple que la Nature nous donne pour l'orner, & non pour le détruire, en y ſubſtituant un tiſſu d'imaginations. On le détruit en effet, en examinant de trop près les fils qui le compoſent. Car ce Canevas a ſes bornes, qui arrêtent tout court la curioſité humaine. Chercher, par exemple, à penetrer l'eſpace, le mouvement, le tems; c'eſt tomber dans les ténebres; c'eſt ſe perdre dans l'infini; c'eſt embroüiller des choſes que la Nature nous préſente aſſez clairement; tandis que nous reſpectons ſes bornes. On avouë qu'il y a parmi ces principes naturels grand nombre de préjugez; dont il faut ſe défaire. Mais qu'il arrive peu qu'on ſçache diſcerner le bon grain d'avec le mauvais, & les préjugez d'avec les

bons principes! Si l'on retranche tout ou rien, l'égarement eſt égal. Hé! le moyen à des hommes de tenir un juſte milieu!

Dans la droite raiſon jamais n'entre la
nôtre,
& toûjours d'un excès nous nous jettons
dans l'autre.

Revenons aux Animaux. Croira-t'on, dit notre Poëte, qu'une araignée ce vil inſecte, ſi habile pourtant à attacher ſes fils d'un mur à l'autre, uſe de ſa raiſon, en laiſſant aller pluſieurs fils, l'un pour ſe ſoutenir à l'endroit d'où il part, & les autres pour errer dans l'air à l'avanture, à deſſein que ſi l'un de ces fils s'attache au mur, elle y coure à l'inſtant, comme ſi elle voloit? Le fait eſt viſible. Mais y a-t'il un deſſein formé dans cet inſecte? C'eſt ce qu'on n'eſt point porté à croire. Il faut donc dire que l'inſtinct ſupplée à la raiſon; & c'eſt ce que le P. *Ceva* prouve par les raiſonnemens ordinaires. Les plus ſimples ſont les meilleurs. Car chercher des idées claires en fait d'ame, c'eſt vouloir s'élever au-deſſus

de la condition humaine : il faut donc en revenir de bonne grace au ſentiment naturel, & à une eſpece de ſagacité, qu'on employe ſi bien dans la conduite des affaires humaines.

Cela donne lieu au Poëte de paſſer à l'ame des hommes, & d'en faire ſentir toute la dignité. Il reſervoit cette ample matiere pour la ſuite, auſſi-bien que les preuves de l'Exiſtence de Dieu. Mais ſa vieilleſſe, dont ſa Muſe ne ſe ſent point, & les infirmitez inſéparables de cet âge ne lui ont pas permis d'achever ſon deſſein. Il ſe contente donc de donner des régles pour diſcerner le vrai du faux, & d'en faire quelques applications; de ſorte que cet Ouvrage, quoiqu'imparfait, ne laiſſe pas d'être complet en quelque maniere. C'eſt ainſi que le P. *Ceva* prend congé du Parnaſſe & de ſes Lecteurs.

ARTICLE XXXVI.

TRAITE' DE L'USAGE DES différentes ſortes de ſaignées, principalement de celle du pied. Par Monſieur SILVA, *Docteur, Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin Conſultant du Roi, & Médecin Ordinaire de S. A. S. Monſeigneur le Duc. 2. voll. in* 12. *dont le premier contient* 373. *pages ſans la Préface & la Table : le ſecond*, 372. *& eſt ſuivi des Obſervations de M. Hecquet ſur la ſaignée du pied, pagg.* 106. *A Paris, chez Aniſſon Directeur de l'Imprimerie Royale.* 1727.

SI cet Ouvrage eſt revétu des Approbations, & de tous les éloges qui peuvent en donner de l'eſtime, il juſtifie parfaitement ſes Approbateurs, & ſe fait d'ailleurs valoir aſſez lui-même par l'élégance, la netteté, & la préciſion du ſtile, & par le nom de ſon Auteur ſi eſtimé à la Cour & à la Ville, & ſi connu même dans les Païs étrangers. Mais, en rendant juſtice à l'Ouvrage, nous ne pouvons nous em-

pêcher de loüer le zéle de l'Auteur, qui dérobe ainſi à ſon repos les courts intervalles, que lui laiſſe l'exercice de ſa profeſſion, pour ſe donner à tout le Public, & communiquer même à ſes Rivaux ces obſervations fines & judicieuſes, qui ſont le fruit de ſon travail, & qui lui ont ſi juſtement acquis cette réputation ſupérieure, dont il eſt depuis long-tems en poſſeſſion. Nous allons imiter, autant que nous pourrons, un zéle ſi louable, en rapportant pour l'inſtruction du Public, le précis de cet important Ouvrage.

La ſaignée, comme dit l'Auteur, eſt un des plus efficaces & des plus ſûrs remedes de la Médecine. Ce principe ſuppoſé comme inconteſtable, il reſte à ſçavoir trois choſes : 1°. les maladies où la ſaignée convient : 2°. les tems de ces maladies, où il faut l'employer ; & 3°. ſur quelles parties on doit la pratiquer dans les diverſes maladies, & les tems différens. Car la ſaignée en général ne convient point à toutes les maladies. Telle ſaignée en particulier ne convient point à telle maladie particuliere ; & dans la maladie où telle ſaignée convient, il y a des tems pro-

pres, des momens décisifs pour l'employer. Sur quoi nous ferons remarquer au Lecteur, comme d'un premier coup d'œil, combien a d'étenduë ce principe si simple en apparence, & dont la simplicité a donné occasion à l'ignorance de le tourner en plaisanterie: *il faut saigner.* Sans doute il faut saigner, si la maladie le demande. Mais dans telle & telle maladie (il y en a cinq cens) est-il indifférent de saigner du bras ou du pied, du bras droit & du pied droit, ou du bras gauche & du pied gauche? Ne faudra-t'il pas employer ces deux manieres de saigner? La quelle faudra-t'il pratiquer? La premiere? Faudra-il prévenir l'ardeur de la maladie, ou l'attendre? Que faire dans les maladies compliquées? &c. Nous pourrions faire cent questions pareilles; & un esprit accoûtumé aux combinaisons en entrevoit une infinité, toutes également importantes. C'est aussi la connoissance de tous ces cas particuliers qui fait proprement la science de la Médecine. Mais comment l'acquerir? La routine, comme on l'appelle, l'expérience, & les observations étant essentiellement bornées,

peuvent bien diriger un Médecin dans un certain nombre plus ou moins grand de ces cas particuliers; mais elles en laissent ignorer un beaucoup plus grand nombre, où le Médecin timide n'osera agir, & où le téméraire agira au hazard. Il faut donc avoir recours à des principes fixes & certains, d'où, comme par autant de conséquences différentes, l'habile Médecin puisse déduire la pratique de tous les cas différens. Il est certain que ces principes existent dans la nature; il ne s'agit que de les observer. Il n'est pas moins constant que de ces principes dépend la pratique de tous les cas possibles; il ne s'agit que de sçavoir en déduire de justes conséquences. Or telle est la méthode que M. SILVA employe dans cet Ouvrage, pour parvenir à l'objet qu'il se propose, qui est de connoître l'usage des différentes saignées, dans les divers tems des différentes maladies. Il établit des principes incontestables, & en tire de justes conséquences. Nous allons le suivre, & tâcher de saisir l'esprit systêmatique, qui régne dans tout l'Ouvrage, pour le renfermer dans les bornes d'un Extrait.

CHAPITRE I.

Il y a peu de parties, dont les anciens Médecins ne ſe ſoient aviſez de tirer du ſang : mais depuis la fameuſe découverte de la circulation du ſang, on ne ſaigne plus que du bras, du pied, & du col. Ce n'eſt donc que de ces trois ſortes de ſaignées qu'il eſt ici queſtion.

Toute ſaignée produit néceſſairement trois effets ; une *évacuation*, une *dérivation*, & une *révulſion*. La preuve en eſt aiſée : car 1°. Dès qu'on tire du ſang, il eſt néceſſaire que la maſſe en ſoit diminuée ; & c'eſt ce qu'on appelle *évacuation* : 2°. Lorſqu'on vuide le ſang par un endroit, le ſang, par un effet néceſſaire de Méchanique ou des loix du Mouvement, trouvant dans cette partie moins de réſiſtance à cauſe de l'ouverture qu'on y a faite, s'y porte avec plus de vîteſſe & d'abondance ; & , pour parler en termes de l'Art, il y eſt pouſſé, il y eſt *dérivé* en plus grande quantité ; & c'eſt ce qu'on appelle *dérivation* : 3°. lorſqu'on attire le ſang, & qu'on le fait *dériver* en plus

grande abondance dans une partie, il est nécessaire qu'on en diminuë la quantité dans la partie opposée, qu'on l'en détourne, qu'on l'en retire; c'est ce qu'on nomme *révulsion.* Il n'y a donc point de saignée sans *évacuation,* point d'*évacuation* sans *dérivation,* point de *dérivation* sans *révulsion;* & par conséquent point de saignée, qui ne soit tout à la fois *évacuative*, *dérivative*, & *révulsive*, par rapport aux différentes parties, où se font ces divers mouvemens.

Pour juger de l'*évacuation* de sang, que la saignée produit, & de ses effets, il faut la considérer dans trois cas qui se présentent, lorsque le sang passe du tronc d'une artére dans les branches qui en naissent. Car 1°. ou bien les résistances que le sang trouve à entrer dans ces branches, sont égales, & les calibres de ces branches sont inégaux; ou bien 2°. les calibres sont égaux, & les résistances inégales; ou enfin 3°. les calibres sont inégaux, & les résistances inégales aussi. Or si les résistances sont égales, & les calibres inégaux, les colonnes de sang, qui sont poussées de l'artére dans les branches,

seront entre elles en raison directe des calibres : c'est-à-dire, que les plus grands calibres, ou, si l'on veut autrement, les plus gros vaisseaux recevront une plus grande quantité de sang, & les plus petits une plus petite, à proportion de leur ouverture ou de leur aire circulaire. Si au contraire les résistances sont inégales, & les calibres égaux, les colonnes de sang seront entre elles en raison réciproque des résistances ; de sorte qu'il coulera plus ou moins de sang dans un vaisseau, à proportion qu'il y trouvera plus ou moins de résistance. Enfin, si les résistances sont tout à la fois inégales & les calibres inégaux, les colonnes de sang seront entre elles, dans les différentes branches, en raison composée de la raison directe des calibres, & de la raison réciproque des résistances : c'est-à-dire, qu'elles seront inégales entre elles, à proportion de l'inégalité qu'elles trouveront dans les calibres & leurs résistances. Or puisque telle est nécessairement la proportion que le sang suit dans son cours ordinaire, telle sera aussi la proportion qu'il suivra dans *l'évacuation*, ainsi perdant par exem-

ple dans une ſaignée un *ſcrupule* à la premiere ſeconde ; lorſque le ſang ſe diſtribuëra dans les branches ſupérieures, & dans la branche inférieure de l'*aorte*, cette diminution s'y fera ſentir dans la même proportion que le ſang s'y diſtribuë : c'eſt-à-dire, en raiſon composée de la raiſon directe des calibres, & de la raiſon réciproques des réſiſtances. Et comme cette diminution de ſang ſuivra cette proportion dans les premieres branches, elle la ſuivra pareillement dans les secondes, les troiſiémes, &c, juſqu'aux *ramifications capillaires*: & il faut raiſonner de la même maniere ſur les autres *ſcrupules*, qui ſeront vuidez dans les ſecondes ſuivantes, juſqu'à l'*évacuation* totale. De ces principes M. SILVA conclut, 1°. Que l'évacuation particuliere que la ſaignée produit dans un vaiſſeau, eſt, par rapport à la quantité de ſang contenuë dans ce vaiſſeau, en même proportion, que l'évacuation totale qui ſe fait dans tous les vaiſſeaux, eſt à la maſſe totale du ſang. Cette conſéquence eſt évidente. 2°. Que cet effet dure & ſubſiſte dans les vaiſſeaux, juſqu'à ce que la

quantité de ſang perduë par la ſaignée, ſoit réparée par la nourriture. 3°. Que de quelque maniere que l'on tire du ſang, l'évacuation doit ſe communiquer à toutes les parties dans la même proportion, & ſe fait toûjours de la même façon, plûtôt cependant ou plus tard, ſelon que le ſang ſort plus vîte ou plus lentement, & dans les parties ſupérieures du corps comme dans les inférieures : car toute la différence qu'il peut y avoir en cela, par rapport au lieu de la ſaignée, c'eſt que l'évacuation ſe communique plûtôt ou plus tard au cœur, & du cœur aux autres parties, ſelon que la veine que l'on ouvre en eſt plus proche ou plus éloignée. Mais M. SILVA ne s'arrêtant pas à ces connoiſſances ſpéculatives, déduit de ces conſéquences mêmes encore d'autres conſéquences; &, par un enchaînement de raiſons toûjours évidemment fondées ſur les premiers principes, il améne le Lecteur à la connoiſſance des effets de l'évacuation. En voici le précis, ſelon l'Auteur même : « Il réſulte de-là que « l'évacuation, que la ſaignée produit « généralement dans tous les vaiſſeaux «

» du corps, procure des effets très-» avantageux, quand elle est employée » à propos. Elle dégonfle & détend » toutes les parties : elle excite & ra-» nime l'action des solides : elle régle » & facilite le cours des liquides : elle » subtilise le sang : elle augmente la » division & l'*attrition*, elle rend les » Sécretions plus libres, plus abon-» dantes, & procure par-là la dépu-» ration du sang : elle favorise, elle » aide l'action des remedes, en un » mot, elle remédie à la plûpart des » dérangemens de la circulation : elle » prévient les embarras, les dépôts, » les inflammations, dont les parties » sont menacées; & si ces inflamma-» tions sont déja formées, elle con-» tribuë à en procurer une résolution » prompte & heureuse ». Au reste, tout cela avoit déja été dit; mais personne ne l'avoit encore démontrée, comme on le fait ici, par des principes certains, & des raisonnemens évidens.

CHAPITRE II.

Ce Chapitre traite de la *dérivation*

& de ses effets : & Monsieur SILVA suivant toûjours sa méthode Géométrique, conduit sa matiere & ses raisonnemens par les mêmes principes. Nous voudrions pouvoir accompagner l'Auteur dans le détail ; on admireroit sans-doute sa précision & son attention scrupuleuse à toutes les regles que la nature suit dans ses mouvemens. Mais après nous être un peu plus étendus dans le Chapitre précedent, pour donner une idée de la méthode qu'on a employée dans cet Ouvrage, nous sommes obligez de nous resserrer dans nos bornes ordinaires, pour ne pas copier un Livre, que nous ne devons qu'extraire.

Comme l'ouverture de la veine facilite le cours du sang, il en devient plus prompt dans la veine piquée. Le sang y est d'ailleurs diminué, par conséquent moins pressé par la résistance des parois ; & par conséquent encore son cours est accéleré. Si le sang augmente de vitesse dans la veine piquée, cette vitesse augmente aussi nécessairement dans l'artére qui répond à cette veine, & même dans tout le canal artériel, qui s'étend depuis le cœur jus-

qu'à la veine, quoique cette augmentation de viteſſe ne ſoit pas uniforme dans toute la longueur de ce canal. Or cette accélération du cours du ſang en détermine néceſſairement une plus grande quantité à couler dans ce même canal, ſuivant les principes établis dans le premier Chapitre; & c'eſt en cela que conſiſte la *dérivation* que toute ſaignée produit dans quelque partie qu'on la faſſe: *dérivation* qui ſera plus ou moins grande, ſuivant qu'on tirera plus ou moins de ſang, les maſſes étant ſuppoſées égales; & ſuivant que les maſſes ſeront plus ou moins grandes, les ſaignées étant égales: & cette derivation ſera en même-tems plus ou moins prompte, ſuivant que le ſang ſortira plus ou moins vîte, d'une plus groſſe ou d'une plus petite veine, par une ouverture plus ou moins grande. Monſieur Silva ſuit tous ces cas dans le détail, avec la préciſion & la juſteſſe d'un Phyſicien Géométre.

Mais il ne faut pas, dit-il, eſpérer beaucoup de bons effets de la *dérivation*: on a plûtôt ſujet d'en craindre de mauvais, par les engorgemens fâcheux qu'elle peut cauſer dans les par-

ties où elle ſe fait. Auſſi les Médecins ſages ont-ils ſoin d'éviter ces effets, en n'ordonnant la ſaignée que dans les endroits convenables, pour que la *dérivation* ne ſe faſſe que ſur des parties ſaines, & dont les vaiſſeaux ſoient libres. Le ſeul bon effet que la *dérivation* puiſſe avoir, continuë-t-il, regarde les perſonnes du ſexe; & l'Auteur en explique les cauſes Phyſiques.

CHAPITRE III.

La *Révulſion* eſt une ſuite néceſſaire de la *dérivation*, comme on l'a fait voir plus haut. Mais cette *Révulſion* quoique générale ſe fait ſentir différemment dans les différentes parties du corps, ſuivant la diſtance réciproque des artéres, & la communication plus ou moins prochaine des rameaux artériels, où la *Révulſion* doit ſe faire, avec le canal artériel, où ſe fait la *dérivation*. Monſieur SILVA détermine la grandeur de la *Révulſion*, par rapport à ces deux cas d'éloignement ou de proximité, & trouve deux ſortes de *Révulſion*: l'une qu'il appelle *conſtante & abſoluë*, laquelle eſt toûjours conſ-

tamment égale à la *dérivation*, comme il le démontre par des raiſonnemens évidens, fondez ſur l'anatomie certaine des artéres & des veines : l'autre qu'il nomme *variable*, parcequ'elle varie pour ſa grandeur, ſelon que la dérivation qui la produit varie elle-même, mais dans un ordre renverſé ; & après avoir cherché dans les loix de la nature, & la diſpoſition des vaiſſeaux du corps humain, les reſſorts de ces mouvemens differens, il en expoſe les effets.

« La *Révulſion abſoluë* procure une » *évacuation* propre & particuliere, » qui augmente conſidérablement l'ef- » fet de *l'évacuation* générale, que la » ſaignée produit dans la partie mala- » de. Elle diminuë la quantité de ſang » qui y aborde, elle en rallentit l'im- » pétuoſité, elle en facilite le retour, » elle deſemplit les vaiſſeaux qui y ſont » prêts à crever, elle détend les parties » qui y ſont trop gonflées ; en un mot » elle rend la ſaignée beaucoup plus » efficace, & en applique l'effet à la » partie, qui en a particulierement be- » ſoin, » &c.

Mais il faut bien ſe garder d'appli-

quer à la *Révulsion variable* les éloges qu'on donne à *l'absoluë* : elle est ordinairement nuisible, parce qu'elle produit un effet contraire à celui de la *Révulsion absoluë*. « Ce seroit donc ou une » ignorance tout-à-fait inexcusable, » ajoute l'Auteur sur tout dans un sié-» cle, où l'esprit de justesse, la Méca-» nique, & l'Anatomie, ont par leur » progrès répandu une vive lumiere » sur l'exercice de notre profession : lu-» miere, qui a converti en démonstra-» tions les conjectures des Anciens Mé-» decins sur le choix des saignées : ou » ce seroit le comble humiliant d'un » aveugle préjugé, qui auroit entiere-» ment asservi la raison, que de négli-» ger dans les embarras & dans les in-» flammations, qui ont un siége affec-» té, les avantages certains de la *Ré-» vulsion absoluë*, qui est toûjours sûre, » toûjours efficace, pour y substituer » la *Révulsion variable*, qui est équi-» voque, souvent inutile, & presque » toûjours nuisible ».

Ces principes sont proprement la base de tout l'Ouvrage de M. SILVA; & après les avoir solidement établis, il les applique aux trois différentes sai-

gnées qui sont en usage, & entiere des conséquences toûjours raisonnées, pour approuver ou rejetter telle saignée dans tel & tel cas. Il commence par la saignée du bras, qui est la plus ordinaire dans l'usage commun de la Médecine.

I°. Toute saignée est *évacuative*, & par conséquent celle du bras : cette saignée a par conséquent tous les avantages qu'on peut attribuer en général à l'*évacuation*. Ainsi toutes les fois que l'*évacuation* est nécessaire pour desemplir les vaisseaux, comme dans la *Plethore*; ou les détendre, comme dans le fort de la fiévre ; il est à propos de saigner du bras, lorsqu'aucune raison particuliere ne s'y oppose. Mais cette saignée est aussi *dérivative* : car la veine picquée dans le bras, communiquant avec quelqu'une des branches de l'artére brachiale, & celle-ci avec tout le canal artériel, qui s'étend depuis le cœur ; c'est-à-dire, l'artére *sousclaviere* & *l'axillaire*, le cours du sang y est accéleré & par conséquent *dérivé* directement dans la suite de ces artéres, & proportionnellement dans toutes les artéres collatérales du mê-

me côté, & dans les ramifications de l'artére *axillaire* & de la *Brachiale*. Or cette *dérivation*, bien loin de diminuer le mal de ce côté-là, peut l'augmenter, s'il y a quelque embarras, quelque engorgement, ou quelque inflammation à craindre. Donc il ne faut point ſaigner du bras, ni dans l'inflammation du *Mediaſtin*, du *Pericarde*, &c. ni dans la *pleureſie* vraie, qui a ſon ſiége dans la *pleure*, ou dans les muſcles *intercoſtaux* interieurs, dans l'étenduë des quatre côtez Superieurs; ni dans la *pleureſie* fauſſe, qui n'intéreſſe que les tégumens, ou les muſcles *intercoſtaux* externes; ni dans les inflammations, gonflemens, ou *éreſipeles* du col; & particulierement dans les inflammations ou engorgemens du cerveau: car Monſieur Silva inſiſte ſur-tout ſur ce point, & paroît démontrer ſon ſentiment.

Cependant, comme la ſaignée produit néceſſairement une *Révulſion abſoluë* dans l'artere *Aorte* inferieure & la *ſouſclaviere* du côté oppoſé au bras ſaigné, & conſéquemment dans toutes les parties, où les ramifications de ces deux arteres vont ſe diſtribuer:

cette *Révulſion* ménagée à propos, produit tous les bons effets, dont elle eſt capable. Donc la ſaignée du bras doit être recommandée, pour prévenir l'inflammation des extrémitez inferieures ou des *viſceres* du bas ventre, dans la *pleureſie vraie*, qui a ſon ſiégedepuis la cinquiéme côte juſqu'à la derniere, dans les pertes de ſang des femmes, les hémorragies exceſſives qui ſurviennent aux *hémorroides*, dans les inflammations ou *éréſipeles*, qui attaquent l'autre bras, ou le côté oppoſé de la poitrine. Monſieur SILVA ajoûte à tout cela un détail important, auquel nous ſommes obligez de renvoyer le Lecteur; & finit cet article par quelques obſervations, qui, jointes à ce qu'il a déja dit auparavant, lui font préférer dans certains cas, la ſaignée du bras gauche à celle du bras droit; & une ſaignée prompte par une ouverture plus grande, à une ſaignée plus lente par une ouverture plus petite: mais non pas la ſaignée du bras, à une veine plûtôt qu'à une autre; parceque le choix en eſt abſolument indifferent, & la préférence évidemment chimérique.

IIº. La ſaignée du pied, en qualité d'*évacuative*, a les mêmes effets que celle du bras, & merite les mêmes éloges. On peut donc l'employer pour vuider les vaiſſeaux, lorſqu'ils ſont trop pleins, par l'abondance ou par la raréfaction du ſang : on devroit même l'employer plus ſouvent que celle du bras ; parceque la veine *Saphene* qu'on ouvre ordinairement, n'étant accompagnée dans cet endroit d'aucun tendon, ni d'aucune artere conſidérable, on n'a point à craindre d'accidens fâcheux en la picquant : mais cette ſaignée demande de l'appareil & du repos, & l'impatience naturelle s'accommode mieux de celle du bras. Il faut cependant remarquer que la ſaignée du pied produit une *dérivation*, depuis le cœur juſqu'à l'artere, qui répond à la *Saphene* : *dérivation* directe dans tout le canal artériel depuis le cœur juſqu'à cette branche, & collatérale proportionnée dans toutes les arteres qui naiſſent de ce canal, comme on l'a expliqué, en parlant de la ſaignée du bras. Donc la ſaignée du pied ne convient point, lorſque la nature ou le ſiége du mal demande qu'on di-

minuë le mouvement ou la quantité du ſang, qui ſe porte dans ces vaiſſeaux, & par conſéquent dans les engorgemens, les inflammations & les tumeurs des extrémitez inferieures des viſceres du bas ventre, & en général dans tous les cas, où quelqu'une des parties qui reçoivent le ſang de *l'Aorte* deſcendante, ſe trouve affectée. Mais cette *dérivation* eſt au contraire utile, lorſqu'il faut hâter le cours du ſang vers ces parties.

Il faut encore obſerver que, puiſque la ſaignée du pied eſt *dérivative* dans *l'Aorte* inférieure, elle eſt *Révulſive* dans les branches ſuperieures; & par conſéquent elle convient dans toutes les inflammations, les tumeurs, & les dépôts, qui ſe font dans l'un ou l'autre bras; parceque les arteres *axillaires* qui y aboutiſſent, viennent des *ſouſclavieres*, d'où la ſaignée du pied rappelle le ſang. Elle convient encore dans les *pleureſies*, qui ont leur ſiége au haut de la poitrine; & ſur-tout dans les inflammations & les embarras du cerveau, qu'on veut guérir ou prévenir, comme il eſt aiſé de juger par la diſpoſition anatomique des vaiſſeaux,

ſelon les principes qu'on a établis. En un mot, elle eſt dangereuſe dans les maladies, qui ont leur ſiége dans les parties inférieures, & utile pour les parties ſuperieures.

Ici Monſieur SILVA eſt obligé d'interrompre la ſuite naturelle de ſon Ouvrage, pour réfuter une Diſſertation contraire à ſon ſyſtême, dont Monſieur BIANCHI eſt l'Auteur. La queſtion conſiſte en ce que Monſieur SILVA donne communement la préférence à la ſaignée *révulſive* ſur la *dérivative* au lieu que Monſieur BIANCHI favoriſe la ſaignée *dérivative*, dans les cas-mêmes, où Monſieur SILVA opine pour la *révulſive*. Comme le détail de cette diſcuſſion nous meneroit trop loin, nous renvoyons le Lecteur à l'Ouvrage; & nous pouvons l'aſſurer qu'il trouvera dans la jûſteſſe & la ſolidité des raiſons de Notre Auteur, une pleine ſatisfaction ſur cette matiere, avec quelques réflexions, par où M. SILVA finit cet article ſur la force des préjugez, leſquelles meritent d'être lûës.

III. Après un détail anatomique, curieux & ſçavant de tout le cours du

ſang dans les différentes artéres, & les veines intérieures & extérieures de la tête ; détail néceſſaire pour le but que l'Auteur ſe propoſe. M. SILVA vient à la troiſiéme eſpece de Saignée, qui eſt celle du col, & la réduit aux mêmes régles dont il s'eſt ſervi pour expliquer les effets des autres Saignées. La Saignée du col eſt *évacuative*, & par conſéquent on pourroit l'employer comme les deux autres, pour deſemplir les vaiſſeaux, ſi elle étoit moins difficile & moins incommode. Mais elle eſt auſſi *dérivative* dans la *Carotide* externe, & par conſéquent dans le canal artériel, qui s'étend depuis le cœur juſqu'à cette artére ; c'eſt-à-dire, dans la *Souſclaviére*, dans le tronc de la *Carotide*, & delà dans la *Carotide* externe. Or cette *dérivation* directe eſt toûjours ſuivie d'une dérivation proportionnée dans les vaiſſeaux collateraux : donc il ne faut pas employer la Saignée du col dans les maladies inflammatoires d'aucune des parties où ces vaiſſeaux aboutiſſent ; par exemple dans les maladies qui ont leur ſiége dans le bras ou dans la partie ſupérieure de la poitrine, du côté où ſe fait la Saignée ; lorſque le

cerveau, ſurchargé de ſang & appeſanti, eſt enflammé ou menacé d'inflammation, & encore moins dans les *éréſipéles* du viſage & du dehors de la tête; car dans ce dernier cas, la Saignée du col eſt toûjours *dérivative* : au lieu que dans les deux autres, elle peut devenir *révulſive*, lorſqu'on a auparavant conſidérablement diminué le volume du ſang. Il eſt encore vrai que la *révulſion* que la Saignée du col produit dans les artéres, qui n'ont aucune communication avec la *Carotide*, pourroit rendre cette Saignée efficace pour les maladies qui intéreſſent la partie inférieure de la poitrine & d'autres endroits : mais il eſt ſi dangereux de *dériver* du ſang à la tête, que ce ſeroit une imprudence d'employer cette Saignée pour ſoulager ces parties, d'autant plus qu'on peut, dans ces cas, employer d'autres Saignées auſſi efficaces. En un mot, la Saignée du col n'a jamais aucune utilité particuliére, ni à raiſon de l'*évacuation*, ni à raiſon de la *révulſion* abſoluë, & par la *dérivation* qu'elle attire, elle eſt nuiſible dans les maladies du cerveau, quand on la fait dans le commencement du

mal, ſans avoir auparavant conſidérablement diminué la maſſe du ſang. Ces principes ſont confirmez par l'expérience : mais faut-t'il pour cela la proſcrire abſolument dans toutes les occaſions ? Non ; c'eſt-là une extrémité vicieuſe que l'expérience ne condamne pas moins que celle où l'on ſe jetteroit, ſi on l'employoit en toute occaſion ſans diſcernement. Mais comment ſaiſir un juſte milieu ? La choſe eſt ici d'autant plus difficile, que la vérité ſe trouve malheureuſement placée entre deux erreurs, que l'expérience-même ſemble avoir quelquefois favoriſées. Cependant, M. Silva, joignant les lumiéres de la Théorie aux connoiſſances acquiſes par la pratique, s'attache à déveloper avec préciſion, un point ſi difficile, que perſonne avant lui n'avoit encore entrepris de traiter à fonds; & il nous ſemble qu'il le fait avec ſuccès. Les calculs, les combinaiſons, les proportions géométriques ne l'arrêtent point. Une méthode éxacte dirige tous ſes raiſonnemens, la préciſion les accompagne, & la clarté les ſuit. Il nous ſuffit d'en avertir les Lecteurs ; & nous ſouhaittons que cet extrait pique aſſez

leur curioſité, pour les porter à vérifier dans l'Ouvrage même tout ce que nous en diſons. Mais comme nous ne faiſons profeſſion dans ces Mémoires que de donner une idée abrégée des nouvelles productions des Auteurs, nous croyons en avoir aſſez dit de celle-ci pour la faire connoître; ſans qu'il ſoit néceſſaire de ſuivre le détail de tous les Chapitres. Nous renvoyons donc le Lecteur à l'Ouvrage-même, pour les trois derniers Articles qui nous reſtent à traiter; & nous nous contenterons de les indiquer par leurs titres. Dans l'un, M. SILVA fait ſentir l'utilité de la Saignée du pied dans la fiévre continuë; dans l'autre, il traite de l'utilité de la même ſaignée dans la fievre maligne; & ſuivant toûjours les mêmes principes & la même méthode, il conclut dans le dernier pour la même pratique dans la petite verole. C'eſt par où finit ce premier volume; & ſi nous n'étions pas obligez de finir nous-mêmes, nous en citerions volontiers quelques morceaux détachez, qui ne plairoient pas moins par le ſtile brillant & ingénieux, que par la ſolidité du raiſonnement, & qui ſont en même-

tems une preuve que le talent de bien parler est un grand avantage pour bien écrire. Nous rendrons compte du second volume dans un second Extrait.

ARTICLE XXXVII.

Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois d'Avril 1728.

Premier Satellite.

LE 2. Avril Emersion à	9^h	50′	soir
Le 4 à	4	20	soir
Le 6 à	10	49	matin
Le 8 à	5	18	matin
Le 9 à	11	48	soir
Le 11 à	6	17	soir
Le 13 à	0	46	soir
Le 15 à	7	15	matin
Le 17 à	1	45	matin
Le 18 à	8	14	soir
Le 20 à	2	43	soir
Le 22 à	9	12	matin
Le 24 à	3	41	matin
Le 25 à	10	10	soir
Le 27 à	4	39	soir
Le 29 à	11	8	matin
Le 1^e. Mai à	5	37	matin

Second Satellite.

Le 3 Emerſion à	5^h	29′	matin
Le 13 à	9	50	ſoir
Le 17 à	11	9	matin
Le 21 à	0	27	matin
Le 24 à	1	46	ſoir
Le 28 à	3	4	matin
Le 31 à	4	28	ſoir

Troiſiéme Satellite.

Le 5	Emerſion à	4	35	ſoir
	Immerſion à	2	8	
Le 12	Emerſion à	8	48	ſoir
	Immerſion à	6	21	
Le 20	Emerſion à	0	50	matin
Le 19	Immerſion à	10	22	ſoir
Le 27	Emerſion à	4	54	matin
	Immerſion à	2	25	

Pendant le mois de Mai & Juin on ne pourra obſerver les Immerſions ni Emerſions des Satellites de Jupiter à cauſe de ſa proximité au Soleil. La conjonction de Jupiter au Soleil ſera le 4. Juin à 7. heures 32. minutes du matin.

Mars 1728.

ARTICLE XXXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ITALIE.

DE MONTEFIASCONE. Antiquæ *Inscriptionis Explanatio : in quâ de* LOCATORIBUS SCENICORUM *Disceptatur.* Monte Falisco. 1727. *In* 8°. pagg. 36. L'Inscription qui fait le sujet de cet Ecrit de M. Dominique GEORGIO, est celle-ci :

Q. GAVIUS ARMONIUS
LOC. SCÆNICORUM
VIXIT ANNIS XXIIII. M. VI.

Dans cette Dissertation, l'Auteur s'attache à expliquer l'emploi du Loc. ou *Locator Scenicorum* ; & il le fait avec toute la bonne critique & l'érudition que comporte la matiere, sans jamais s'en écarter. Il fait voir que quoique l'Etymologie demande qu'on écrive *Scenici* par un *e* simple ; cependant on lit dans plusieurs Inscriptions *Scænici* par *æ*, comme dans celle-ci. Il traite de la signification des termes *Locare*, *Locator*, *Lucar*, des Gages ou Appointemens réglez des Comédiens, *Scenicorum* ; des grandes richesses que quelques-uns d'entre eux amasserent ; des honneurs mêmes, dont quelquefois ils ont été récompensez,

quoique les Loix de la République les déclaraſſent infames ; & il rapporte les termes ſévéres, dont ſe ſont ſervis contre les Comédies & les ſpectacles de leurs tems, les premiers Ecrivans Eccléſiaſtiques, ſur tout *Tertullien* ; les Conciles, & les Empereurs Chrétiens dans leurs Loix. On rapporte, à la ſuite de cette *Diſſertation*, neuf autres Inſcriptions trouvées au même endroit. Cet endroit, qui eſt un ancien *Columbarium* près la Porte S. Sebaſtien, ſert à confirmer l'opinion de M. FABRETTI, qui a prétendu que la Porte, qu'on appelle aujourd'hui de ce nom, eſt un peu plus loin que n'étoit autrefois la *Porta Capena*. En effet, on ne peut douter que toutes les anciennes ſépultures, & ce qu'on appelloit *Columbaria Oſſuaria*, ne fuſſent ſituez hors des murs de la Ville, *extra Pomœrium*. Par conſéquent les ſépultures qui ſont de ce côté-là, le long de l'ancienne *Via Appia*, ſont au-delà de l'ancienne Porte *Capene*. Et puiſque quelques-uns de ces Monumens, par exemple celui-ci, & celui de Scipion *Barbatus*, trouvé en 1615. & publié l'année ſuivante par le P. *Sirmond*, ſont en-deçà de la Porte S. Sebaſtien ; il eſt manifeſte que celle-ci n'eſt point l'ancienne Porte *Capene*.

D'IMOLA. Voici un Livre, dont l'Auteur & l'Editeur ſont de cette Ville. M. *Antonii* FLAMINII *forocornelienſis Poetæ*

Celeberrimi Libri VIII. *nunc meliori ordine digesti, aucti, & illustrati à Francisco-Maria* MANCURTO *forocorneliensi*. A Padouë. 1727. Chez *Comine*. *In* 8°. La Dédicace & la Préface contiennent 39. pages: les Ouvrages de *Flaminius* en occupent 291. les autres 78. sont remplies par les Lettres & les Vers de plusieurs grands Personnages, sur la mort de *Flaminius*, & par des Tables fort amples. On a mis à la tête le Portrait & la Vie du Poëte: & ses Vers sont suivis des Lettres qu'il a écrites en Italien à diverses personnes, sur des matieres de Littérature.

D'ALLEMAGNE.

D'AUSBOURG. *Otia Vindelica* de M. BRÜCKER sont des Dissertations Historiques & Philosophiques, où il entreprend d'éclaircir divers Articles de l'ancienne Philosophie, & plusieurs Passages des anciens Auteurs.

DE LEIPSICK. Le huitiéme Volume du *Theatrum Machinarum* de M. *Jacques* LEUPOLD, mort ici le 12. de Janvier 1727. doit paroître incessamment. On a aussi achevé d'imprimer le XII^e & dernier Volume des Mémoires du Comte de KHEVENHILLER; le *Litterator Celta*. *In* 8°. ou Essai pour entretenir la Littérature de l'Europe à l'Occident ou au Septentrion, composé il y a long-tems par

le Docteur M. LOESCHER, & donné par M. EGENOLFF : le *parfait soldat Allemand*, in fol°. par M. de FLEMMING, Auteur du *parfait Chasseur* : trois Dissertations de M. *Chr. Mic.* ADOLF Docteur en Medecine intitulées *dè Ægrotantium Conclavi ; dè frictione ; dè Balneis particularibus*. Et l'Edition in 4°. de LUCAIN par M. CORTT, dans laquelle, outre les Commentaires & les Notes choisies de *Sabellicus*, *Turnebe*, *Canterus*, *Ascensius*, *Camerarius*, &c. on trouve de nouveau un ancien Scholiaste de LUCAIN, & des Remarques de *Barthius*, de *Brieux*, de J. F. *Gronovius*, de Nic. *Heinsius*, de M. le Baron de *Spanheim* & de *Gudius*.

DE DRESDEN. On attend de M. HENCKEL une Chronique de *Pirna*, Ville du Marquisat de *Misnie* ; & du Docteur M. *Henri-Christophe* SCHURLER, un Ouvrage *dè Jurisdictione in Territorio alterius*. M. KNAUTH a joint ses Observations à la *Description de l'ancienne Saxe*, composée en Allemand par *Gaspard* SCHNEIDER.

DE KIELL. M. SIVERS, dans un nouvel Ouvrage sur la Théologie des anciens peuples d'Alemagne, traite des Divinitez adorées dans le Nord, du tems du Paganisme.

DE GREIFSWALDE. M. SCHWARTZ, donne l'*Histoire de la Principauté de Rugen*, attenduë avec beaucoup d'impatience.

De Goslar. La vie d'Albert Abbé de Stade, par M. Eckard ; avec diverſes *Leçons* de la Vie de Charlemagne par Eginhart, ſur un Manuſcrit de la Bibliothéque du Grand Duc.

DE PRUSSE.

De Thorn. *Meletemata Thorunenſia.* C'eſt un Recuëil de Diſſertations ſur différens ſujets, concernant l'Hiſtoire, & particuliérement celle de Pologne & de la Pruſſe ; la Politique ; la Phyſique ; les Monnoyes ; la Littérature ; &c. Ce premier Volume, qui eſt de près de 300. pages, contient dix-ſept Diſſertations de *George* Venden, ſur diverſes Monnoyes, & pluſieurs particularitez qui regardent la Pologne. Cet Auteur a été autrefois Recteur de ce Collége en cette Ville ; & M. Jaenichen, Editeur de ce Recuëil, occupe préſentement cette place.

DE SUISSE.

De Zurich. A l'occaſion de l'*Hiſtoire des Idées* de M. Brucker, M. Zimmerman prouve dans un *Dialogue Socratique*, que nous ne ſçavons ce que c'eſt que les *Idées.*

Le même Auteur montre, dans une autre *Diſſertation*, qu'il n'y a pas une aſ-

ſez grande conformité entre la Théolo-logie des Hebreux & la Philoſophie Platonicienne, pour qu'on puiſſe en conclurre que *Platon* ait emprunté des Hebreux ſa Philoſophie. Cette Diſſertation ſe place comme d'elle-même à la ſuite de celle de M. *Lenfant*, publiée en 1721. dans le ſecond Tome de la *Bibliothéque Germanique*, ſur cette Queſtion ; ſi *Pythagore* & *Platon* ont eû connoiſſance des Livres de Moïſe, & de ceux des *Prophêtes.*

DE GENEVE.

Les Elemens d'Aſtronomie, de Phyſique, & de Géometrie de M. *David* GREGORY, Profeſſeur d'Oxfod, nouvelle édition, ſe débitent chez *Bouſquet*.

M. TURRETIN vient de donner au Public ſa *Défenſe* contre ceux qui ont blâmé ſa conduite, au ſujet de la ſuppreſſion du *Conſenſus*; & de la Tolérance des opinions ſur la *Grace généralement reçûë*, &c.

La Bibliothéque de Médecine de *Manget* en deux volumes in fol. chez *Cramer* & *Pérachon.*

D'ANGLETERRE.

DE LONDRES. The *Strength of imagination in pregnant Women examined; &c.*

1727 ; c'est-à dire, la force de l'imagination dans les femmes enceintes, &c. où l'on démontre que c'est une erreur populaire, que d'attribuer à ce principe les marques & les difformitèz, avec lesquelles les enfans viennent au monde. In 8°. pagg. 106.

Ce Livre n'a de singulier que la hardiesse du Paradoxe. Il le soûtient par des principes qui vont enlever à l'imagination toute efficace dans le corps humain, par rapport aux mouvemens organiques. Les troupeaux de Jacob marquetez & tachetez l'embarrassent : alors il renverse le Texte, on l'accable de faits ; il répond par des lieux communs, & il fait une grande exposition des maniéres, dont les difformitez & les dislocations peuvent arriver dans le moment de la naissance, par l'inconsidération & la mal-habileté des personnes, qui alors prêtent leur ministére.

Il paroît une suite du *Babillard* à Taster redivided, par Isaac Bickersdafft Ecuyer. Une nouvelle défense du Systême de M. Barclay contre les Remarques de M. Chubb, aussi en Anglois. Une troisiéme édition d'un *Sermon* de l'Archevêque de *Dublin* sur la compatibilité de la Prédestination & de la Préscience de Dieu, avec la liberté de l'homme : Une quatriéme édition du *Traité* de M. *Humphry Ditton* sur *la* Ré-

ſurrection de Jeſus Chriſt, ſuivi d'un autre *Traité* ſur l'impoſſibilité qu'il y a que la matiére penſe, ſur la nature de l'Ame de l'Homme, ſur la nature de l'Ame des Bêtes; ſur le Syſtême qui admet une Ame du Monde; ſur l'origine du mal; & ſur la Providence: Une cinquiéme édition des deux *Traitez* de M. LOCKE *ſur le Gouvernement.* Enfin une Traduction en Anglois *de la Chimie* de M. BOERHAVE, avec des Notes & des Planches, par M. SHAW, Docteur en Médecine, & M. CHAMBERS; & une Traduction auſſi Angloiſe du *Courtiſan* du Comte *Balthazar Caſtiglione*, par M. A. P. CASTIGLIONE, qui y a joint la vie de l'Auteur, avec les meilleures Piéces de Proſe & de Vers, ſoit Italiennes ſoit Latines.

D'OXFORD. M. *Thomas* HEARNE, qui a donné en 1722. l'Hiſtoire des Antiquitez de Glaſtonbury, en Anglois; & en 1727. l'Hiſtoire de l'Abbaye du même lieu, écrite en Latin par un Moine de cette Abbaye, nommé *Jean*, a fait imprimer en 1727. *Adami de* DOMERHAM, *Hiſtoria de Rebus geſtis Glaſtonienſibus.* A cet ancien Manuſcrit, qui avoit été conſervé à *Cambridge* dans la Bibliothéque du Collége de la Trinité, le curieux & ſçavant Editeur a joint non ſeulement une *Préface*, mais de plus, le Livre de Guillaume de *Malmeſbury*, ſur l'Anti-

quité de l'Eglise deGlastonbury; & quelques Extraits d'*Edmond Archerus* sur le même sujet : enfin une Dissertation en Anglois sur une Inscription Romaine Antique, trouvée à *Chichester.*

DE HOLLANDE *& des Païs-Bas.*

De la Haye. *Antonii* Sanderi Brabantia *sacra*, en 3. voll. in fol. chez *Vanlom.* C'est une Description des plus célébres Eglises, Abbayes & Monastéres de cette Province. *Le Supplément aux Trophées de Brabant*, avec un grand nombre de figures en taille-douce ; deux voll. in fol. se trouve encore chez le même Libraire.

D'Amsterdam. On a fait imprimer *la Vie de Philippe Melanchton* : & les *Recherches sur la Nature du feu de l'Enfer & du lieu où il est situé.* Le premier Livre est écrit en Hollandois ; & le second est une Traduction Françoise de l'Anglois du Docteur *Swinden.*

De Leyde. M. Alberti dédie à M. *Ravestein* son Beau-pere, Docteur en Droit, un nouvel Ouvrage, dans lequel il continuë d'expliquer plusieurs passages de l'un & l'autre Testament : *Periculum Criticum, in quo loca quædam tum veteris ac Novi Testamenti, tum Hesychii & aliorum illustrantur, emendantur.* Il répond dans la *Préface*, aux Critiques qui

ont été imprimées dans les *Actes* de *Leipsick*, du mois de Juillet 1725. contre le Livre qu'il publia la même année sous ce tître : *Observationes Philologicæ in Novum Testamentum.*

De Rotterdam. *Oudheeden van het Niewverbond*; C'est-à-dire; *Antiquitez de la Nouvelle Alliance.* C'est le tître que porte dans la Traduction Flamande les soixante six Dissertations du R. P. *Augustin* Calmet Benedictin.

De Delft. On débite le second Tome de la Traduction Hollandoise de *l'Histoire des Juifs*, par M. *Jacques* Basnage.

DE FRANCE.

De Paris. Histoire du Peuple de Dieu, depuis son origine jusqu'à la Naissance du Messie, tirée des seuls Livres Saints ; en 8. vollumes in 4°. Par le P. Berruyer D. L. C. D. J. chez *Knapen* pere, *Cailleau*, *Saugrain*, *Prault*, la Veuve *Pissot*, *Huart* l'aîné, *Gissey*, *Knapon fils*, *Bordelet.*

L'Ouvrage que nous présentons aux Fidéles, sous un tître assez ancien, dit l'Auteur, mais sur un plan tout nouveau, n'est qu'une Traduction litterale, & n'est ni un extrait ou un abrégé, ni même, de la maniere dont on l'entend ordinairement, une Concordance, une Paraphrase, ou un Commentaire sur les divines Écritures,

n'eſt point auſſi un ſimple Recueïl de Réflexions ſpirituelles, ou un choix de régles de Morale tirées de la parole de Dieu, & formées ſur les grandes actions des Héros du Peuple Saint. Nous avons eſſayé de raſſembler les avantages de ces differens deſſeins, d'éviter les riſques de quelques-uns, & ſuppléer, s'il eſt poſſible, à l'inſuffiſance de tous conſidérez ſéparement les uns des autres. Ce ſont donc les Divins Monumens eux-mêmes réünis avec ſoin, rapprochez avec méthode, rangez dans leur ordre, expliquez dans une juſte étenduë, accompagnez des éclairciſſemens qu'ils exigent, des liaiſons qu'ils ſuppoſent, & des réflexions qu'ils fourniſſent, dont nous formons un Corps d'Hiſtoire complet & ſuivi.

L'OSTEOLOGIE qui ſe vend chez la veuve d'*Houry*, & chez *Hortemels*, *Cailleau*, &c. a encore pour tître : *ſuite du Guidon de S. Côme, qui enſeigne en peu de tems les premiers élemens de l'Anatomie, en dévelopant ſans peine ce que les os ont de plus utile & néceſſaire à leur connoiſſance, & pour l'intelligence des autres parties du corps humain.* vol. in 12. orné de figures. La premiere eſt le portrait de l'Auteur, M. *Nicolas* de JANSON Maître Chirurgien Juré. M. GAULYER, l'un des Profeſſeurs de l'Univerſité de Paris, avoit compoſé il y a quelques années les *Regles de*

l'Art Poëtique tirées d'Ariſtote, d'Horace, de Deſpreaux, & d'autres celebres Auteurs. Mais après l'Ouvrage de M. *Rollin* ſur *la maniere d'enſeigner*, il s'eſt raſſuré; & cette confiance jointe à tant de modeſtie prévient favorablement ceux qui liſent ſon *Avertiſſement.*

Un Livre composé par M. l'Abbé Grancolas, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & approuvé par M. l'Abbé Regery Cenſeur Royal, ſe vend chez *Lottin.* Le tître eſt : *Commentaire Hiſtorique ſur le Breviaire Romain avec les uſages des autres Egliſes particulieres, & principalement de l'Egliſe de Paris.* 1727. 2. voll. in 12.

Le Livre de *l'Eſpérance Chrétienne & de la Confiance en Dieu* 1728. in 12. a été composé par le R. P. Morel de la Congregation de S. Maur, & approuvé avec de grands éloges par feu M. *d'Arnaudin.* Il ſe vend chez *Vincent* ruë S. Severin.

Diſſertation ſur les *Mandemens* ou *Procurations*, où l'on établit la différence entre les fonctions d'Avocat & celles de Procureur; jointe à une autre *Diſſertation* ſur les raiſons, pour leſquelles on ne doit point donner d'action en Juſtice contre les ingrats; par M. Le Sure Avocat au Parlement, eſt dédiée aux Avocats, & ſe vend dans la grand'Salle du Palais, chez *Paulus du Meſnil.*

On ſouſcrit chez Chaubert, Quai des

Auguſtins, pour l'Hiſtoire *du Théatre Italien depuis la décadence de la Comédie Latine*, par M. RICCOBONI. Ce volume in 8°. ſera conſiderablement enrichi de figures, puiſque la ſouſcription eſt de douze livres pour la moitié du prix. Auſſi n'imprimera-t-on que pour les ſouſcripteurs. Ils ſe préſenteroient inutilement après le mois d'Avril.

DÉFENSE *de l'ancien ſentiment ſur la forme de la Conſécration de l'Euchariſtie*..... par le R. P. LE BRUN *Prêtre de l'oratoire* A Paris. Chez la veuve *De Laulne* ruë S. Jacques in 8°. pagg. 146. Le *ſentiment* dont c'eſt ici la *défenſe*, eſt que le Prêtre ne conſacre point à la Meſſe préciſément par les paroles ſacramentelles : *ceci eſt mon Corps, ceci eſt mon Sang* ; qu'elles ne ſont qu'une partie de la forme du ſacrement ; que l'autre partie eſt une priere de l'Egliſe, par laquelle le Prêtre demande à Dieu la converſion du pain & du vin au Corps & au Sang de J. C. que par conſéquent dans le Rit Grec, lorſque le Prêtre a dit duëment & à leur rang ces paroles de J. C. *ceci eſt mon Corps, ceci eſt mon Sang*, ce n'eſt point encore ni le Corps, ni le Sang de J. C. c'eſt toûjours du pain & du vin, juſqu'à ce que la priere pour demander la Tranſſubſtantiation, priere, qui ne ſe dit que quelque tems après, ſoit achevée. Ceci préſuppoſé, on doit avertir d'abord

qu'il manque à ce tître une expreſſion : En effet, pour le rendre exact, il faudroit lire , défenſe de l'ancien ſentiment *des Grecs Schiſmatiques* &c. Sans cette addition, le Lecteur eſt en danger de ſe méprendre ; car dans les matieres de Religion, on appelle toûjours *L'ancien ſentiment*, celui de l'Egliſe ; & l'erreur, quelque ancienne qu'elle ſoit, eſt toûjours nouveauté. Or le *ſentiment*, dont le tître annonce *la défenſe*, bien loin d'être la Doctrine de l'Egliſe, eſt un ſentiment, qui ſent l'Héréſie, ſelon M. *de Saintes* Evêque d'Evreux, rapporté par M. *Yſambert*, qui dit auſſi que ce ce ſentiment eſt contraire a la Foi page 584. & 589. M. de *Gamache* dit page 348. que le ſentiment contradictoire eſt de foi, & ne peut être combattu ſans Héréſie, *Rem omninò eſſe dè fide, nec ſiné Hæreſi poſſe negari.* Les Scotiſtes, que le P. Le Brun paroît s'aſſocier, ne reconnoiſſent pas non plus ſon opinion pour *l'ancien ſentiment*, ni pour orthodoxe ; le Pere *Fraſſen* autre Docteur de la Faculté de Théologie de Paris & bon Scotiſte en parle comme d'un *ſentiment erroné* ; & *Herinc* la traite *d'erreur*. A la vérité, quelques Scotiſtes enſeignent que les paroles de la Conſécration, pour opérer leur effet, doivent n'être point ſeules, ni détachées du récit, *Qui pridiè quàm pateretur*, &c. Mais ils ſont bien éloignez de

prétendre pour cela, comme le P. Le Brun, que prononcées dans ce recit par le Prêtre, elles ne sont pas la forme entiere de l'Eucharistie. Les Scotistes croyent au contraire avec l'Eglise, que dès que le Prêtre celebrant selon son Rit, à duëment proferé sur le pain les paroles de J. C. *Ceci est mon Corps*; aussi-tôt la Consécration est opérée, la Transsubstantiation est parfaite, le pain est changé au Corps de J. C. & le sacrement est en état d'être adoré.

Le P. Le Brun abandonné des Théologiens, & du P. Juenin même, se refugie chez les Peres des douze premiers Siécles. Mais que font autre chose ces Théologiens, que d'exposer avec Méthode les sentimens de ces Peres, dont ils sont, pour ainsi dire, les Continuateurs? Il prétend que les Théologiens n'ont point vû ce qu'il a lû, ni sçû ce qu'il sçait; mais ils ont réfuté toutes ses preuves, & il ne peut soudre ce qu'ils lui objectent. Il assemble des passages des Peres, où la Consécration est rapportée à des Priéres: mais ces Théologiens lui font voir que, dans le langage des Peres, ces Priéres sont tantôt la Messe entiere, tantôt ces paroles précises: *Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang*. Après tout, on peut juger, avec asſûrance, du sentiment des Peres des douze premiers Siécles, par celui de Saint *Chrysostome* & celui de

Saint *Ambroise* : ils ont pensé à l'égard des veritez de la Foi, comme les Saints leurs Prédecesseurs ; & les Peres qui sont venus après eux ont pensé comme l'un & l'autre. Or Saint *Chrysostome* & Saint *Ambroise* ont enseigné positivement ce que nie le P. Le Brun ; que c'est uniquement par les paroles de Jesus-Christ, non par d'autres, que le Prêtre consacre lorsqu'il celebre les divins Mystéres. Saint *Chrysostome* dit : (1) " Ce n'est point „ l'homme qui consacre & qui change „ le pain & le vin au Corps & au Sang „ de Jesus-Christ. C'est Jesus-Christ lui- „ même. Le Prêtre profére les paroles. „ *Ceci*, dit le Prêtre, *est mon Corps.* Et „ *cette parole transforme les dons.* S. Gre- „ goire de Nysse dit : le pain est tout-à- „ coup changé au Corps de Jesus- „ Christ *par la parole*, telle que le Verbe „ l'a prononcée ; *ceci est mon Corps.* Saint „ Ambroise dit : quelles sont les paro- „ les par lesquelles se fait la Consécra- „ tion, & de qui sont elles ? Ce sont „ celles de Jesus-Christ. Car *quand on* „ *est venu au point de faire le Sacrement,* „ le Prêtre ne parle plus en son nom : „ il emprunte les paroles de Jesus- „ Christ „. Telle est la Foi des Peres des douze premiers Siécles. Ils ont cru que les seules paroles de Jesus-Christ prononcées par le Prêtre operent la Con-

(1) *Tom. 2. pagg. 384. & 394.*

ſécration ; qu'elles en ſont la *forme* entiere & unique. Que le P. Le Brun, qui embraſſe le ſentiment contraire, ait donc recours à une autre Autorité : ce ſera à celle des Liturgies. Quelque-tems après que les paroles, *ceci eſt mon Corps, ceci eſt mon Sang*, ont été proférées, le Prêtre, ſelon ces Liturgies, adreſſe à Dieu le Pere une Oraiſon, par laquelle il demande que le Saint Eſprit change le Pain & le Vin au Corps & au Sang de Jeſus Chriſt. Ce changement des ſubſtances, reprend le P. Le Brun, n'eſt donc pas encore fait ; & les paroles de Jeſus Chriſt qui ont été proférées, n'ont point eu la vertu d'opérer ſeules la Conſécration : elles ne ſont donc pas la forme de l'Euchariſtie, au moins la forme entiere. Ici l'on obligera le P. Le Brun par une ou deux autres difficultez ſemblables, à ſoudre lui-même ſa propre difficulté. Et de vrai, ſelon la Liturgie qu'il a principalement en vûë, dès l'Offertoire, & lorſqu'on préſente à l'Autel le pain & le vin ; le Clergé chante (1) *Corpus Dominicum & Sanguis Salvatoris adeſt coram.* C'eſt-à-dire : voilà le Corps du Seigneur & le Sang du Sauveur ici-preſens, & à ces mots le Peuple ſe proſterne. Sur quoi l'on dit au P. Le Brun : ce ſont-là des paroles plus expreſſes, pour atteſter la préſence réel-

(1) *Page* 54.

le du Corps & du Sang de Jesus Christ dès l'Offertoire, que ne le sont les paroles de l'Invocation *fac panem hunc Corpus Christi*, &c. pour signifier que lorsqu'on les prononce, le Corps de Jesus-Christ n'est pas encore present réellement, quoiqu'auparavant on ait legitimement proferé ces mots du Sauveur, *ceci est mon Corps.* Le P. Le BRUN est donc contraint par sa Liturgie de reconnoître le Corps de Jesus-Christ & réellement présent & cependant absent en un même-tems; c'est à-dire, au moment que le Prêtre Grec profére les paroles Sacramentelles de Jesus Christ: présent, selon ces paroles, *Corpus Dominicum adest coram*, qui ont précédé; absent, selon celles-ci, *fac panem hunc Corpus Christi*, qui viennent après. Tout ce que le P. Le BRUN repondra pour se debarrasser du Texte de l'Offertoire & de l'Acte de Foi qu'on lui objecte, on sera en droit de l'appliquer au Texte de la Priére d'Invocation qu'il oppose. Dira t'il, que ces paroles, *Corpus Dominicum . . . adest coram* ne sont pas à leur place & que l'on doit croire qu'originairement elles furent mises après les paroles Sacramentelles qu'elles précédent; on lui dira aussi que ces paroles *fac hunc panem Corpus Christi*, *&c.* sont déplacées, & qu'au commencement elles auront été dites avant les paroles Sacramentelles,

comme l'annoncent tant de vestiges respectables. S'il dit que cette expression *Corpus Dominicum adest coram*, doit être ou adoucie par quelque correctif, ou interprétée avec indulgence; on lui dira qu'il faut donc aussi recevoir & les corrections legeres, & les interprétations benignes, que des personnages sçavants & autorisez ont si souvent attachées à cette priere *fac hunc panem.... Corpus*, &c. S'il dit que *Corpus .... adest coram* se rapporte au tems que le pain sera changé, & que c'est une anticipation; on lui dit que *fac panem hunc Corpus Christi* se doit rapporter par une espece de rétroaction, au tems qui précede la Consécration, ou les paroles de J. C. de même que dans les Messes pour les Morts certaines prieres, par lesquelles on demande qu'ils ne soient point damnez, sont censées être faites dans un instant, qu'on suppose entre la Mort & le Jugement: dans une autre Liturgie, on trouve à la fois ces deux choses. D'abord, la Consécration par les paroles de J. C. faite & reconnuë, ensuite la demande *fac panem hunc Corpus, &c.* mise après cette Consécration. Page 577. les paroles *hic panis est Corpus meum*, ayant été prononcées par le Prêtre, le Peuple fait aussi-tôt cet Acte de Foi, *hoc est verè, & ita credimus Corpus tuum*. Et après que le Prêtre a dit: *hic est Calix....* le Peuple reprend: *verè est*

Sanguis tuus, credimus. On ne peut mieux marquer que par ces expressions, que la Consécration est absolument faite. Lorsqu'on les prononce; c'est cependant après qu'on a ainsi rendu un témoignage solemnelle à la présence réelle qu'on semble la demander en disant, *Rogamus te, Domine, & deprecamur te, ut mittas Sanctum Spiritum, & virtutem super hunc panem, & super hunc Calicem; faciatque utrumque Corpus & Sanguinem Domini & Salvatoris Nostri Jesu Christi.* Il est donc évident que, selon la Liturgie même, prononcer cette priere d'Invocation, ce n'est pas supposer que la Consécration n'a point été faite auparavant par les paroles Sacramentelles, *ceci est mon Corps, ceci est mon Sang.* Ainsi les Liturgies secourent mal le P. LE BRUN, qui les reclamoit. Enfin le Sçavant Auteur appelle au Concile général; mais à un Concile passé, & tenu à Florence: Sa condamnation y est écrite. Il est constant par l'Histoire du Concile, que les Grecs protesterent qu'ils reconnoissoient *comme les Latins*, que la Conséeration ne se fait que par la vertu & le moyen des paroles de J. C. *ceci est mon Corps, ceci est mon Sang;* & que sans cet aveu ils ne pouvoient parvenir à leur réünion; de plus le Pape dans son Decret d'Instruction pour les Armeniens, dont le P. LE BRUN fait valoir le Rit, enseigne que la forme de

l'Eucharistie consiste dans les paroles de J. C. & il l'enseigne *Sacro hoc approbante Concilio Florentino,* Cette Doctrine Catholique publiée dans le Catéchisme du Concile de Trente, l'a-t'on tirée de l'Ecriture & des Monuments les plus divins de la Foi. Le Missel Romain le suppose par tout. *Verba autem Consecrationis, quæ sunt forma hujus Sacramenti, sunt hæc : hoc est Corpus, &c.* L'Eglise Romaine regle sur ce principe ses décisions en certains cas, qui regardent la Célébration de la Messe : le sentiment du P. Le Brun, qui est aussi celui de quelques éditeurs recents reduit dans la Liturgie, les paroles de J.C. à n'être qu'un pur recit, & l'expression d'un fait ancien, prononcée Historiquement, sans qu'elles signifient une présence réelle, actuelle, ou qu'on puisse conclurre de leur verité, la Transsubstantiation ou le changement present du pain & du vin au Corps & au Sang de J. C. Le P. Le Brun a un adversaire fixe, qui ne laissera pas la Reponse sans Replique, ni la *défense de l'ancien sentiment* des Grecs Schismatiques, sans lui opposer une justification de l'Eglise Romaine.

Le R. P. Theodoric *de S. René* Carme des Billettes, ancien Professeur en Théologie, & ancien Commissaire Général de son Ordre en Angleterre & en France, vient de publier en 2. Tomes *in*

12. chez Paulus-Dumesnil Imprimeur-Libraire au Palais. *La Justification de l'Eglise Romaine sur la Réordination des Anglois Episcopaux ou* Réponse *à la* Dissertation *& à la* défense de la Dissertation *sur la validité des Ordinations Angloises.* Dans ce Livre qui est ici fort estimé, le profond & judicieux Théologien laissant à part la question de fait traitée abondamment par d'autres, s'attache à examiner ce que l'on doit croire sur les Ordinations Angloises en elles-mêmes.

Après avoir fondé sur la nature & les principes de l'Episcopat Anglican de forts préjugez contre la validité des Ordinations Angloises, il fait voir que non seulement elles sont douteuses par tant d'endroits & si visiblement qu'il y a obligation de les réïterer; mais que de plus la forme en est radicalement & essentiellement mauvaise. Il finit par la solution des difficultez du Pere le Courayer, & rapporte les Actes sur lesquels il s'est appuyé dans le cours du Livre.

DE POITIERS.

On a imprimé ici le *Traité des Conventions de Succeder, ou des Successions contractuelles*, par M. Joseph Boucheul, Avocat au Siége Royal de Dorat. Il se vend à Paris, chez *Herissant*, ruë Neuve Notre-Dame 1727. *in* 4°.

TABLE

Des Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Mars 1728.

ART. XXV. R*Eponſe du Pere de la Maugeraye D. L. C. D. J. à la Lettre de M. Barras de la Penne, &c.* page 389

ART. XXVI. *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences pour* 1724. *&c. Suite de l'Article C XII.* de 1727. *Mémoires de Chymie ſur le Sel de la Chaulx, par M. Dufay.* page 405

ART. XXVII. *Methode pour régler les Montres & les Pendules, par M. H. Sully, &c.* p. 420

ART. XXVIII. *Breviaire Romain noté ſelon un nouveau ſyſtême de Chant très-court, &c.* p. 423

ART. XXIX. Prælectiones Theologicæ de Incanatione Verbi Divini, &c. *C'eſt-à-dire, Traité Théologique ſur l'Incarnation du Verbe, &c.* p. 426

ART. XXX. Jacobi Vanierii è Societa-

te Jesu Apes : *C'est-à-dire, les Abeilles, Poeme Latin, par le Pere Vaniere, J. &c.* p. 459

Art. XXXI. *Nouveau systéme de Musique Théorique, &c,* p. 472.

Art. XXXII. *Dissertation sur les projets proposez pour la Construction d'un Canal en Bourgogne, &c.* p. 482

Art. XXXIII. Philosophical Transactions. *C'est-à-dire, Transactions Philosophiques pour le mois de Novembre, & Decembre* 1726. p. 486

Art. XXXIV. *Description du Parnasse François, &c.* p. 489

Art. XXXV. Philosophia Novo-Antiqua. *C'est-à-dire, Philosophie, composée de l'ancienne & de la nouvelle, Poeme du P. Ceva J. &c.* p. 503

Art. XXXVI. *Traité de l'usage des différentes sortes de saignées, &c.* page 525

Art. XXXVII. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois d'Avril* 1728. p. 550

Art. XXXVIII. *Nouvelles Litteraires.*

D'Italie, de Montefiascone. 552

D'Imola. 553

D'Allemagne, d'Ausbourg. 554

Mars 1728.

De Leipsick. ibid.
De Dresden. 555
De Kiell. ibid.
De Prusse, de Thorn. 556
De Zurich. ibid.
De Genéve. 557
D'Angleterre, de Londres. ibid.
D'Oxford. 559
De Hollande & des Païs-Bas. 506
De la Haye. ibid.
D'Amsterdam, ibib.
De Leyde. ibid.
De Rotterdam. 561
De Delft. ibid.
De France, de Paris. ibid.
De Poitiers. 573

Fin de la Table.

d.
55
d.
56
d.
57
d.
59
56
d.
b.
d.
1
d.
d.
3

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00668 4670